

**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**



Un lieu, des voix, un monde en partage

L'année écoulée a été marquée par l'intensité de l'engagement collectif au sein de notre maison. Artistes, étudiant·es, enseignant·es, équipes administratives et techniques ont ensemble fait vivre les missions qui fondent l'identité du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris : transmettre, chercher, créer, partager.

Dans un monde en mutation, confronté à des défis sociaux, environnementaux et politiques de grande ampleur, notre établissement continue d'affirmer sa responsabilité dans le monde de l'enseignement et de la culture. Il s'agit non seulement de préserver l'excellence des savoirs artistiques, mais aussi d'ouvrir des voies nouvelles, de renouveler les récits, de diversifier les profils, les esthétiques, les horizons.

Ce rapport d'activité témoigne de cette dynamique. Il rend compte d'une programmation artistique riche et exigeante, d'initiatives fortes en matière de recherche, d'innovation pédagogique et d'internationalisation, d'un investissement croissant pour l'inclusion, la transition écologique et l'accompagnement des parcours professionnels. Il rend également compte de la bonne gestion des ressources humaines, financières et matérielles dans un contexte économique de plus en plus tendu.

Je tiens à saluer l'engagement de toutes celles et tous ceux qui font vivre le Conservatoire au quotidien, et qui contribuent à en faire un lieu vivant, ouvert et inspirant, un lieu de création et de transmission pour les artistes d'aujourd'hui et de demain.

Je remercie chaleureusement nos tutelles pour leur soutien constant, ainsi que notre Conseil d'administration, nos partenaires culturels, éducatifs et institutionnels, nos mécènes et donateurs, pour leur engagement à nos côtés. Un grand merci également aux équipes pédagogiques, administratives et techniques, à nos étudiant·es, à nos publics, et à toutes celles et ceux qui, par leur travail, leur confiance et leur présence, nourrissent chaque jour l'exigence et la générosité qui font la force de notre Conservatoire.

Émilie Delorme, Directrice

Sommaire

Les chiffres clés 2024	6
Les faits marquants 2024	10
I. Un lieu d'excellence pédagogique	15
Des enseignements coordonnés par directions et départements	16
Direction des études musicales et de la recherche	17
Département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines	19
Département des disciplines vocales	30
Département écriture, composition et direction d'orchestre	37
Département de musique ancienne	44
Département musique, son, image (MSI)	52
Département musicologie et analyse	58
Département de pédagogie	64
Département jazz et musiques improvisées	71
Direction des études chorégraphiques	77
Panorama d'une saison riche et diversifiée	89
Service production et apprentissage de la scène	90
II. Un centre de diffusion de recherche et d'innovation	101
Explorer, enrichir, éclairer les pratiques	102
Direction de la recherche et de l'innovation	103
Le Conservatoire Augmenté	107
Entre conservation et diffusion des savoirs	109
Médiathèque et archives	110
Service des éditions	116
Service audiovisuel	119

III. Accompagner les parcours, faire rayonner les talents	125
Favoriser l'épanouissement et la réussite	126
La direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle	127
Les actions de médiation	138
Un établissement ouvert sur le monde	141
Relations internationales et mobilité	142
Promouvoir, valoriser, fidéliser	146
Direction de la communication et des relations institutionnelles	147
Le mécénat au Conservatoire de Paris	152
IV. Une organisation dynamique, engagée et responsable	159
S'engager pour une institution responsable et inclusive	160
Initiatives en matière de responsabilité sociétale	161
Actions écoresponsables : bilan carbone, projets verts	164
Initiatives inclusives et égalité des chances	169
Service bâtiment et sécurité	171
Organiser, structurer, faire évoluer	174
Évolutions structurelles	175
Service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique	176
Service informatique	182
Piloter les ressources et les dynamiques humaines	184
Service des affaires générales et financières	185
Service des ressources humaines et du dialogue social	188
Annexes	191
Les chiffres du Conservatoire	192
Mécènes et partenaires 2024	214
L'organisation du Conservatoire	216
Les professionnels à nos côtés	219

La saison 2023-2024

32 000

spectateur·rices

257

manifestations

52,5%
hors les murs
47,5%
au Conservatoire de Paris

Les personnels

388

enseignant·es

178

administratifs
et techniques

58

recrutements
d'agent·es et
enseignant·es

Les ressources

330 000

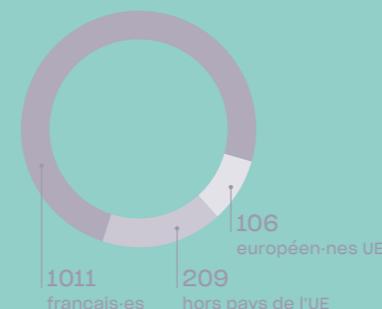
documents publics
à la médiathèque

85

établissements
partenaires

Les étudiant·es*

Répartition des étudiant·es
selon l'origine



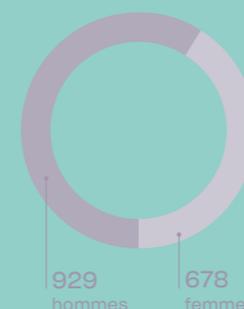
2113

candidatures
au concours d'entrée

1326

étudiant·es inscrit·es

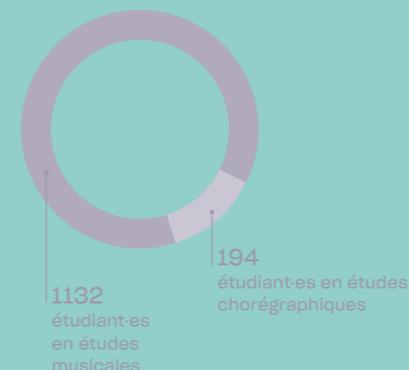
Répartition des étudiant·es
selon le sexe



1607

inscriptions
dans un cursus

Répartition des étudiant·es
selon les disciplines



98%

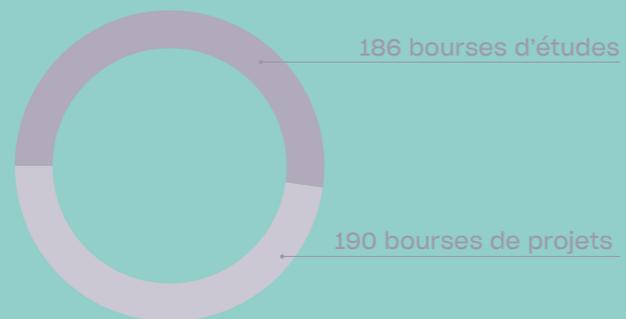
d'insertion professionnelle
parmi les diplômé·es
qui ne poursuivent
pas d'études en 2024

* Les données statistiques sur la population étudiante, les concours d'entrée et la réussite, sont détaillées dans les annexes p. 191

Les aides aux étudiant·es

376

aides privées



L'investissement

en crédit de paiement

5,3 M €

en dépenses

Le fonctionnement

en crédit de paiement

31,3 M €

en dépenses

36,7 M €

en recettes

(dont 26,9 M€ de subvention pour charges de service public)

Les instruments

3000

instruments

2

orgues de concerts Rieger et Dupont

230

pianos

30

clavecins

5

pianofortes

Les salles

78

salles de classe

7

grands studios de danse

70

studios de travail

4

salles d'examens et de concours

7

plateaux d'orchestre

3

salles publiques

180

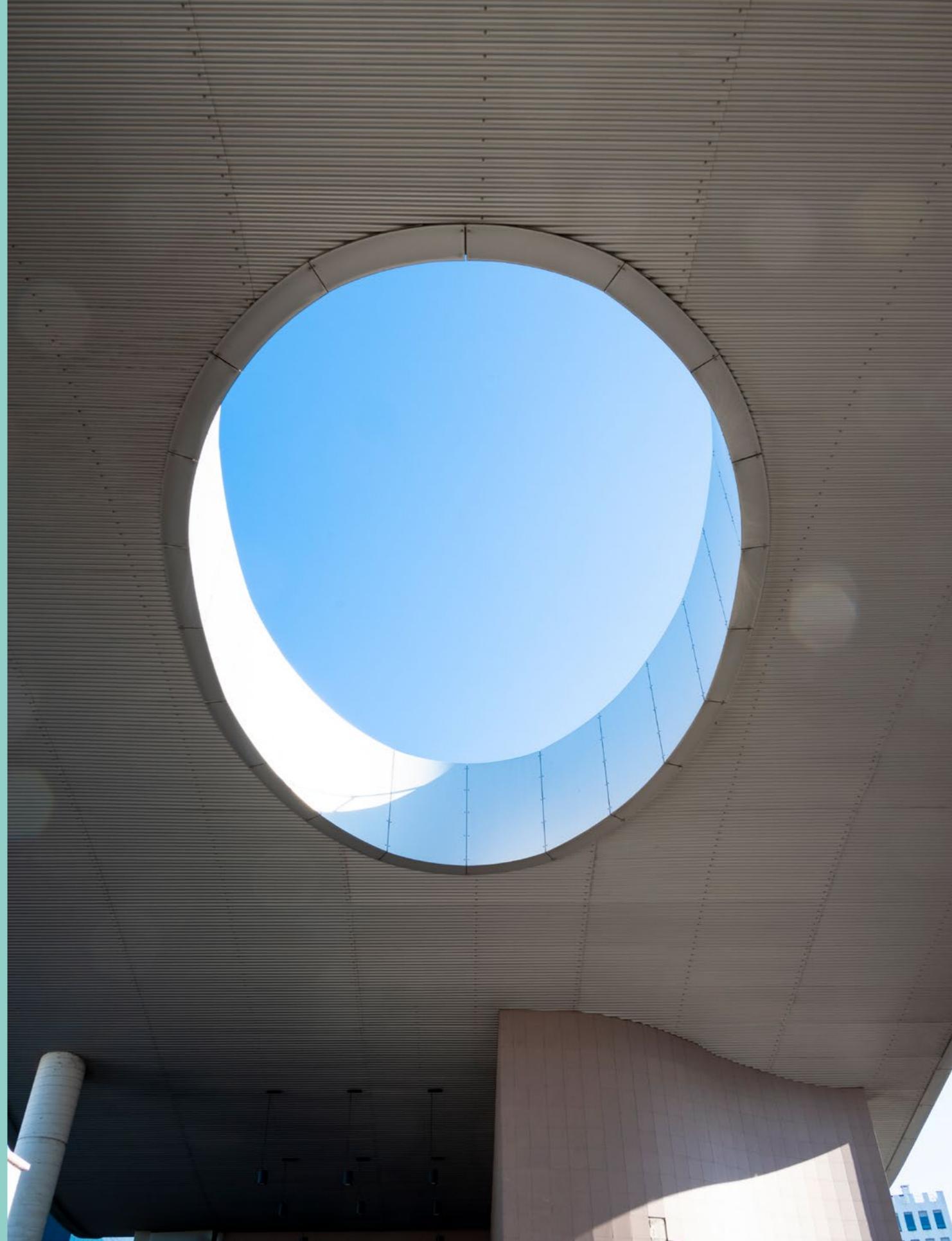
places (Maurice-Fleuret)

250

places (Nadia-Boulangier)

313

places (Rémy-Pflimlin)



Faits marquants 2024

Janvier

13 JANVIER 2024

Portes ouvertes de la formation supérieure musique, son, image

Au programme de cette journée portes ouvertes : rencontre avec l'équipe pédagogique de la formation et les professionnel·les du secteur, cours publics puis spectacle immersif pluridisciplinaire intitulé IO.



16 AU 20 JANVIER 2024

Colloque « Handicap, en scène ! »

Organisé à l'initiative d'un partenariat entre plusieurs établissements d'enseignement supérieur artistique, le Conservatoire national supérieur d'art dramatique, le Conservatoire de Paris, le Pôle Sup'93 et le Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt ; le Conservatoire à rayonnement régional de Paris et Sorbonne Université, le Colloque « Handicap, en scène ! » proposait 33 communications, 3 tables-rondes, 1 workshop et 3 spectacles, autour de la perspective de scène de spectacle participative et partagée et des troupes d'artistes inclusives.

19 JANVIER 2024

Nomination de François Gerber à la direction de la filiale Conservatoire Augmenté

François Gerber a été nommé directeur général de la filiale Conservatoire Augmenté, à l'issue du premier Conseil d'administration de la société, le 19 janvier dernier.

22 AU 26 JANVIER 2024

Portes ouvertes virtuelles du département musicologie et analyse

Ouvertes à toutes et tous, les portes ouvertes du département musicologie et analyse ont été l'occasion d'une immersion au sein de certains cours du cycle préparatoire et certains cours du cycle supérieur de musicologie (dans trois disciplines principales).

28 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2024

Prix de Lausanne

À l'occasion de la 51^e édition du Prix de Lausanne, quatre étudiantes du Conservatoire de Paris ont participé à la demi-finale du concours international pour jeunes danseuses : Shani Obadia (DNSP3 classique), Sébastien Urban-Vidal (DNSP2 classique), Natalie Vikner (DNSP3 classique) et Léo Weber (DNSP3 classique), finaliste de ce concours prestigieux.

Février

10 FÉVRIER 2024

Festival Présences avec Steve Reich

Pour sa 34^e édition, le Festival Présences mettait à l'honneur le pionnier de la musique minimaliste Steve Reich. Ce temps fort fut l'occasion d'entendre plusieurs œuvres d'étudiant·es du Conservatoire ainsi que l'Ensemble Next du cursus Artist Diploma - Interprétation Création, et de dédier une journée d'étude au compositeur américain.

29 FÉVRIER 2024

Victoires de la Musique Classique 2024

Le Conservatoire de Paris est particulièrement honoré de former ou d'avoir pu former dans ses murs de nombreux·ses lauréat·es de la 31^e édition des Victoires de la Musique Classique : Salomé Gassel - révélation soliste instrumental, Alexandre Kantorow - soliste instrumental, Juliette Mey, révélation artiste lyrique, Florentine Mulsant - compositrice, Nicholas Angelich - hommage - enregistrement.

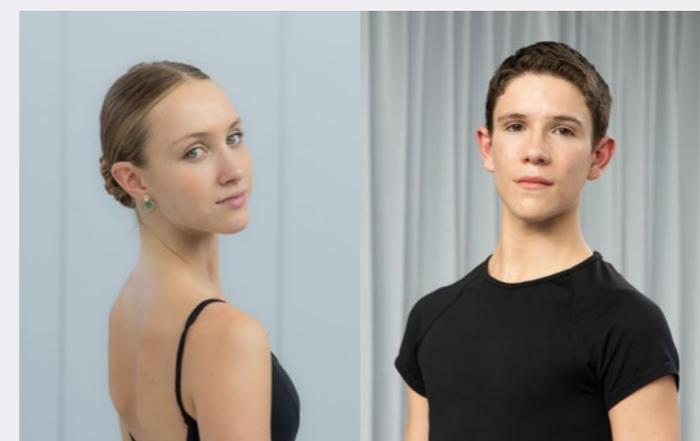


Mars

8 AU 12 MARS 2024

Production lyrique de l'année, *L'Enfant et les Sortilèges* de Maurice Ravel

Les étudiant·es des départements des disciplines vocales et instrumentales ont donné l'opéra *L'Enfant et les Sortilèges* de Maurice Ravel, dans le cadre de leur projet pédagogique réunissant Sandra Poceschi et Giacomo Strada à la mise en scène, dans une version pour piano à quatre mains, flûte et violoncelle de Didier Puntos.



Avril

10 AVRIL 2024

Le Conservatoire de Paris 3^e meilleur établissement d'enseignement supérieur des arts du spectacle

Le Conservatoire de Paris s'est de nouveau distingué par l'excellence artistique et académique de son enseignement, en atteignant la 3^e place du classement international QS World University Rankings.



Mai

MAI - JUILLET 2024

Récitals de fin d'année

Chaque année, le Conservatoire ouvre ses portes à l'occasion des épreuves publiques de fin d'études. Cordes, bois, cuivres, chant, piano, orgue, accordéon, clavecin, harpe, guitare, percussion, jazz, improvisation, musique de chambre, danse, etc. Ces épreuves ponctuent la formation des étudiant-es et témoignent à la fois de la permanence des enseignements et de leurs évolutions.

27 MAI 2024

Prise de parole d'Émilie Delorme devant la commission d'enquête relative aux violences

Émilie Delorme, a été invitée à témoigner devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les violences dans les secteurs du cinéma, de l'audiovisuel, du spectacle vivant, de la mode et de la publicité. Elle a partagé sa perception du spectacle vivant, les actions entreprises au Conservatoire, ainsi que les difficultés législatives et les problèmes de moyens rencontrés.

Juin

5, 6 ET 7 JUIN 2024

Drumming XXL

Drumming a été créé en 1998 sur une composition de Steve Reich. Dans la tradition des projets monumentaux initiés par le Conservatoire depuis 2019, *Drumming XXL* a réuni, pour cette version exceptionnelle chorégraphiée par Anne Teresa de Keersmaeker, 60 interprètes issu-es de l'École des Sables, école de danse mythique fondée à Toubab Dialaw au Sénégal par Germaine Acogny, P.A.R.T.S., l'école fondée par Anne Teresa de Keersmaeker, et le Conservatoire de Paris.

10 JUIN 2024

Nomination de Sarah Brayer-Leschiera à la direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

Sarah Brayer-Leschiera a rejoint le Conservatoire de Paris pour occuper le poste de directrice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle. Elle intègre l'établissement avec une riche expérience de l'enseignement et de l'insertion professionnelle des jeunes artistes-enseignant-es.



Septembre

13 SEPTEMBRE 2024 26 SEPTEMBRE 2024

Le Conservatoire accueille 10 nouveaux enseignant-es

À la rentrée 2024, le Conservatoire a recruté dix nouveaux enseignant-es au sein de ses équipes pédagogiques : Nicolas Arsenijevic, professeur de saxophone, Stéphane Aubé, professeur d'analyse, écritures et réalisations audiovisuelles, Nicolas Boiffin, professeur d'analyse musicale, Sandrine Carré, professeure de technique Alexander, Lynn Cassiers, professeure de chant, ear training, section rythmique, Amaya Domínguez, professeure de chant, Yann Dubost, professeur de lecture à vue cordes, David Grimal, professeur de violon, Maxime Hoarau, professeur d'accompagnement chorégraphique, David Sinclair, professeur de contrebasse historique.

Arte et le Conservatoire de Paris signent un partenariat

ARTE et le CNSMDP engagent une collaboration impliquant l'Unité Arts et Spectacles, l'Incubateur de talents et l'Atelier de Recherche d'ARTE France d'une part, et la formation supérieure musique, son, image pour le CNSMDP d'autre part, afin de créer des espaces d'accompagnement, de dialogue et de création entre leurs équipes respectives et les étudiant-es.



Octobre

2 OCTOBRE 2024

Lancement du programme de Quatuor à cordes

Le Conservatoire de Paris, en partenariat avec ProQuartet et avec le soutien de la Fondation d'entreprise Société Générale, a lancé un programme innovant de diplôme de 2^e cycle supérieur en quatuor à cordes. Ce programme vise à répondre aux défis de professionnalisation et d'insertion des jeunes quatuors à cordes en France et à l'international.



Novembre

5 AU 8 NOVEMBRE 2024

La semaine des cuivres

Le Conservatoire de Paris a célébré les cuivres, à travers plusieurs manifestations ouvertes au public : masterclasses, conférence, table-ronde et concert.

25 NOVEMBRE 2024

Nomination d'Amandine Pras à la direction de la recherche et de l'innovation

Forte d'une expérience significative en qualité d'ingénieure du son et d'enseignante-chercheuse, Amandine Pras a rejoint le Conservatoire de Paris pour prendre la tête de la direction de la recherche et de l'innovation. Cette nomination s'inscrit aux côtés des nouvelles directions de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle et de la direction des études musicales.

28 AU 30 NOVEMBRE 2024

L'accompagnement, l'autre voix

Ces trois jours de rencontres, de réflexions et de concerts autour de l'accompagnement musical sous toutes ses formes et dans tous les styles ont réuni nombre d'acteurs et d'actrices, accompagnateur-rices, enseignant-es, directeur-rices d'établissement, étudiant-es, autour de cette pratique faisant appel aux plus grandes compétences artistiques, techniques et humaines.



1.

Un lieu d'excellence
pédagogique

Des enseignements coordonnés par directions et départements

Direction des études musicales

La direction des études musicales (DEM) du Conservatoire de Paris est responsable de la mise en œuvre et du pilotage de l'ensemble de l'offre pédagogique musicale de l'établissement.

Espace collectif de réflexion et de travail, elle réunit un directeur des études musicales, une chargée de scolarité des disciplines transverses et des classes de maître et les 8 départements « Musique » du Conservatoire. Composé d'un·e chef·fe de département et d'un·e ou plusieurs collaborateur·trices (chargé·es de scolarité, secrétaire, chargée de production), chacun de ces départements est spécifiquement en charge du pilotage pédagogique du domaine qui est le sien, de l'organisation des concours d'entrée et des examens de fin d'année, de l'animation de l'équipe enseignante, du suivi de la scolarité des étudiant·es, du recrutement et de la gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social. De la direction des études musicales relèvent 1132 étudiant·es, inscrit·es dans 1413 cursus. 74% d'entre eux·elles sont français·es ; 34% des étranger·ères sont européen·nes.

En lien étroit avec les chef·fes de département, dont il encadre et anime le collège, le directeur des études musicales coordonne les enseignements, supervise les programmes de formation et garantit la transversalité entre les disciplines. Avec le collectif de la DEM, il décline les orientations stratégiques définies par la direction générale, veille à la qualité et à la cohérence des cursus et s'assure de leur conformité avec les cadres réglementaires. Il assure la représentation du Conservatoire dans les réseaux professionnels, les travaux ministériels et les démarches d'accréditation.

En lien avec la direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, les acteur·rices de la direction des études musicales contribuent à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs favorisant la mobilité internationale des étudiant·es, l'accueil des étudiant·es étranger·ères, l'insertion des diplômé·es et la formation continue des professionnel·les de la musique. En lien avec la direction de la recherche et de l'innovation, ils et elles favorisent l'articulation entre formation artistique et formation à la recherche. En lien avec le service production et apprentissage de la scène, ils et elles veillent à ce que les mises en situation artistiques relèvent pleinement de la formation globale de l'étudiant·e.

Au Conservatoire de Paris, les études musicales recouvrent :

- des cursus menant à des diplômes d'établissement de 1^{er} cycle, à des Diplômes nationaux de professionnel de la musique (DNSPM) ou au Diplôme d'État (DE) de professeur de musique
- des cursus menant à des diplômes d'établissement de 2^e cycle conférant le grade de Master ou au Certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur·e ou de directeur·rice de conservatoire
- des cursus menant à d'autres types de diplômes d'établissement, non situés dans un cycle
- des cursus post-master menant à des diplômes de 3^e cycle.

Les comptes rendus par département qui suivent traitent des trois premiers types de cursus. Les cursus de 3^e cycle forment l'objet d'un chapitre spécifique dédié.

Département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines

La formation aux disciplines instrumentales s'inscrit au cœur de la mission du Conservatoire de Paris depuis son origine en 1795. La plupart des grand·es interprètes de l'histoire de la musique en arpenterent les couloirs. Étudier au Conservatoire, c'est s'inscrire dans leur sillage, et bénéficier de l'expertise artistique et pédagogique de plus de 200 professeur·es et accompagnateur·rices, mais aussi de nombreuses personnalités invitées, soucieuses de partager leur art.

En proposant des formations du 1^{er} au 3^e cycle supérieur (ce dernier étant traité dans le chapitre dédié du présent rapport d'activité), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines (DDICC) permet à chacun·e de construire son parcours professionnel et nourrir durablement ses questionnements tant artistiques que citoyens.

Pour faciliter l'insertion des jeunes artistes, de nombreuses opportunités de mise en situation sont proposées au sein de l'établissement, en lien avec le service production et apprentissage de la scène (300 concerts par an, plus de 10 sessions d'orchestre). Au-delà des murs, des collaborations avec des orchestres ou ensembles (Orchestre philharmonique de Radio France, Ensemble intercontemporain, Orchestre de chambre de Paris...) sont régulièrement proposées aux étudiant·es du département sous la forme de sessions d'orchestre, d'académies, ou de rencontres. Les représentations, données en public au Conservatoire et dans de nombreux lieux partenaires (Philharmonie de Paris, Hôtel national des Invalides, Grand Théâtre de Soissons, Ehrbar Saal - Vienne...)

dans des conditions professionnelles constituent un véritable tremplin, tant en matière d'expérience que de réseau.

Résolument ouvert sur le monde, le département accueille un quart d'étudiant·es internationaux. Des séjours à l'étranger en collaboration avec les plus grandes écoles d'art européennes (Université de Vienne, Royal Academy of Music à Londres, Norwegian Academy of Music par exemple) ont vocation à rayonner à l'international et à nourrir le regard singulier des interprètes, au contact d'autres pédagogues et d'autres approches. Plus d'une cinquantaine de masterclasses, conférences et séminaires sont par ailleurs proposés chaque année, pour accompagner les interprètes au sommet de leur art et en faire des artistes épanouis et ouverts sur le monde.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Animé par une équipe administrative de huit agent·es (un chef de département, une adjointe au chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé·es de scolarité), le DDICC administre 55 cursus dans 75 disciplines.

Florine Peyrisse a été recrutée au poste de chargée de scolarité (cuivres, percussions, improvisation, ondes Martenot) en décembre 2023 (1 ETP).

L'ensemble du service a suivi les formations inscrites au plan de formation :

- ↳ Sensibilisation aux enjeux climatiques
- ↳ Les fondamentaux de la laïcité

De manière individuelle, les agents ont suivi des formations liées à leur environnement de travail :

- ↳ Mise à niveau bureautique (Word, Excel, PowerPoint)
- ↳ Management et gestion des conflits

ANIMATION DES ÉQUIPES

En plus des échanges quotidiens avec les équipes, le département a mené deux groupes de travail, réunissant le chef de département et son adjointe, les équipes pédagogiques volontaires, des représentant-es étudiant-es, des expert-es extérieur-es :

- ↳ L'évaluation : deux ateliers ont été organisés et deux livrables ont été produits (Objectifs pédagogiques en 2^e cycle supérieur - Préconisations ; L'évaluation du récital final de 2^e cycle supérieur)
- ↳ L'enseignement de l'orchestre : un atelier a été organisé et un livrable a été produit (Les objectifs pédagogiques de l'enseignement de l'orchestre - 1^{er} et 2^e cycles)

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT-ES

Promotions	Congés	Démissions	Erasmus sortant-es	Radiations	Inscrit-es	Total général
1 ^{er} cycle supérieur	9	11	8	0	301	329
1 ^{re} année	3	8	1	0	110	122
2 ^e année	1	1	5	0	100	113
3 ^e année	5	2	2	0	91	107
2 ^e cycle supérieur	19	20	9	1	248	297
1 ^{re} année	9	9	7	0	135	163
2 ^e année	10	11	2	1	113	154
Total	28	32	17	15	549	626

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le département a amélioré son environnement de travail numérique, en structurant mieux l'intranet du département, à travers ses trois espaces entièrement intégrés à l'environnement Office :

- ↳ Espace étudiant-e (communication générale, procédures en ligne, calendriers...)
- ↳ Espace administration (archivage des données, procédures, outils intégrés, espace collaboratif)
- ↳ Espace enseignant-e (communication spécifique, procédures en ligne...)

Les améliorations ont porté sur :

- ↳ Une meilleure accessibilité, une navigation plus simple et intuitive
- ↳ Une approche utilisateur-riche, à travers des pages regroupées par tâche

55% des démissions en 2^e cycle sont le fait d'étudiant-es en cursus de musique de chambre dont le groupe finit par se séparer ou dont la motivation s'étiolo au contact des obligations de scolarité.

22% des démissions sont par ailleurs consécutives à un congé : elles concernent des étudiant-es qui, après une année de réflexion en congé, font le choix de mettre un terme à leur cursus pour pleinement s'engager dans la vie professionnelle.

6% des démissions sont le fait d'étudiant-es en réalité jamais intégrés au cursus - inscrit-es sur liste d'attente puis déclaré-es admis-es, mais ayant entretemps intégré une autre école.

Les cohortes présentent par ailleurs un profil international - même si $\frac{3}{4}$ des étudiant-es sont de nationalité française :

	Homme	Femme	Total	%
France	255	181	436	73,9%
Française	255	181	436	73,9%
UE hors France	24	8	32	5,4%
Allemande	5	1	6	1,0%
Belge	1	1	2	0,3%
Croate	1		1	0,2%
Espagnole	6	3	9	1,5%
Finlandaise		1	1	0,2%
Italienne	2		2	0,3%
Néerlandaise	1		1	0,2%
Polonaise	2	1	3	0,5%
Portugaise	5	1	6	1,0%
Roumaine	1		1	0,2%
Suédoise	1		1	0,2%
Europe hors UE	10	4	14	2,4%
Biélorusse	1		1	0,2%
Britannique	1		1	0,2%
Russe	3		3	0,5%
Serbe		1	1	0,2%
Suisse	1	1	2	0,3%
Ukrainienne	3	1	4	0,7%
Monégasque		1	1	0,2%

	Homme	Femme	Total	%
Asie	33	55	88	14,9%
Chinoise	4	4	8	1,4%
Japonaise	14	33	47	8,0%
Sud-coréenne	7	10	17	2,9%
Taiwanaise	7	8	15	2,5%
Arménienne	1		1	0,2%
Amérique du Nord	2	6	8	1,4%
Américaine	1	4	5	0,8%
Canadienne	1	2	3	0,5%
Amérique du Sud	6	2	8	1,4%
Brésilienne	2		2	0,3%
Chilienne	1		1	0,2%
Colombienne		1	1	0,2%
Péruvienne	1		1	0,2%
Vénézuélienne	2	1	3	0,5%
Proche et Moyen Orient	1	2	3	0,5%
Iranienne		1	1	0,2%
Turque	1		1	0,2%
Israélienne		1	1	0,2%
Afrique	1		1	0,2%
Algérienne	1		1	0,2%
Total général	332	258	590	100%

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT·ES

Statut	Nombre	Heures	ETP
Accompagnateur·rices	46	191	10,61
Assistant·es	66	373,33	23,33
Professeur·es	112	848,75	70,73
Professeur·es associé·es	18	87,5	7,29
Total général	242	1500,58	111,97

Le département, en plus des heures sous contrat, dispose d'un budget d'interventions ponctuelles complémentaire.

Interventions ponctuelles	Heures BI	ETP BI	Heures réalisées	ETP réalisé
Accompagnement au piano	18	0,03	0	0,00
Artist Diploma	41	0,10	42	0,10
Discipline complémentaire	93	0,23	98	0,23
Partenariat académie d'orchestre	25	0,06	29	0,07
Professionalisation	42	0,10	16	0,04
Recherche - séminaire pédagogique	0	0,00	3	0,01
Total général	219	0,52	188	0,45

Les interventions ponctuelles ont permis au département de poursuivre son engagement en faveur de la professionnalisation à travers les modules « Approches critiques de

l'interprétation » et « Professionnalisation de l'interprète », à destination principalement des étudiant·es en 2^e cycle supérieur de musique de chambre et en Artist Diploma.

Thématique	Intervenant·es	Format
Module : Professionnalisation de l'interprète		
Concevoir et développer son projet personnel	Mathieu Franot, Benjamin El Arbi	Conférence-atelier
Production musicale : construire son budget	Luca Dupont-Spirio	Conférence-atelier
L'écologie et le spectacle vivant	Céline Portes, Raphaël Merlin, Louise Lapierre, Pierre Barrois, Arthur Macé	Conférence-atelier
Diffuser son projet : rencontre avec un programmateur	Luca Dupont-Spirio, Vincent Agrech	Rencontre
Approche des métiers techniques de la scène	Pascale Bondu	Conférence-atelier
Tester son projet : rencontre avec des programmateur	Christophe Bezzone, Sophie Peltier	Rencontre
Être musicien d'orchestre en 2024 : les nouveaux enjeux	Stanislas Kuchinski, Florian Wallez	Conférence-atelier
Module : Approche critique de l'interprétation		
Eisler et Brecht, conception de l'espace scénique	Marie Soubestre	Conférence-atelier
Interprétation historiquement informée	Christophe Robert	Conférence-atelier
Pathologies de l'interprète, une approche sociale	Agathe Charbonneau	Conférence
Les rapports de genre dans la musique	Hyacinthe Ravet	Conférence

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT·ES

L'année 2023-2024 a été marquée par un fort taux de renouvellement des professeur·es du département (64h de professeur·e, soit 5,33 ETP). Notons ainsi les recrutements pour la rentrée 2024 de Nicolas Arsenijevic (saxophone), Maxime Hoarau (accompagnement chorégraphique), David Grimal (violon) et Yann Dubost (lecture à vue cordes, spécialisé contrebasse).

PROJETS PORTÉS DEVANT
LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Musique de chambre et quatuor à cordes

Le département est engagé dans une démarche de fond sur l'enseignement de la musique de chambre. Après deux ans de travail avec enseignant·es, étudiant·es, alumni et professionnel·les du secteur, il a formalisé et engagé une réforme structurelle des cycles supérieur de musique de chambre et de quatuor à cordes.

Le 1^{er} cycle supérieur a été renforcé, notamment pour le quatuor à cordes, avec la possibilité désormais de prolonger les études sur deux ans si besoin. Le nombre de places ouvertes au concours a été largement augmenté, renforçant la politique

volontariste du Conservatoire en matière de pratiques collectives. Les conditions d'accès ont également été clarifiées et élargies afin d'attirer des groupes plus divers.

Le 2^e cycle supérieur de quatuor à cordes a été complètement repensé. Jusque-là identique au programme de 2^e cycle de musique de chambre, ce programme est désormais co-porté par le CNSMDP et ProQuartet, dans un partenariat historique permis par un soutien important de la Fondation d'entreprise Société générale. La première promotion verra le jour en septembre 2024.

Accompagnement chorégraphique

À l'occasion du changement d'une partie de l'équipe pédagogique de ce programme, le département a initié une réflexion de fond sur l'avenir de ce programme d'études permettant de poser les bases d'une future réforme. Les lignes de force de cette réflexion sont les suivantes :

- ↳ Repenser le contenu et la structure du programme
- ↳ Mieux articuler ce diplôme avec le parcours DE
- ↳ Le transformer en DNSPM
- ↳ Ouvrir le cycle aux percussionnistes

Synthèse des projets portés devant le Conseil pédagogique

Instrument	Validation	Mise en œuvre	Nature du changement
Accompagnement chorégraphique	2023	Sans objet	Présentation d'une note d'intention
Accordéon - 1 ^{er} et 2 ^e cycle	2023	Immédiat	Réécriture des contenus et objectifs
Artist diploma - Interprétation Création	2024	Sept. 2024	Mise à jour du programme
Artist diploma - Interprétation Création (RIM)	2024	Sept. 2024	Mise à jour du programme
Cor	2024	Immédiat	Ajustement des programmes d'examen
Flûte piccolo	2024	Immédiat	Ajustement des programmes d'examen
Lecture à vue cuivres et bois B	2023	Immédiat	Suppression de la discipline
Musique de chambre - 1 ^{er} cycle	2024	Sept. 2024	Refonte du programme
Quatuor à cordes - 1 ^{er} cycle	2024	Sept. 2024	Refonte du programme
Quatuor à cordes - 2 ^e cycle	2024	Sept. 2024	Refonte intégrale du programme, nouveau partenariat
Trombone	2024	Fév. 2025	Ajustement du programme de concours

MASTERCLASSES

Sur la base des propositions faites par les enseignant-es du département et en lien avec eux-elles, le programme annuel des masterclasses est validé à l'échelle de la direction des études musicales et organisé par la chargée de scolarité dédiée, Elisabeth Langlois.

En 2023-2024, le département a ainsi accueilli en masterclass

Geir Draugsvoll (accordéon)
Antoine Tamestit (alto)
Matthias Racz (basson)
Martin Frost (clarinette)
Chicago Symphony Orchestra (cuivres)
Andrea Lieberknecht-Jensen (flûte)
Giovanni Gandolfo (flûte piccolo)
Petra Polackova (guitare)
Olivier Stankiewicz (hautbois)
Mark Braafhart (percussion)
She-e Wu (percussion)
Marie-Ange Petit (percussion, danse baroque)
Oilya Zilberstein (piano)
Quatuor Quasar (saxophone)
Raymond Curfs (timbales)
Antoine Siguré (timbales)
Peter Moore (trombone)
Guillaume Jehl (trompette)
Alexander von Puttkamer (tuba)
Miriam Fried (violon)

COMMANDES D'ÉPREUVES

Le département commande chaque année les sujets de lecture à vue pour les concours et examens des disciplines concernées.

En 2023-2024, 51 textes ont été commandés à

Kanako Abe (clarinette, trompette)
Orlando Bass (alto, basson, guitare, percussion)
Ivane Béatrice Bellocq (alto, violon)
Fabien Cali (trombone, trombone basse)
Imsu Choi (basson, ondes Martenot, violoncelle)
Graciane Finzi (alto, contrebasse, hautbois, violon)
Stefano Gervasoni (cor, hautbois, saxophone, tuba)
Fabre Guin (accordéon, harpe, hautbois, violon)

Gilles Herbillon (saxhorn/euphonium, trombone, trombone basse, tuba)
Cyrille Lehn (clarinette, saxophone, trombone, violoncelle)
Florentine Mulsant (guitare, trompette)
Nicolas Munck (percussion)
Clara Olivares (accordéon, ondes Martenot, saxhorn/euphonium, trombone basse)
Camille Pépin (cor, tuba)
Rikako Watanabe-Henri (flûte, trompette)
Fuminori Tanada (basson, clarinette, flûte, harpe)
Fabien Touchard (contrebasse, cor, violoncelle)

PARTENARIATS ACADÉMIQUES
ET ARTISTIQUES

Le département a poursuivi sa collaboration avec l'Orchestre de chambre de Paris, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, l'Orchestre national d'Île-de-France et l'Orchestre symphonique de Mulhouse. Ces quatre académies, organisées en deux ou quatre sessions, sur des programmes variés, ont permis à quinze étudiant-es en cordes d'apprendre le métier de musicien-ne d'orchestre via ce dispositif similaire à un stage d'études en milieu professionnel.

La préparation aux concours d'orchestre avec l'Orchestre national d'Île-de-France s'est poursuivie, pour les altistes et les violoncellistes du département. Ce stage consistait en trois cours par les musicien-nes de l'orchestre et un concours blanc, où les étudiant-es étaient mis-es en situation de candidat-e et de juré-e.

En cogestion avec le service des affaires extérieures et internationales, le département participe en outre au réseau ECMA (European Chamber Music Academy), centre européen de musique de chambre, qui regroupe, outre le Conservatoire de Paris :

Fondazione Scuola di Musica di Fiesole Onlus
Koninklijk Conservatorium, La Haye
Lietuvos Muzikos ir Teatro Akademija, Vilnius
Norges musikkhøgskole, Oslo
Royal Northern College of Music, Manchester
Universität für Musik und Darstellende Kunst, Vienne
Hochschule der Künste, Bern
Royal Danish Academy of Music, Copenhague
Shanghai Conservatory of Music

Ce partenariat s'incarne par l'organisation d'une « session » de concerts une fois tous les deux ans au Conservatoire et propose un cursus européen de musique de chambre (ECMAster).

MOBILITÉS INTERNATIONALES

Malgré de fortes demandes, le département possède une faible capacité d'accueil des étudiant-es Erasmus, en raison de la faible demande d'étudiant-es souhaitant profiter d'une mobilité sortante.

Cursus	Erasmus entrants	Erasmus sortants	Solde
1 ^{er} cycle supérieur	13	8	+5
Alto	2	3	-1
Cor		1	-1
Hautbois / Cor anglais	1		+1
Improvisation à l'orgue		1	-1
Orgue-interprétation		1	-1
Piano	3	1	+2
Saxophone	1		+1
Trompette	1		+1
Tuba	1		+1
Violon	2	1	+1
Violoncelle	2		+2
Accompagnement au piano	1		+1
Accordéon	2		+2
Alto		1	-1
Basson allemand		1	-1
Basson français	1		+1
Contrebasse	1		+1
Cor		1	-1
ECMAster	4		+4
Flûte	1		+1
Harpe	1	1	0
Hautbois / Cor anglais	2		+2
Improvisation au piano	1		+1
Musique de chambre		1	-1
Orgue-interprétation	1		+1
Percussion	1		+1

Cursus	Erasmus entrants	Erasmus sortants	Solde
2 ^e cycle supérieur	20	9	+11
Piano	3	1	+2
Trompette		1	-1
Violon	1	1	0
Violoncelle		1	-1
Total (1 ^{er} et 2 ^e cycle)	33	17	+16

Le nombre d'étudiant-es accueilli-es est toutefois légèrement supérieur au nombre de sortant-es, ce dispositif bénéficiant d'un volant d'heures complémentaires allouées.

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT-ES,
ACCOMPAGNEMENT
DE LA RÉUSSITE

Nombres d'étudiant-es du département	642
En cours d'études	375
<i>En fin de cycle, ayant passé les épreuves</i>	
Réussite	197
En attente de résultat	10
Échec	28
<i>En fin de cycle, n'ayant pas passé les épreuves</i>	
Radiation	1
Démission	31

Le taux de diplomation s'élève à :

- ↘ 89% pour les diplômés d'établissement de 1^{er} cycle supérieur (accompagnement, improvisation à l'orgue, improvisation au piano, musique de chambre, quatuor à cordes) : 2 échecs en musique de chambre
- ↘ 74% pour les diplômés de 2^e cycle cf. grade master : alto (2), cor (1), guitare (1), musique de chambre (10), piano (3), trompette (1), violon (6), violoncelle (2)
- ↘ 92% pour les DNSPM : échecs en clarinette (1), contrebasse (1), piano (4) et violon (1)

La totalité des étudiant-es en échec en fin de cycle le sont en raison de la non-validation de l'ensemble des disciplines liées au cursus. La discipline principale (instrument) n'est pas un facteur d'échec en soi, la totalité des disciplines non validées sont des disciplines complémentaires (analyse, musique de chambre, aspects pratiques du métier, TEP, etc.)

Pour favoriser la réussite des étudiant-es aux concours d'orchestre, le département organise par ailleurs des concours blancs, sur sollicitation des enseignants des disciplines concernées, en fonction des calendriers de recrutement des différents orchestres nationaux et internationaux. En 2023-2024, le département a principalement organisé des concours blancs en trompette et percussion.

Les étudiant-es sont évalués par des jurys sollicités à cet effet.

		heures
Examens	Juré-es	1781
	Accompagnateur-rices	124
Concours blancs	Juré-es	107
	Accompagnateur-rices	33

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es sont recruté-es sur la base de concours d'entrée, mobilisant des jurys sollicités à cet effet (en 2023-2024, 2610h de juré-es et 553h d'accompagnateur-rices).

Les candidatures au concours 2023-2024 (pour la rentrée 2024) présentent les caractéristiques suivantes :

Candidat-es 1 ^{er} cycle	732
Variation N-1	-3,40%
Candidat-es 2 ^e cycle	182
Variation N-1	-36,80%

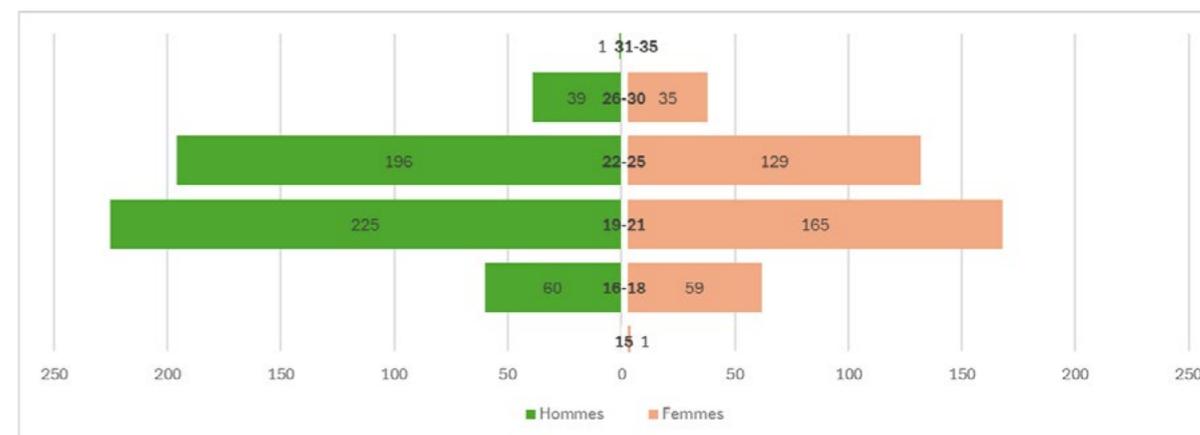
Il conviendra de vérifier l'année prochaine si la baisse notée est conjoncturelle ou imputable à une tendance de plus long terme, qu'il faudra identifier.

Les femmes sont moins nombreuses à se porter candidates ; mais les épreuves leur sont légèrement plus favorables. Le concours permet donc de corriger légèrement le déséquilibre paritaire des candidatures.

Candidat-es	Nombre	% du total
Homme	521	57%
Femme	389	42,6%
Autre	4	0,4%
Total	914	100%

Admis-es	Nombre	% du total
Homme	109	20,9%
Femme	88	22,6%
Autre	0	0%
Total	197	21,5%

Ramenée à ces déséquilibres initiaux, la pyramide des âges des candidat-es est comparable, sans différence notable entre hommes et femmes.



Les concours d'entrée du Conservatoire continuent par ailleurs à solliciter l'intérêt de jeunes musicien-nes du monde entier :

Nationalité	Nombre de candidat-es	Admis-es	Taux de réussite	Nationalité	Nombre de candidat-es	Admis-es	Taux de réussite
Française	642	153	24%	Lettone	2	0	0%
Japonaise	63	25	40%	Luxembourgeoise	2	0	0%
Sud-Coréenne	40	6	15%	Turque	2	0	0%
Taiwanaise	24	3	13%	Albanaise	1	1	100%
Chinoise	21	4	19%	Arménienne	1	0	0%
Espagnole	17	1	6%	Australienne	1	0	0%
Italienne	13	4	31%	Bulgare	1	0	0%
Américaine	10	1	10%	Chilienne	1	0	0%
Portugaise	7	2	29%	Chypriote	1	0	0%
Russe	7	1	14%	Colombienne	1	1	100%
Roumaine	6	1	17%	Danoise	1	0	0%
Canadienne	5	1	20%	Finlandaise	1	0	0%
Hellénique	5	0	0%	Hongroise	1	0	0%
Allemande	4	0	0%	Kazakhstanaise	1	0	0%
Néerlandaise	4	3	75%	Lituanienne	1	1	100%
Ukrainienne	4	0	0%	Marocaine	1	0	0%
Brésilienne	3	0	0%	Polonaise	1	1	100%
Iranienne	3	0	0%	Serbe	1	0	0%
Israélienne	3	1	33%	Slovène	1	0	0%
Suisse	3	1	33%	Togolaise	1	0	0%
Vietnamienne	3	2	67%	Vénézuélienne	1	0	0%
Belge	2	0	0%	Macédonienne	1	0	0%
Total	914	213	23%	Total	914	213	23%

Le département a par ailleurs renforcé sa politique d'accompagnement des étudiant-es en situation de handicap, en lien avec le service des affaires scolaires et le pôle santé, en sollicitant l'expertise du service de santé universitaire afin de proposer des aménagements de cursus ou d'épreuves adaptés à chaque cas.

ÉTUDIANT-ES EN CURSUS

Les cohortes d'étudiant-es s'avèrent majoritairement masculines :

	1 ^{er} cycle supérieur	2 ^e cycle supérieur	Total
Homme	57,3%	54,9%	56,1%
Femme	42,7%	45,1%	43,9%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante du département est essentiellement masculine, chez les professeur-es et les assistant-es. Les professeur-es associé-es, peu nombreux-ses, sont à l'équilibre. Les accompagnateurs sont majoritairement des accompagnatrices.

	Homme		Femme		Total
Professeur-e	65	69,1%	29	30,9%	94
Professeur-e associé-e	9	50%	9	50%	18
Assistant-e	49	75,4%	16	24,6%	65
Accompagnateur-riche	13	34,2%	25	65,8%	38
Total	136	63,3%	79	36,7%	215

Le département a mis en place un dispositif de mentorat entre étudiant-es francophones et non francophones, fondé sur le volontariat. Ce programme vise à favoriser l'intégration des étudiant-es non francophones au sein de la communauté étudiante et à les accompagner dans leur parcours académique, notamment lors de leur arrivée.

Les étudiant-es mentors s'engagent à consacrer du temps à leurs mentorés, à travers des échanges en français, une aide aux devoirs, ainsi que des temps de socialisation.

Pour les mentors, cet engagement est reconnu dans leur cursus par l'inscription à l'option « Engagement étudiant », valorisée en crédits ECTS.

En 2023-2024, deux étudiant-es non francophones ont bénéficié de ce dispositif.

JURYS

Le département, avec l'ensemble des équipes pédagogiques, travaille à féminiser ses jurys, en accord avec les engagements du Conservatoire dans le cadre du label AFNOR Egalité/Diversité.

Concours d'entrée	Juré-e		Président-e		Total	
Femme	53	41%	17	50%	70	43%
Homme	77	59%	17	50%	94	57%
Total général	130	100%	34	100%	164	100%

Examens	Juré-e		Président-e		Total	
Femme	86	44%	38	51%	124	46%
Homme	110	56%	36	49%	146	54%
Total général	196	100%	74	100%	270	100%

Ensemble des évaluations	Juré-e		Président-e		Total	
Femme	139	43%	55	51%	194	45%
Homme	187	57%	53	49%	240	55%
Total général	326	100%	108	100%	434	100%

Département des disciplines vocales

Fort de l'expertise artistique et pédagogique de plus de soixante enseignant-es, le département des disciplines vocales (DDV) forme chaque année 48 chanteur-ses et 24 pianistes aux métiers d'artiste lyrique, d'accompagnateur-riche vocal et de chef-fe de chant.

En raison d'un très fort développement de l'art vocal en France ces trente dernières années et d'une réelle implication de différentes directions et de la tutelle, les disciplines vocales bénéficient de moyens exceptionnels qui en font un département sans équivalent en France et reconnu en Europe. Des artistes lyriques solistes de premier plan en ont été les étudiant-es, tout comme bien d'autres artistes des chœurs, chef-fes de chant, accompagnateur-rices et enseignant-es qui maillent le territoire français et européens de leurs talents artistiques et pédagogiques, dans de multiples esthétiques musicales.

Langues lyriques (allemand, italien, français, russe et anglais), pratiques scéniques (théâtre, ateliers lyriques, danse), connaissance des styles, culture de la voix (étude des rôles, dramaturgie appliquée, musique de chambre), etc. : avec 550h de cours dispensées chaque semaine, les étudiant-es peuvent perfectionner la maîtrise technique de leur art, développer leur sens artistique aigu et acquérir les capacités d'adaptabilité et de polyvalence indispensables aux artistes d'aujourd'hui. La formation est d'ailleurs largement reconnue par les nombreux-ses professionnel-les qui participent chaque année à la vie du département en auditionnant ou en sollicitant régulièrement les étudiant-es pour des productions extérieures.

Au cœur d'un écosystème culturel particulièrement riche, le département noue des partenariats avec des institutions de premier plan, avec le soutien du service production et apprentissage de la scène (Philharmonie de Paris, Opéra de Paris, Opéra-Comique, Musique sacrée à Notre-Dame, etc.). De nombreux projets sont ainsi proposés aux étudiant-es : ils offrent des opportunités de se produire en public dans des conditions professionnelles, nourrissent les rencontres avec des répertoires et des exigences variées et permettent la construction des réseaux et la découverte de tout ce qui constitue le quotidien d'un métier.

Enfin, l'initiation à la recherche alimente le questionnement sur les pratiques et le développement de partenariats (Bibliothèque nationale de France), afin de donner tous les outils aux étudiant-es pour forger leur trajectoire singulière, tout en favorisant leur entrée dans la vie professionnelle.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Le département dispose, à temps plein, d'un chef de département, d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire. En 2024, une nouvelle chargée de scolarité, Gaëlle Boutin, a rejoint l'équipe par mouvement interne.

ANIMATION DES ÉQUIPES

Les réunions pédagogiques sont régulières tout au long de l'année. Elles sont de différentes natures :

- ↳ Des réunions individuelles avec les enseignant-es afin de parler de leurs classes ou de leurs projets
- ↳ Des réunions collectives avec des enseignant-es d'une même ou de différentes disciplines sur différents sujets. En 2024, elles ont permis d'évoquer l'organisation des examens, la transversalité des enseignements, la répartition des étudiant-es dans les classes, la création ou la modification de parcours d'études, les réflexions en cours sur des évolutions du département ou de l'établissement
- ↳ Des réunions avec les représentant-es des enseignant-es au Conseil pédagogique et au Conseil d'administration
- ↳ Des réunions avec les représentant-es des étudiant-es : celles-ci s'organisent à la demande du chef de département ou des étudiant-es. Elles permettent de clarifier des fonctionnements, des projets, de recueillir l'avis des étudiant-es, de faire remonter des dysfonctionnements.

Un séminaire de rentrée des enseignant-es est organisé chaque année en septembre. Il a lieu à la Bibliothèque nationale de France ou à la Bibliothèque-Opéra du Palais Garnier. Il permet de faire le point sur l'année à venir. Il est aussi un lieu de discussion sur un sujet d'actualité. En 2024, les enseignant-es ont travaillé la question de la « positivité » en cours avec deux invité-es : Claude Delangle, professeur de saxophone, et Muriel Maffre, directrice des études chorégraphiques.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le SharePoint du département est un élément essentiel de la communication. Son contenu et sa lisibilité sont régulièrement améliorés sur les conseils des différent-es utilisateur-ices : étudiant-es, enseignant-es, agent-es. C'est un espace d'information sur les cours et d'inscription à des projets qui est apprécié par les usagers.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT-ES

En 2024, le département des disciplines vocales représente 48 chanteur-ses en 1^{er} et 2^e cycles de chant, ainsi que 23 pianistes qui se répartissent entre les classes de 2^e cycle d'accompagnement vocal (12) et de direction de chant (11).

Deux remarques relatives à ces étudiant-es pianistes. Un travail personnel considérable est nécessaire pour acquérir les savoir-faire propres à l'art de l'accompagnement de la voix, mais aussi pour découvrir les immenses répertoires de l'opéra, du lied et de la mélodie. C'est pour cette raison que le département offre la possibilité aux étudiant-es en accompagnement vocal et en direction de chant de bénéficier d'une année de 2^e cycle supplémentaire : 100% des étudiant-es pianistes du département ont demandé cette dérogation en 2024. À noter par ailleurs, sur la même période, que 4 étudiant-es pianistes suivent un double cursus dans les deux disciplines.

Les étudiant-es du département sont français-es pour 76,4% d'entre eux, Européens (4,2%) ou étrangers hors UE (19,2%).

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT-ES

Le Conservatoire de Paris est le seul établissement en France à disposer des moyens nécessaires pour offrir une formation complète : pour le seul cursus de chant 1^{er} cycle, pas moins de 1800h d'enseignement sont dispensées sur l'ensemble des trois années. En 2^e cycle, où l'insertion professionnelle des étudiant-es est particulièrement forte, le volume de cours sur l'ensemble de la formation atteint près de 900h.

Les deux cursus de 2^e cycle en accompagnement vocal et en direction de chant représentent, quant à eux, environ 400h de cours chacun.

Pour ce faire, les étudiant-es sont encadré-es par une équipe pédagogique de 60 enseignant-es occupant 75 postes. Ils représentent 40,15 ETP et 557,5h d'enseignement par semaine.

Statut	Nombre	Heures	ETP
Accompagnateur-rices	21	144,5	7,97
Assistant-es	15	87	5,5
Professeur-es	16	174	14,5
Professeur-es associé-es	23	152	12,18
Total général	75	557,5	40,15

Les interventions ponctuelles du département représentent environ 80h en tout. Elles sont déployées pour des besoins spécifiques, tels que :

- > Développer l'aptitude des étudiant-es en direction de chant à être dirigé-es : invitation d'un-e chef-fe d'orchestre chaque année (20h environ)
- > S'insérer professionnellement : les coachings permettent d'inviter des professionnel-les à faire passer une audition fictive aux étudiant-es (20h environ).
- > Développer l'aptitude à danser dans une production lyrique : l'enseignant-e en danse assure la chorégraphie du ballet de l'atelier lyrique des masters (8h environ)

Les étudiant-es bénéficient également d'enseignements dispensés par des professeur-es attaché-es à d'autres départements - notamment, pour les pianistes, la direction d'orchestre (département écriture, composition et direction d'orchestre) et la basse continue (département de musique ancienne).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Le premier conseil de perfectionnement du cursus de chant s'est tenu le 27 mars 2024. Il a réuni les personnes suivantes :

Émilie Delorme, directrice
Jean-Claire Vançon, directeur des études musicales
Gilles Oltz, chef du département
Iseult Andreani, chargée de scolarité
Nelly Moulin, secrétaire
Elène Golgevit et Yann Toussaint, enseignant-es du cursus dans la spécialité
Morgane Fauchois-Prado
Olivier Reboul et Pia Varri, enseignant-es du cursus Master
Anne-Laure Hulin et Virgile Pellerin, étudiant-es en cours de formation
Marine Chagnon et Aurore Ugolin, anciennes étudiantes
Cameron Arens, du Festival d'Aix-en-Provence
Lionel Sow, chef de chœur à Radio France
Thomas Dolié, soliste

Après un tour de table qui a permis à toutes et tous de faire un bilan de la formation, trois pistes de travail ont été proposées, pour les deux années à venir, par Émilie Delorme et soumises à la validation des expert-es présent-es :

- > 1. Le développement de la confiance en soi des étudiant-es
- > 2. L'international
- > 3. La diversité des métiers du chant

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT-ES

Agnès De Brunhoff (technique Alexander) et Jeffrey Cohen (récital mélodie et lied) ont fait valoir leur droit à la retraite après de nombreuses années passées au service de l'établissement et des étudiant-es. Leur empreinte est forte et l'établissement est particulièrement reconnaissant de leurs accomplissements. Agnès de Brunhoff a été remplacée par Isabelle Carré, qui a rejoint le département en octobre 2024. Jeffrey Cohen sera remplacé à compter de septembre 2025.

Arnaud Guillou et Renaud Boutin (intérim de travail de la scène) ont quitté l'équipe et ont été remplacés en intérim par Claire Lasne-Darcueil et Jean-Michel Fournereau. Mylène Lormier (art dramatique - technique du comédien) a quitté son poste et a été remplacée en intérim par Claire Lasne-Darcueil.

Enfin, Amaya Dominguez a obtenu le poste de professeure de chant qui a fait l'objet d'un recrutement au printemps 2024 suite au départ d'Alain Buet. Félix Ramos, Yun-Ho Chen et Takako Nishikawa ont rejoint le département comme accompagnateur-rices, respectivement dans les classes de chant de Chantal Mathias, Valérie Guillorit et dans la classe de diction lyrique anglaise de Sophie Decaudaveine.

PROJETS PORTÉS DEVANT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Le seul projet porté en Conseil pédagogique en 2023-2024 est la suppression du cours de « répertoire allemand » (discipline complémentaire optionnelle). Les heures ont été redéployées en diction lyrique allemande où le besoin est fort.

MASTERCLASSES

Sur la base des propositions faites par les enseignant-es du département et en lien avec eux-elles, le programme annuel des masterclasses est validé à l'échelle de la Direction des études musicales et organisé par la chargée de scolarité dédiée, Elisabeth Langlois.

Le département a accueilli Kresimir Spicer pour une masterclass en avril 2024. Cet artiste de grande envergure a amené son expérience et son énergie communicative aux étudiant-es pour approfondir le répertoire de l'opéra, de la mélodie et du lied. Ce ténor est un habitué des grandes scènes lyriques internationales : son talent vocal et scénique lui permet de chanter un répertoire large, allant du baroque à la musique du XX^e siècle.

COLLOQUES, CONGRÈS

Du 28 au 30 novembre 2024, le Conservatoire a proposé trois jours de rencontres, réflexions et concerts autour de l'accompagnement musical sous toutes ses formes et dans tous les styles. L'initiative de ce projet revient à Anne Le Bozec, professeure d'accompagnement vocal. Il a été porté par le DDV, en partenariat avec l'Association nationale des métiers de l'accompagnement musical (ANMAM). Cet événement était à destination de tous-tes les musicien-nes, des enseignant-es, des directeur-rices d'établissement, des élèves, des étudiant-es, des parents, des mélomanes et de tous-tes les amoureux de l'art.

Ce congrès avait pour objet de mieux faire connaître les métiers de l'accompagnement, de mettre en lumière son importance et sa nécessité, sans oublier d'évoquer les difficultés rencontrées par celles et ceux qui le pratiquent. L'événement comportait un volet artistique et pédagogique destiné à nourrir les pratiques et à découvrir des particularités comme l'accompagnement chorégraphique, jazz, musique ancienne ou de la direction de chant.

Les trois jours de congrès intitulé L'accompagnement, l'autre voix ont été un grand succès pour l'établissement et pour la profession. De nombreux sujets ont été discutés, allant de la sociologie de l'accompagnement à l'intelligence artificielle, de la valorisation du métier aux risques psycho-sociaux, de l'accompagnement comme acte pédagogique au rôle de la presse et des structures de diffusion. Une cinquantaine d'expert-es ont exposé leurs points de vue, proposant des synthèses claires et enrichissantes, basées sur des expériences fortes et des réflexions profondes.

Un film documentaire sur les métiers de l'accompagnement en musique et danse a été réalisé par Claudia Imbert, réalisatrice vidéo au CNSMDP, et les équipes du service audiovisuel. Il montrait le quotidien et les compétences du métier d'accompagnateur-riche. Le documentaire a remporté un vif succès : les modalités d'une diffusion large sont en cours d'étude.

L'événement a été particulièrement suivi avec une moyenne de fréquentation, par plénière, de 200 congressistes. La presse a suivi l'événement et en a repris les thèmes développés. Les équipes du CNSMDP ont été nombreuses à s'impliquer dans ce congrès : elles ont montré leur capacité à travailler ensemble et à mettre en valeur l'un des métiers de l'établissement.

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

C'est en partenariat avec la Philharmonie de Paris que le Conservatoire a produit *L'Enfant et les sortilèges* de Maurice Ravel, mis en scène par Sandra Poccaschi et Giacomo Strada. Avec un plateau entièrement constitué d'étudiant-es du DDV, le projet a été musicalement coordonné par Morgane Fauchois-Prado, responsable de la production lyrique au sein du département. La Philharmonie de Paris est un partenaire essentiel pour le DDV : le projet lyrique que nous montons ensemble chaque année permet de solliciter les meilleur-es chef-fes et metteur-ses en scène pour apporter leur expérience aux étudiant-es. Ces derniers font souvent leurs premiers pas sur une scène lyrique à cette occasion.

L'Opéra de Paris joue un rôle clé dans les activités du département, notamment à travers une audition annuelle des étudiant-es en Master par son directeur, Alexander Neef, événement marquant et exigeant. En 2024, un partenariat a par ailleurs permis à deux étudiant-es de participer à un stage immersif dans les Chœurs de l'Opéra, leur offrant une expérience professionnelle complète, de la répétition aux représentations, avec un encadrement pédagogique renforcé.

Citons en outre parmi les autres partenaires du Conservatoire importants pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiant-es du DDV : l'Opéra-Comique, Musique sacrée à Notre-Dame de Paris, Génération Opéra. Le partenariat avec la Bibliothèque nationale de France permet de partager avec les étudiant-es du département la richesse des sources conservées dans cette prestigieuse

institution et de révéler l'intérêt de la recherche. Les enseignant-es bénéficient également de ces présentations qui viennent enrichir leurs réflexions artistiques.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

En 2024, le département des disciplines vocales a accueilli deux étudiantes en Erasmus : Eeva Suvanto venant de la Sibelius Academy de Helsinki (Finlande) pour étudier la direction de chant, et Neima Fischer venant de University of Music, Drama and Media de Hanovre (Allemagne), pour étudier le chant.

Du côté de la mobilité enseignante, le département a accueilli Tracy Bessette Smith de McGill University à Montréal (Canada) en échange avec Elène Golgevit, enseignante en chant au CNSMDP.

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT-ES, ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉUSSITE

Un seul étudiant du département a démissionné en 2023-2024.

Le taux de diplomation est de 88% dans le département, tous cursus confondus (sur 25 étudiant-es en fin de cursus, 22 étaient diplômé-es en juillet 2024). Si les récitals ont tous été réussis, il reste les APM 3 à valider pour certain-es étudiant-es.

Les étudiant-es sont évalué-es par des jurys sollicités à cet effet. En 2024, les interventions rémunérées des jurys de contrôle et de fin de cycle représentent 537h pour un montant de 17620€ (200h de juré-es et 337h d'accompagnateur-rices de concours).

Les étudiant-es du département ont par ailleurs connu d'importantes réussites professionnelles en 2024 : admissions à l'Académie Favart de l'Opéra-Comique de Paris, à l'Atelier Lyrique de l'Opéra national de Paris, au Jardin des Voix des Arts Florissants, à l'Académie Jaroussky ; sélections Génération Opéra, Wigmore French Exchange ; prix de

concours (concours de Marmande, concours de Gordes, concours de Béziers, concours de Mâcon ; recrutements à Opera Fuoco, La Capella Reial de Catalunya, l'Ensemble baroque de Toulouse, Ensemble Matheus, Ensemble Correspondances, Les Éléments, etc.

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es sont recruté-es sur la base de concours d'entrée, mobilisant des jurys sollicités à cet effet. En 2024, ils représentent 433h pour un montant de 15780€ (372h de juré-es et 61h d'accompagnateur-trices).

Les candidatures au concours 2023-2024 (pour la rentrée 2024) présentent les caractéristiques suivantes. On ne note pas de tendance d'évolution particulièrement marquée sur les 3 dernières années.

On y repère un déficit chronique de candidats hommes, occasionnant :

- De meilleures chances de succès pour les hommes aux concours d'entrée en chant, où les rôles sont genrés
- De meilleures chances de succès pour les femmes aux concours d'entrée en accompagnement vocal ou en direction de chant

Les étudiant-es en situation de handicap sont accompagné-es, en lien avec l'infirmière de l'établissement. Cet accompagnement est de deux ordres :

- L'accompagnement des étudiant-es qui bénéficient d'un aménagement des études établi par un médecin agréé : dans ce cas, le département adapte les épreuves et les modalités des différents examens.
- L'accompagnement des étudiant-es qui sont dans une phase d'acceptation du handicap et qui ont besoin de temps et de soutien. Dans ce cas, le département prend le temps de la discussion en associant l'infirmière scolaire et adapte les épreuves sans nécessairement qu'il y ait un aménagement des études établi par un médecin. Cela permet souvent une prise de conscience chez les étudiant-es

Dans le cadre du concours d'entrée, seul-es les candidat-es présentant un aménagement des études peuvent bénéficier d'une adaptation des épreuves et des modalités d'épreuves. Celle-ci va, par exemple, du temps de mise en loge ou de passage devant le jury à l'impression des épreuves en grand format avec une police particulière. Tous-tes les candidat-es faisant l'objet d'un justificatif sont accueilli-es en réunion avec l'infirmière et le chef du département pour identifier leurs besoins.

	Année	Candidat-es			Admis-es			% de succès		
		Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Chant 1 ^{er} cycle	2024	104	69	35	13	6	7	12,5	8,7	20
	2023	96	66	30	10	6	4	10,4	9,1	13,3
	2022	137	89	48	11	6	5	8	6,7	10,4
Chant 2 ^e cycle	2024	14	10	4	0	0	0	0	0	0
	2023	10	7	3	2	2	0	20	28,6	0
	2022	11	9	2	0	0	0	0	0	0
Accompagnement vocal 2 ^e cycle	2024	19	10	9	2	1	1	10,5	10	11,1
	2023	25	13	12	5	3	2	20	23,1	16,7
	2022	13	12	1	3	3	0	23,1	25	0
Direction de chant 2 ^e cycle	2024	8	7	1	6	6	0	75	85,7	0
	2023	11	3	8	4	2	2	36,4	66,7	25
	2022	5	4	1	2	2	0	40	50	0

ÉTUDIANT·ES EN CURSUS

Effectif des étudiant·es en 2023-2024	Total	Femme	Homme
Chant 1 ^{er} cycle	27	15	12
Chant 2 ^e cycle	21	14	7
Erasmus	2	2	-
Soprano	-	21	-
Mezzo-soprano	-	8	-
Contre-ténor	-	-	1
Ténor	-	-	7
Baryton	-	-	5
Baryton-basse	-	-	2
Basse	-	-	2
Accompagnement vocal 2 ^e cycle	12	7	5
Direction de chant 2 ^e cycle	10	8	2

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante du département est majoritairement féminine, quel que soit le statut.

Effectif des enseignant·es en 2023-2024	Total	Femme	Homme
Accompagnateur·rice	21	13	8
Assistant·e	15	10	5
Professeur·e	15	10	5
Professeur·e associé·e	24	13	11
Total	75	46	29

Équilibre F/H des enseignant·es en 2023-2024	Femme	Homme
Accompagnateur·rice	62%	38%
Assistant·e	67%	33%
Professeur·e	67%	33%
Professeur·e associé·e	54%	46%
Total	61%	39%

JURYS

Le département, avec l'ensemble des équipes pédagogiques, travaille à féminiser ses jurys, en accord avec les engagements du Conservatoire dans le cadre du label AFNOR Égalité/Diversité.

Membres des jurys 2024	Total	Femme	Homme
Année	104	56	48
Concours d'entrée	35	22	13
Examens	69	34	35

Équilibre F/H des membres des jurys 2024	Femme	Homme
Année	54%	46%
Concours d'entrée	63%	37%
Examens	49%	51%

Membres des jurys 2023	Total	Femme	Homme
Année	104	56	48
Concours d'entrée	35	22	13
Examens	69	34	35

Équilibre F/H des membres des jurys 2023	Femme	Homme
Année	51%	49%
Concours d'entrée	50%	50%
Examens	51%	49%

Département écriture, composition et direction d'orchestre

Le département écriture, composition et direction d'orchestre regroupe plusieurs cursus de formation diplômante : les 1^{er}, 2^e et 3^e cycles de composition, les 1^{er} et 2^e cycles de direction d'orchestre ainsi que le cycle supérieur d'écriture. Un cursus menant au Diplôme de composition de musique à l'image (DCMI) et les classes d'orchestration supérieure s'ajoutent à l'offre pédagogique de ce département. Près de 30 enseignant·es de même que les nombreux·ses artistes invité·es tout au long de l'année accompagnent les 180 étudiant·es dans leur cheminement artistique, intellectuel et professionnel. Avec près de 20 manifestations publiques et plus de 10 séances d'enregistrements avec ensembles instrumentaux, vocaux et orchestres symphoniques par an, la priorité est donnée à l'expérimentation et à l'expression des talents, en collaboration avec quelques-un·es des acteur·rices majeur·es du paysage musical.

Ce département comporte également sept disciplines complémentaires à destination des étudiant·es du Conservatoire :

- ↳ L'initiation à l'écriture
- ↳ L'harmonisation au clavier
- ↳ L'initiation à la musique à l'image
- ↳ L'arrangement
- ↳ Le piano complémentaire pour les étudiant·es de cycle supérieur d'écriture
- ↳ L'initiation à la direction d'orchestre
- ↳ L'initiation à la direction d'ensemble pour les compositeur·trices

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Le département compte 3 chargées de scolarité (2,3 ETP) et 1 chef de département (1 ETP). Tous les agents ont suivi les formations relatives aux fondamentaux de la laïcité et à la transition écologique.

ANIMATION DES ÉQUIPES

Des réunions pédagogiques régulières ont permis :

- ↳ Pour le cursus d'écriture, d'aboutir à la réforme du concours d'entrée, mise en application lors des nouvelles épreuves au printemps 2025
- ↳ De travailler à l'établissement de critères d'évaluations des concours et examens

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Déjà très efficient, le SharePoint du département n'a pas connu d'évolution majeure et reste un outil de communication essentiel entre étudiant·es, enseignant·es et agent·es.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT·ES

Diplômes	Cursus	Homme	Femme	Total
Diplôme d'établissement	DCMI	4	2	6
	Orchestration	14	4	18
	Total	18	6	24
DNSPM	Composition	11	1	12
	Direction d'orchestre	3	2	5
	Total	14	3	17
2 ^o cycle cf. grade de Master	Composition	9	4	13
	Direction d'orchestre	3	1	4
	Total	12	5	17
Cycle supérieur cf. grade de Master	Écriture	89	20	109
	Total	89	20	109

DCI et DCO	Homme	Femme	Total
Initiation à l'écriture A	31	26	57
Initiation à l'écriture B	24	10	34
Initiation à l'orchestration	16	6	22
Harmonisation au clavier A	23	12	35
Harmonisation au clavier B	7	4	11
Initiation à la musique à l'image	10	1	11
Arrangement	17	2	19
Initiation à la direction d'ensemble pour les compositeur·rices	3	2	5
Piano complémentaire (écriture)	7	1	8
Initiation à la direction d'orchestre A et B	8	1	9
Total	146	65	211

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT·ES

Statut	Nombre de contrats	Heures	ETP
Accompagnateur·rices	2	5 h	0,28
Assistant·es	1	5 h	0,31
Professeur·es	19	174 h	14,50
Professeur·es associé·es	15	70 h	5,83
Total général	37	255 h	20,92

Le nombre total de contrats d'enseignant·e est inférieur au nombre d'enseignant·es car certain·es cumulent plusieurs contrats. Au total, le département comptabilise 33 enseignant·es.

Le département a par ailleurs sollicité 161h d'interventions ponctuelles. Les cours de maquettage pour les étudiant·es en musique à l'image représentent un grand volume horaire d'intervention, selon les projets des étudiant·es (66h dans l'année). Pour chaque classe, divers·es professionnel·les sont invité·es sur des sujets spécifiques, disciplinaires et/ou de professionnalisation. On peut citer par exemple les interventions de Jawher Matmati sur la gravure musicale ou encore de Philippe Perrin sur les enjeux de professionnalisation dans les métiers de l'arrangement et l'orchestration. Des compositeur·rices viennent également régulièrement présenter leur travail, tel·les que Sasha Blondeau, Hector Parra mais aussi des réalisateur·rices en informatique musical comme Serge Lemouton ou encore Tom Mays.

PROJETS PORTÉS DEVANT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Les projets conçus par le département avaient tous pour objectif de faire évoluer des modalités de concours et d'examens.

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

Le Festival Présences est un temps fort de l'année pour le département. En 2024, Steve Reich était le compositeur à l'honneur du festival. Damian Gorandi et Tobias Feierabend, diplômés des classes de composition du Conservatoire, respectivement en 2022 et en 2023, ont reçu chacun une commande lors de cette édition.

Chaque année, l'Ensemble intercontemporain est un partenaire privilégié pour les classes de composition et de direction d'orchestre, partenaire avec lequel sont organisés des ateliers et des concerts. Plus spécifiquement pour la classe de direction d'orchestre, des masterclasses dans leurs murs ont été réalisées comme avec l'Orchestre national de Lille et l'Orchestre régional de Normandie ainsi que des stages de chef·fe assistant·e avec l'Orchestre national de Cannes et l'Orchestre national d'Île-de-France. Pour les classes d'écriture, un partenariat régulier avec la Bibliothèque Sainte-Geneviève est animé par le professeur Pierre-Alain Braye-Weppe.

Les deux classes de musique à l'image, initiation et supérieure, travaillent chaque année avec de nombreuses écoles d'art telles que l'ENSAD, LISAA, l'Atelier de Sèvres ou encore les Gobelins. Le Festival Sœurs jumelles est également un partenaire régulier des classes.

FORMATION À LA MÉDIATION

Des interventions régulières dans des classes de CP sont organisées en partenariat avec les écoles du XIX^e arrondissement de Paris, impliquant les étudiant·es en direction d'orchestre en préparation de l'accueil de scolaires au sein de sessions de direction en présence de l'orchestre.



MOBILITÉS INTERNATIONALES

En 2023-2024, on a compté 4 étudiant-es en mobilité entrante et 1 étudiant en mobilité sortante, tous-tes en cursus de composition.

à suivre un « parcours libre » afin d'étudier dans les disciplines principales du cursus sans prétendre à obtenir le diplôme.

2 étudiant-es du département ont démissionné en 2023-2024.

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT-ES, ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉUSSITE

100% des étudiant-es en fin de DNSPM et de 2^e cycle en direction d'orchestre et de composition ont obtenu leur diplôme. 75% des étudiant-es en fin de 2^e cycle d'écriture l'ont quant à eux obtenu. Tous-tes les étudiant-es ne préparent pas le diplôme et il arrive qu'ils démissionnent du cursus avant la fin de ce dernier. Le cursus d'écriture est bien souvent un cursus secondaire qui vient compléter la formation théorique des musicien-nes. Afin de mieux prendre en compte cette typologie d'étudiant-es, nous travaillons à l'adaptation du cursus. Depuis cette année, les étudiant-es inscrits en cursus d'écriture et dans un autre cursus au Conservatoire peuvent demander

Les étudiant-es sont évalué-es par des jurys sollicités à cet effet. Près de vingt séances de jurys sont organisés tous les ans, réunissant une centaine de jurés représentant près de 1000h de jurys. Pour les étudiant-es en composition, leurs travaux sont jugés à partir d'enregistrements et pour les étudiant-es en direction d'orchestre, les jurés assistent à une répétition et à un concert. Concernant les classes d'écriture, pour les examens, les travaux écrits par les étudiant-es sont, pour une grande partie, joués « en direct » devant le jury, et cela représente plus de 500h d'accompagnateur-rices d'examen. Ces dernier-es sont alors principalement des pianistes mais également des instrumentistes à cordes.

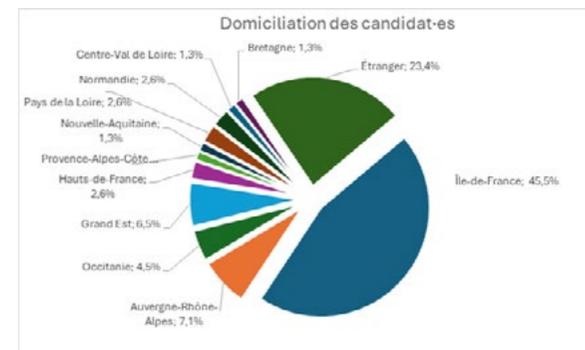
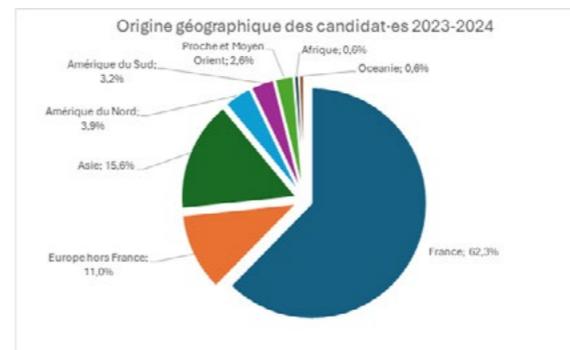
ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es sont recruté-es sur la base de concours d'entrée, mobilisant des jurys sollicités à cet effet (en 2023-2024, près de 500h de juré-es et 85h de pianistes accompagnateur-rices).

Ces concours d'entrée sont ceux pour les diplômes nationaux et les diplômes accrédités. Les candidat-es au concours d'entrée en écriture ne représentent ici que les candidat-es externes au concours et non les candidat-es inscrit-es à la classe d'initiation à l'écriture B du Conservatoire.

	Année	Candidat-es			Admis-es			% de succès		
		Total	F	H	Total	F	H	Total	F	H
Écriture cycle sup	2024	49	8	41	14	2	12	29%	25%	25%
	2023	49	5	44	10	1	9	20%	20%	20%
	2022	49	2	47	21	1	20	42%	50%	43%
Composition 1 ^{er} cycle	2024	16	7	9	4	2	2	22%	29%	25%
	2023	13	3	10	4	0	4	31%	0	40%
	2022	14	2	12	2	0	2	14%	0	17%
Composition 2 ^e cycle	2024	16	6	10	2	0	2	13%	0	20%
	2023	9	5	4	3	2	1	33%	25%	40%
	2022	12	2	10	2	0	2	17%	0	20%
Direction d'orchestre 1 ^{er} cycle	2024	25	7	18	2	0	2	8%	0	11%
	2023	22	6	16	2	1	1	9%	17%	6%
	2022	31	5	26	1	0	1	3%	0	4%
Direction d'orchestre 2 ^e cycle	2024	3	1	2	0	0	0	0	0	0
	2023	3	1	2	0	0	0	0	0	0
	2022	2	0	2	0	0	0	0	0	0
DCMI	2024	36	12	24	3	2	1	8%	17%	4%
	2023	27	8	19	4	2	2	15%	25%	11%
	2022	26	6	20	2	0	2	8%	0	10%



ÉTUDIANT·ES EN CURSUS

	Nombre d'étudiant·es	%
Homme	126	80%
Femme	31	20%
Total	157	100%

Le nombre d'étudiantes inscrites au Conservatoire de Paris dans les cursus d'écriture, de composition et de direction d'orchestre est nettement inférieur à celui des hommes, représentant seulement 20% des effectifs dans ces filières. Malgré les différentes initiatives mises en place, cette sous-représentation féminine n'est pas nouvelle et se retrouve également dans la programmation des orchestres et opéras en France, où la part des femmes compositrices ou cheffes d'orchestre ne dépasse généralement pas 10% (voir *État des lieux de la présence des femmes dans la filière musique*, étude du Centre national de la musique (CNM) de février 2023). Cette situation assigne au Conservatoire de Paris une responsabilité particulière en ce domaine.

Une perspective pluriannuelle permet de noter une augmentation constante du nombre de femmes candidates au concours d'entrée, dans tous les cursus, même si leur nombre reste nettement inférieur à celui des hommes. On y verra un encouragement à poursuivre la politique de relation soutenue avec l'enseignement initial et les enseignant·es de CRR.

Autre aspect à considérer : le succès ou l'échec des candidates aux concours d'entrée. Si, d'un point de vue statistique, les femmes réussissent aussi bien, voire mieux que les hommes, aux concours d'écriture ou de DCMI, la situation apparaît différente en composition et en direction d'orchestre. Ces disciplines ont en commun d'admettre un nombre très restreint de candidats et de s'inscrire dans une concurrence fortement internationale, ce qui élève considérablement le niveau d'exigence au concours. Chaque année, plusieurs candidates échouent aux épreuves éliminatoires de formation musicale, et ce malgré la mise en ligne annuelle des annales ainsi que l'anonymat des copies, qui neutralise en principe la question du genre.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Sur les 33 enseignant·es du département en 2023-2024, on compte seulement 6 enseignantes (4 professeures associées, 1 professeure et 1 accompagnatrice).

JURYS

Les jurys présentent la même prévalence masculine que l'équipe enseignante et la population étudiante. L'absence de femmes dans les présidences de jury s'explique par le fait que ces dernières sont exercées par le chef de département, qui est un homme.

	Concours d'entrée	Examens
Total	34	67
Femme	9	21
	26%	31%
Homme	25	46
	74%	69%
Présidence	0	1
	0%	6%



Département de musique ancienne

Riche d'une centaine d'étudiant-es et de 25 artistes et pédagogues reconnu-es, pionnier-ières ou héritier-ères de la « révolution baroque », le département de musique ancienne forme les interprètes aux instruments historiques.

En vue d'une pratique éclairée, l'étude des sources et de tout ce qui compose la pratique historiquement informée (traités, danse baroque, accords et tempéraments, etc.) s'ajoute aux cours d'instruments (clavecin, pianoforte, flûte baroque, hautbois baroque, clarinette historique, basson ancien, cor naturel, luths et théorbe, violon et alto baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe). Cette polyvalence veut servir l'insertion professionnelle des étudiant-es, que le département inscrit au cœur de ses priorités. Chaque année, une dizaine de productions d'orchestre permet aux interprètes de perfectionner leur pratique, sous la direction des plus grand-es chef-fes internationaux-ales soucieux-ses de transmettre leur art. Ces opportunités de dialogue approfondi avec quelques-unes des sommités du paysage baroque international (Emmanuelle Haïm, Christophe Rousset, Masaaki Suzuki, Sigiswald Kuijken ainsi que des chef-fes des générations suivantes comme Raphael Pichon, Damien Guillon, Sébastien Daucé, Stephan MacLeod ou Lionel Meunier) constituent une immense chance, tant artistiquement qu'en termes de réseau professionnel.

Former des artistes complets, c'est aussi apprendre à jouer ensemble. Ainsi, l'accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail collectif. Riche de l'effervescence artistique du Conservatoire, le département musique ancienne s'inscrit en résonance avec l'ensemble des départements, et notamment celui des disciplines vocales dont les étudiant-es participent à de nombreux concerts baroques ou classiques.

De nombreux partenariats entre institutions (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, Centre de musique baroque de Versailles, Maitrise Notre-Dame de Paris) ou avec les plus grandes salles et festivals offrent enfin aux étudiant-es une multiplicité d'opportunités de s'exercer dans des conditions professionnelles.

La recherche tient une part importante dans les orientations des cursus, préparant les interprètes à une vie professionnelle plurielle, ouverte à une large diversité d'expressions.

Les disciplines classiques et préromantiques prennent chaque année plus d'importance, comme un lien naturel entre anciens et modernes. Un vaste choix d'options est proposé, couvrant les répertoires de toutes les époques et de tous les styles, afin de permettre à chacun-e de forger sa propre trajectoire, de même qu'un regard critique sur son rôle en tant qu'artiste dans la société de demain.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Le département réunit 1 chef de département (0,8 ETP) et 1 chargée de scolarité (1 ETP). Tous les agents ont suivi les formations relatives aux fondamentaux de la laïcité et à la transition écologique.

ANIMATION DES ÉQUIPES

Une réunion trimestrielle par visioconférence (Teams) est organisée avec les personnels enseignants. Elle complète les échanges informels constamment entretenus lors des jours de cours des professeur-es. Les réunions par Teams permettent d'impliquer plus largement tous-tes les enseignant-es du département, qu'il s'agisse de disciplines principales ou de disciplines complémentaires. Le taux de participation est d'environ 75%, ce qui est assez remarquable considérant les contrats à temps non-complet des enseignant-es du département (5h/semaine en moyenne).

Les propositions de modifications de parcours d'études et les votes du conseil pédagogique afférents y sont abordés ainsi que les comptes rendus des différentes réunions, séminaires et ateliers organisés par la direction. Enfin, c'est ici que débutent les discussions sur l'avenir de l'enseignement de la musique ancienne qui seront ensuite évoquées en conseil de perfectionnement.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'usage de l'outil Teams est généralisé pour les visioconférences ainsi que pour les demandes d'accès de personnes extérieures à l'établissement.

Le SharePoint du département a été créé, il sera dans le futur le point central des informations.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT-ES

Étudiant-es en discipline principale :

	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
Basson ancien	2	
Clarinette historique	2	
Clavecin et basse continue	5	6
Contrebasse historique et violone	3	1
Cor ancien	1	1
Flûte traversière baroque	3	2
Hautbois baroque	4	
Luths, théorbe et basse continue	1	2
Pianoforte	2	3
Viole de gambe		2
Violon baroque	4	3
Violoncelle baroque	3	4
Total	30	24

Étudiant-es suivant une discipline complémentaire relevant du DMA : on note une demande largement supérieure à la capacité d'accueil du département.

Discipline complémentaire	Demandes en début d'année	Étudiant-es inscrites en 2023-2024	Étudiant-es en poursuite d'étude dans la discipline en 2024-2025	Étudiant-es ayant validé en juin 2024	Étudiant-es en échec en juin 2024
Accords et tempéraments (initiation)	7	4		4	
Alto baroque	8	3		3	
Approche répertoire classique violon historique	8	8		8	
Basse continue (initiation)	10	9	2	7	
Basse continue claviers	4	4	3	1	
Basson baroque (initiation)	4	3		2	1
Clarinette historique (initiation)	4	4		4	
Clavecin (initiation)	17	8	3	4	1
Contrebasse historique (initiation)	3	3		3	
Cor ancien (initiation)	6	6	2	2	2
Danse baroque (initiation)	10	10		8	2
Flûte traversière baroque (initiation)	7	5		4	1
Hautbois baroque (initiation)	3	3		1	2
Luths et théorbe (initiation)	3	3		2	1
Piano (initiation)	11	11		11	
Serpent	3	3		3	
Trombone historique (initiation)	0	0		0	
Trompette naturelle (initiation)	4	4	1	2	1
Violon baroque (initiation)	13	6		6	
Violoncelle baroque (initiation)	16	7		7	

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT·ES

Le département réunit 25 enseignant-es sous contrat.

Statut	Nombre	Heures	ETP
Accompagnateur·rices	1	2h	0.11
Assistant·es	0	0h	0
Professeur·es	15	84h	7
Professeur·es associé·es	18	48h	4
Total général	34	134h	11.11

5 disciplines complémentaires sont par ailleurs enseignées en interventions ponctuelles. 3 d'entre elles sont encadrées chaque année par le ou la même professeur·e :

<p>↳ Danse baroque (Irène Ginger, 33h) : une initiation indispensable aux instrumentistes baroques pour connaître les principales danses qui composent les suites instrumentales ainsi que leurs temps forts et faibles</p>	<p>↳ Étude des traités et ornementation (Christophe Robert, 36h) : une première approche des textes et des sources, orientée sur la pratique et l'agrémentation - les étudiant-es viennent avec leur instrument</p>
	<p>↳ Initiation au serpent (Michel Godard, 20h) à destination des étudiant-es en tuba et trombone</p>

Font également l'objet d'interventions ponctuelles 2 disciplines complémentaires dont les professeur·es changent chaque année :

<p>↳ Initiation au clavicorde (4h) pour les clavecinistes et les pianofortistes (professeure en 2023-2024 : Aline Zylberajch)</p>	<p>↳ Initiation au grand orgue (6h) pour les clavecinistes à qui nous donnons l'occasion de jouer sur un instrument historique d'église (professeur en 2023-2024 : Nicolas Bucher à l'Église Saint-Gervais).</p>
---	--

Enfin, deux éminentes personnalités ont été invitées dans le cadre de l'étude des traités : Marc Vanscheuwijck (conférence sur la rhétorique musicale) et Pascal Duc (initiation à la recherche en bibliothèque).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Le premier conseil de perfectionnement s'est réuni en juin 2023. La deuxième édition n'ayant pas pu se tenir en 2024 (en raison de difficultés à réunir un nombre de participant-es significatif), une date a été fixée en mai 2025. Cette année blanche aura permis à chacun·e (étudiant-es comme enseignant-es) de réfléchir plus précisément aux réflexions en cours, notamment sur nos capacités à proposer des enseignements plus diversifiés, plus en lien avec les objectifs parfois hétérogènes des étudiant-es en 2^e cycle.

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT·ES

Aucun recrutement n'a eu lieu en 2023-2024. L'accompagnatrice claveciniste du département a démissionné. Nous avons choisi de ne pas la remplacer et d'encourager les étudiant-es à travailler ensemble pour favoriser les relations interclasses au sein du département. Ses heures ont été redistribuées à d'autres classes qui étaient en sureffectif. Elles seront conservées comme heures complémentaires à fléchage variable suivant les besoins.

PROJETS PORTÉS DEVANT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Un nouveau cursus de 2^e cycle d'alto baroque a été créé, dont le concours d'entrée s'est tenu en février 2024. Un candidat a été retenu à l'issue de celui-ci.

Face à la surcharge de travail pour les étudiant-es venant du DDICC par la passerelle votée un an plus tôt (validation obligatoire de 3 DCI de 1^{er} cycle en plus du cursus de 2^e cycle), il a été décidé d'exempter de lecture à vue les étudiant-es en violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et violone, flûte traversière baroque, piano et clarinette historique ayant déjà validé la lecture à vue pour un cursus d'instrument moderne apparenté dans un des deux CNSMD.

La part de basse continue a augmenté dans le minutage des différents contrôles ou récitals de luths et théorbe, afin d'être au plus proche des réalités du métier d'interprète.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Le contexte politique a mis un coup d'arrêt que nous espérons temporaire aux expérimentations de musique de chambre à distance que nous développons avec le conservatoire de Tel Aviv.

Plus largement, les questions abordées lors du premier conseil de perfectionnement font leur chemin, l'évolution des pratiques, des attentes et de la recherche font désormais partie du quotidien de l'équipe pédagogique. La place particulière du chef de département, au cœur de l'activité professionnelle (directeur de festival, expert musique en DRAC, professeur dans plusieurs institutions ou académies étrangères) offre un contact permanent avec les nouveaux courants et orientations de la pratique historiquement informée.

MASTERCLASSES

Sur la base des propositions faites par les enseignant-es du département et en lien avec eux-elles, le programme annuel des masterclasses est validé à l'échelle de la direction des études musicales et organisé par la chargée de scolarité dédiée, Elisabeth Langlois.

En 2023-2024, le département musique ancienne a eu le plaisir d'accueillir

Pieter Jan Belder (clavecin et clavicorde)

Marie-Ange Petit, Patrick Blanc et Hubert Hazebrouck (percussions anciennes et danses historiques)

Lionel Meunier (autour de la *Passion selon Saint Jean* de J.S. Bach)

Javier Zafra (basson ancien)

Pepo Hernandez (hautbois baroque)

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

Le développement des académies semi-professionnelles n'est pas étranger aux bons résultats d'insertion des alumni, que le DMA en soit un partenaire actif ou qu'il en relaie la communication (Arts Florissants Junior, Jeune Orchestre Rameau, Centre de musique baroque de Versailles, etc.).

En janvier 2024, le département a participé pour la deuxième fois à la Ton Koopman Academy organisée conjointement par le Conservatoire de La Haye, l'Académie Janacek de Brno et le Conservatoire de Paris. Le principe de partage des équipes pédagogiques de chaque institution nous a permis d'envoyer notre professeur de hautbois baroque, Antoine Torunczyk, comme référent pour les vents.

Les différentes institutions d'enseignement avec lesquelles nous collaborons (CNSMD de Lyon, Maitrise Notre-Dame de Paris, Les Pages et les Chantres du CMBV) nous permettent d'aborder des répertoires demandant de plus gros effectifs ou des œuvres chorales que nous ne pourrions monter seuls.

Nos coréalisateurs habituels (le Musée de l'Armée des Invalides, le Musée de la musique, L'art de la fugue à Fresnes, le Château de Fontainebleau, l'Abbaye de Royaumont, le Festival Baroque de Pontoise ou l'Église Protestante Allemande) restent de fidèles partenaires en attente de nos propositions de projets ou parfois instigateurs de ceux-ci. Chaque année de nouveaux lieux nous rejoignent (Collège des Bernardins, Théâtre Impérial de Compiègne).

FORMATION À LA MÉDIATION

À chaque audition de classe, une mise en situation des étudiant-es (faire une courte présentation des œuvres jouées) donne ensuite lieu à un retour critique formatif du chef de département.

MOBILITÉS INTERNATIONALES

Le département a accueilli une mobilité étudiante entrante (une étudiante en violoncelle baroque venant de Helsinki). Il a également enregistré une mobilité enseignante entrante (Pepo Hernandez, hautbois baroque, Amsterdam) pour une mobilité sortante (Antoine Torunczyk, hautbois baroque, La Haye).

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT·ES, ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉUSSITE

3 étudiant-es ont démissionné avant la fin de l'année scolaire, chacun-e pour la même raison : leur niveau d'activité professionnelle rendait impossible un suivi régulier de leurs cours. Leur démission est la conséquence de la réussite de leur insertion professionnelle.

100% des étudiant-es en fin de cycle ont validé leur diplôme.

Les IP de jurys ne concernent que les concours d'entrée (113h de jury et 30h d'accompagnateur-rices) et les récitals de fin d'année (138h de jury, pas d'accompagnateur-rices).

L'accompagnement de la réussite passe aussi par une politique intense d'investissements en instruments. La pratique historiquement informée demande des instruments adaptés à chaque répertoire et nous devons répondre à tous les besoins. Cette année, un effort particulier a été fourni sur les cordes, avec la volonté d'offrir des quatuors complets pour chaque époque. Année après année le catalogue s'étoffe, il suit également l'évolution constante de nos pratiques vers des répertoires classiques ou romantiques. Ces instruments sont à la disposition des étudiant-es à l'intérieur de l'établissement mais aussi, sous certaines conditions, pour des projets extérieurs qui nous paraissent relever d'un programme pédagogique élargi, au-delà de nos murs.

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT·ES

Origine géographique au sens de la nationalité	Homme	%	Femme	%	Total	%
France	10	83,3%	10	66,7%	20	74,1%
UE hors France	1	8,3%		0,0%	1	3,7%
Asie		0,0%	5	33,3%	5	18,5%
Proche et Moyen Orient	1	8,3%		0,0%	1	3,7%
Total	12		15		27	

Origine géographique au sens de la résidence	Homme	%	Femme	%	Total	%
Île-de-France	8	66,7%	7	46,7%	15	55,6%
Auvergne-Rhône-Alpes	1	8,3%	1	6,7%	2	7,4%
Occitanie		0,0%	1	6,7%	1	3,7%
Hauts-de-France		0,0%	1	6,7%	1	3,7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1	8,3%	2	13,3%	3	11,1%
Bourgogne-Franche-Comté	1	8,3%		0,0%	1	3,7%
Étranger	1	8,3%	3	20,0%	4	14,8%
Total	12		15		27	

L'âge moyen des candidat-es est assez élevé car un cursus en musique ancienne succède souvent à un premier cursus « classique ». Nous avons développé des passerelles permettant d'accéder directement au 2^e cycle mais certain-es choisissent encore de faire un nouveau cursus complet pour prendre le temps d'étudier plus précisément la pratique historiquement informée.

La provenance des candidat-es est majoritairement française, nos cours théoriques n'étant dispensés qu'en français, la langue constitue un réel handicap pour des étudiant-es étranger-es.

Il est mathématiquement absurde de tirer des conclusions statistiques sur de si petits effectifs. Le niveau d'attractivité du département est en constante évolution, les classes sont désormais pleines tous les ans et nous devons jongler avec l'attribution d'heures complémentaires pour accueillir plus de candidat-es.

Ceux-ci connaissent en général très bien le contexte de chaque classe et ne se présentent que lorsque des places se libèrent. À noter que certains concours ne sont pas ouverts par manque de places disponibles. Ceci explique un taux de réussite assez haut (50% en 1^{er} cycle, 64% en 2^e cycle).

ÉTUDIANT·ES EN CURSUS

1 ^{er} cycle supérieur DNSPM	Homme	Femme	Total
Basson ancien		2	2
Clarinette historique		2	2
Clavecin et basse continue	3	2	5
Contrebasse historique et violone	3		3
Cor ancien	1		1
Flûte traversière baroque	2	1	3
Hautbois baroque	2	2	4
Luths, théorbe et basse continue	1		1
Piano forte	2		2
Viole de gambe		1	
Violon baroque		4	4
Violoncelle baroque	3		3
Total	17	14	31

2 ^e cycle supérieur DNSPM	Homme	Femme	Total
Clavecin et basse continue	5	1	6
Contrebasse historique et violone	1		1
Cor ancien	1		1
Flûte traversière baroque	1	1	2
Luths, théorbe et basse continue		2	2
Piano forte	1	2	3
Viole de gambe		2	2
Violon baroque	1	2	3
Violoncelle baroque	1	3	4
Total	11	13	24

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique attachée au département compte 18 hommes et 11 femmes (respectivement 62% et 38%). La féminisation du corps professoral est un processus engagé au long cours. Il ne nous a pas permis encore d'atteindre la parité, mais c'est un objectif majeur du département.

COMPOSITION DES JURYS

Nous accordons une grande importance à la mixité des jurys ainsi que de leurs présidences. À noter que la présidence des jurys des concours d'entrée est souvent assurée par le chef de département, qui est un homme.

Concours d'entrée

Discipline	Homme	Femme	Présidence
Clavecin/luths	3	2	H
Violon/viole/violoncelle	1	4	F
Flûte/basson	3	2	H
Piano forte	2	1	H
Cor/clarinette	3	0	H
Total	12	9	1F/4H

Récitals de fin d'année

Discipline	Homme	Femme	Présidence
Clavecin	2	3	F
Violon, violoncelle	3	2	F
Piano forte	1	2	F
Clarinette historique	2	1	F
Basse continue/luths	3	2	F
Cor naturel / contrebasse	3	2	F
Basse continue orgue	0	3	H
Total	14	15	6F/1H

Département musique, son, image (MSI)

Le département musique, son, image du Conservatoire de Paris propose une formation supérieure unique en France, à la croisée de la création artistique, de la technique et de la science. Il forme des musicien·nes-réalisateur·rices capables de composer, enregistrer, produire et diriger des projets artistiques complexes dans des domaines en constante évolution : musique à l'image, spectacle vivant, création sonore, jeu vidéo, plateformes numériques ou encore radio.

La formation s'organise en deux cycles : un premier cycle de deux ans, fondé sur une triple exigence musicale, scientifique et technique, puis un cycle d'approfondissement professionnalisant. La pédagogie, centrée sur la pratique de terrain et les projets collaboratifs, s'appuie sur un riche réseau de partenaires (Philharmonie de Paris, Opéra national de Paris, Radio France, IRCAM, etc.) et sur l'environnement artistique exceptionnel du Conservatoire. Ouvert à la pluralité des esthétiques et des approches, le département musique, son, image prépare à une grande diversité de parcours professionnels, en s'appuyant sur une communauté active d'ancien·nes diplômé·es et un corps enseignant expert. Il constitue un pôle d'excellence pour former les music producer et créateur·rices sonores de demain, à l'écoute des mutations artistiques, culturelles et technologiques contemporaines.

En parallèle de ce cursus spécialisé, le département propose également une discipline ouverte à l'ensemble des étudiant·es du Conservatoire : un cours d'initiation permettant de découvrir de manière objective les phénomènes sonores et le fonctionnement d'une chaîne de production, de réalisation et de diffusion audio, tant dans le contexte du son musical que dans celui du son à l'image. Ce cours est complété par des ateliers pratiques favorisant l'expérimentation directe des notions abordées.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Le département réunit une chargée de scolarité (1 ETP), une chargée de production et de post-production audiovisuelle (1 ETP) et un chef de département (1 ETP). Tous les agents ont suivi les formations relatives aux fondamentaux de la laïcité et à la transition écologique.

ANIMATION DES ÉQUIPES

Le département musique, son, image s'appuie sur une organisation collective et structurée qui favorise le dialogue et la coordination pédagogique. Plusieurs instances et temps de concertation rythment la vie du département :

Un conseil de classe annuel rassemble à la fin de l'année l'ensemble des enseignant·es du département, les représentant·es des professeur·es et l'équipe de pilotage. Il constitue un temps fort pour faire le point sur les scolarités, réfléchir collectivement aux critères d'évaluation, suivre la mise en œuvre du programme « image » et aborder de manière transversale toutes les dimensions pédagogiques et organisationnelles de la formation.

Quatre réunions étudiant·es par an sont organisées tous les 2 mois pour chacune des quatre promotions d'étudiant·es. Ces réunions réunissent l'ensemble des étudiant·es concerné·es et l'équipe de pilotage, parfois accompagnée de partenaires ou d'expert·es invité·es en lien avec les thématiques abordées. Ces temps d'échange ont pour objectifs de faciliter la circulation de l'information, d'assurer le suivi des projets et collaborations en cours, d'évaluer les dispositifs pédagogiques et de contribuer à l'amélioration de la vie étudiante.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Dans une volonté de structuration et de modernisation de ses outils de travail, le département a initié la mise en place d'un site de communication interne dédié, conçu comme un espace centralisé d'échanges et de ressources. Ce SharePoint comprend :

Une zone de dépôt et d'archivage de l'ensemble des projets réalisés par les étudiant·es, accessible à toute l'équipe pédagogique, favorisant la mémoire des productions et leur valorisation.

Un portail de services donnant accès en un seul clic à l'ensemble des démarches en ligne : réservation de ressources techniques, dépôt de demandes de stage, suivi des productions en cours, et consultation des informations pratiques liées aux projets. Ce site interne, en cours de développement et d'amélioration continue, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement pédagogique fluide, réactive et accessible, adaptée aux besoins spécifiques du département et à la diversité de ses activités.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT·ES

En 2023-2024, on comptait 32 étudiant·es pour le cursus FSMSI et 15 étudiant·es dans la DCO « Initiation son ».

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT·ES

Le département réunit 46 enseignant·es.

Statut	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es sous contrat	16	2193h	5,38
Professeur·es interventions ponctuelles	30	2185h	5,36
Total général	36	4378h	10,74

Soulignons que les interventions ponctuelles (IP) sont particulièrement mobilisées au sein du département MSI (2185h d'encadrement en 2023-2024), représentant près de la moitié des moyens pédagogiques du département. Elles permettent de faire intervenir des professionnel·les en activité, de favoriser des approches pédagogiques en mode projet, et de placer ces intervenant·es dans une posture de tutorat, au plus près des processus de création et de réalisation des étudiant·es.

Ces enseignements sont pleinement intégrés au cœur des activités pédagogiques du Conservatoire. Ils accompagnent de nombreux projets liés à la scène, en lien direct avec les autres départements : enregistrements des sessions de classe de direction d'orchestre, captations de concerts des étudiant·es instrumentistes, enregistrements ou sonorisations de concerts de jazz et de musiques improvisées, captations de séances des disciplines chorégraphiques, etc. Ces activités constituent un terrain d'apprentissage concret, où les étudiant·es sont amené·es à exercer des responsabilités de production et

de réalisation, en lien étroit avec les besoins du Conservatoire. Elles apportent également un soutien essentiel aux activités professionnelles du service audiovisuel, les étudiant-es occupant fréquemment des fonctions de cadres, de prise de son ou de direction artistique lors de nombreuses missions institutionnelles.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement annuel réunit fin juin des personnalités extérieures représentant les univers professionnels ciblés par la formation (audiovisuel, spectacle vivant, musique à l'image, production musicale, etc.), ainsi que des partenaires issus de la recherche et de la diffusion. S'y joignent également les représentant-es des professeur-es, des étudiant-es et l'équipe de pilotage. Ce conseil permet de croiser les regards sur les évolutions du secteur, de questionner la pertinence du cursus et d'envisager de nouveaux axes de développement.

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT-ES

L'année a été marquée par plusieurs évolutions dans l'équipe pédagogique du département musique, son, image. Le départ du professeur de mixage spécialisé en musiques actuelles, qui a rejoint la SACEM pour y exercer de nouvelles fonctions, a donné lieu à une réflexion approfondie sur l'évolution de cet enseignement. Cette vacance a permis de reconfigurer le poste en mettant davantage l'accent sur les volets de création, composition, arrangement et réalisation en musiques actuelles.

Par ailleurs, le cours d'esthétique a également fait l'objet d'une évolution. En intérim sur le poste, Arnaud Merlin, producteur à Radio France, a été chargé de le repenser en intégrant une approche critique des institutions musicales, des modes de diffusion et des relations entre œuvres et publics, tout en conservant un ancrage fort dans l'histoire et l'analyse musicale. Ce repositionnement contribue à élargir la réflexion des étudiant-es sur leur futur environnement professionnel.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Le département a initié depuis 2024 une série d'ateliers d'écriture et de composition intitulés « Writing camps », orientés vers la pop, la chanson et l'électro. Ces sessions permettent aux étudiant-es de collaborer avec des artistes chanteur-ses extérieur-es invité-es, dans un esprit de production collective et de mise en situation professionnelle.

Par ailleurs, le partenariat avec la Thornton School of Music de l'Université de Californie du Sud (USC) reste particulièrement actif. Il se traduit par une programmation régulière de cours, séminaires et rencontres en ligne, tout au long de l'année scolaire. Ces échanges permettent aux étudiant-es d'enrichir leur culture de la création et de la production à l'international, tout en se familiarisant avec des outils et méthodologies issus de contextes artistiques variés.

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

En 2024, le département musique, son, image a poursuivi et intensifié ses collaborations avec un large éventail de partenaires, tant sur le plan académique qu'artistique. Ces partenariats illustrent la richesse et la diversité des environnements professionnels auxquels les étudiant-es du département MSI sont exposé-es, dans une logique de formation par l'expérience, de recherche-création et d'excellence artistique.

Parmi les partenaires concernés, citons :

↳ Le Festival Ensemble(s) : les étudiant-es du département, en situation de tutorat, ont assuré la sonorisation et la captation des concerts, participant ainsi activement à la mise en œuvre technique de l'événement

↳ L'IRCAM : plusieurs projets de recherche ont été menés en partenariat avec les équipes de l'IRCAM, dans le cadre de productions encadrées par des chercheur-ses de renom. Ces collaborations ont permis aux étudiant-es de se confronter à des problématiques de pointe en innovation sonore

↳ Radio France - Festival Présences : nos étudiant-es ont été accueilli-es en stage d'immersion au sein des équipes techniques de la radio, leur permettant de se former à la production d'événements radiophoniques de grande envergure

↳ Le Festival Longueur d'onde : les étudiant-es ont conçu, produit et réalisé des fictions radiophoniques en son immersif, contribuant à renouveler les formes narratives dans le domaine du documentaire sonore

↳ Les sociétés NEXO et Yamaha : ce partenariat désormais bien installé permet aux étudiant-es d'accéder à des équipements de diffusion audio de haut niveau. Ils et elles ont notamment bénéficié d'un système immersif complet pour la résidence de création et la production du concert *Un orage passe sur la maison feu*

↳ Dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire Royal de La Haye, nos étudiant-es ont suivi un programme intensif en design de systèmes de sonorisation.

FORMATION À LA MÉDIATION

Plusieurs ateliers ont permis aux étudiant-es du département d'explorer les formats numériques (podcast, enregistrement audio, captation vidéo) comme moyens de médiation musicale. À travers ces ateliers pratiques et des projets encadrés, les étudiant-es ont appris à concevoir des formats accessibles à un large public, notamment à des publics éloignés des circuits traditionnels de diffusion. La réflexion sur la médiation intègre les notions de vulgarisation, de narration sonore, de présentation d'œuvres et d'artistes, ainsi que les aspects techniques de la réalisation audio et vidéo. L'objectif est de les former à rendre intelligible différentes démarches artistiques, à créer du lien avec les publics, et à développer des compétences transversales en communication et en médiation, tout en valorisant leurs travaux de création.

En 2024, plusieurs projets emblématiques sont à retenir : un atelier de captation réalisé avec la classe de trombone, les podcasts d'évaluation du cours d'esthétique musicale, la réalisation du flux vidéo en ligne de « École ouverte » en partenariat avec la direction des études chorégraphiques, ainsi que la conception du plan de communication de la journée portes ouvertes de la formation musique, son, image et la réalisation de portraits de professionnel-les des métiers de la musique et du son.

MOBILITÉS INTERNATIONALES

En 2023-2024, le département a compté 2 étudiants en mobilité entrante et 3 étudiantes sortantes (Los Angeles, Amsterdam, Banff).

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT-ES, ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉUSSITE

Cette année encore, près de 90% des étudiant-es (87,5%) ont obtenu leur diplôme de 2^e cycle de musicien-ne-ingénieur-e du son, conférant le grade de Master. Ce taux, remarquablement stable d'une année sur l'autre, témoigne de l'efficacité et de la nécessité du suivi individualisé mis en place et du renforcement de l'encadrement pédagogique, en particulier lors des ateliers de recherche et des phases de finalisation des projets.

Certain-es étudiant-es rencontrent toutefois des difficultés à achever leur projet de recherche dans les délais prévus par la maquette pédagogique. Des adaptations des calendriers de rendu ont ainsi été nécessaires pour accompagner au mieux la diversité des parcours.

Fait notable : les étudiant-es non diplômé-es sont néanmoins toutes et tous professionnellement inséré-es. Leur non-diplomation est liée à l'impossibilité de dégager le temps nécessaire à la finalisation de leur projet de recherche, souvent en raison de l'intensité de leur activité professionnelle.

Dans un secteur où le diplôme n'est pas toujours requis pour exercer des fonctions telles que la direction artistique ou la création musicale et sonore, ces parcours non diplômants témoignent moins d'un échec que d'une tension réelle entre les exigences académiques du projet de recherche et l'insertion professionnelle, souvent déjà bien engagée, de ces étudiant-es.

Au cours de l'année, le département a rémunéré environ 600h de jurys. Ces jurys ont permis d'évaluer 15 épreuves liées aux disciplines principales de la formation, parmi lesquelles :

prise de son, mixage, sonorisation, post-production, esthétique, orchestration, écriture, analyse, perception sonore, informatique musicale, piano complémentaire, etc.

Comme chaque année, les étudiant-es du cursus s'intègrent rapidement dans le monde professionnel, cette insertion étant souvent effective dès l'obtention du diplôme. Les secteurs d'activité restent globalement stables : les métiers de l'enregistrement et de la captation, les domaines de la création (qu'il s'agisse de musique contemporaine, de musique pop/électro ou de musique à l'image), ainsi que le secteur du spectacle vivant. On observe également une forte capacité des jeunes diplômé-es à articuler plusieurs domaines professionnels. Si une spécialisation claire se dégage pour chacun-e, une activité complémentaire dans un autre champ musical est quasi systématiquement présente, illustrant la polyvalence et l'adaptabilité des profils formés. Ces trajectoires traduisent le dynamisme de la formation et la pertinence de son ancrage dans les réalités professionnelles actuelles.

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es sont recruté-es sur la base de concours d'entrée, mobilisant des jurys sollicités à cet effet (en 2023-2024, 200h de juré-es).

Les étudiant-es admis-es en FSMSI sont exclusivement français-es, issu-es de différentes régions, avec une légère surreprésentation des grandes villes, notamment Paris, ou de communes proches d'un CRR. La quasi-totalité a suivi une formation préparatoire spécifique, principalement au sein de cursus tels que les doubles licences sciences/musicologie (Sorbonne-Université, Grenoble), la classe "prépa son" de Chalon-sur-Saône, le cursus universitaire du Mans en partenariat avec le Conservatoire, ou encore la prépa consul du lycée Ghist'hau à Nantes.

Les candidat-es sont très majoritairement masculins mais les femmes présentent les mêmes taux de réussite que les hommes : l'évaluation ne semble pas présenter de biais de genre.

Année	1 ^{er} cycle FSMSI candidat-es externes		2 ^e cycle FSMSI candidat-es externes		2 ^e cycle FSMSI candidat-es internes	
	F	H	F	H	F	H
2024		26		4		8
2023		27		Sans objet		Sans objet
2022		30		Sans objet		Sans objet

Candidat-es	Admis-es						% de succès		
	F	H	Total	F	H	Total	F	H	
Total									
33	9	24	8	2	6	24,2%	22,2%	25%	

ÉTUDIANT-ES EN CURSUS

Sans surprise, les cohortes présentent le même déséquilibre paritaire que les concours d'entrée, dont elles sont les effets :

Genre	Nombre	%
Homme	31	69%
Femme	14	31%
Total	45	100%

Le département met en place des dispositifs dédiés pour faciliter l'intégration et le parcours des étudiant-es internationaux-ales. Certains cours sont dispensés en anglais afin de lever les barrières linguistiques. Par ailleurs, un accompagnement individualisé est assuré par l'équipe de pilotage du département, incluant l'élaboration de plannings personnalisés, des réunions d'accueil, ainsi que des points de suivi hebdomadaires en début de mobilité. Un suivi complémentaire est proposé à la demande tout au long du séjour.

Type de jury	Année	Total membres	Nombre femme	% femme	Nombre homme	% homme
Jurys concours d'entrée	2021-2022	22	5	22,7%	17	77,3%
	2022-2023	22	6	27,3%	16	72,7%
	2023-2024	22	7	31,8%	15	68,2%
Jurys examens de fin d'année	2021-2022	34	10	29,4%	24	70,6%
	2022-2023	45	14	31,1%	31	68,9%
	2023-2024	25	9	36,0%	16	64,0%
Total jurys (concours + examens)	2021-2022	56	15	26,8%	41	73,2%
	2022-2023	67	20	29,9%	47	70,1%
	2023-2024	47	16	34,0%	31	66,0%
Présidences de jurys (toutes épreuves)	2021-2022	16	6	37,5%	10	62,5%
	2022-2023	20	4	20,0%	16	80,0%
	2023-2024	14	6	42,9%	8	57,1%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Professeur-es sous contrat :

13 hommes (81,25%)

3 femmes (18,75%)

Interventions ponctuelles :

25 hommes (83,33%)

5 femmes (16,67%)

JURYS

Les jurys présentent eux aussi une prévalence masculine - y compris dans leur présidence. Les statistiques pluriannuelles révèlent toutefois l'engagement du département à corriger ces trajectoires en 2023-2024.

Département musicologie et analyse

Les activités portées par le département musicologie et analyse portent sur divers enjeux, allant de la maîtrise des contenus disciplinaires à leur application dans plusieurs champs professionnels. Les formations offertes s'adressent à différentes catégories d'étudiant-es (musicologues, interprètes, compositeur-rices, chef-fes d'orchestre). Les enseignements proposés questionnent le patrimoine autant que la création artistique et s'attachent à développer un regard critique sur les pratiques musicales. Le département a également la charge de l'enseignement des langues étrangères (anglais, allemand et français langue étrangère).

Les enseignements portés par le département s'organisent en deux grandes sphères. D'une part, ils relèvent des disciplines principales suivies par les étudiant-es préparant un diplôme de 2^e cycle de musicologie conférant le grade de master (histoire de la musique, analyse théorique et appliquée, esthétique, métiers de la culture musicale) ; ces mêmes « disciplines principales » peuvent par ailleurs être suivies en « cursus libre » par des étudiant-es ne souhaitant pas obtenir un tel diplôme. En amont de ce cursus de « musicologie/cycle supérieur » est proposé un cursus de « musicologie/cycle préparatoire ».

D'autre part, ils relèvent des disciplines complémentaires (imposées ou optionnelles) proposées dans les maquettes de cursus de 1^{er} ou de 2^e cycle dans le domaine des musiques anciennes à contemporaines formant aux métiers d'artiste-interprète, de créateur-riche de musique (écriture,

composition), d'artiste-enseignant-e (cursus DE) ou de musicologue. Ils ont trait :

- **À la connaissance des principaux répertoires musicaux** (initiation à l'histoire de la musique, histoire de la musique – étude chronologique et synthétique), à la compréhension et à l'interprétation informée de ces répertoires (analyse A et B, analyse compositeur-rices-chef-fes d'orchestre-métiers du son, approches critiques de l'interprétation, atelier analyse et interprétation, histoire de la musique – étude de l'interprétation), à la spécialisation dans la connaissance et l'interprétation de certains répertoires plus anciens ou éloignés (chant grégorien, contrepoint médiéval, lecture sur les sources, polyphonies improvisées, histoire de la musique du Moyen-Âge et de la Renaissance, ethnomusicologie) ou à l'ouverture culturelle vers d'autres pratiques artistiques (organologie, histoire de l'art, littérature et théâtre).

- **À la maîtrise des langues** (anglais, allemand, français Langue étrangère) et de certains savoir-faire méthodologiques (méthodologie et théories de la musicologie, méthodologie pratique de la recherche et de la médiation).

Les contenus pédagogiques sont axés sur le théorique par l'apprentissage de contenus, de méthodes et savoir-faire disciplinaires, mais se focalisent également sur la pratique afin de former aux différents métiers de musicologue. À ce titre, le département collabore avec plusieurs partenaires du monde professionnel afin d'accompagner le développement des compétences des étudiant-es dans le

secteur de la recherche, de la médiation ou encore de l'administration culturelle.

Enfin, dans le cadre de la programmation et des activités de recherche du Conservatoire, le département organise des journées d'études, des concerts-lectures, ou encore des rencontres avec des artistes.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

L'équipe du département est constituée de 3 ETP (1 chef de département, 1 chargée de scolarité, 1 secrétaire de scolarité). Le mois d'avril 2024 a vu le départ du chef de département, remplacé par intérim sur un temps incomplet par le directeur des études musicales, puis par le chef du département écriture, composition et direction d'orchestre, obligeant l'équipe administrative et enseignante à se concentrer sur les axes principaux du département.

Les agents ont participé à la fresque du climat et ont suivi des formations aux outils de bureautique, ainsi que la formation accueil sécurité de l'établissement.

ANIMATION DES ÉQUIPES

Le département travaille en étroite collaboration avec le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines pour assurer le suivi des étudiant-es qu'ils ont en commun. Une réunion trimestrielle est organisée afin de croiser les informations de ces départements.

En interne, deux temps forts ont été initiés :

↳ En octobre 2023, le séminaire de rentrée a porté sur l'évaluation et a permis de questionner la place de l'évaluation dans les apprentissages

↳ Au printemps 2024, un groupe de travail a été mis en place afin de travailler collectivement à l'avenir de la classe des métiers de la culture musicale, à la suite du départ en retraite de l'enseignante titulaire.

La situation administrative du département, en attente de recrutement d'un-e chef-fe de département, a conduit à suspendre ces réflexions.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Afin de combler le déficit d'information parfois ressenti, l'équipe administrative du département a lancé une newsletter interne pour centraliser et faire mieux connaître les activités portées en son sein. Si l'outil s'est avéré représenter une charge de travail disproportionnée au regard des bénéfices apportés, il a été une première tentative pour rendre plus visibles les actions portées par le département, ses enseignant-es, ses étudiant-es. Un format plus souple est à l'étude pour 2025.

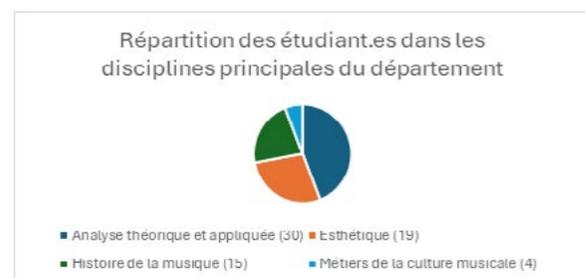
Pour faciliter la gestion des activités du département, un planning commun aux membres de l'équipe administrative a été créé. Il a contribué à faciliter l'organisation des périodes de forte tension (examens et concours d'entrée).

Dans la perspective de renforcer l'attractivité des formations proposées par le département, une semaine portes ouvertes a comme chaque année été organisée en janvier 2024. Réalisée en visioconférence afin de permettre à des publics éloignés de participer, cette proposition n'a pas semblé la mieux à même de rendre compte de la réalité des cours dispensés au Conservatoire. D'autres formules seront à mettre en place à l'avenir.

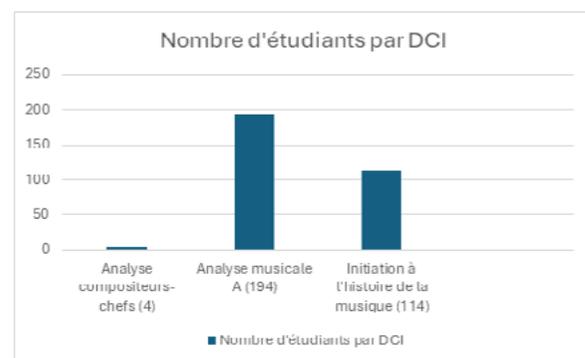
ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT·ES

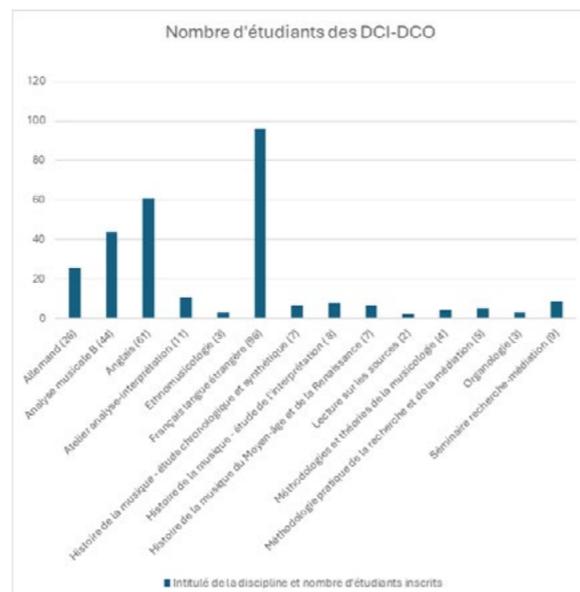
La recension du nombre d'étudiant·es inscrit·es dans les différents cursus et disciplines du département fait état du volume important de personnes concernées. Par ailleurs, certaines d'entre elles suivent plusieurs disciplines. Le nombre d'étudiant·es musicologues s'élève à 11 pour le cycle préparatoire et 54 pour le cycle supérieur, se répartissant dans 4 disciplines principales de la manière suivante :



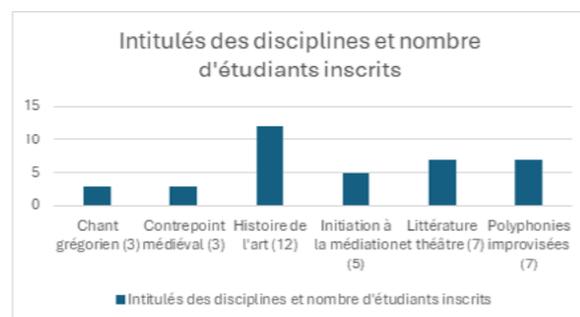
Parallèlement à ces disciplines principales, le département dispense un grand nombre de cours constituant des disciplines complémentaires imposées ou optionnelles.



Les DCI-DCO concernent un grand nombre de disciplines qui revêtent un double caractère (optionnel ou imposé) selon les étudiant·es auquel·les elles ont vocation à s'adresser. Au sein de cet ensemble figurent notamment les enseignements de langue.



Enfin, six disciplines relèvent exclusivement du régime des DCO.



CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT·ES

En 2023-2024, ces 27 disciplines ont été portées par 27 enseignant·es, dont 3 en intérim.

Statut	Nombre	Heures	ETP
Professeur·es	16	144 h	12
Professeur·es associé·es	11	57 h	4,75
Total général	27	201 h	16,75

Le département a accueilli au cours de l'année scolaire 33 intervenant·es extérieurs, qui ont réalisé 140h d'interventions. Les contenus enseignés ont notamment eu trait à l'analyse, à l'esthétique, à l'histoire de la musique, à la médiation, permettant aux étudiant·es de ces classes de bénéficier des spécialités des intervenant·es.

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT·ES

À l'issue de l'année, l'équipe pédagogique s'est partiellement renouvelée. Bruno Plantard (professeur d'analyse musicale /IHM/ Méthodologie de la recherche) a fait valoir ses droits à la retraite et Denis Morrier (idem) a cessé son activité dans l'établissement. Nicolas Boiffin a été recruté à temps plein sur un poste identique. Nicolas Southon, a été prolongé, sur la même fiche de poste, pour un volume de 0,75 ETP, en intérim pour un an.

Enfin, le départ en retraite de Lucie Kayas, professeure de la classe des métiers de la culture musicale, a entraîné la suspension d'une classe, nécessitant la mise en place d'un accompagnement spécifique pour les étudiantes encore en cursus. Cette vacance est l'occasion de repenser en profondeur les objectifs et l'organisation des enseignements qui étaient portés par cette classe, ouvrant une réflexion qui mobilise l'équipe enseignante et administrative.

PROJETS PORTÉS DEVANT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Quelques aménagements ont été proposés et adoptés, portant notamment sur la continuité de formation entre le cycle préparatoire et le cycle supérieur :

- Mise en place de passerelles internes entre le cycle initial et le 2^e cycle pour les étudiant·es ayant obtenu une mention Très Bien à leurs examens
- Admission automatique en cycle initial des candidat·es admissibles mais ayant échoué à l'admission du 2^e cycle.

COLLOQUES, CONGRÈS

Le département et ses enseignant·es ont été particulièrement associé·es à trois événements scientifiques portés par la direction de la recherche et de l'innovation :

- Journée d'étude « S'entre-tenir » en octobre 2023, organisée dans le cadre du programme REPERES, soutenu par la mission de la recherche de la DGCA
- Colloque « André Jolivet » en mars 2024, à l'occasion du 50^e anniversaire de la disparition du compositeur, figure importante de la vie musicale française et du Conservatoire de Paris.
- Colloque « Musicologies gaies, lesbiennes et queers : voile pudique sur la musique classique ? » en octobre 2023

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

Le département a poursuivi ses partenariats avec plusieurs structures, permettant aux étudiant·es de préparer leur intégration dans différents milieux professionnels. Ces partenaires sont notamment l'Opéra Orchestre national de Montpellier et le Centre de musique baroque de Versailles.

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT·ES, ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉUSSITE

En juillet 2024, le département a délivré :

6 Masters de Musicologie

25 prix (12 en analyse, 6 en esthétique, 5 en histoire de la musique, 2 en métiers de la culture musicale)

Il a par ailleurs enregistré 1 démission et 5 abandons en cours d'année. Ces défections viennent d'étudiant·es en double cursus ou inscrit·es dans plusieurs disciplines principales et qui se voient obligé·es de diminuer le volume de leurs formations, en raison de la surcharge de travail qu'elles occasionnent.

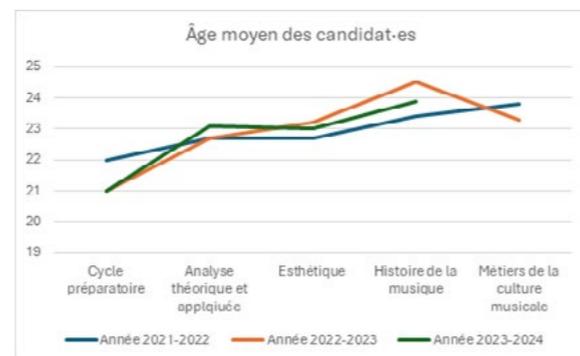
ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT·ES

À la fin de l'année scolaire 2023-2024, les concours d'entrée ont suscité 6 candidatures pour le cycle préparatoire et 51 pour les différentes classes du cycle supérieur.

Les candidat·es aux concours qui se sont déroulés au printemps 2024 sont à 94% de nationalité française. 2% des candidatures proviennent d'un autre pays de l'Union européenne tandis que 4% proviennent d'un pays hors de l'Union. En 2023, les candidatures françaises représentaient 89% de l'ensemble, celles d'autres pays de l'Union 1,61% et les candidatures hors Union 9,39%. En 2022, ces mêmes catégories représentent respectivement 89,6%, 1,3% et 9,1% des candidatures. Les candidatures proviennent de différentes régions françaises, au sein desquelles l'Île-de-France représente une part largement majoritaire.

L'âge moyen des candidat·es est stable d'une année sur l'autre et témoigne de la différence de profil entre les aspirant·es au cycle préparatoire et celles et ceux se présentant dans les disciplines du cycle supérieur, légèrement plus âgé·es.



En appliquant le filtre du genre aux candidatures, il apparaît globalement que les femmes ont représenté 62,3% des candidatures pour l'année 2021-2022, 37,1% des candidatures pour l'année 2022-2023 et 47,4% en 2023-2024. Elles se répartissent inégalement selon les disciplines et selon les années, comme le laissent voir les tableaux synthétiques ci-dessous.

Année 2021-2022	Cycle préparatoire	Analyse théorique et appliquée	Esthétique	Histoire de la musique	Métiers de la culture
Candidates	11	4	15	9	9
Candidats	5	11	7	2	4
Total	16	15	22	11	13

Année 2022-2023	Cycle préparatoire	Analyse théorique et appliquée	Esthétique	Histoire de la musique	Métiers de la culture
Candidates	1	4	9	7	2
Candidats	3	11	13	8	4
Total	4	15	22	15	6

Année 2023-2024	Cycle préparatoire	Analyse théorique et appliquée	Esthétique	Histoire de la musique
Candidates	3	7	9	8
Candidats	3	15	5	7
Total	6	22	14	15

Ces données montrent que le nombre de candidat·es varie, parfois fortement d'une année sur l'autre, mais sans qu'une trajectoire linéaire, à la hausse ou à la baisse, ne semble se dessiner. Quant à la répartition genrée, elle change chaque année, hormis en analyse théorique et appliquée qui génère systématiquement une plus grande proportion de candidats. Il apparaît donc nettement que cette discipline est marquée par des biais de genre, auxquels il faudra pouvoir remédier.

Année 2023-2024	Cycle préparatoire	Analyse théorique et appliquée	Esthétique	Histoire de la musique
Taux de candidates admises	66,70%	13%	11%	38%
Taux de candidats admis	0%	29%	40%	29%
Taux de réussite globale	33,3%	23%	21%	33%

ÉTUDIANT·ES EN CURSUS

En revanche, une forte disparité apparaît parmi les étudiant·es en cursus, puisque, pour l'année 2023-2024, les hommes représentent 73% des étudiant·es en cycle préparatoire et 67% des étudiant·es en cycle supérieur.

À ces chiffres, nous pouvons adosser le taux de succès établi pour l'année 2023-2024.

Si les candidates ont moins bien réussi que les candidats en esthétique et en analyse, elles présentent un meilleur taux de réussite en histoire. Recueillis pour une seule année, ces chiffres seront à recenser de nouveau lors des années à venir, afin d'observer si ces différences de réussite sont récurrentes.

Afin de répondre au mieux aux besoins des étudiant·es interprètes non-francophones, des cours dédiés sont mis en place en analyse et en initiation à l'histoire de la musique. Ils visent à aborder les contenus requis sous une forme différenciée afin que leur niveau de français ne soit pas un frein à leur acquisition de connaissances et de compétences.

	Cycle préparatoire		Analyse théorique et appliquée		Esthétique		Histoire de la musique		Métiers de la culture musicale	
Femme	3	27,3%	5	20,8%	6	37,5%	7	53,8%	4	100%
Homme	8	72,7%	19	79,2%	10	62,5%	6	46,2%	0	0%
Total	11	100%	24	100%	16	100%	13	100%	4	100%

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Au sein du corps enseignant, les femmes représentent 38% des personnels. Elles représentent 25% des professeur·es et 62,5% des professeur·es associé·es, signalant un accès plus difficile aux postes pesant le plus au sein des cursus. 81% d'entre elles occupent par ailleurs des postes à temps incomplet (c'est également le cas, mais dans une mesure nettement inférieure, de 56% des hommes).

Parmi les intervenant·es ponctuel·es, une proportion semblable se retrouve puisque les femmes représentent 36% des intervenantes.

JURYS

Les jurys ont en revanche représenté 49% de femmes, frôlant la parité, avec cependant des disciplines très marquées par le prisme du genre (le jury d'analyse étant à 100% masculin).

Département de pédagogie

Le département de pédagogie propose aux musicien·nes une spécialisation théorique et pratique dans le champ de l'enseignement artistique. Complémentaire des formations aux métiers de l'interprétation et de la scène, la pédagogie représente un axe majeur de professionnalisation pour de nombreux·ses diplômé·es, notamment en vue d'exercer dans les conservatoires classés par l'État.

Le département propose une offre structurée et progressive, couvrant l'ensemble des niveaux de formation aux métiers de l'enseignement musical, de la sensibilisation jusqu'à la qualification des cadres pédagogiques :

↳ L'initiation à la pédagogie, DCI que doivent suivre tous·tes les étudiant·es préparant un diplôme de 2^e cycle en instrument, en chant ou en écriture (c'est une DCO pour les étudiant·es préparant un diplôme de 2^e cycle de musicologie)

↳ La formation au Diplôme d'État (DE) de professeur·e de musique, articulée au parcours artistique du 1^{er} cycle supérieur

↳ La formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur·e des conservatoires, couplée à un diplôme d'établissement conférant le grade de master en pédagogie

↳ La formation au CA de directeur·rice de conservatoire (rayonnement départemental ou régional), forme les futur·es cadres dirigeant·es des établissements d'enseignement artistique. Ce cursus n'a pas été ouvert en 2023-2024

↳ Enfin, le cycle supérieur de formation musicale, ouvert en 2022, permet une orientation vers les diplômes d'enseignement en formation musicale (DE ou CA) et constitue un tremplin vers la spécialisation

Par ces différentes actions, le département de pédagogie joue un rôle stratégique dans la construction de musicien·nes polyvalent·es, appelé·es à accorder dans leur carrière une place importante aux métiers de la transmission.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

L'équipe du département a connu en 2023-2024 plusieurs mouvements importants :

Poste	Mouvements 2024
1 chef·fe de département TP	Départ à la retraite de Serge Cyferstein, remplacé par Jean-Paul Despax au 01/09/24
1 adjoint·e pédagogique MT	Départ de Valérie Guérout au 01/10/24, non remplacée
1 adjoint·e-administratif·ve TP	Retour au TP
2 chargé·es de scolarité TP	Dont 1 retour au TP
1 assistant·e administratif·ve TP	
1 renfort scolarité TP	

Le service a suivi les formations inscrites au plan de formation :

↳ Les fondamentaux de la laïcité : 5 suivies en 2023-2024, 1 à suivre en 2024-2025

↳ La fresque du climat / L'éco-conception au service de l'enseignement artistique : 4 suivies en 2023-2024, 2 à suivre en 2024-2025

ANIMATION DES ÉQUIPES

Les mouvements opérés dans la constitution de l'équipe du département ne permettent pas de rendre compte de cet aspect de la vie du département pour l'année 2023-2024.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

On signalera ici le travail remarquable conduit par la chargée de scolarité DE dans la conception et l'utilisation d'un SharePoint du cursus, élément essentiel de la communication entre étudiant·es, enseignant·es et agents - allant jusqu'au relais d'offres d'emplois.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT·ES

En 2023-2024, 203 étudiant·es suivaient un cursus porté par le département de pédagogie, dont :

↳ 107 en cursus menant au DE de professeur de musique (24 ans de moyenne d'âge), dont 35 étudiant·es en 1^{er} année commençant le cursus en septembre 2023

↳ 84 en cursus menant au CA de professeur de musique (30 ans de moyenne d'âge), dont 27 étudiant·es en 1^{er} année commençant le cursus en septembre 2023

↳ 12 en cycle supérieur de formation musicale (25 ans de moyenne d'âge).

Ajoutons à ces statistiques les 208 étudiant·es devant suivre la DCI « Initiation à la pédagogie » au titre de leur cursus de 2^e cycle en instrument, en chant, en écriture ou en musicologie.

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT·ES

2 enseignants contractuels sont attachés au département de pédagogie.

L'activité pédagogique du département repose ainsi presque exclusivement sur le recours à des intervenant·es ponctuel·es :

↳ Initiation à la pédagogie : 293h d'interventions ponctuelles, 48 intervenant·es

↳ Cursus CA : 2405h d'interventions ponctuelles, 91 intervenant·es

↳ Cursus DE : 231h d'interventions ponctuelles, 17 intervenant·es

↳ Cycle supérieur de FM : données non consolidées.

Ces chiffres sont l'effet de l'histoire du département. Celui-ci a d'abord été créé pour former au CA de professeur·e de musique, auquel s'est ajouté le CA de directeur·rice de conservatoire. Cette primauté historique est aujourd'hui manifestée par une activité encore très majoritairement consacrée à la formation au CA de professeur·e. 25% des intervenant·es ponctuelles en cursus CA sont par ailleurs enseignant·es contractuel·les du Conservatoire, consacrant leurs heures contractuel·les à d'autres enseignements, relevant d'autres cursus.

Le Conservatoire de Paris ne s'est que plus récemment investi dans la formation au DE de professeur·e de musique. Le 1^{er} cursus DE a été présenté au Conseil pédagogique en mai 2016. L'accréditation permettant de le mettre en place a été délivrée par le ministère de la Culture en juillet 2016. Les choix faits alors organisent toujours la manière dont ce cursus est pensé :

- Le parcours d'étude s'appuie fortement sur les enseignements relevant des cursus artistiques de 1^{er} et de 2^e cycle.
- Il intègre notamment l'initiation à la pédagogie comme un de ses enseignements constitutifs ; les interventions attachées ci-dessus à l'initiation à la pédagogie relèvent donc tout autant du cursus DE. Le cycle de médiation musicale, intégrée au cursus DE comme DCI en 2017, est organisé en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Cette dernière rémunère les intervenant-es et refaite au Conservatoire de Paris la moitié des charges. En dehors du volet médiation en concert de ce cycle (cf. plus bas), celles-ci ne relèvent donc pas des interventions ponctuelles portées par le CNSMDP, seules à figurer dans les données ci-dessus

- Les interventions ponctuelles identifiées regardent donc essentiellement le cours de sciences de l'éducation musicale propre au cursus DE.

La place centrale occupée, dans les cursus, par le stage de mise en situation professionnelle dans un conservatoire, invite par ailleurs à tenir les tuteur-rices de ces stages comme des membres à part entière de l'équipe pédagogique.

↳ Cycle supérieur de FM : stage d'observation de la FM (10h/stage), 4 tuteur-rices

↳ Cursus CA : stage didactique de musique d'ensemble, pratique collective jazz (20h/stage), 21 tuteur-rices / Stage en conservatoire (60h/stage) 17 tuteur-rices

↳ Cursus DE : stage en conservatoire (80h/stage), 28 tuteur-rices

PROJETS PORTÉS DEVANT LE CONSEIL PÉDAGOGIQUE

Les cursus portés par le département pédagogie se signalent par leur belle stabilité. Le département a toutefois porté un nouveau projet devant le Conseil pédagogique de février 2024, relativement à l'initiation à la pédagogie - pour permettre aux étudiant-es de suivre cet enseignement de manière anticipée dès la dernière année de 1^{er} cycle.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE

On signalera ici les interventions de Philippe Geiss en cursus DE, relativement à l'intégration des outils numériques dans la pédagogie musicale.

RELATIONS EXTÉRIEURES

Les stages de mise en situation professionnelle évoqués plus haut situent les cursus au centre d'un réseau de 17 conservatoires parisiens et 145 CRR ou CRD, dont près du tiers sont situés en région Ile-de-France. En plus d'être un terrain privilégié de formation des étudiant-es, ce réseau constitue un bassin d'emploi majoritaire pour elles et eux.

Les étudiant-es sont par ailleurs amené-es à concevoir et réaliser un projet pédagogique « grandeur nature ». Ces projets peuvent aussi bien être conduits dans des établissements d'enseignement artistique spécialisé français qu'au sein de structures d'enseignement musical à l'étranger. Les étudiant-es qui s'engagent dans des projets à l'étranger sont soutenu-es par des bourses permettant de financer les voyages et séjours d'étudiant-es et d'enseignant-es. Des projets ont ainsi été réalisés à l'Université des arts de Guayaquil (Equateur), à l'Université nationale de Colombie à Bogota, en Colombie dans le cadre du programme musical à vocation sociale « Batuta », ainsi qu'en Espagne.

FORMATION À LA MÉDIATION

Le cursus DE comporte en DCI un enseignement de médiation musicale constitué :

↳ D'un tronc commun avec des enseignements théoriques et pratiques d'ordre général

↳ D'un volet « atelier », avec trois champs d'application sur le terrain, scolaire, territorial et hôpital/handicap

↳ D'un volet « médiation en concert », qui s'applique sur tous types de concerts, essentiellement à l'extérieur du Conservatoire de Paris.

Notre partenaire historique pour cette formation, la Philharmonie de Paris, finance à 50% le tronc commun, les champs d'application scolaire et territorial du volet « atelier ». Le partenariat mis en place en 2017-2018 avec l'association Musique et Santé se poursuit pour le champ d'application hôpital/handicap.

En 2023-2024, les répertoires d'application choisis pour le volet « atelier » en champs scolaire et territorial étaient :

↳ Les concerts « scolaire » et « famille » *Métamorphoses* les 15 et 16 décembre 2023 à la Philharmonie de Paris

↳ Les représentations « scolaire » et « famille » de *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel les 9 et 12 mars 2024 au Conservatoire de Paris.

Les étudiant-es du champ hospitalier sont intervenu-es à l'hôpital Trousseau au mois de janvier 2024, alternant musique au chevet et mini-concerts dans les lieux d'attente ou de passage. Ils-elles sont ensuite intervenu-es en février et mars 2024 pour des ateliers auprès de personnes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe (Fondation Saint-Jean de Dieu), une première fois autour de répertoires de leur choix, une seconde fois autour de *L'Enfant et les sortilèges* de Ravel.

Au total ont été menés :

↳ 12 ateliers de 2h en établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) ;

↳ 6 ateliers de 2h en médiathèques

↳ 6 interventions de 3h (au chevet, en mini-concert) à l'hôpital pédiatrique Armand Trousseau

↳ 6 interventions de 3h auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap au Centre médico-social Lecourbe.

Concernant le volet « Médiation en concert », pour lequel les étudiant-es conçoivent et mettent en œuvre individuellement une médiation en situation de concert, accompagné-es en cela par un-e intervenant-e extérieur-e, 7 étudiant-es de la promotion 2022-2023 et 19 étudiant-es de la promotion 2023-2024 ont mené à bien leur projet avant la fin de l'année scolaire 2023-2024. Les autres devront le faire à l'automne 2024.

28 étudiant-es ont suivi la formation médiation musicale :

↳ 27 en cursus DE

↳ 1 en classe de métiers de la culture musicale.

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT-ES, ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

En 2023-2024, parmi les 203 étudiant-es inscrit-es en cursus DE, en cursus CA ou en cycle supérieur de formation musicale :

↳ 8 ont démissionné

↳ 61 étaient inscrit-es en dernière année du cycle, parmi lesquels 60 ont obtenu le diplôme préparé.

Étudiant-es passant les épreuves de fin de cycle	Diplômé-es	% de réussite
Cursus DE	28	100%
Cursus CA	22	95,5%
Cycle supérieur de Formation musicale	11	100%
Total	61	98,4%

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT·ES

Le concours d'entrée 2023-2024 en cursus DE a attiré 59 candidat·es. 61% d'entre eux·elles ont été admis·es (36 nouveaux·elles étudiant·es pour la rentrée de septembre 2024). Le concours d'entrée 2023-2024 en cursus CA a attiré 115 candidat·es. 21% d'entre eux·elles ont été admis·es (25 nouveaux·elles étudiant·es pour la rentrée de septembre 2024).

Les femmes rencontrent plus souvent le succès que les hommes au concours d'entrée dans chacun de ces cursus : le concours, en somme, corrige un déséquilibre hommes/femmes plus grand manifesté au moment des candidatures.

La question de la diversification des recrutements en cursus DE ou CA regarde également les disciplines/domaines/options pratiqués par les candidat·es d'une part, les admis·es d'autre part. Elle doit notamment inviter le Conservatoire :

- À mieux faire connaître et valoriser les voies de professionnalisation dans l'enseignement, dans certaines disciplines qui semblent les sous-estimer, de manière générale (hautbois, cuivres, contrebasse, musique ancienne), au niveau DE (piano, guitare, orgue, violon, chant) ou au niveau CA (jazz et musiques improvisées). Ce dernier aspect revêt un enjeu particulier dans la perspective d'une ouverture prochaine d'un CA de musiques traditionnelles. La valorisation de ces disciplines et esthétiques dans le cadre de l'initiation à la pédagogie et la construction d'une meilleure continuité pédagogique entre DE et CA sont des solutions qui gagneront à être explorées.

- À mieux préparer celles et ceux qui le souhaitent aux épreuves des concours d'entrée, pour corriger d'éventuelles différences d'acculturation aux attendus d'un exercice accordant une place centrale à la maîtrise académique de l'écrit.

- À communiquer sur les besoins en enseignant·es formé·es manifestés par les conservatoires territoriaux.

	Cursus DE			Cursus CA			Cycle supérieur de FM		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Candidat·es	32	27	59	54	61	115	32	27	59
Admis·es	18	18	36	11	14	25	18	18	36
% de succès	56,3%	66,7%	61%	20,4%	23%	21,7%	56,3%	66,7%	61%

ÉTUDIANT·ES EN CURSUS

On note une légère sur-représentation des hommes dans chacun des cursus portés par le département :

	Cursus DE		Cursus CA		Cycle supérieur de FM		Total général	
	Nbre d'étudiant·es	% du total cursus	Nbre d'étudiant·es	% du total cursus	Nbre d'étudiant·es	% du total cursus	Nbre d'étudiant·es	% du total général
Homme	59	55	47	56	8	67	225	56
Femme	48	45	37	44	4	33	178	44
Total	107	100	84	100	12	100	403	100

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Les statistiques relatives aux intervenant·es ponctuel·es et aux tuteur·trices de stage révèlent quant à elles un déséquilibre marqué et invitent à tenir la parité pour un objectif aussi majeur qu'urgent d'évolution des effectifs.

Intervenant·es ponctuel·es	Total	Nombre		Pourcentage	
		Femme	Homme	Femme	Homme
Initiation à la pédagogie	48	16	32	33,3%	66,7%
Cursus DE	17	6	11	35,3%	64,7%
Cursus CA	91	35	56	38,5%	61,5%

Tuteur·rices de stages	Total	Nombre		Pourcentage	
		Femme	Homme	Femme	Homme
Initiation à la pédagogie	4	1	3	25%	75%
Cursus DE	28	9	19	32%	68%
Cursus CA	21 (musique d'ensemble)	1	20	4%	96%
	17 (didactique)	7	10	41%	59%



Département jazz et musiques improvisées

Le département jazz et musiques improvisées accueille des étudiant-es en 1^{er} et 2^e cycles supérieurs, ainsi qu'en improvisation générative. Par ailleurs, il accueille des étudiante-s de tout le Conservatoire pour certaines DCO : histoire du jazz, initiation au jazz, musique de l'Inde et improvisation modale, improvisation générative (initiation). Encadré-es par une équipe de onze professeur-es, ils-elles suivent une formation de haut niveau à la fois théorique, pratique et expérimentale.

Chaque promotion constitue un atelier où les jeunes musicien-nes doivent composer, arranger, improviser.

L'organisation de masterclasses thématiques et de concerts à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire de Paris permet, outre des rencontres précieuses, une ouverture sur les réalités du monde du travail et une meilleure connaissance de leur environnement professionnel futur. Les promotions se mélangent régulièrement pour participer à des concerts, performances et enregistrements. La mission du département est d'accompagner et de favoriser le développement de jeunes musicien-nes de haut niveau jusqu'à leur spécialisation et leur épanouissement personnel et artistique.

L'étude approfondie des bases de la musique de jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique ainsi que la rencontre avec d'autres disciplines et la confrontation avec d'autres mondes, sont les chemins pour cet épanouissement, autant

que la mise en situation par la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements.

L'équipe pédagogique, constituée de musicien-nes instrumentistes, arrangeur-ses et compositeur-rices actif-ves dans divers domaines, permet également aux étudiant-es d'avoir des contacts directs avec la scène musicale française et internationale.

STRUCTURATION ET GOUVERNANCE

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

L'équipe est constituée d'une chargée de scolarité-assistante à temps complet et d'un chef de département à mi-temps.

Après vingt années passées à la direction du département, Riccardo Del Fra a quitté ses fonctions en décembre 2023 et c'est Stéphane Payen qui a été recruté pour assurer la direction du département à compter de janvier 2024.

FORMATIONS SUIVIES PAR LES AGENTS

L'équipe a suivi les formations inscrites au plan de formation :

↳ Sensibilisation aux enjeux climatiques

↳ Les fondamentaux de la laïcité

ANIMATION DES ÉQUIPES

Depuis l'arrivée du nouveau chef de département, des échanges avec l'équipe pédagogique, la chargée de scolarité, des représentant-es étudiant-es et des expert-es extérieur-es ont permis :

- ↳ La préparation d'un premier Conseil de perfectionnement (programmé en janvier 2025) ;
- ↳ La mise en place de statistiques sur la parité au sein du département ;
- ↳ Les premières réflexions sur les transformations futures des parcours pédagogiques et les relations du département avec son environnement professionnel à l'extérieur de l'établissement.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CHIFFRES-CLÉS ÉTUDIANT-ES

En 2023-2024, 80 étudiant-es étaient inscrit-es en cursus dans le département :

- ↳ 41 étudiant-es en 1^{er} cycle supérieur de jazz
- ↳ 25 étudiant-es en improvisation générative
- ↳ 12 étudiant-es en 2^e cycle supérieur de jazz

À ces chiffres s'ajoutent :

- ↳ 5 étudiant-es accueilli-es en échange ERASMUS
- ↳ 2 étudiant-es accueillis en échange EUJAM (European Jazz Master)
- ↳ 34 étudiant-es hors cursus jazz et musiques improvisées inscrit-es dans les disciplines optionnelles initiation à l'improvisation générative, initiation jazz et musique de l'Inde/improvisation modale.

CHIFFRES-CLÉS ENSEIGNANT-ES

Pour ses enseignements, le département avait une équipe constituée de :

- ↳ 11 enseignants contractuels
- ↳ 10 intervenant-es ponctuel-es
- ↳ 2 enseignantes remplaçantes (poste de chant jazz/section rythmique/Ear Training non pourvu)

RECRUTEMENT DES ENSEIGNANT-ES

L'année 2023-2024 a été marquée par :

- ↳ Le remplacement de Riccardo Del Fra en tant que chef de département,
- ↳ L'arrivée de Stéphane Payen comme chef de département et comme professeur (saxophone, composition, écriture et improvisation expérimentales)
- ↳ Le recrutement de Lynn Cassiers (poste de chant jazz/section rythmique/Ear Training) pour une prise de poste en septembre 2024.

Dans le cadre de son année de « pré-retraite », Riccardo Del Fra est passé de 12h à 6h d'enseignements, poursuivant uniquement les cours de contrebasse, d'atelier et de répertoire et tradition orale 1^{re} année. La redistribution de ses heures a permis d'allouer 2h supplémentaires aux cours de saxophone, et les disciplines écriture et improvisation expérimentales et composition jazz ont été reprises et assurées par Stéphane Payen.

À la suite d'un premier recrutement infructueux, une nouvelle session de recrutement a été organisée pour le poste d'enseignement du chant jazz/section rythmique / Ear Training, permettant ainsi le recrutement de Lynn Cassiers, première femme à rejoindre l'équipe enseignante permanente du département à partir de septembre 2024.

MASTERCLASSES

Les masterclasses représentent une opportunité supplémentaire d'enrichir l'enseignement proposé en accueillant des personnalités de renom, singulières, venant d'esthétiques et/ou d'horizons différents, pour partager leurs expériences et leurs savoirs. Cette année, le département a accueilli Malik Mezzadri (aka Magic Malik), Mélissa Aldana, Ilkay Bora Oder, Lage Lund, Alain Savouret (à l'occasion des 30 ans de la classe d'improvisation générative dont il a été le fondateur), Anat Cohen, Joe Quitzke et Manu Codjia.

INTERVENTIONS PONCTUELLES

Les interventions ponctuelles permettent à la fois de renforcer l'équipe pédagogique et d'apporter de nouvelles compétences :

- ↳ Les cours d'orchestration et d'analyse classique sont dispensés aux étudiant-es de 2^e cycle sous forme de séminaires intensifs pour la préparation du projet symphonique par Pierre David et Pierre Bertrand, pour un total de 47h
- ↳ Les cours de batterie complémentaire sont dispensés au titre de 8 interventions annuelles par Théo Moutou, pour un total de 56h
- ↳ Les conférences « jazz & business », ont été animées par Vincent Bessières et Juliette Poitrenaud, pour un total de 12h
- ↳ Des cours de trombone avec Robinson Khoury sont venus renforcer les enseignements des cuivres, pour un total de 12h
- ↳ Un Marching Band a été animé par Jeff Boudreaux (dans le cadre des portes ouvertes du département), pour un total de 9h
- ↳ Une conférence sur Wayne Shorter a été présentée par Fred Goaty, dans le cadre de l'hommage rendu lors du concert du 26 avril au Conservatoire, pour un total de 3h.

PARTENARIATS ACADÉMIQUES ET ARTISTIQUES

Le département a poursuivi ses partenariats avec Jazz à la Villette (programmation d'étudiant-es dans le cadre du festival), La Gare (concerts tous les mardis), avec l'Orchestre national de Jazz dans le cadre de l'Orchestre des Jeunes de l'ONJ (sous la direction de Claude Barthélémy) et le CRR de Paris (rencontre annuelle des big bands de chaque établissement).

Il a également collaboré avec l'Ircam dans le cadre du Festival ManiFeste 2024 (Théâtre du Châtelet/coproduction Orchestre de Paris, Les Métaboles, Ircam et le Big Band du CNSMDP) lors d'un ciné-concert autour de La Valse de Maurice Ravel et de Trio de Simon Steen-Andersen pour un travail audiovisuel décoiffant, avec la performance simultanée de quatre ensembles musicaux, dont le Big Band du département sous la direction de Léo Margue.

En lien avec les Jeux Olympiques de Paris, le département a travaillé avec le Palais de la Porte Dorée et l'INSEP, à l'occasion de la saison Olympisme, pour l'accompagnement en musique de courts métrages et films d'instruction consacrés à la pratique du sport, avec les étudiant-es de la classe d'improvisation générative.

Un partenariat a vu le jour avec la Fondation Hasdrubal pour un échange culturel d'une semaine en Tunisie entre 8 étudiant-es français-es et 26 étudiant-es tunisien-nes. Cette semaine fut encadrée par Stéphane Payen et Zied Zouari (violoniste et compositeur tunisien). Cet échange a donné lieu à 2 concerts à Tunis et Hammamet. Sa reconduction est envisagée pour 2024-2025.

La sixième édition du programme intensif METRIC (Modernizing European Higher Music Education through Improvisation) qui s'est déroulée à Anvers en février 2024 a mobilisé deux étudiant-es et un professeur du département dans le cadre d'ateliers et de masterclasses sur l'improvisation.

MOBILITÉS INTERNATIONALES

Comme chaque année, des étudiant-es viennent et partent en échange dans le cadre des dispositifs Erasmus ou EUJAM (European Jazz Master) dont le Conservatoire de Paris est l'une des quatre écoles partenaires (cinq à partir de septembre 2025) :

Dispositif	Instrument	Etablissement d'origine
Erasmus entrant	Guitare	UdK Berlin
Erasmus entrant	Batterie	MUK Vienna
Erasmus entrant	Guitare	University of Gothenburg
Erasmus entrant	Chant	The Royal Academy of Music Aarhus/Aalborg (Danemark)
Erasmus entrant	Vibraphone	Norwegian Academy of Music
Erasmus sortant	Piano	HEMU - Haute École de Musique (Suisse)
Eujam entrant	Batterie	Jazz Institut Berlin
Eujam entrant	Batterie	Conservatorium van Amsterdam
Eujam sortant	Contrebasse	Norwegian University of Science and Technology (NTNU)
Eujam sortant	Cor	Jazz Institut Berlin

Les enseignant-es peuvent également bénéficier du dispositif Erasmus pour donner des cours ou observer les enseignements d'autres écoles : un enseignant du département est parti donner une masterclasse au Conservatoire de Venise, dont nous avons accueilli en échange un enseignant en avril 2024.

RÉSULTATS DES ÉTUDIANT-ES, ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉUSSITE

Nombres d'étudiant-es du département	80
En cours d'études (Hors Erasmus/ Eujam)	77
<i>En fin de cycle, ayant passé les épreuves</i>	
Réussite	29
En attente de résultat	2
Échec	0
<i>En fin de cycle, n'ayant pas passé les épreuves</i>	
Radiation	1
Démission	1

Le taux de diplomation s'élève à :

100% pour le diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur (DNSPM)	100% de réussite pour le prix d'Improvisation Générative
---	--

78% pour le diplôme de 2^e cycle confèrent le grade de master : deux étudiants se trouvent en attente de résultat car la réussite de leur diplôme est dépendante de la validation de disciplines complémentaires (TEP, Mise en situation professionnelle...)

Les étudiant-es sont évalué-es par des jurys sollicités à cet effet :

Examens	Juré-es	217,5 h
	Accompagnateur-rices	236 h
Récitals/Prix	Juré-es	252,5 h
	Accompagnateur-rices	-

La présence de personnalités du milieu professionnel lors des jurys de récitals et de prix participe à favoriser l'insertion des étudiant-es à leur sortie : ces rencontres peuvent donner suite à des propositions de programmation ou de production de projet.

ÉGALITÉ ET DIVERSITÉ

RECRUTEMENT DES ÉTUDIANT-ES

Les étudiant-es sont recruté-es sur concours d'entrée, mobilisant des jurys sollicités à cet effet (en 2023-2024, 252h de juré-es et 112h d'accompagnateur-rices). Des limites d'âges sont appliquées : moins de 25 ans pour le 1^{er} cycle supérieur et moins de 28 ans pour le 2^e cycle supérieur. Pour la classe d'improvisation générative, il n'y a pas de limite d'âge mais les candidatures ne sont possibles que pour des étudiant-es en cours de cursus au CNSMD de Paris ou de Lyon.

Les candidatures au concours 2023-2024 présentent les caractéristiques suivantes :

Candidat-es 1 ^{er} cycle	46
Variation N-1	-11
Candidat-es 2 ^e cycle	4
Variation N-1	-1
Candidat-es improvisation générative	15
Variation N-1	Identique

La présence des femmes au sein de la formation est un sujet prédominant, compte tenu de leur sous-représentation dans le milieu du jazz et des musiques improvisées. La principale problématique rencontrée concerne le peu de candidates se présentant aux concours. Néanmoins, leur taux de réussite étant meilleur à celui des hommes, le concours permet de corriger en partie le déséquilibre paritaire des candidatures.

	Candidat-es		Admis-es	
Homme	55	85%	22	73%
Femme	10	15%	8	27%
Total	65	100%	30	100%

Le concours d'entrée du Conservatoire continue à solliciter l'intérêt de jeunes musicien-nes à l'étranger, mais la barrière de la langue semble limiter le nombre de candidatures :

Nationalité	Homme	Femme	Total
Allemande	0	1	1
Américaine	1	0	1
Colombienne	1	0	1
Française	48	7	55
Ivoirienne	1	0	1
Japonaise	2	2	4
Libanaise	1	0	1
Suisse	1	0	1

AUTRES STATISTIQUES

Le département s'engage particulièrement à féminiser ses effectifs, en accord avec les engagements du Conservatoire dans le cadre du label AFNOR Égalité-Diversité.

Il a commencé à ce titre un travail statistique afin d'observer l'impact et l'évolution des mesures engagées sur ce sujet.

Étudiant-es en cursus en 2023-2024					
	Femme	Homme	Total	% Femme	% Homme
En cours	14	63	77	18%	82%
Erasmus	1	4	5	20%	80%
Eujam	0	2	2	0%	100%
Congés	0	3	3	0%	100%
Démission	0	3	3	0%	100%
Radiation	0	1	1	0%	100%

Composition des jurys en 2023-2024		
Homme	34	80,95%
Femme	8	19,05%
Nombre jours homme	73	76,04%
Nombre jours Femme	23	23,96%
Présidence homme	9	82%
Présidence femme	2	18%

Intervenant-es ponctuel-les en 2023-2024					
	Femme	Homme	Total	% Femme	% Homme
Intervenant-es	3	13	16	18,75%	81,25%
Heures	33h	153h30	186h30	17,7%	82,3%

Masterclasses en 2023-2024					
	Femme	Homme	Total	% Femme	% Homme
Masterclasses	2	4	6	33,33%	66,66%
Heures	5h	8h	13h	38,5%	61,5%

Direction des études chorégraphiques

Fort d'une longue histoire et d'une articulation féconde entre danse classique et danse contemporaine, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris permet un dialogue entre tradition et innovation à nul autre pareil. Animé-es par la rigueur et la passion d'enseignant-es de renom et de chorégraphes et personnalités venu-es du monde entier, les étudiant-es sont invité-es à conjuguer maîtrise du geste et liberté d'interprétation, en vivant des expériences artistiques et humaines uniques. Cours de maître, transmission de répertoire, création, pratique de la scène, tutorats personnalisés, et opportunités de stage et de recherche permettent de dépasser le seul apprentissage technique pour développer une pensée critique, et se forger une personnalité singulière. Qu'ils et elles choisissent la voie de l'indépendance ou qu'ils et elles rejoignent l'une des nombreuses compagnies nationales ou internationales qui recrutent régulièrement nos diplômé-es, les artistes interprètes et notateur-rices acquièrent des clés de rigueur, d'écoute et d'imagination, qui les accompagneront tout au long de leur parcours. Ainsi seront-ils-elles en mesure de livrer une danse sincère et engagée, capable de faire écho aux questions sociales, culturelles et politiques qui traversent notre temps, et d'inventer à leur tour de nouvelles perspectives.

Le 1^{er} cycle interprète en danse

Le 1^{er} cycle interprète en danse, cursus d'études menant au diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSPD), offre deux parcours spécialisés : un parcours en danse classique et un parcours en danse contemporaine. Cet apprentissage s'étend sur trois ans, avec la possibilité, si nécessaire, d'une année préparatoire hors cursus visant à consolider les compétences techniques et la maturité des étudiant-es, afin de remplir les critères d'admission au 1^{er} cycle d'enseignement supérieur. Le cursus diplômant est une formation supérieure d'interprète en danse qui prépare les artistes à l'entrée dans la vie professionnelle ou à la poursuite d'études en 2^e cycle. Un partenariat avec l'Université Paris 8 permet la poursuite d'un parcours de double diplomation DNSPD/Licence musicologie - danse.



Le 2^e cycle interprète en danse

Le 2^e cycle interprète en danse est un parcours de deux ans qui mène au diplôme conférant grade master intitulé « Danseur interprète : répertoire et création ». Il réunit des étudiant-es issu-es des cursus classiques et contemporains du Conservatoire de Paris et d'autres écoles nationales et internationales. La première année articule les activités de l'Ensemble chorégraphique avec des cours d'approches méthodologiques de la recherche, des séminaires autour de la médiation et des ressources professionnelles. L'Ensemble chorégraphique fonctionne comme une compagnie préprofessionnelle et aborde les répertoires et créations de chorégraphes notoires. La deuxième année de master comprend un projet de médiation culturelle, la poursuite des enseignements de méthodologie de la recherche en vue de la rédaction d'un mémoire soutenu devant jury, la conception d'un projet personnel présenté publiquement, ainsi qu'un stage d'insertion professionnelle d'une durée de trois à six mois.

Le 1^{er} et 2^e cycle en notation du mouvement

Le Conservatoire de Paris propose une formation en notation du mouvement unique au monde, organisée en deux cycles diplômants d'une durée de deux ans. La formation en cinétographie Laban ou en choréologie Benesh consiste en sessions intensives mensuelles de quatre jours en 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année), et de deux à quatre jours en 2^e cycle (1^{re} et 2^e année). Le 1^{er} cycle intègre des enseignements en écriture du mouvement, en formation musicale, en analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, en technique somatique, en culture chorégraphique, en méthodologie de la recherche, et des masterclasses thématiques. Le 2^e cycle prépare à la réalisation de deux projets professionnels choisis par l'étudiant-e parmi quatre parcours de spécialisation possibles, chaque parcours recouvrant deux champs d'application directement liés au métier de notateur-riche.

L'ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE

ACCOMPLISSEMENTS ET FAITS MARQUANTS

Le 1^{er} cycle danse

Une résidence de cinq semaines de Lucinda Childs et Ty Boomershine s'est organisée autour d'un projet de transmission de l'œuvre de la chorégraphe et de la formulation du spectacle *Lucinda Childs x 100*, présenté à la Grand Halle de La Villette en novembre 2023, en partenariat avec La Villette et le Festival d'Automne à Paris.

En avril 2024, la reprise en salle Rémy-Pflimlin des extraits de *Paquita*, ballet reconstitué par le chorégraphe Pierre Lacotte en 2001 d'après une chorégraphie originale de Joseph Mazillier et Paul Foucher sur une partition musicale d'Edouard Deldevez rendait hommage au danseur, chorégraphe et professeur du Conservatoire de Paris disparu en 2023.

Une commande au chercheur et artiste chorégraphique Volmir Cordeiro, *Archive Terrestre*, destinée aux classes de 1^{er} cycle en danse contemporaine a mobilisé la force créatrice et l'imaginaire des étudiant-es durant l'édition 2024 d'École ouverte.

Quatre étudiant-es ont accédé à la demi-finale du Prix de Lausanne 2024, et un étudiant s'est qualifié pour la finale du concours.

Le 2^e cycle en danse

Sur l'année 2023-2024, l'Ensemble chorégraphique s'est produit 27 fois au Conservatoire de Paris et dans 15 lieux partenaires. 17 dates concernaient la reprise du programme de l'année précédente et le nouveau programme de l'année 2023-2024 comprenant les répertoires *The Bad* d'Hofesh Shechter, *Temps scellé* de Nacera Belaza, *Concerto* de Lucinda Child, et la création *Cellophane* de Tamir Golan.

Le partenariat avec le Théâtre de la Ville a débouché cette année sur une collaboration avec le chorégraphe Xavier Le Roy et trois représentations au Théâtre des Abbesses pour la reprise de sa pièce *Le Sacre*, avec les 12 interprètes de Master 2.

Pour la deuxième année consécutive, et à l'invitation de Maud Le Pladec, le Master Danseur interprète : répertoire et création a été accueilli en résidence au CCN d'Orléans. Ce temps fort a donné lieu à des ateliers de médiation artistique, à des présentations de projets personnels, ainsi qu'à une représentation au Théâtre d'Orléans - Scène nationale.

Le Master était également présent au Festival de Danse de Cannes pour les « Rencontres des Écoles Supérieures » construites autour d'une performance imaginée et mise en œuvre par Annabel Bonnery et une date de partage de plateau avec quatre écoles à la Scène 55 de Mougins.

L'un des évènements phares de l'année 2023-2024 était le projet *Drumming XXL* autour de l'œuvre de la chorégraphe Anna Teresa de Keersmaeker. Le dispositif mettait en œuvre l'ambition de trois écoles - P.A.R.T.S à Bruxelles, le Conservatoire de Paris et l'École des Sables à Dakar - de collaborer sur la création d'une version exceptionnelle de la chorégraphie de Keersmaeker sur la partition de Steve Reich, incluant 70 danseur-ses. La restitution s'est déployée sur cinq dates à la Place de la Bourse à Bruxelles, à la MC93 à Bobigny et à La Villette.

Les cursus en notation

La visite de Mor Bashan, danseuse du Chamber Dance Group et archiviste de la Fondation Noa Eshkol a ouvert les enseignements des cursus en notation au système Eshkol-Wachman Notation (EWMN), un système créé en 1958 en Israël par Noa Eshkol.

La direction des études chorégraphiques poursuit une meilleure intégration des cursus en notation du mouvement et développe la synergie entre les enseignements en notation

et les enseignements en interprétation en danse. Cette année, les notateur-rices collaborent avec les danseur-ses sur la présentation de leur mémoire de fin de cycle, comportant une épreuve de transmission in situ, devant un jury.

Un colloque porté par le Conservatoire de Paris dédié à André Jolivet a mis en lumière un remontage et une transmission de l'œuvre *Incantations* des chorégraphes Françoise et Dominique Dupuy, accompagnée par la musique des *Cinq Incantations pour flûte* (1936) d'André Jolivet. Cette initiative reposait sur la collaboration transversale de plusieurs disciplines : les étudiant-es de DNSP1 – spécialité danse contemporaine sous la direction de Cheryl Therrien, la classe de flûte de Sophie Cherrier, et les étudiant-es de 1^{er} année de 2^e cycle de notation Laban, encadré-es par Estelle Corbière et Olivier Bioret. Cette synergie a offert une riche exploration artistique et pédagogique.

La médiathèque Hector-Berlioz a accueilli une exposition sur la notation du mouvement dans ses différents systèmes. Sous la coordination des professeur-es, les classes 2^e cycle en notation du mouvement ont conçu, mis en œuvre et imaginé une expérience permettant de plonger dans cet univers et de saisir les fondamentaux, les enjeux et les différentes facettes du métier de notateur-riche du mouvement.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

Un débat théâtral proposé par la compagnie Entrée de jeu et intitulé À l'ombre des amphes a rassemblé les étudiant-es de cycle préparatoire et cycle diplômant autour du sujet des violences sexistes et sexuelles en milieu étudiant.

En début d'année, la formation sur les aspects pratiques du métier a mobilisé les DNSP2 sur les sujets de la prévention des risques du métier, la santé mentale et la gestion du stress.

Trois évènements « En conversation » animés par une alumni du Conservatoire de Paris ont invité les étudiant-es de troisième année à entrer en conversation avec des interprètes professionnels pour échanger sur les enjeux du métier et bénéficier de leurs retours d'expérience.

Une journée de formation au Centre national de la Danse (CND) a permis aux DNSP3 d'approfondir leurs connaissances sur divers sujets, tels que l'organisation du secteur chorégraphique, les parcours et caractéristiques des carrières, la formulation d'un CV, les contrats de travail, être danseur-se dans le secteur public et le secteur privé, ainsi que la protection sociale.

Le partenariat avec le CND permet aux notateur-rices de bénéficier de modules d'enseignement spécifiques sur les droits d'auteur, le statut du ou de la notateur-riche, les contrats de travail, et la médiation en lien direct avec les activités du métier de notateur-riche du mouvement.

La promotion 2024 de Master Danseur interprète : répertoire et création a produit 14 soutenances de mémoires de recherche en lien avec des enjeux chorégraphiques, dont les rendus sont archivés à la Médiathèque Hector-Berlioz. La promotion a également mené des travaux de recherche chorégraphique pour concevoir, développer et réaliser 14 projets personnels présentés au Conservatoire en juin 2024. La recherche en 2^e cycle inclut des travaux de médiation pour la conception et la mise en place de 14 projets de médiation des œuvres dansées vers des publics scolaires et hospitaliers.

TEMPS FORTS (ÉVÉNEMENTS, COLLABORATIONS, INNOVATIONS)

Décembre 2023

100 étudiant-es de 1^{er} cycle interprète en danse dansent Lucinda Childs x 100, une démultiplication de phrases chorégraphiques de la chorégraphe postmoderne américaine à la Grande Halle de La Villette.

13 étudiant-es de 1^{er} cycle interprète en danse porteur-ses de projet présentent 13 chorégraphies originales pour 2 à 9 interprètes dans le cadre des Cartes Blanches, en Salle Rémy-Pflimlin.

Février 2024

L'éditeur Shinshokan du magazine de danse japonais Clara est présent au Conservatoire pour une couverture presse pour la revue de mai 2024. L'équipe éditoriale a rencontré les classes de DNSP1 et DNSP3 classique, a assisté aux répétitions de Paquita ainsi qu'à certains cours contemporains et a réalisé des prises de vue.

Mars 2024

Le partenariat avec le PESMD Bordeaux-Nouvelle Aquitaine, le Conservatoire Jacques Thibaud, et La Manufacture - CNDC Nouvelle Aquitaine Bordeaux La Rochelle s'est poursuivi. Pour sa 3^e édition, deux étudiantes de 2^e cycle de notation du mouvement, une en cursus Benesh et une en cursus Laban ont transmis des extraits de deux chorégraphies sur partition (Four Elements de Lucinda Childs - système Benesh et Ulysse de Jean Claude Gallota - système Laban) aux danseur-ses du PESMD et du Conservatoire de Bordeaux, donnant lieu à deux représentations les 16 février (scolaire) et 17 février (tout public) à La Manufacture.

Projet Biarritz

Au regard de la qualité et du succès de l'édition du partenariat avec les structures de Bordeaux, un nouveau partenariat est proposé au Conservatoire de Paris pour associer le Conservatoire Maurice Ravel Pays-Basque. Dans le même esprit d'écrire et transmettre la danse, le PESMD Bordeaux-Nouvelle Aquitaine, le Conservatoire à rayonnement régional Maurice Ravel, Le Malandain Ballet Biarritz (CCN), La Manufacture - CNDC Nouvelle Aquitaine Bordeaux-La Rochelle et le Conservatoire de Paris se sont associés pour une présentation pédagogique au Malandain Ballet Biarritz et une présentation à La Manufacture.

Avril 2024

Quatre jours d'École ouverte ont montré à voir les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle interprète en danse dans les relations d'apprentissage et dans l'élaboration et la restitution d'une diversité de projets chorégraphiques sur quatre représentations avec :
- Quatre Cartes blanches d'étudiant-es
- Archives Terrestres de Volmir Cordeiro - étudiant-es de cycle préparatoire et de 1^{er} cycle en danse contemporaine
- Extraits de Paquita, de Pierre Lacotte - étudiant-es de cycle préparatoire et de 1^{er} cycle en danse classique.

Juin 2024

12 récitals pour l'obtention du certificat 1^{er} cycle danse classique.

11 récitals pour l'obtention du certificat 1^{er} cycle danse contemporaine.

Juillet 2024

68 étudiant-es de la formation en danse du Conservatoire de Paris ont participé à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques 2024, en collaboration avec la chorégraphe Maud Le Pladec, le CCN d'Orléans et l'agence Paname24.

NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS ET ÉVOLUTION DES CURSUS

Les nouveaux enseignements et l'évolution des cursus apportent une dynamique enrichissante à notre programme. En juin, les étudiant-es du 1^{er} cycle interprète en danse ont eu l'opportunité de participer à une semaine d'ateliers de théâtre animés par la comédienne Astrid Bas. De plus, l'équipe BOXCREW a proposé des intensifs Hip-hop sur le deuxième semestre, offrant aux étudiant-es une expérience unique et immersive dans cette discipline. Ces initiatives visent à diversifier les compétences des étudiant-es et à enrichir leur parcours académique.

MANIFESTATIONS ET CLASSES DE MAÎTRE

Les masterclasses apportent une valeur ajoutée aux cursus en offrant des perspectives extérieures et en favorisant l'interdisciplinarité, la transversalité et les ouvertures. En 2023-2024, la direction des études chorégraphiques a accueilli, toutes spécialités confondues, de nombreux artistes :

Dominique Mercy, interprète du Tanztheater Wuppertal

Astrid Bas, comédienne

Sébastien Thill, Gyrokynésis

BOXCREW, équipe breakdance

Anthony Baillard et Cécile Ghrenassia, formes de danse

Nicolas Mondon, écriture codification musicale

Stuart Shugg, répertoire Trisha Brown

Katrin Wolf, le mouvement circassien
Yaël Heynderickx, transmission et répertoire
Florence Lebailly, Brigitte Hyon et Lucie Kayas, interventions sur la partition Incantations, dans le cadre du colloque Jolivet
Vincent Lenfant, partition Red Notes
Riina Koivisto, études labaniennes
Christine Caradec, séminaire recherche et travaux d'écriture
Mor Bashan, système d'écriture Eshkol-Wachman Movement Notation

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

1 directrice des études chorégraphiques
1^{er} cycle interprétation en danse
1 responsable des études
2 chargées de scolarité
2 surveillant-es
24 professeur-es et professeur-es associé-es
18 accompagnateur-rices
2^e cycle interprétation en danse
1 responsable des études
1 apprentie
1 coordinatrice pédagogique, maîtresse de ballet
2 professeur-es
2 accompagnateur-rices
1 professeure en charge de la recherche
1^{er} et 2^e cycle en notation du mouvement
1 responsable des études
2 professeur-es pour le système Laban
2 professeur-es pour le système Benesh
1 professeur associé de formation musicale
1 professeure associé de culture chorégraphique
1 professeure associé d'AFCMD Benesh
Moyens réservés à la DEC
7 studios de danse et 2 salles de classes
7 systèmes audio
9 écrans connectés

ACCOMPAGNEMENT ET RÉUSSITES DES ÉTUDIANT·ES

CONCOURS D'ENTRÉE

Concours d'entrée en 1^{er} cycle interprétation en danse

Cette année, nous avons enregistré un total de 409 candidat-es au concours d'entrée du 1^{er} cycle interprète en danse, représentant une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente. Il est à noter que les candidat-es au cycle contemporain étaient majoritaires cette année, représentant 52% du total des candidatures. La compétitivité reste constante au 1^{er} cycle, avec un ratio de 1 sur 10 chez les femmes et de 1 sur 3 chez les hommes.

Classique femmes sur 162 candidates :

15 admises dont 8 admises en cycle préparatoire

5 admises en 1^{re} année 2 admises en 2^e année (grâce au partenariat avec le Prix de Lausanne et au soutien de la Fondation Lazard Frères Gestion).

Classiques hommes sur 34 candidats

13 admis dont 11 en cycle préparatoire

2 en 2^e année (grâce au partenariat avec le Prix de Lausanne et au soutien de la Fondation Lazard Frères Gestion).

Contemporains sur 213 candidat-es total :

Contemporain hommes : 6 hommes admis dont 4 en cycle préparatoire et 2 sur liste d'attente.

Contemporain femmes : 12 femmes admises dont 6 en cycle préparatoire, 2 en 1^{re} année et 4 sur liste d'attente.

Concours d'entrée 2^e cycle interprétation en danse

Le concours d'entrée en master a suscité l'intérêt de profils internationaux issus de sept nationalités, avec une tranche d'âge allant de 18 à 26 ans. Parmi l'ensemble des candidat-es, 53% ont été déclaré-es admissibles aux épreuves d'audition.

Le nombre de candidatures retenues à cette étape est resté stable par rapport à l'année précédente.

58% des candidat-es admissibles en 2023-2024 ont été admis-es.

	Homme	Femme	Total
Candidat-es	13	29	49
Admissibles	10	16	26
Admis-es	5	10	15 + 1 liste d'attente

CONCOURS D'ENTRÉE 1^{ER} ET 2^E CYCLE EN NOTATION DU MOUVEMENT

Depuis l'instauration des deux cursus de 1^{er} et 2^e cycle en 2019-2020, le taux d'admission en 1^{er} cycle supérieur de notation du mouvement est resté stable, avec une progression sensible des candidatures pour le cursus de notation Benesh. Le 2^e cycle supérieur exige un engagement personnel plus intense. Les étudiant-es, souvent déjà inséré-es professionnellement, peuvent rencontrer des difficultés à s'investir pleinement dans leurs travaux.

1 ^{er} cycle	Benesh	Laban
Candidat-es	10	7
Admis-es	10	7

Bilan sur 5 ans :

Benesh : moyenne de 9,6 candidat-es admis-es

Laban : moyenne de 8 candidat-es admis-es

2 ^e cycle	Benesh	Laban
Candidat-es	3	2
Admis-es	3	2

Bilan sur 5 ans :

Laban : moyenne de 5 candidat-es admis-es

Benesh : moyenne de 3,8 candidat-es admis-es

EFFECTIFS 2023-2024

Cursus 1^{er} cycle interprète en danse :

Spécialité danse classique	Homme	Femme
Cycle préparatoire	5	11
1 ^{er} cycle DNSP1	8	9
1 ^{er} cycle DNSP2	8	7
1 ^{er} cycle DNSP3	5	6

Spécialité danse contemporaine	Homme	Femme
Cycle préparatoire	7	9
1 ^{er} cycle DNSP1	5	9
1 ^{er} cycle DNSP2	5	9
1 ^{er} cycle DNSP3	5	6

Cursus 2^e cycle interprète en danse :

	Homme	Femme	Total
1 ^{re} année	5	8	13
2 ^e année	5	9	14

Cursus 1^{er} et 2^e cycle notation du mouvement :

	Benesh	Laban
1 ^{er} cycle	11	9
2 ^e cycle	9	10

EXAMENS DE FIN D'ÉTUDES

Fin de cursus 1^{er} cycle interprète en danse :

16 ont obtenu le Diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSPD).

	Homme	Femme
Certificat d'interprète en danse classique	6	6
Certificat d'interprète en danse contemporaine	5	5
dont	Homme	Femme
DNSPD - Danse classique (Diplôme d'état)	4	6
DNSPD - Danse contemporaine (Diplôme d'état)	3	3

Fin de cursus 2^e cycle interprète en danse et 1^{er} et 2^e cycle notation du mouvement :

Un taux de réussite de 100% pour les deux formations et notamment pour les deux cycles en notation du mouvement est indicateur de la motivation et de l'engagement des étudiant-es, ainsi que de l'efficacité des méthodes pédagogiques employées. La réussite à ces diplômes, notamment ceux de 2^e cycle valant grade Master, est un témoignage de la rigueur académique et de la capacité des programmes à préparer les étudiant-es à des niveaux avancés de compétence.

Diplôme de 2^e cycle valant grade Master Danseur interprète : répertoire et création

Candidat-es	14
Diplômé-es	14
dont	
Femme	9
Homme	5

Formation en notation du mouvement - Benesh

	Candidat-es	Diplômé-es
Diplôme de 1 ^{er} cycle (Diplôme d'établissement)	3	3
Diplôme de 2 ^e cycle (valant grade Master)	2	2

Formation en notation du mouvement - Laban

	Candidat-es	Diplômé-es
Diplôme de 1 ^{er} cycle (Diplôme d'établissement)	3	3
Diplôme de 2 ^e cycle (valant grade Master)	3	3

RÉUSSITES ÉTUDIANT-ES

Lauréats de concours, prix obtenus

Concours du Prix de Lausanne 2024 : 4 demi-finalistes, 2 femmes, 2 garçons et 1 finaliste (Léo Weber).

Recrutements professionnels marquants

Deux étudiantes du CNSMDP ont été recrutées dans la première promotion du Junior Ballet de l'Opéra de Paris. En mai 2024, l'Opéra national de Paris a créé cette nouvelle compagnie, constituée de jeunes artistes âgés de 18 à 23 ans engagé-es pour deux ans en contrat de professionnalisation. Cette opportunité exceptionnelle leur permettra de travailler avec des chorégraphes de renom et de participer à des productions prestigieuses, enrichissant ainsi leur formation et leur expérience professionnelle.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANT-ES

La vision de la direction des études chorégraphiques est de rendre les services du pôle santé accessibles à toutes et tous et de déployer un programme de prévention riche et pertinent, de manière performative et non intrusive. Les évolutions cette année incluaient notamment l'implication continue de l'équipe médicale en studio, le rapprochement entre préparation physique et somatique, préparation physique et mentale, et un accompagnement différencié de la préparation physique :

- ↳ Enseignements sur la santé mentale
- ↳ Coaching mental sur la performance de haut niveau
- ↳ Ateliers de Gyrokinesis avec Sébastien Thill
- ↳ Débat théâtral sur la discrimination avec la Compagnie Entrée de Jeu
- ↳ Protocoles de préparation physique personnalisés.

INSERTION PROFESSIONNELLE

(LISTE NON EXHAUSTIVE)

Abadie Pier : Ballet Junior Preljocaj, Ballet de l'Opéra de Bordeaux Casse-Noisette

Besson Jean-Baptiste : Estonian National Ballet

Bordage Arthur : La Presque Compagnie, DJ Wellness, Compagnie Yvann Alexandre

Calabrese Timotée : Alvin Ailey School

Fontaine Adam : Shen Wei Dance Arts

Garnaud Sarah : Festival Garorock, Kamolia assistante de production

Gobert Pierre-Antoine : Boston Ballet Junior

Guilbaud Tom : Das Tanzfest, Compagnie Outrenoir

Henry Suzanne : chorégraphe indépendante

Larrory Eline : Lyon Opéra Ballet

Michel-Eymard Tristan : Stara Zagora State Opera

Nguyen Cuevas Thi : Ballet de l'Opéra de Nice - Coppélia

Obadia Shani : Junior Ballet de l'Opéra De Paris

Olaru Irina : European Dance School

Perrot Rose : Opéra De Paris, surnuméraire

Planas Samuel : Danse Elargie, Ultima Vez, CNDC Angers/ Noé Soulier

Reijnen Emilie : Ballet du Capitole de Toulouse

Vikner Natalie : Junior Ballet de l'Opéra De Paris

Weber Léo : Royal Ballet School

Lyu Yingyu : chorégraphe indépendante

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

PARTENARIATS EMBLÉMATIQUES

Les partenariats avec l'École des Beaux-Arts et le CNAC ont permis d'accueillir des étudiant-es dans nos ateliers d'improvisation-composition et nos cours de danse, respectivement. Ces collaborations enrichissent l'expérience des étudiant-es en leur offrant des opportunités uniques de création et d'expression artistique, tout en favorisant les échanges interdisciplinaires et en renforçant les liens entre nos institutions.

Le partenariat multipartite avec le PESMD Bordeaux-Nouvelle Aquitaine, le Conservatoire Jacques Thibaud, La Manufacture - CNDC Nouvelle Aquitaine Bordeaux-La Rochelle, le Conservatoire Maurice Ravel et le Malandain Ballet Biarritz pour la mise en œuvre du projet Écrire et transmettre la danse vise à promouvoir la création et la transmission de la danse, en offrant aux étudiant-es en notation des opportunités uniques de développement artistique et professionnel.

Depuis trois ans, la Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France soutient activement la participation des étudiant-es du Conservatoire de Paris au Prix de Lausanne. Ce partenariat vise à garantir une égalité des chances dans l'accès à ce concours, à renforcer le rayonnement du CNSMDP sur la scène internationale et à favoriser l'insertion professionnelle des étudiant-es.

Le Conservatoire de Paris a établi en 2023-2024 un nouveau partenariat avec la Fondation Culture & Diversité qui a pour objectif principal de faire découvrir les formations du Conservatoire et les débouchés professionnels. Il s'adresse à des jeunes danseuses et danseurs Guadeloupéens.

Le partenariat emblématique de l'année 2023-2024 est celui qui a uni le Conservatoire de Paris, l'École des Sables à Dakar et l'école P.A.R.T.S à Bruxelles et a permis à l'Ensemble chorégraphique et une partie de l'équipe pédagogique de se déplacer au Sénégal pour une période d'immersion et d'apprentissage dans l'école de renom créée par Germaine Acony. Les répétitions avec des interprètes de Rosas, compagnie d'Anne Teresa de Keersmaecker, pour le projet *Drumming XXL* ont enrichi cette expérience. Ce mélange de cultures et de styles a élargi les horizons artistiques des participant-es et renforcé les liens entre les institutions.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'EAC

PARITÉ DES JURYS

1^{er} cycle interprète en danse

Jurys des concours d'entrée		
	Homme	Femme
Contemporain	2	3
Classique femme	2	3
Classique homme	3	2

Jurys de diplôme		
	Homme	Femme
Contemporain	3	2
Classique	2	3

2^e cycle interprète en danse

Jurys		
	Homme	Femme
Concours d'entrée	-	5
Diplôme	4	5

1^{er} et 2^e cycle notation du mouvement

Jurys des concours d'entrée		
	Homme	Femme
Benesh 1 ^{er} cycle	2	1
Benesh 2 ^e cycle	1	2
Laban 1 ^{er} cycle	1	2
Laban 2 ^e cycle	-	3

Jurys de diplôme		
	Homme	Femme
Benesh 1 ^{er} cycle	2	1
Benesh 2 ^e cycle	1	2
Laban 1 ^{er} cycle	1	2
Laban 2 ^e cycle	-	3

ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUS PUBLICS

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois élèves du CRR de Paris sur trois jours dans les cours de danse classique DNSP1, ainsi que trois élèves japonais de l'association Temps Liés - l'Art chorégraphique franco-japonais en immersion pendant une semaine. Ces jeunes talents ont eu l'opportunité de découvrir les formations du Conservatoire de Paris, de rencontrer les étudiant-es et professeur-es, et de se familiariser avec l'environnement de travail.

30 étudiant-es du département de la Guadeloupe ont participé à des rencontres et ateliers animés par la direction des études chorégraphiques dans 4 écoles partenaires du département, en partenariat avec la Fondation Culture & Diversité et le ministère des Outremer. Plusieurs objectifs se détachaient :

- ↳ Faire découvrir aux élèves de ce territoire les formations au Conservatoire de Paris et leurs débouchés professionnels
- ↳ Leur permettre de trouver des réponses adaptées à leurs questionnements et leurs perspectives d'orientation
- ↳ Proposer le dispositif Egalité des chances de la Fondation Culture & Diversité en association avec le CNSMDP (stage immersif d'une semaine au CNSMDP, accompagnement personnalisé et financier)

MÉDIATION, SPECTACLES SOLIDAIRES, ACTIONS AVEC LES SCOLAIRES

- ↳ 1 journée d'accueil de la classe du Collège Georges Brassens
- ↳ 1 rencontre avec une vingtaine d'élèves encadrés par l'APSV
- ↳ 1 représentation scolaire de l'Ensemble chorégraphique en Salle Rémy-Pflimlin
- ↳ 16 ateliers de médiation sur Paris et en région mis en œuvre par les étudiant-es de Master interprète en danse. Composante incontournable pour se construire en tant qu'artiste chorégraphique pluriel, la médiation à la direction des études chorégraphiques fait l'objet d'une approche de recherche/action, en lien avec des partenaires actifs sur le territoire. Elle se décline sous deux aspects : la 1^{re} année, des ateliers sur les lieux de tournée directement liés à un programme donné en représentation et la 2^e année, une série d'ateliers abordant différentes notions liées à la danse.

GOVERNANCE ET STRUCTURATION

CHIFFRES-CLÉS

179 étudiant-es
6 cursus
48 enseignant-es
1 apprentie
9 agent-es
3 responsables de pôles
1 directrice

ANIMATION DES ÉQUIPES

- ↳ Réunions administratives hebdomadaires et mensuelles
- ↳ 1 séminaire pédagogique : présentation de la nouvelle direction des études chorégraphiques, réflexion et écriture sur le Manifeste du corps dansant
- ↳ 5 réunions pédagogiques autour des sujets suivants : stratégies de communication orale en studio, règles de vie à la DEC, la note moyenne à 12, l'utilisation de la nudité dans les œuvres chorégraphiques, l'« artistique » : de quoi parle-t-on ?, la mobilité internationale
- ↳ Réunion pédagogique de la notation du mouvement autour des sujets suivants : la refonte du Master en notation du mouvement, l'appropriation de l'outil Teams
- ↳ Réunions trimestrielles avec les représentations enseignantes et étudiantes.

NOUVEAUX OUTILS ET DISPOSITIFS DE TRAVAIL

- ↳ Poursuite de l'intégration de l'outil Teams
- ↳ Préfiguration de l'intégration de la DEC dans le logiciel Dièse.

ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

ENSEIGNEMENTS

Innovations pédagogiques : un battle hip-hop BOXCREW X CNSMDP à l'occasion d'Ecole ouverte 2024 a proposé de croiser danse institutionnelle et danse de rue dans une volonté d'embrasser la diversité culturelle et de favoriser l'intégration sociale et artistique.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

2 étudiantes Erasmus 1^{er} cycle interprète en danse : Wei Chen Li et Maja Kowalik.

RÉSULTATS ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANT-ES

1^{er} cycle interprète en danse

Démissions : 6
Radié-es fin d'année à l'issue des examens : 2
Diplômation classique femmes : 100%
Diplômation classique hommes : 67%
Diplômation contemporain hommes : 60%
Diplômation contemporain femmes : 60%

2^e cycle interprète en danse

Démision 0
Diplômation : 100%
1 ^{er} et 2 ^e cycle notation du mouvement
Démissions : 10 (dont une pour cause de visa)
Diplômation : 100%

BILAN DES JURYS ET VOLUME D'INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES

1^{er} cycle interprète en danse

248 h de jury* pour 1 concours d'entrée et 1 diplôme
avec 2 spécialités

Intervention pédagogique :

- Danse classique : 83h/semaine
- Danse contemporaine : 85,5h/semaine

2^e cycle interprète en danse

73 h de jury* pour 1 concours d'entrée et 1 diplôme

Intervention pédagogique :

- Année 1 : environ 700h
- Année 2 : environ 240h

1^{er} et 2^e cycle notation du mouvement

224 h de jury* pour 4 concours d'entrée et 4 diplômes

Intervention pédagogique : 210h

* Les heures de jurys varient en fonction du nombre de candidat-es.

ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Imaginé depuis le colloque Handicap, en scène ! en 2024, des ateliers collaboratifs pour les étudiant-es du 1^{er} cycle interprète en danse et une restitution durant École ouverte avec Lila Derridj, une artiste échappant à la norme dominante, a posé un nouveau cadre d'expérience qui a questionné la notion de partnering et d'une danse incarnée.

Panorama d'une saison riche et diversifiée

Service production et apprentissage de la scène

Le service production et apprentissage de la scène a pour missions :

- ↳ D'offrir aux étudiant-es des opportunités de mise en situation de production professionnelle dans le cadre de la saison, dans les murs et hors les murs
- ↳ D'engager les artistes extérieur-es invité-es à encadrer les productions
- ↳ D'entretenir et développer le parc instrumental
- ↳ De mettre en œuvre sur le plan technique les concours d'entrée, récitals et examens de fin d'année
- ↳ De planifier, coordonner la saison et la mettre en œuvre sur les plans de la production, de l'administration et de la technique
- ↳ De gérer les partenariats avec les structures culturelles ou d'enseignement et établir les conventions
- ↳ De gérer les deux orchestres du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris : l'Orchestre du Conservatoire (montage de la saison et affectations) et l'Orchestre des lauréats du Conservatoire (orchestre rémunéré au service de la pédagogie de l'établissement)

UN SERVICE AUX MULTIPLES RESSOURCES

LE PARC INSTRUMENTAL

Constitué d'un parc claviers et d'un parc orchestre, le parc instrumental développe une politique d'acquisition, d'entretien, de restauration et de développement d'instruments en phase avec les enseignements et leur évolution. Il est riche d'une collection de 3000 instruments, 230 pianos, environ 40 claviers de musique ancienne, etc. Le parc instrumental met à disposition des professeur-es et étudiant-es pianos, clavecins, orgues, ondes Martenot, harpes, violons, percussions... pour les activités de production, les activités pédagogiques et les activités de recherche.

Véritable centre de ressources, il offre un service d'information, de conseil et d'expertise aux professeur-es et étudiant-es. Il est très actif dans la recherche, en étant force de proposition et pilote de plusieurs projets (copies d'instruments anciens, recherche, restauration...). Il œuvre également dans le domaine pédagogique en proposant des actions pédagogiques à l'attention des étudiant-es et professeur-es (DCI, visites, laboratoires d'essai, etc.) afin de les sensibiliser aux problématiques de facture instrumentale et d'enrichir leur connaissance historique.

LA BIBLIOTHÈQUE D'ORCHESTRE

La bibliothèque d'orchestre a la charge de la mise en valeur de son fonds de partitions, à travers le traitement des collections (catalogage, rangement, inventaire). Elle dispose d'un fonds très riche. Elle assure l'accompagnement des usagers (étudiant-es, enseignant-es et agent-es du Conservatoire) en assurant un service de prêt/retour, ainsi qu'une aide à la recherche documentaire.

La bibliothèque d'orchestre a également pour mission la mise à disposition des partitions pour certaines productions, l'élaboration des nomenclatures des œuvres à partir des partitions, la préparation des matériels (coups d'archet, numérotation précise, indications de phrasés et nuances pour des demandes spécifiques, montage d'extraits, coupures, éditions de partitions pour certaines créations et à partir de sources manuscrites pour la musique ancienne).

LES COMPÉTENCES MÉTIER

Dans le cadre de la mise en œuvre des productions, ou de modules spécifiques, les étudiant-es ont la possibilité de découvrir et de mieux appréhender les métiers techniques (plateau, régie orchestre, lumières) et de la production ainsi que les enjeux qui y sont liés dans la réalisation des concerts et spectacles.

Les équipes du service production et apprentissage de la scène peuvent également répondre individuellement à des demandes d'étudiant-es qui souhaiteraient être guidé-es quant à certaines démarches administratives, montage de production ou cadre technique de production.

LA PRODUCTION

Le secteur production a pour mission la coordination, la production et l'administration de certaines productions. Ces missions ont des aspects administratifs (contrats d'engagement des artistes invité-es, conventions et contrats de partenariats avec les structures extérieures), juridiques (gestion de droits) et budgétaires. Le travail de coordination avec les différents pôles et services et partenaires est important et essentiel au bon déroulement des projets tout comme l'accompagnement des étudiant-es.

LA RÉGIE DES SALLES PUBLIQUES

La régie des salles publiques regroupe la régie générale, la régie lumières et la régie plateau. Elle gère les trois salles publiques du Conservatoire (Rémy-Pflimlin, Maurice-Fleuret et Nadia-Boulangier) pour la mise en œuvre technique de la programmation de la saison et la maintenance du matériel et des équipements.

Elle est en contact très étroit et très régulier avec nombre d'étudiant-es ou groupes d'étudiant-es étant amené-es à faire des créations (danse particulièrement), des spectacles, projets pluridisciplinaires ou toute production impliquant un dispositif technique particulier.

Elle propose des modules d'approche des métiers techniques de la scène pour certains cursus : comprendre les enjeux et les contraintes des métiers techniques, savoir exprimer une demande technique, présentation des techniques d'éclairage et contraintes, rédiger une fiche technique.

LA RÉGIE DES ORCHESTRES

La régie des orchestres est chargée de la préparation, de l'organisation et de la mise en œuvre dans leurs aspects techniques et logistiques des productions (principalement orchestres, musique ancienne, jazz, ensembles). Elle est chargée de la mise à disposition du mobilier, matériel musical et de certains instruments auprès des musicien·nes, ainsi que des relations avec la bibliothèque musicale et le parc instrumental.

La régie des orchestres valide la faisabilité des sessions des deux orchestres et des programmes pour la saison, le régisseur chargé des affectations attribue les étudiant·es aux sessions de l'Orchestre du Conservatoire selon les enjeux pédagogiques et artistiques.

LA SAISON DU CONSERVATOIRE, LES PRODUCTIONS

La production artistique est la finalité majeure de l'enseignement et de la pratique et fait partie intégrante de la formation. Le service production et apprentissage de la scène planifie et met en œuvre la saison du Conservatoire dans les murs et hors les murs, permettant ainsi aux étudiant·es de se placer en situation de production professionnelle en public et dans différentes configurations scéniques.

La saison est le reflet de ce qui est enseigné dans l'établissement, concerne les différents cursus et permet aux étudiant·es :

- ↳ D'enrichir et d'élargir la connaissance des répertoires
- ↳ De s'exercer à la médiation avec différents publics
- ↳ D'être en situation professionnelle de représentation publique
- ↳ De rencontrer et d'être encadré·es par des chef·fes d'orchestre, musicien·nes et chorégraphes de grande renommée
- ↳ D'expérimenter et d'élargir le champ de la pratique artistique collective
- ↳ De favoriser l'insertion professionnelle

Les moyens déployés pour réaliser cette saison ainsi que le professionnalisme des équipes nécessaires à sa mise en œuvre sont des atouts uniques et exceptionnels au services des étudiant·es.

Saison	Productions	Représentations publiques
2023 - 2024	221	257
2022 - 2023	194	221
2021 - 2022	294	389

Parmi ces productions :

- ↳ 72 concernent le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines (musique de chambre, orchestre, projets de classes instrumentales, musique d'ensemble, récitals...)
- ↳ 41 concernent le département écriture, composition et direction d'orchestre (classes de direction, concerts de créations, enregistrement d'écriture ou d'orchestration, concert musique à l'image...)
- ↳ 25 concernent la direction des études chorégraphiques (spectacles chorégraphiques, cartes blanches, portes ouvertes)
- ↳ 13 concernent la musique ancienne (cantates, ensemble et voix...)
- ↳ 15 concernent le département des disciplines vocales (opéra, concert de lieder, accompagnement vocal...)
- ↳ 19 concernent le département jazz et musiques improvisées (big band, ensemble, masterclasses...).

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS RÉALISÉES DANS LES MURS

La part des manifestations s'étant déroulée au sein de l'établissement, qui dispose de trois salles publiques et de salons, représente 47,50% soit 122 représentations publiques (en 2022-2023 42% soit 92 représentations).

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS RÉALISÉES EN PARTENARIAT AVEC DES STRUCTURES EXTERNES

Les représentations publiques hors les murs en partenariat avec des structures de diffusion ou de production représente 52,50% soit 135 représentations (58% en 2022-2023 et 42% en 2021-2022).

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

Les concerts hors les murs ont été présentés dans 61 lieux différents (salles de spectacle, festivals, institutions culturelles, cinémas, conservatoires, centres médico-sociaux...) qui se répartissent sur plusieurs zones géographiques.

Paris et région parisienne	116 représentations publiques
France	14 représentations publiques
International	5 représentations publiques

Les partenaires du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris sont nombreux : partenaires institutionnels, partenaires s'inscrivant dans le cadre de conventions pluriannuelles ou annuelles, partenaires ponctuels liés à un événement spécifique.

La relation aux partenaires institutionnels, partenaires du site de La Villette - Philharmonie de Paris, Musée de la musique, Ensemble intercontemporain... - se poursuit et se développe avec des projets de plus en plus diversifiés.

Une convention cadre triennale 2021-2024 a été conclue avec Radio France permettant à plusieurs départements du Conservatoire de Paris de bénéficier de mises en situation professionnelles remarquables avec les différent·es acteur·rices de Radio France : orchestres et Festival Présences notamment.

Parmi les partenaires les plus significatifs et avec lesquels le Conservatoire a noué des liens durables, nous retrouvons en 2023-2024 :

Sur le plan national :

Musées : Musée Jean-Jacques Henner, Musée de l'Armée

Salles de spectacles : La Gare, Scène Nationale Théâtre 71-Malakoff, Théâtre du Châtelet...

Festivals : Festival d'histoire de l'art de Fontainebleau, Festival EnsembleS, Festival international de Colmar, Festival de Printemps PSL, Bagnolet, Mon premier festival, Festival de Pontoise...

Collectivités territoriales et municipalités : Est Ensemble, Villes de Breuillet, Levallois-Perret, Dourdan, Commune de Tremblay-en-France

Conservatoires : CRR de Paris, Conservatoires de Bagnolet, Noisy-le-Sec, Pantin...

Orchestres et ensembles : Orchestre régional de Normandie, Orchestre national d'Île-de-France, Orchestre de Lille, Ensemble intercontemporain, Orchestre de Chambre de Paris, Orchestre Philharmonique de Radio France

École de danse de l'Opéra de Paris

Sur le plan international :

Le festival international de musique moderne et contemporaine Traiettorie de Parme, Universität für Musik und darstellende Kunst Wien - MDW, Bruxelles...

De nouveaux partenaires se sont associés au Conservatoire pour la saison 2023-2024 :

Le Théâtre de la Ville, Paris

L'Opéra de Massy

La Salle Cortot

La Bibliothèque Lagrange-Fleuret

La Chaise-Dieu

Le Phare à Lucioles

Le Collège des Bernardins

L'Orchestre de Lille

LES ORCHESTRES DU CONSERVATOIRE

L'ORCHESTRE DES LAURÉATS DU CONSERVATOIRE

L'OLC est un orchestre-atelier symphonique professionnel, fondé et porté par le CNSMDP, ce qui en fait une formation unique à l'échelle internationale. Il est à la fois une pièce maîtresse du dispositif pédagogique du Conservatoire (direction d'orchestre, formation aux métiers du son et de l'image, composition, pratique soliste de 3^e cycle, orchestration, écriture, musique à l'image) et un outil d'insertion professionnelle.

Il a également pour raison d'être de permettre aux musicien·nes de poursuivre et perfectionner leur pratique orchestrale après leurs études. Il est amené ponctuellement à

être invité dans des structures partenaires, comme c'est le cas pour l'École de danse de l'Opéra de Paris, dont il accompagne régulièrement le gala de fin d'année.

En 2023-2024, l'Orchestre des lauréats a réalisé 27 sessions (et 13 concerts), ce qui a permis à environ 130 étudiant-es de bénéficier de ses compétences pour leur apprentissage.

Répertoire

145 œuvres jouées dont :

49 œuvres du répertoire

6 créations

72 travaux d'orchestration

18 travaux d'écriture XX^e-XXI^e

39 compositeur-rices joué-es dont :

36 compositeurs (92%), dont 4 étudiants en composition

3 compositrices (8%), dont 2 étudiantes en composition

Chef-fes

17 chef-fes invité-es dont :

11 hommes (64,7%)

6 femmes (35,3%)

Les musicien-nes de l'Orchestre des lauréats du Conservatoire en 2023-2024

298 musicien-nes engagé-es (pour 1240 engagements) dont :

169 hommes (57%)

129 femmes (43%)

Parmi les musicien-nes titulaires (33 musicien-nes)

61% de femmes

39% d'hommes

L'ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE

La pratique de l'orchestre est inscrite dans l'histoire de l'institution : dès 1803, les symphonies de Haydn, puis de Mozart et de Beethoven sont jouées par les étudiant-es sous la direction de François-Antoine Habeneck ; ce même chef fonde en 1828 la Société des Concerts du Conservatoire, ancêtre de l'Orchestre de Paris.

L'Orchestre du Conservatoire est aujourd'hui constitué à partir d'un ensemble de 350 instrumentistes environ, réuni-es dans des formations variables, renouvelées par session selon les répertoires abordés et les chef-fes invité-es. Cette pratique constitue aujourd'hui l'un des axes forts de la politique pédagogique.

9 sessions ont été réalisées avec l'Orchestre du Conservatoire en 2023-2024 (11 sessions en 2022-2023) ce qui a permis à 343 étudiant-es du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines de participer à au moins une session d'orchestre dans la saison. Ces étudiant-es sont affecté-es aux différentes sessions de l'orchestre par un régisseur des affectations dont cela constitue la mission principale, selon de nombreux critères liés aux enjeux pédagogiques et artistiques de chaque session.

Répertoire

29 œuvres jouées dont :

20 œuvres du répertoire

9 créations

19 compositeur-rices joué-es dont :

18 compositeurs (94,74%), dont 9 étudiants en composition (jazz)

1 compositrice (5,26%)

8 chef-fes invité-es dont :

7 hommes (87,5%)

1 femme (12,5%)

Les musicien-nes de l'Orchestre du Conservatoire en 2023-2024

343 étudiant-es affecté-es dont :

188 hommes (54,81%)

155 femmes (45,19%)

PRODUCTIONS À DESTINATION DE DIFFÉRENTS PUBLICS ET CONCERTS SOLIDAIRES

Les actions de médiation et de concerts solidaires dans différents établissements à Paris et en Île-de-France se sont poursuivies, cette dimension à la fois artistique, solidaire et sociale étant essentielle dans la formation des jeunes musicien-nes.

8 concerts solidaires (hors ORPEA) ont été réalisés en 2023-2024 (16 concerts solidaires en 2022-2023).

Quelques établissements avec lesquels le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris collabore régulièrement : M.A.S Saint-Jean de Malte - personnes en situation de handicap ou polyhandicap, APF du Maine, IME Mille couleurs...

Les actions de médiation avec de jeunes publics ou des étudiant-es d'autres établissements d'enseignement artistique font également partie de la saison et sont dans certains cas la base du partenariat, comme c'est le cas avec Est Ensemble qui inclut autour des concerts des étudiant-es un temps de médiation et d'échanges entre les étudiant-es des écoles de musique du réseau Est Ensemble (Noisy-le-Sec, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Bobigny, Pantin...).

QUELQUES PRODUCTIONS ET TEMPS FORTS DE LA SAISON

Symphonie des Mille de Mahler, direction Daniel Harding

Orchestre de Paris, Orchestre du Conservatoire, Chœur et Chœur d'enfants de l'Orchestre de Paris, Maîtrise du CRR de Paris, Jeune Chœur de Paris
→ Philharmonie de Paris, Grande salle Pierre Boulez

L'Europe en musique, carte blanche aux étudiant-es du Conservatoire et Big Band du Conservatoire

Série de concerts au Théâtre de la Ville dans le cadre de sa réouverture.

Les Espaces acoustiques de Gérard Grisey, direction Pierre Bleuse

Ensemble intercontemporain, Orchestre du Conservatoire, Ensemble NEXT
→ Philharmonie de Paris, Grande salle Pierre Boulez

Lucinda Childs x 100

Direction des études chorégraphiques, Orchestre du Conservatoire (direction, Marc Coppey), quatuor à cordes en master de musique de chambre, Zied Quartet.
→ Grande Halle de la Villette en co-production avec La Villette et le Festival d'Automne à Paris

Oratorio de Noël et cantates de Bach, direction Lionel Meunier

Étudiant-es des départements de musique ancienne et des disciplines vocales des CNSMD de Paris et de Lyon, Maîtrise Notre-Dame de Paris
→ Église Saint-Eustache

Ensemble NEXT au Festival Présences autour de Steve Reich, direction Franck Ollu

Festival Présences, Maison de la Radio et de la Musique
Rediffusion sur France musique

Production lyrique : *L'Enfant et les Sortilèges* de Maurice Ravel

Version pour piano, flûte et violoncelle
Étudiant-es du département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines, des disciplines vocales, de musicologie, classe de direction d'orchestre
Mise en scène, Sandra Poccaschi et Giacomo Strada
Encadrement musical, Morgane Fauchois-Prado et Didier Puntos

Concertos pour piano et Orchestre des lauréats du Conservatoire solistes de 3^e cycle, direction Pascal Rophé

→ Théâtre du Châtelet

Nasty Women, direction Léo Margue

Ciné-concert
Diplôme de composition de musique à l'image
Orchestre national d'Île-de-France
→ Philharmonie de Paris, Amphithéâtre

Gala des écoles de danse, Opéra de Paris, direction Yannis Pouspourikas

Orchestre des lauréats du Conservatoire
→ Opéra national de Paris

Hommage à Wayne Shorter

Département jazz et musiques improvisées - compagnon de route de Miles Davis, musicien hors pair saxophoniste et compositeur décédé en 2023.
→ Conservatoire de Paris

Paris/Wien, direction Jean-Bernard Matter

Ensemble NEXT et étudiant-es de la mdw Wien

La Playlist de l'été, création de Simon Steen-Andersen

Orchestre de Paris, chœur des Métaboles, Big Band du Conservatoire
ManiFeste 2024, Festival de l'Ircam
→ Théâtre du Châtelet

Drumming XXL, Anne Teresa De Keersmaeker

Étudiant-es du Conservatoire, de l'école P.A.R.T.S et de l'École des Sables à Dakar
→ MC93 et parvis de la Grande Halle de la Villette dans le cadre de l'Olympiade culturelle.

30 ans de la classe d'improvisation générative avec le fondateur de cette classe, Alain Savouret

Rencontres, tables rondes, ateliers, concert
→ Conservatoire de Paris

Hommage à Bach, cent cinquante pièces composées pour l'orgue en 15 heures

Étudiant-es organistes du département des disciplines instrumentales et leurs professeurs, Olivier Latry et Thomas Ospital.
→ Philharmonie de Paris

LES ARTISTES INVITÉ·ES

Parmi les artistes invité-es à encadrer ou diriger des productions avec nos étudiant-es :

- ↳ Pour le département de musique ancienne : Hugo Reyne, Joël Suhubiette
- ↳ Pour la création : Claire Levacher, Julien Leroy
- ↳ Pour le département jazz et musiques improvisées : Mélissa Aldana, Joe Quitzke, Manu Codjia, Magik Malik
- ↳ Pour l'Orchestre du Conservatoire : Pascale Jeandroz, Alexander Briger, Daniel Harding, Lionel Bringuier
- ↳ Pour l'Orchestre des lauréats du Conservatoire : Lucie Leguay (Avant-scènes), Jean-François Verdier (Concertos), Mikko Franck (classe de direction)

APPRENTISSAGE ET FORMATION DES ÉTUDIANT·ES À LA SCÈNE

DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE MIS EN PLACE PAR LE PÔLE RÉGIE DES SALLES PUBLIQUES

- ↳ Mise en place de modules « Approche des métiers techniques de la scène », destinés aux étudiant-es en 3^e cycle et aux masters de musique de chambre (1 journée, 2 dates par année scolaire).
- ↳ Présentation des métiers techniques et de la mise en œuvre technique d'un projet.
- ↳ Mise en espace et en lumière d'un projet (atelier pratique) : - Projets des étudiant-es danseur-ses en master 2, accompagnement technique des étudiant-es dans la réalisation de leur projet de master. Rédaction d'une fiche technique, de la conduite technique du spectacle, gestion du temps de plateau, prise en compte des différents métiers- coactivité - Atelier lumière pour les étudiant-es danseur-ses

en DNSP

↳ Types de projecteurs, direction, couleur

↳ Conduite

↳ Gestion du temps de plateau

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

L'ÉQUIPE

Le service production et apprentissage de la scène est constitué de cinq pôles :

- ↳ Production/administration de production
- ↳ Bibliothèque d'orchestre
- ↳ Parc instrumental (claviers et orchestre)
- ↳ Régie des orchestres
- ↳ Régie des salles publiques (générale, lumières et plateau)

Chaque pôle est encadré par un-e responsable de pôle, les 5 pôles étant placés sous la responsabilité de la cheffe de service.

Le service rassemble 27 permanent-es, 2 apprenti-es, une soixantaine de technicien-nes intermittent-es et les accordeur-ses claviers (prestataires).

La régie des salles publiques est constituée d'une équipe de 5 permanent-es (1 régisseuse générale des salles publiques, 2 régisseurs lumière et 2 régisseurs plateau). Cette équipe est complétée par le renfort de nombreux intermittents (une trentaine), pour plus de 800 jours d'intermittence par saison.

La régie des orchestres est constituée d'une équipe de 5 permanent-es (1 régisseur général orchestre, 3 régisseur-ses d'orchestre et 1 régisseur des affectations).

Elle a eu recours pour 2023-2024 à une équipe de 23 intermittent-es (régisseur-ses d'orchestre, régisseur-ses généraux-ales d'orchestre, dont 3 femmes, soit 13,04%) à hauteur de 463 journées d'intermittence dans la saison (dont 71 assurées par des femmes, soit 15,33%).

Le parc instrumental est constitué d'une équipe de 6 permanent-es (1 responsable du parc instrumental, 2 techniciens piano, 1 régisseur, 1 régisseur assistant

et 1 responsable du parc orchestre) et 1 apprentie.

La bibliothèque d'orchestre est constituée de 2 permanent-es (1 responsable, 1 bibliothécaire d'orchestre à temps partiel).

Le pôle production est constitué d'une équipe de 6 permanent-es (1 responsable du pôle production, 4 chargé-es de production, 1 gestionnaire administratif).

L'Orchestre des lauréats du Conservatoire vient compléter l'équipe avec 2 personnes : 1 administratrice et 1 secrétaire de production.

RÉVISION DES RÉMUNÉRATIONS ET DU CADRE DE TRAVAIL DES TECHNICIENS INTERMITTENTS

Les techniciens intermittents n'avaient plus été augmentés depuis les années 2000. L'année 2023-2024 a permis de réviser les grilles de rémunération à la hausse, de revoir les qualifications en y intégrant les spécialisations, de clarifier les catégories d'emploi ainsi que le cadre de travail et d'uniformiser ces pratiques à l'échelle de l'établissement.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE : MOYENS MATÉRIELS ET INVESTISSEMENTS

RÉNOVATION DE LA SALLE RÉMY-PFLIMLIN

Les travaux de la salle Rémy-Pflimlin (de juillet à novembre 2023) ont immobilisé la salle plusieurs mois. De nouveaux équipements scéniques ont ainsi été mis en œuvre :

- ↳ Pont motorisé en salle
- ↳ Structure d'accroche coulisse jardin
- ↳ Structure motorisée fond de scène
- ↳ Création d'une régie ouverte en fond de salle

Nouvelle infrastructure câblage et réseau (courant fort et courant faible)

- Amélioration de l'éclairage de service
- Rénovation des loges, création d'une loge de chef-fe
- Changement du plancher de scène et de sa structure
- Amélioration du système de climatisation.

Acquisition de nouveaux équipements :

- Extension du système d'intercom existant
- Achat de mobilier pour aménager la régie ouverte, les loges rinnovées et la buanderie
- Achat de spots LED à couteaux (remplacement de projecteurs sur lyre vieillissants)

BIBLIOTHÈQUE D'ORCHESTRE

Pour la saison 2023-2024, la bibliothèque d'orchestre a préparé et mis à disposition les matériels et conducteurs nécessaires pour 39 productions (35 en 2022-2023), réparties comme suit :

Orchestre des lauréats du Conservatoire (OLC) : 16 sessions
Orchestre du Conservatoire (ODC) : 8 sessions
1 opéra (musique de chambre)
Musique ancienne (6 productions)
Ensemble NEXT (5 productions)
Simon Steen-Andersen à la Philharmonie (Orchestre de Paris, Big Band jazz du CNSMDP)
Ateliers lyriques (2 productions)

Elle a également préparé les partitions pour les activités suivantes :

- Auditions de recrutement des musicien-nes de l'OLC (musicien-nes, pianistes accompagnateur-rices, jury)
- Récitals/examens de fin d'année
- Captations (FSMSI et SAV).

La bibliothèque dispose d'un fonds de partitions physiques de :

2333 matériels d'orchestre
3007 partitions d'orchestre
1841 partitions piano/chant
375 partitions grand format
3227 partitions de poche
14130 matériels de chœur
12 matériels de musique de chambre.

Nombre de partitions cataloguées dans le SIGB Syrtis en 2023-2024 (logiciel commun avec la médiathèque) :

41 matériels d'orchestre
9 partitions d'orchestre
1 partition piano/chant
1 matériel de chœur
5 matériels de musique de chambre.

Nombre de prêts/emprunteurs physiques recensés pour la bibliothèque d'orchestre en 2023-2024 :

127 étudiant-es ont emprunté 160 matériels
52 professeur-es ont emprunté 105 matériels.

LE PARC INSTRUMENTAL

La période 2020-2024 a permis d'engager des commandes répondant à des nouveaux besoins, tout en améliorant la qualité de l'existant (pianos entre autres).

Cette période très riche en acquisitions a ouvert de nouvelles perspectives au parc instrumental, de mise en œuvre de nouveaux partenariats ou encore de recréation d'un lien avec le Musée de la musique.

Cette période a également vu la naissance d'une nouvelle politique de valorisation des collections (réalisation de documentaires, mise en ligne d'un catalogue, renforcement du lien à la pédagogie et prémices de projets de recherches).

Le parc s'ouvre aujourd'hui à de nouvelles perspectives et mène une active réflexion pour renforcer certains enjeux essentiels :

- Instruments comme aide à la vie étudiante/alumni et à l'insertion professionnelle
- Créations de ressources organologiques qui accompagnent les nouvelles acquisitions : le parc instrumental renoué avec les aspirations révolutionnaires de 1795 et la mise en œuvre de ressources instrumentales dans un but pédagogique, et de réflexion sur l'évolution de l'outil au service de la créativité.

Les visites du parc de différentes classes à la rentrée se sont développées (percussion, jazz, composition, certaines classes violon et piano).

De plus en plus, les collections d'instruments attirent chercheur-ses, luthiers et facteurs, autant que nos utilisateur-rices habituels, et sont considérées comme une référence au sein de certaines professions. Cette ressource a par exemple été support de rencontre professionnelle en juillet 2023 autour d'un groupement de luthiers qui a étudié le travail effectué, débattu autour des violons et archets dans le prolongement de la diffusion du documentaire « Les voix du Guadagnini, de la lutherie à l'interprétation ».

FACILITER L'ACCÈS AUX INSTRUMENTS POUR LES ÉTUDIANT-ES

De nombreux-ses étudiant-es, pour des raisons financières, étaient empêché-es dans leur accès à la ressource instrumentale du parc, en particulier dans le cadre d'emprunts de petits instruments sur de courtes périodes. Afin de garantir une équité d'accès, et tenant compte du fait que les instruments sont déjà assurés par le Conservatoire, il a été décidé en 2024 de prendre en charge ces assurances à l'échelle de l'établissement/de ne plus demander aux étudiant-es de souscrire eux-mêmes une assurance. Il en est résulté très vite une fréquentation plus grande du parc instrumental, un accès plus équitable à la ressource et une véritable force d'insertion professionnelle.

FOCUS SUR DEUX PROJETS DU PARC INSTRUMENTAL

Une convention de partenariat pluriannuelle a été signée avec l'école de lutherie de Brienz. L'objectif est de mettre en œuvre un jumelage entre étudiant-es musicien-nes et luthiers, réuni-es autour de la fabrication d'un alto et d'un violoncelle en montage XVIII^e siècle, autour d'originaux de Guadagnini. Le premier rendez-vous s'est tenu à Paris en février 2024 afin de mettre en œuvre un cahier des charges commun, au carrefour des enjeux de lutherie, d'archèterie, et d'interprétation. Le projet, qui complète la phase 1 Guadagnini qui a donné lieu à un documentaire, va permettre de mettre à disposition un quatuor classique complet.

L'année 2024 a également permis d'aboutir à la livraison d'un quatuor en montage romantique, en particulier d'instruments ayant appartenu à Paganini. Cette commande a donné lieu à une présentation officielle dans le cadre du groupe de recherche « Oberlin-Villefavard », qui a fait venir à cette occasion un quatuor qui a pu expérimenter la pratique de ces instruments dits de « transition ».

Pour ces deux projets, des commandes d'archets adaptés, en particulier venant des collections du Musée de la musique - Philharmonie de Paris, ont été commandés.



2.

Un centre de diffusion,
de recherche
et d'innovation

Explorer, enrichir, éclairer les pratiques

Direction de la recherche et de l'innovation

L'année 2023-2024 a été marquée par une transition. Le départ en retraite de Philippe Brandeis, directeur des études musicales et de la recherche au printemps 2023, a temporairement amoindri les capacités d'accompagnement des projets de recherche. Amandine Pras a été nommée directrice de la recherche et de l'innovation en novembre 2024.

Pour autant, le Conservatoire a maintenu une intense activité de recherche, tant du point de vue de ses programmes de long cours que de sa programmation d'événements scientifiques.

COLLOQUES

En plus de journées doctorales régulières, trois colloques internationaux ont ponctué l'année scolaire 2023-2024 :

↘
Octobre 2023 :
Musicologies queers : de l'invisible au déjà-là (direction scientifique : Jason Julliot & Jérémy Michot), en partenariat avec l'Université de Perpignan. À l'issue du colloque est né, outre le projet de publication des actes de l'événement, un séminaire itinérant. Intitulé *Musi-queer*, ce séminaire a déjà organisé plusieurs journées de restitution dans différentes universités françaises.

↘
Janvier 2024 :
Handicap, en scène ! (direction scientifique : Corinne Schneider), en partenariat avec le CRR de Paris, le PSPBB, le Pole Sup 93, le CNSAD et Sorbonne-Université.

↘
Mars 2024 :
André Jolivet (direction scientifique : Yves Balmer et Lucie Kayas), en partenariat avec l'IREMUS et la Bibliothèque nationale de France, à l'occasion du cinquantenaire de la disparition du compositeur.

SOUTENANCES DE THÈSE

Quatre thèses ont été soutenues au cours de l'année scolaire 2023-2024 :

↘
Jeremias Iturra Astudillo (compositeur), *Image cinématographique et composition musicale : la technique compositionnelle vers une convergence créatrice* (sous la direction de Laurent FeneYROU, Martin Barnier et Maarten Stragier, en cotutelle avec l'Université libre de Bruxelles). Le jury était constitué de Kristin Van den Buys (présidente), Laurent FeneYROU, Muriel Joubert, Martin Barnier, Barbara TurkiER, Maarten Stragier, Matthias Heyman et Thierry De Mey.

↘
Mikel Urquiza (compositeur), *Musique retrouvée : la mémoire à l'œuvre dans la composition musicale* (sous la direction de Laurent FeneYROU). Le jury était constitué de Martin Laliberté, Laurent FeneYROU, Cécile Auzolle, Denis Laborde, Stefano Gervasoni, Isabel Mundry et Christine Esclapez.

↘
Maroussia Gentet (pianiste), *Au cœur de l'expérience du sens dans l'interprétation pianistique. Construire la temporalité par la présence au mouvement* (sous la direction de Jean-Marc Chouvel). Le jury était constitué de Martin Laliberté, Jean-Paul Olive, Anne le Bozec, Anne Boissière, Jean-Marc Chouvel et Emmanuelle Olivier.

↘
Julien Szulman (violoniste), *Georges Enesco, violoniste : formation, technique et interprétation* (sous la direction de Jean-Pierre Bartoli). Le jury était constitué de Jean-Christophe Branger, Laure Schnapper, Alexis Galpérine, Christophe Robert, Barbara Kelly et Sylvain Caron.

RESTITUTIONS DE PROGRAMMES DE RECHERCHE

Les programmes de recherche mobilisant enseignant-es, agent-es et étudiant-es du Conservatoire ont fait l'objet, en outre de publications (voir ci-après), de plusieurs moments de restitution. Parmi les moments forts de l'année scolaire 2023-2024, on peut notamment citer :

Le projet REPERES, lauréat du dispositif d'accompagnement REESSV du ministère de la Culture, a donné lieu à plusieurs journées de restitution au sein du Conservatoire.

En octobre 2023 a été dévoilée une plaque commémorative à la mémoire de deux anciennes élèves, Jacqueline Goldstein (1921-1944), pianiste, et Héléne Heskia (1923-1943), danseuse, assassinées à Auschwitz. Ce dévoilement a été l'occasion pour les équipes de la médiathèque Hector-Berlioz d'organiser la restitution sous forme d'exposition des recherches documentaires menées ces dernières années.

Membres du programme BALLARD, coordonné par la Bibliothèque nationale de France et le Centre de musique baroque de Versailles, quatre étudiant-es du CNSMDP ont pu présenter leur travail de recherche en édition critique : ces travaux feront l'objet de publications aux Éditions du CMBV.

Pour la 2^e fois, le CNSMDP a pris part, aux côtés du CNSMDL, de l'HEM de Genève et de l'HEMU de Lausanne, au Prix en recherche artistique. Kolia Chabanier, étudiant en écriture, a représenté le Conservatoire à cette occasion en présentant son travail de recherche sur le mbira.

OBTENTION DE FINANCEMENTS

Sur la période étudiée, plusieurs financements ont été obtenus pour favoriser le développement de projets de recherche portés par des agent-es ou professeur-es du Conservatoire. Le projet ANTONY, qui vise à l'élaboration d'une plateforme de conservation et de diffusion des patchs de musique électronique a notamment été soutenu par le ministère de la Culture. Dans une phase de préfiguration, le CNSMDP a par ailleurs été co-lauréat du grand projet Faire Collection, soutenu par l'université PSL.

VALORISATION ET BIBLIOMÉTRIE DE LA RECHERCHE

Au premier semestre 2024 a été inaugurée la plateforme de dépôt des publications et métadonnées des productions de recherche du CNSMDP sur HAL, outil du Centre pour la communication scientifique directe (CNRS).

FOCUS SUR LES PUBLICATIONS DE L'ANNÉE

Pour la période étudiée, on recense notamment :

Ouvrages et collectifs

Florin L., Moraly S. (2024-10-25). *Louis Aubert : un compositeur entre trois époques*. Peter Lang <https://hal.science/hal-04763129>

Pébrrier S. (2024-01). *La recherche musicale et l'épreuve du sensible, écarts, échos, éclats*. Préface de Romain Louveau. Delatour <https://hal.science/hal-04860759>

Dalessandro C., Davy-Rigaux A., Pirene C., Bellanger S., Pébrrier S., Rosenkranz J., Roy F., Robert-Goncalves M. (2023-02-15). *Recherches en musique*. Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique 15 et 16 octobre 2020. Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, 10.25836/rnrm.2020.99 <https://hal.science/hal-03911878>

Chapitres d'ouvrage

Gouzi A. (2024-12-16). *Les Éphémères du Festival d'Aix-en-Provence. Une histoire matérielle du spectacle vivant*. In : Camille Napolitano & Loïc Pierrrot (éds.), *Des Sources à saisir*. Temporalités et usages des sources à la marge. <https://hal.science/hal-04841429>

Dumont A. (2023). *Concept de dé-coïncidence et composition musicale : une introduction*. In : Recherches en musique Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique. Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, 559-562, 10.25836/rnrm.2020.74 <https://hal.science/hal-04226068>

Ragnard I. (2023-03). « *La musique antérieure au XVI^e siècle dans la production discographique française (c. 1910-1950) : l'Anthologie Sonore, Lumen, et l'Oiseau-Lyre* ». In : *Musique disques et radio en pays francophones 1880-1950*. Vrin <https://hal.science/halshs-04033607>

Ragnard I. (2023). « *Les vièles à archet dans les premiers enregistrements discographiques de musique médiévale (ca 1910-ca 1953) : substituts et reconstitutions* ». In : Auguste Tolbecque. *Le son des musiques anciennes (1880-1950) : imaginer, fabriquer et partager / The sound of ancient music (1880-1950) : imagination, making and transmission*. Presses Universitaires de Rennes <https://hal.science/halshs-04033548>

Ragnard I. (2023). « *Louise Dyer Patroness of Medieval Music Revival in France (1937-1950) : 78 rpm Recordings, Concerts and Broadcasts* ». In : Louise Dyer and Editions de l'Oiseau-Lyre. *The Establishment of a Music Press*. Lyrebird <https://hal.science/hal-04034513>

Hassid S. (2023). *Une nouvelle manière d'enseigner et de théoriser la musique au XIX^e siècle : Georges et Léonie Boursault, un couple d'élèves et de disciples d'Antoine Reicha*. In : Antoine Reicha. *Actes des rencontres organisées à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance*. Georg Olms Verlag, 443-472 <https://hal.science/halshs-04192348>

Dalessandro C., Cler J., Livljanic K., Morciano L., Tanaka A. (2023). *Table ronde : La pratique au cœur des démarches de recherche*. In : Recherches en musique Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique. Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, 291-309, 10.25836/rnrm.2020.35 <https://hal.science/hal-04226029>

Pébrrier S. (2023). *Introduction : La recherche dans la formation des musiciens et des musiciennes*. In : Recherches en musique Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique. Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, 63-67, 10.25836/rnrm.2020.05 <https://hal.science/hal-04220880>

Balmer Y. (2023). *La formation à la recherche des musiciennes et des musiciens au Conservatoire de Paris*. In : Recherches en musique Actes des Rencontres nationales sur les recherches en musique. Collegium Musicæ de l'Alliance Sorbonne Université, 69-74, 10.25836/rnrm.2020.06, <https://hal.science/hal-03965597>

Articles

Vignier M. (2024). *Haselböck Lukas, Rendre audible l'inaudible*. Sur la musique de Gérard Grisey. *Transposition*. *Musique et sciences sociales*, 12, 10.4000/12fq4 <https://hal.science/hal-04732950>

Campos R. (2024). *Isabelle Kalinowski, La mélodie du monde. Les musiques extra-européennes en Allemagne autour de 1900*. *Revue d'histoire des sciences humaines*, 44, 193-196, 10.4000/11qtm <https://hal.science/hal-04623184>

Luzzati C. (2024-09-06). *Un fantastique instrumental ? La harpe dans la musique d'inspiration fantastique d'André Caplet et d'Henriette Renié*. *Revue musicale OICRM*, 11 (1), 53-70, 10.7202/1113312ar <https://hal.science/hal-04784594>

Chauvire S. (2024-08-23). *Christian Accaoui. La Musique parle, la Musique peint. Les Voies de l'imitation et de la référence dans l'art des sons*. *Nouvelle Revue d'Esthétique*, n° 33 (1), 191-193, 10.3917/nre.033.0191 <https://hal.science/hal-04741495>

Asimov P., Murray C. B. (2024). *Yvonne Loriod and the Practice of Analytical Memory*. *Music Analysis*, 10.17863/CAM.111418 <https://hal.science/hal-04829170>

Szulman J. (2024). *Enesco-Ravel, une relation fructueuse et tumultueuse*. *Cahiers Maurice Ravel*, (25) <https://hal.science/hal-04841080>

Cella C.-E., Ghisi D., Maresz Y., Petrolati A., Teiller A., Esling P. (2023-02-01). *Dynamic Computer-Aided Orchestration in Practice with Orchidea*. *Computer Music Journal*, 45 (4), 40-56, 10.1162/comj_a_00629 <https://hal.science/hal-04467272>

Gouzi A., Macé A. (2023-12-06). « *Elles ne sont plus seules* » : *l'Union des femmes artistes musiciennes, laboratoire de nouvelles socialisations professionnelles au début du XX^e siècle ?* *Transposition*. *Musique et sciences sociales*, (11), 10.4000/transposition.8070 <https://hal.science/hal-04578009>

EXTENSION DU STATUT DE CHERCHEUR-SE EN ACCUEIL

Votée en 2022, l'extension du statut de chercheur-se en accueil a permis de recevoir au Conservatoire des expert-es de disciplines variées pour participer aux travaux de recherche du Conservatoire ou pour porter des projets originaux.

Traductions et éditions critiques de textes

Picazos R. (2024-05-12). *Tractatus Cantus Mensurabilis (1391) aegidius ?*. Bilingual working edition by Raphaël Picazos. https://hal.science/halshs-04572839

Picazos R. (2024). *Trois traités de déchant et de contrepoint* (2^e moitié du XV^e siècle). Bilingual working edition : Raphaël Picazos https://hal.science/halshs-04637592

Picazos R. (2024). *Cum Notum Sit Omnibus Cantoribus* (~1400 ?). Bilingual working edition : Raphaël Picazos. https://hal.science/halshs-04632852

Picazos R. (2024). *Les traités du manuscrit 744 de Berkeley (1375)*. Bilingual working edition, translation and comments by Raphaël Picazos https://hal.science/halshs-04501966

Picazos R. (2023-10-06). *Compendium De Discantu Mensurabili (Petrus dictus Palma ociosa)*. Zweisprachige Arbeitsausgabe Latein-Französisch. 10.1093/gmo/9781561592630.article.21495 https://hal.science/halshs-04231783

Picazos R. (2023-05-03). *Incipit Ars Organi* (Traité du vatican). Bilingual Working edition by Raphaël Picazos https://hal.science/hal-04088205

Picazos R. (2023-11-01). *Volentibus Introduci In Artem contrapunctus*. Bilingual working edition : Raphaël Picazos https://hal.science/halshs-04267551

Picazos R. (2023-04-25). *Commemoratio Brevis De Tonis Et Psalmis Modulandis*. Ein Handbuch für den Kantor des 10. Jahrhunderts und ein Überblick über die Modalität vor Guido d'Arezzo https://hal.science/hal-04081089

Picazos R. (2023). *Tractatus Johannis De Muris De Arte Contrapuncti*. Zweisprachige Arbeitsausgabe am Beispiel von Raphaël Picazos https://hal.science/halshs-04283261

Picazos R. (2023-09). *Anonyme IV*. Eine präzise Notation, eine Abhandlung des Organums und ein Kommentar zu seiner Interpretation am Ende des 13. Jahrhunderts https://hal.science/halshs-04198547

Picazos R. (2023-09-09). *Si Cantus Ascendit*. 22 rules of descant at the beginning of the 13th century https://hal.science/halshs-04201249

Picazos R. (2023). *Quedam Exempla De Contrapuncto Ac Regule Utiles (1391)*. Bilingual working edition : Raphaël Picazos https://hal.science/halshs-04339321

Picazos R. (2023-04-05). *Ad Organum Faciendum*. (Organum treatise known as "of Milan") Bilingual Latin/French edition with commentary https://hal.science/halshs-04089391

Macé A., Pasquier Y. (2024). *Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'enseignement du Conservatoire national de musique et de déclamation*. Directorat de Théodore Dubois (1896-1905) https://hal.science/hal-04700930

Macé A., Pasquier Y. (2024). *Procès-verbaux du Conseil supérieur de l'enseignement du Conservatoire national de musique et de déclamation*. Directorat de Gabriel Fauré (1905-1920) https://hal.science/hal-04700927

Communications

Abromont C., Bardez J.-M., Fabre C., Herold N., Lotiron C., Pichet-pernot M., Iochem F., Rowlands E., Constable E. (2024-12-14). *Analyse musicale : nouveaux enjeux, nouvelles pratiques* (table ronde). Presented at Journée des Jeunes Chercheurs et Chercheuses en Analyse et Théorie Musicales, Paris, France (2024-12-14), Conférence invitée https://hal.science/hal-04838814

Tailleur M., Pinquier J., Millot L., Vogel C., Lagrange M. (2024-09-18). *EMVD dataset : a dataset of extreme vocal distortion techniques used in heavy metal*. Presented at 21st International Conference on Content-based Multimedia Indexing (CBMI 2024), Reykjavik, Islande (2024-09-18) https://hal.science/hal-04620072

Viardot J., Bauer V. (2024-06-15). *Immersive Audio Remixing of Mono Recordings of the 1950s and 1960s : Rediscovering Musical Treasures from the Past*. Presented at 156th AES Convention, Madrid, Espagne (2024-06-15) https://hal.science/hal-04784557

Katz B., Pardoen M., Lyzwa J.-M., Peichert S., Cros C., Poirier-Quinot D., De Muyne J., Ling A., Cacheux S., Griner J., Mouscadet J., Mullins S. S. (2024-06-15). *The Past Has Ears at Notre-Dame : Immersive Audio Experiences for Public Engagement*. Presented at AES 156th Convention, Madrid, Espagne (2024-06-15) https://hal.science/hal-04639402

Macé A. (2023). *Database of scores and recordings of orchestration exams at the Paris Conservatoire*. Presented at Actor Workshop Y5, Strasbourg, France (2023) https://hal.science/hal-04578458

Macé A. (2023-06). *L'institution du concours, le concours et les institutions (1896-1920)*. Presented at Musical Competitions in Europe. 1700-1920, Lovere, Italie (2023-06) https://hal.science/hal-04920270

Gouzi A., Macé A. (2023-03-16). *Narrating women pianists' careers in interwar France through Simone Plé*« Le rôle des femmes dans les carrières musicales »(1928). Presented at Women at the piano (1848-1970), Los Angeles, États-Unis (2023-03-16) https://hal.science/hal-04712539

Macé A. (2023-10-10). « *Pour bien voir le Czar... » : la musique et les fêtes franco-russes (1891-1901)*. Presented at Spectacles de plein air : perspectives de recherches (1870-1914), Paris, France (2023-10-10) https://hal.science/hal-04920279

Pasquier Y. (2023-06). *Le Concours du Conservatoire de Paris (1896-1920) : du règlement à l'usage*. Presented at Musical Competitions in Europe. 1700-1920, Lovere , Italie (2023-06) https://hal.science/hal-04912010

Le Conservatoire Augmenté

L'année 2024 marque l'écllosion du projet numérique du Conservatoire de Paris. Constitué juridiquement en décembre 2023, le Conservatoire Augmenté a connu une ascension progressive tout au long de cette année fondatrice, établissant les assises robustes d'un dispositif ambitieux au service de l'excellence musicale et chorégraphique du CNSMDP et de son rayonnement.

Les concertations avec le maître d'œuvre désigné par le CNSMDP pour la construction d'un studio d'enregistrement immersif ont conduit à repenser certains aspects du projet initial. Des examens complémentaires ont identifié divers risques techniques exigeant des modifications, entraînant ainsi un décalage de la notification du marché et, par voie de conséquence, du commencement des travaux. Selon le calendrier révisé, l'équipement devrait être remis au Conservatoire mi 2028.

L'élaboration de la plateforme numérique du Conservatoire Augmenté se déroule sur 3 ans.

👉 2024 : conception du service et définition du catalogue de cours et business model

👉 2026 : déploiement du service auprès du grand public.

👉 2025 : développement du site, constitution des formations et ressources pédagogiques

En 2024, le Conservatoire Augmenté s'est installé dans ses nouveaux locaux et a mis en place un environnement de travail essentiel à son activité, incluant l'équipement des locaux, la formalisation des contrats, l'adhésion aux assurances nécessaires, et les outils RH nécessaires (convention sur le temps

de travail, médecine du travail, mutuelle, prévoyance, PER). L'équipe a également sélectionné les conseillers spécialisés indispensables au fonctionnement de la filiale, notamment un expert-comptable, un juriste et un commissaire aux comptes.

Le recrutement ciblé de trois profils dans les domaines technique, éditorial et pédagogique a été couronné de succès avec l'arrivée de trois experts disposant d'expériences significatives dans des domaines proches du projet. L'instauration d'un comité scientifique garantissant l'excellence académique de cette démarche a été parachevée, et trois conseils d'administration ont été organisés pour assurer le pilotage efficace du projet. Ont également été mis en place les dispositifs contractuels nécessaires avec l'administration du Conservatoire ainsi qu'avec le corps professoral.

Une analyse approfondie du marché a été menée auprès de plus de neuf cents professionnel·les du secteur, avec l'aide d'organismes comme la Philharmonie de Paris, les Conservatoires de France, la Maison de la musique contemporaine, l'Association française des orchestres ou le Centre national de la danse, permettant d'affiner la compréhension des besoins en formation dans le spectacle vivant. Le catalogue initial des cours et des ressources a été construit sur ces bases, et la rédaction du cahier des charges technique d'une plateforme accessible et inclusive a été finalisée. Cela a permis de préciser les futurs services, tant au niveau des enseignements que des ressources proposées, et de forger un modèle

économique cohérent et durable. Des comités de travail collaboratif ont été mis en place avec les enseignant-es, enracinant cette démarche dans une volonté d'enseignement musical d'excellence.

Le Conservatoire Augmenté a scellé un accord majeur avec Yamaha NEXO pour l'équipement du studio. Ce partenariat prestigieux représente un apport technique exceptionnel offrant au Conservatoire des équipements audio de pointe qui garantiront une captation audiovisuelle de très haute qualité, dans un cadre destiné aux professionnel·les. Cette collaboration renforce considérablement l'attractivité de l'infrastructure et permettra aux étudiant-es de se familiariser avec des outils professionnels de pointe.

De nombreux partenariats se sont dessinés à travers diverses rencontres avec les organisations et professionnel·les du spectacle vivant, pour créer des formations ou autour du futur centre de ressources, que ce soit la Philharmonie de Paris, le Centre national de la musique, ProQuartet ou divers conservatoires ou enseignant-es.

L'année 2024 a permis d'ériger les fondations solides d'un projet qui s'inscrit pleinement dans l'idée initiale de transformation numérique de l'enseignement musical d'excellence. Fort de ces avancées, le Conservatoire Augmenté débutera l'année 2025 avec détermination pour concrétiser son offre de services numériques, fidèle à l'héritage prestigieux du CNSMDP, et en relevant les défis de la transmission des savoirs au XXI^e siècle, en France et à l'international.

Entre conservation et diffusion des savoirs

Médiathèque et archives

La médiathèque Hector-Berlioz, qui réunit en son sein bibliothèque et archives, est une équipe de 14 agents (dont l'un à temps partiel, son temps de travail se partageant avec la Bibliothèque d'orchestre) qui accueille en son sein deux agents mis à disposition du Conservatoire de Paris par la Maison de la musique contemporaine. Le service médiathèque et archives répond à des missions à la fois pédagogiques (le service fournit partitions, ouvrages et autres ressources pour accompagner les enseignements prodigués au Conservatoire et alimente concours et examens en partitions) et patrimoniales (la médiathèque est « l'héritière » de la Bibliothèque du Conservatoire, dont les fonds historiques sont aujourd'hui conservés à la BnF). Au titre des archives, le service collecte l'ensemble de la production administrative de l'établissement selon les règles établies en concertation avec les Archives nationales. En tant que médiathèque, elle offre un service de prêt réservé aux étudiant-es, enseignant-es, personnels administratifs et alumni, ainsi qu'un service de consultation ouvert à tous les publics donnant accès à plus de 330 000 références, dont près de 200 000 partitions. Avec l'intégration du fonds CDMC-MMC, la médiathèque Hector-Berlioz a consolidé sa spécialisation dans le domaine de la musique contemporaine et joue un rôle important dans le partenariat entre CNSMDP et Maison de la musique contemporaine.

Au 31 décembre 2024, les collections entrées au catalogue se répartissent ainsi :

1524 cassettes audio
42690 CD
17721 33 tours
34217 livres
194823 partitions
1089 partitions manuscrites
2976 partitions numériques ou numérisées
25419 fascicules de périodiques
6880 dossiers documentaires
2145 lettres
2484 mémoires papier et 774 mémoires numériques
650 partitions chorégraphiques
1010 cassettes vidéo
2869 DVD
12509 fichiers audio numériques en ligne (productions du CNSMDP, enregistrements Radio-France du fonds CDMC-MMC)

À ces collections s'ajoutent de nombreux dons et fonds spécifiques, nécessitant parfois un traitement spécialisé, parmi lesquelles on peut signaler la présence d'archives pédagogiques exceptionnelles d'enseignant-es du Conservatoire : Monique Rollin, Rémy Stricker, Yves Gérard... La médiathèque Hector-Berlioz est la deuxième bibliothèque musicale de France, derrière la BnF et apparaît comme une ressource incontournable pour les chercheur-ses d'aujourd'hui.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

L'année 2024 a été une année de transition, en particulier du fait du départ à la retraite de sa cheffe de service Cécile Grand, puis d'une période d'intérim suivie par la nomination de Pascal Leray comme responsable du service médiathèque et archives en septembre 2024. Cette évolution n'a pas entraîné de discontinuité majeure dans l'activité du service en dépit du poste resté vacant tout au long de l'année. L'activité de la médiathèque a bénéficié de la politique d'ouverture menée dans les années antérieures, comme en attestent les données de consultation, pointant à 6731 lecteurs constatés en 2024 au lieu de 5400 lecteurs enregistrés l'année précédente, soit une hausse de la fréquentation de 24,6%. L'utilisation des studios d'écoute suit une courbe voisine en passant de 820 utilisateurs en 2023 à 975 en 2024 (soit une hausse de 18,9%) L'utilisation des ressources documentaires physiques n'accompagne cependant pas cette évolution, les communications de documents étant sensiblement moindres que l'année précédente.

À noter que la programmation en matière de manifestations et d'expositions s'est poursuivie à un rythme soutenu et que le printemps a été marqué par la réalisation d'une action coordonnée avec le SAPAL autour de l'économie circulaire, aboutissant à un état des lieux de l'économie circulaire au CNSMDP dans le cadre d'un stage effectué par une étudiante de l'IUT de Cergy-Pontoise en génie biologique. Deux autres stages ont été effectués dans le cadre de stages professionnels en 2024, l'un portant sur l'utilisation des ressources numériques et l'autre sur les usages en matière de musique enregistrée.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe du service médiathèque et archives est composée de 14 agents (dont l'un est à temps partiel à la médiathèque, son temps de travail se partageant avec la Bibliothèque d'orchestre) auxquels s'ajoutent deux agents mis à disposition du Conservatoire par la MMC. Le conservateur en charge de l'informatique documentaire ayant pris la responsabilité du service, son poste est resté vacant sur toute la période.

Dans ce contexte, la charge reposant sur les agents s'est sensiblement accrue, notamment au service public, les plannings de service public ayant été adaptés à l'effectif courant dans un contexte où l'affluence s'accroît sensiblement à la consultation, qui accueille désormais, en plus du public de la médiathèque, les publics internes et externes du service des archives, qui répond par ailleurs aux demandes à distance dont le volume s'accroît d'année en année (170 demandes en 2024).

TRAITEMENT DOCUMENTAIRE

L'activité de catalogage a été constante, alimentant aussi bien les concours et examens que les besoins quotidiens des utilisateur-rices, enseignant-es, chargé-es de scolarité et étudiant-es. Un chantier de description bibliographique a été engagé sur des formats « hybrides » (archives musicales et pédagogiques, dossiers documentaires confiés à la médiathèque par différents donateurs) et le groupe de travail d'harmonisation des autorités (personnes et collectivités exerçant une responsabilité sur les œuvres du catalogue, initié à la suite de l'intégration du fonds CDMC-MMC, a achevé l'alignement des données concernant compositeurs et compositrices du répertoire contemporain et a initié l'harmonisation des interprètes (personnes physiques). À noter que le traitement documentaire implique également

des actions de dédoublement des dons et de désherbage des collections du prêt visant à optimiser les espaces disponibles pour l'accroissement des collections.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

L'offre en abonnements numériques s'est étoffée en 2024 avec le catalogue Henle, par le biais d'un test qui a rapidement trouvé son public à l'automne en particulier. L'hypothèse d'un prêt de tablette a en revanche été suspendu, l'environnement applicatif des appareils n'étant pas adapté à des usages collectifs. Les tablettes acquises les années précédentes sont en revanche utilisées en interne, pour des opérations de numérisation « à la pièce », pour la réalisation d'enquêtes de public ou pour d'autres besoins ponctuels. Si l'offre en ressources numériques est appelée à s'accroître au fil du temps, le bouquet proposé évolue dans un cadre budgétaire contraint, les ressources les plus indispensables n'étant pas les moins onéreuses.

POLITIQUE DE CONSERVATION

La politique de conservation s'est poursuivie dans la continuité des années antérieures, avec en particulier la restauration de documents du fonds ancien et la mise en place d'un atelier en interne afin de consolider les compétences de l'équipe en matière de conservation. La médiathèque a par ailleurs accueilli un groupe d'étudiant-es en licence et master conservation - restauration des biens culturels de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui ont émis des préconisations pour la réserve et pour le traitement des Prix de Rome, dont le Conservatoire détient les « refusés ».

POLITIQUE DOCUMENTAIRE, DONS ET LEGS

Sur le plan de la politique documentaire, les acquisitions à vocation pédagogiques ou encyclopédiques se sont poursuivies à un rythme soutenu, de même que le catalogage. Outre les acquisitions courantes, le fonds propre de la médiathèque s'est enrichi d'un manuscrit remarquable de *Mana* d'André Jolivet, par le biais d'une opération pilotée par le service du mécénat, complétant la collection de manuscrits autographes et épreuves corrigées riche d'environ 60 pièces, dont certaines ont fait l'objet d'une exposition à l'occasion du colloque André Jolivet, organisé en partenariat avec la BnF en mars.

L'année 2024 restera marquée par les décès d'Edith Lejet et d'Alain Moëne, deux compositeur-rices qui ont eu à cœur de confier leurs œuvres au Conservatoire de Paris. Le legs Edith Lejet comprend en outre l'ensemble de ses archives pédagogiques et de sa bibliothèque musicale.

LA COLLECTE DES PHOTOS DE CLASSE

Initié en 2023, un chantier d'identification des personnalités figurant sur les photos de classe du Conservatoire de Paris, dont le service des archives a assuré la numérisation de larges pans couvrant la deuxième moitié du XX^e siècle, s'est poursuivi en 2024 avec la contribution de personnalités liées au CNSMDP telles que Christine Jolivet, Martine Joste, Alain Savouret, Edith Lejet... Cette collecte permet de conserver vivante la mémoire du Conservatoire, la reconnaissance des visages figurant sur une photo de classe étant dépendante de la mémoire qu'en ont eu élèves, enseignant-es et autres témoins directs.

FRÉQUENTATION ET USAGES

L'évolution la plus spectaculaire concerne la fréquentation de la salle de consultation : 6731 lecteur-rices en 2024 contre 5400 en 2023, dans des contextes comparables en termes d'ouverture au public (les années antérieures avaient été marquées par la crise sanitaire, suivie d'une période de travaux de réaménagement de la section prêt). La médiathèque est assurément perçue par les étudiant-es comme un lieu privilégié de travail.

Pour autant, l'utilisation des documents issus des collections poursuit un reflux lui aussi spectaculaire, si l'on compare les données récentes aux années antérieures à la crise sanitaire : 16347 prêts en 2024 contre 17315 en 2023 et 33852 en 2019. Même tendance pour les documents demandés en salle de consultation : 1672 en 2024, 975 en 2023 et 2508 en 2019. Si l'interprétation de ces données est à approfondir, il apparaît évident que l'utilisation de ressources en ligne - soit par le biais du portail de la médiathèque, soit par des canaux autres, a absorbé une part de l'activité de prêt. Pour la musique enregistrée, la question se pose de la pertinence même du service de prêt. Pour les partitions et les livres, en revanche, il serait périlleux d'envisager une dématérialisation globale de l'offre à court ou moyen termes. L'évolution des prêts sur le mois de mars (au pic de la fréquentation de la médiathèque) permet de constater à quel point, si la tendance baissière est générale, elle se module de façon très différente en fonction du support.

Le CD et la partition pâtissent particulièrement d'une baisse tendancielle qui ne se vérifie en revanche pas pour les livres et les DVD, bien que les volumes de prêt soient bien inférieurs à ce qu'ils étaient en 2019.

Cette tendance rejoint une évolution de fond qui se constate également en bibliothèque universitaire : la crise sanitaire a provoqué une rupture profonde dans les usages des étudiant-es. Le recours au document physique a été divisé d'un tiers entre 2019 et 2022. Si la situation s'est stabilisée en 2023 et 2024, la tendance est désormais à la stagnation. À l'opposé, les ressources numériques sont apparemment bien identifiées par le public de la médiathèque, en particulier étudiant, mais on a peu de visibilité sur leur usage réel.

Il y a un enjeu stratégique à consolider et à renforcer le « savoir-faire documentaire » des étudiant-es : l'accès à la source de l'information. Le CNSMDP offre un cadre privilégié à ses utilisateur-rices en mettant à leur disposition de vastes collections spécialisées aisément accessibles. Il semble essentiel de tout mettre en œuvre pour faciliter la réappropriation des collections physiques, par le public étudiant en particulier. On a peu de visibilité, par ailleurs, sur les « non publics » de la médiathèque, qu'il s'agisse des étudiant-es ou des enseignant-es. Le nombre d'utilisateurs actifs baisse sensiblement en 2024, passant de 1210 usagers actifs l'année précédente à 1194, baisse qui touche principalement les étudiant-es (899 en 2024 contre 928 l'année précédente). À noter que la mise en place d'un abonnement « alumni », en décembre 2023 a permis de développer ce segment de public sans créer d'appel d'air (7 lecteur-rices actifs en 2023, 17 en 2024).

	CD audio	DVD vidéo	Livre	Partition	Partition chorégraphique	Périodique	Total général
Mars 2022	246	14	253	1 606	2	27	2 148
Mars 2023	204	27	249	1 413	0	23	1 917
Mars 2024	133	21	268	1 473	2	21	1 934

LECTURES MUSICALES ET

« SOIRÉES DE LA MÉDIATHÈQUE »

Les soirées organisées à la médiathèque sont un rendez-vous bien identifié par le public. Leur rythme s'est densifié au fil du temps et la programmation est également plus anticipée qu'auparavant. Elles réunissent régulièrement 30 à 40 personnes autour de thématiques aussi diverses que la polyphonie de la Renaissance, la musique électronique mixte ou la notation chorégraphique. Elles permettent, en lien avec la pédagogie de l'établissement, de mettre en valeur les collections de la médiathèque et de découvrir des répertoires rares ou méconnus dans un esprit de convivialité. Les soirées dédiées à la création musicale résultent pour beaucoup du partenariat avec la Maison de la musique contemporaine, de même que les « ExpoDocs » qui sont proposées tout au long de l'année, dont certaines, telles que l'hommage à Bruno Ducol, ont été particulièrement remarquées.

RELATIONS EXTÉRIEURES

ET PARTENARIATS

La médiathèque Hector-Berlioz est un service du Conservatoire impliqué dans des partenariats nombreux et bien ancrés. Les coopérations sont marquées par des projets aux implications et aux temporalités diverses.

Maison de la musique contemporaine

L'articulation entre le service médiathèque et archives et la Maison de la musique contemporaine autour du fonds CDMC-MMC a trouvé son « rythme de croisière » en 2024, autour de différentes actions :

- ↳ Accompagnement individuel (enseignant-es, étudiant-es, chercheur-ses) sur les questions liées à la musique contemporaine
- ↳ Mise en place concertée de soirées touchant à la musique contemporaine dans le cadre des soirées de la médiathèque
- ↳ Visites de groupes, accueils thématiques organisés par la MMC
- ↳ Expositions documentaires ou « ExpoDocs » sur des thématiques en lien avec la programmation de la médiathèque ou l'actualité musicale.

Archives nationales

Le projet d'exposition « Musique et République » initié en 2023 et dont l'idée maîtresse est la notion de « faire nation autour de la musique et des idéaux républicains » s'est concrétisé en 2024, avec la définition des pièces susceptibles d'être prêtées dans le cadre de l'exposition et l'enregistrement d'une série de chansons révolutionnaires par les étudiant-es des classes de chant du Conservatoire, avec l'accompagnement d'Olivier Reboul, qui doit aboutir en 2025 à la réalisation d'une exposition dans le cadre de laquelle il est probable que certaines pièces historiques de la médiathèque soient présentées. Un travail conduit par Sophie Lévy, responsable des archives.

Cité de la musique-Philharmonie de Paris, CRR de Boulogne-Billancourt, FEAM

Le partenariat initié en 2022 autour du répertoire des œuvres pour ondes Martenot avec la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, le Conservatoire à rayonnement régional de Boulogne-Billancourt et la Fédération des enseignements artistiques Martenot (FEAM) s'est poursuivi fructueusement tout au long de l'année, permettant à la Fédération d'obtenir un financement de la DRAC pour la mise en ligne d'un portail intégrant le répertoire d'œuvres pour onde Martenot et une cartographie des ressources autour de ces enseignements. En fin d'année, une réunion du groupe de travail a accueilli le directeur du département de la musique de la BnF, dont l'expertise ne peut être que précieuse pour la poursuite du projet. Pour le CNSMDP, l'enjeu tient dans la description d'un ensemble de plus de 1000 partitions dont beaucoup sont inédites et d'une documentation exceptionnelle autour de l'histoire de cet instrument. C'est également l'opportunité de renforcer les liens partenariaux avec le Musée de la musique de la Philharmonie de Paris, dont les ressources sont fortement complémentaires, dans certains domaines, de celles de la médiathèque.

Association internationale des bibliothécaires musicaux

Comme en 2023, la médiathèque Hector-Berlioz a participé activement aux travaux de l'Association internationale des bibliothécaires musicaux (AIBM), branche française de IAML (International Association of Musical Librarians). Un agent a ainsi participé au congrès qui s'est tenu à Stellebosch, en Afrique du Sud, permettant au service et à l'association de bénéficier des retours d'expérience de bibliothèques de tous horizons et de marquer l'engagement du Conservatoire en matière de coopération internationale. Une présentation du transfert du fonds CDMC-MMC à la médiathèque Hector-Berlioz a également été donnée dans ce cadre. Une restitution orale du congrès a été réalisée auprès de représentant-es de la branche française de l'association en juillet.

Bibliothèque nationale - Département de la musique

La médiathèque Hector-Berlioz partage avec le département de la musique de la BnF une histoire et des enjeux qui ont pu être diversement appréciés au fil du temps. Une première réunion, à l'automne, a permis d'identifier les pistes de coopération possibles et une réflexion a été amorcée en vue de préciser la dimension patrimoniale de la médiathèque Hector-Berlioz.

ACTIONS EN FAVEUR

DE LA SOLIDARITÉ,
DE LA PARITÉ, DE L'ÉGALITÉ,
DE LA DIVERSITÉ ET L'EAC

La médiathèque a poursuivi en 2024 les opérations de redistribution de documents retirés des collections ou proposés par des donateurs individuels, avec leur accord. Ces opérations sont très appréciées du public et permettent de donner une « nouvelle vie » à des ouvrages parfois très spécialisés. Le succès de ces opérations contraste avec les constats liés à l'utilisation des collections.

La médiathèque a également été coordinatrice, en lien étroit avec le SAPAL, d'un état des lieux de l'économie circulaire au CNSMDP réalisé par une étudiante en Master de génie biologique de l'IUT de Cergy-Pontoise. Cette étude a permis de partager une cartographie riche d'enseignements sur les réalisations, les difficultés et les potentiels du Conservatoire en matière de réemploi, de réutilisation et de redistribution.

À noter également qu'un stage PSC1 a été organisé, in situ, à la médiathèque, afin de consolider les connaissances de chacun en matière de premiers secours.

Service des éditions

Le service des éditions, créé mi-2017, résulte de la division des missions de l'ancien centre de recherche et d'édition du Conservatoire (Crec), la Médiathèque Hector-Berlioz ayant pris en charge la gestion des archives. Le poste d'adjoint à la cheffe de service est resté vacant plusieurs années. Un contractuel a été recruté en juin 2021 à mi-temps ; il est passé à 80% en septembre 2022, puis à 90% en septembre 2023, puis à temps complet en juin 2024. La cheffe de service a obtenu un congé de formation pour un an à partir de septembre 2023, et n'a pas repris son poste à l'issue de ce congé. L'assistant a géré seul le service de septembre 2023 à novembre 2024 en l'attente de la nomination de la nouvelle directrice de la recherche et de l'innovation. Le service des éditions est désormais intégré à cette nouvelle direction, créée à partir de la division de l'ancienne direction des études musicales et de la recherche.

La réalisation de productions éditoriales et la possibilité de commercialiser celles-ci sont inscrites dans les statuts des deux Conservatoires nationaux supérieurs, et répondent à l'exigence de diffusion des savoirs et de valorisation de la recherche qui s'impose à tout établissement d'enseignement supérieur. L'équilibre singulier cultivé par le Conservatoire entre théorie et pratique, répertoire et création, tradition et innovation offre d'emblée le socle d'une identité éditoriale forte. En 2019 s'est ajouté au projet initial de création d'une maison d'édition au Conservatoire la création conjointe d'un label discographique : Initiale.

Au printemps 2024 est paru aux Éditions du Conservatoire le troisième numéro de la collection « Dialogues », consacré au violoniste Alexis Galpérine, ancien professeur du Conservatoire de Paris, interviewé par son fils Nicolas : *Le Violon, la Mémoire et l'Histoire*, 349 pp. Cet ouvrage a été présenté au cours d'une soirée organisée par la médiathèque Hector-Berlioz. Est également parue au printemps 2024 la méthode d'alto de Pierre-Henri Xuereb, *24 recettes techniques pour alto*. Les ventes pour cet ouvrage proposé en quatre langues (français, anglais, chinois et japonais) ont été exceptionnelles comparées aux précédentes sorties (cf. ci-dessous).

Bilan 2024 pour la vente/diffusion des livres parus aux Éditions du Conservatoire :

Christian Accaoui, *La Musique parle, la Musique peint*, T. 1 :
3 ventes en ligne, 2 ex. distribués gratuitement.

Christian Accaoui, *La Musique parle, la Musique peint*, T. 2 :
3 ventes en ligne, 1 commande, 2 ex. distribués gratuitement.

Raphaëlle Blin, *Et exspecto* : 2 ex. distribués gratuitement.

Alain Damiens, *Lire, entendre, transmettre* :
2 ventes en ligne, 30 ex. distribués gratuitement.

Claude Delangle, *Les Voies du saxophone* :
4 ventes en ligne, 4 envois presse, 154 ventes aux auteurs, 50 ventes au magasin Selmer, 26 ex. distribués gratuitement.

Alexis Galpérine, *Le Violon, la Mémoire et l'Histoire* :
14 ventes en ligne, 22 ventes directes (événement de sortie), 31 envois presse, 37 ex. distribués gratuitement.

***Le Voyage de Noah* (livre-disque) :**
3 ventes en ligne, 1 commande, 1 ex. distribué gratuitement.

***Vers la lumière* :** 23 ex. distribués gratuitement.

Pierre-Henri Xuereb, *24 Recettes techniques pour alto* :
33 ventes en ligne, 4 commandes, 30 ventes à l'auteur, 6 envois presse, 92 ex. distribués gratuitement.

Sont parus également en 2024 sept nouveaux albums du label Initiale (trois au printemps, quatre à l'automne) :

Vincent Gailly et Bastien David : *Nuées d'encre* (INL 21) : œuvres de Bastien David autour de la personnalité de l'accordéoniste Vincent Gailly.
1 vente en ligne, 100 ex. remis en dépôt à Vincent Gailly et Bastien David, 34 envois presse, 71 ex. distribués gratuitement.

Ayane Kawamura : *Le Violon augmenté* (INL 22) : œuvres françaises pour violon et électronique, de Boulez à aujourd'hui.
2 ventes en ligne, 25 ex. remis en dépôt à la musicienne, 31 envois presse, 48 ex. distribués gratuitement.

Trio Aralia : *Entre deux mondes* (INL 23) : trios de Camille Saint-Saëns et Cécile Chaminade.
2 ventes en ligne, 50 ex. remis en dépôt au trio, 31 envois presse, 71 ex. distribués gratuitement.

Seohyeon Kim : *Dali* (INL 24) : œuvres du répertoire impressionniste français et créations contemporaines autour du répertoire traditionnel coréen.
50 ex. remis en dépôt à la musicienne, 34 envois presse, 93 ex. distribués gratuitement.

Fiona Mato : *Déconcertant* (INL 25) : les deux concertos pour piano de Schumann (avec et sans orchestre), avec l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire dirigé par Jonathan Darlington.
2 ventes en ligne, 50 ex. remis en dépôt à la musicienne, 34 envois presse, 87 ex. distribués gratuitement.

Kishin Nagai : *En Italie* (INL 26) : œuvres des premières femmes lauréates du Prix de Rome.
2 ventes directes (concert de sortie), 1 vente en ligne, 50 ex. remis en dépôt au musicien, 36 envois presse, 85 ex. distribués gratuitement.

Benjamin Garson : *Biome* (INL 27) : disque de guitare autour de pièces baroques, de standards de jazz et d'improvisations.
2 ventes en ligne, 50 ex. remis en dépôt au musicien, 36 envois presse, 85 ex. distribués gratuitement.

Bilan 2024 pour la vente/diffusion des disques précédemment parus sous le label Initiale :

INL 02 / *Prima verba*
4 ex. distribués gratuitement.

INL 03 / *Soledad sonora*
2 ventes en ligne.

INL 04 / *Hommage à André Jolivet*
2 ventes en ligne.

INL 05 / *On-Off*
4 ex. distribués gratuitement.

INL 06 / *Sérénade*
1 vente en ligne.

INL 07 / *L'Orgue chambriste*
2 ventes en ligne, 2 ex. distribués gratuitement.

INL 10 / *Et toc !*
4 ex. distribués gratuitement.

INL 12 / *B3*
4 ex. distribués gratuitement.

INL 13 / *Sfumato*
1 vente en ligne.

INL 14 / *Histoires hybrides*
1 vente en ligne, 4 ex. distribués gratuitement.

INL 15 / *Marionnettes*
5 ventes en ligne, 90 ex. remis en dépôt à Valentin Chiapello, interprète principal.

INL 16 / *Bronze battu en herbe*
1 vente en ligne, 4 ex. distribués gratuitement.

INL 18 / *La Lanterne*
1 vente en ligne, 1 ex. distribué gratuitement.

INL 19 / *Verbunkos*
1 ex. distribué gratuitement.

INL 20 / *Les larmes...*
2 ventes en ligne, 1 ex. distribué gratuitement.

Les vignettes vidéo tournées en septembre, comme chaque année, n'ont à ce jour toujours pas été finalisées par le service audiovisuel du Conservatoire, et seront donc publiées dans le courant de l'année 2025.

En termes de projets pour le label, l'année 2024 a été consacrée à la finalisation/préparation des projets de disques suivants :

Hyunji Kim : *Sonorités perdues* (INL 28) : œuvres de Beethoven sur pianos anciens et modernes (à paraître au printemps 2025).

Magdalena Sypniewski : *Un Italien à Paris* (INL 29) : œuvres baroques françaises pour piano et continuo, autour de la figure de Giovanni Battista Somis (à paraître au printemps 2025).

Nestor Laurent-Perrot : *Mémoires vives* (INL 30) : œuvres du répertoire contemporain pour guitare (à paraître au printemps 2025).

Trio Zarathoustra : *Appassionato* (INL 31) : trios français de Debussy à Thierry Escaich (à paraître à l'automne 2025).

Les projets de livres ayant été mis en pause en l'attente de la nomination de la nouvelle directrice de la recherche, un nouveau comité éditorial sera organisé avant la fin de l'année scolaire 2024-2025 pour reprendre les propositions qui nous ont été transmises depuis le départ de la cheffe du service des éditions :

↳ Un nouveau livre dans la collection « Dialogues », consacré à la danseuse et professeure du Conservatoire Deborah Shannon

↳ Un ouvrage pédagogique sur la diction lyrique italienne, par Florianna Pezzolo, professeure au Conservatoire.

Service audiovisuel

Le service audiovisuel a pour missions :

L'assistance à la pédagogie

↳ Par la mise à disposition aux étudiant-es et aux enseignant-es d'équipements audiovisuels et numériques, ainsi que par l'aide à leur utilisation

↳ Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à la pédagogie

↳ Par la sonorisation de concerts et d'événements (danse, jazz, musiques mixtes avec traitement électronique et spatialisation en temps réel, colloques et conférences etc.) au sein du Conservatoire

↳ Par l'accompagnement des étudiant-es des cursus de métiers du son et de composition, en les impliquant au cœur des productions, en leur transmettant des méthodes et des savoir-faire

↳ Par la participation et l'accompagnement des enseignant-es à la création d'un corpus de cours en ligne et de documents pédagogiques à destination de la future plateforme du Conservatoire Augmenté.

L'aide à l'insertion professionnelle

↳ Par la réalisation de produits audiovisuels destinés à améliorer la visibilité des étudiant-es

↳ Par la réalisation de vidéos pour candidature à des concours

↳ Par la sensibilisation aux complexités liées à l'enregistrement, à l'écoute et aux captations audiovisuelles, et par l'immersion dans cet environnement

↳ Par l'autonomisation et l'initiation aux captations audiovisuelles simples.

La réalisation, la diffusion et l'archivage de produits audiovisuels

↳ À visée pédagogique

↳ Pour une diffusion, en direct et/ou en streaming à la demande, des processus pédagogiques et de l'aboutissement du travail : cours publics et classes de maîtres en musique et en danse, opéras, concerts de musique contemporaine, ancienne, de chambre, d'orchestre, spectacles de l'ensemble chorégraphique, colloques, journées portes ouvertes

↳ Pour la promotion des étudiant-es : disques pour les labels Initiale et Mirare, vignettes pour les lauréat-es

↳ De documentaires liés à l'histoire de l'enseignement de la musique et de ses techniques, d'instruments remarquables (*En bonne compagnie*, *Le violon Guadagnini*, *Le jeu perlé*, *Héliène de Montgeroult*, *Les faiseurs de voix*, etc.)

↳ Pour la communication du Conservatoire.

La recherche

↳ Le service audiovisuel est également un lieu de réflexion et de recherche sur les techniques d'enregistrement et de diffusion du son en rapport avec les nouvelles technologies et les nouveaux médias (formats audios immersifs, ADM, Dolby Atmos, binaural, transaural etc.), et sur le développement des usages numériques dans l'enseignement et la production artistique. Il participe régulièrement à des programmes de recherche avec des partenaires issus des domaines public et privé.

Le service audiovisuel est structuré autour d'une équipe de 12 agent-es réparti-es dans les secteurs audio, vidéo, réalisation en informatique musicale, maintenance, ingénierie pédagogique et administration. Il accueille une apprentie opératrice son, plusieurs stagiaires d'établissements externes, ainsi que, chaque saison, 8 étudiant-es du département musique son image pour plus de 2 mois de stage chacun-e.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

CAPTATIONS, DIFFUSIONS VIDÉO ET DOCUMENTAIRES

En 2024, Le service audiovisuel a poursuivi l'adaptation de ses activités après la réduction de son budget global de fonctionnement. Il a donc revu à la baisse le nombre de captations faisant appel au personnel intermittent, et accru les productions en moyens internes. Il a réalisé au cours de l'année 2024 :

8 captations de concerts et spectacles, dont l'opéra *L'enfant et les sortilèges* de Maurice Ravel, le concert de l'Orchestre du Conservatoire sous la direction d'Alexandre Briger, l'atelier de composition interprété par l'Ensemble NEXT, trois spectacles de l'Ensemble chorégraphique, le spectacle des journées portes ouvertes FSMSI et le concert de la classe de direction d'orchestre d'Alain Altinoglu ;

Le documentaire *En bonne compagnie*, qui a été diffusé lors du congrès de l'accompagnement

La diffusion en direct de l'intégralité des 3 jours du congrès de l'accompagnement

La captation du spectacle chorégraphique et du workshop du colloque « Handicap, en scène ! »

Plusieurs vidéos pour la communication (bandes annonces, teasers etc.)

45 vidéos pour candidature aux concours (disciplines instrumentales et vocales)

Plusieurs captations en plans larges pour le travail pédagogique (répétitions générales des examens de danse, journées Audio3D'24, classes de direction d'orchestre, etc.)

2 tournages pour les cours du futur campus en ligne du Conservatoire Augmenté ;

Le service audiovisuel a accompagné le département des métiers du son pour la réalisation de 7 vignettes de lauréat-es ayant passé leur prix en 2024, ainsi que pour la captation et la diffusion en direct des conférences des journées portes ouvertes FSMSI et des cours de danse d'École ouverte.

ENREGISTREMENTS

Le service audiovisuel a de surcroît réalisé 32 enregistrements audios de concerts, de colloques ou de travaux pédagogiques (écriture, orchestration), dont 9 enregistrements de disques pour les labels Initiale et Mirare, ainsi que la session du jazz symphonique. Il a également accompagné la direction des études chorégraphiques pour la réalisation d'un podcast Danse sur écoute.

Le service audiovisuel poursuit son travail de production en audio 3D, en utilisant notamment les méthodes développées au sein du Conservatoire, qui permettent d'assurer une compatibilité multiformat (mono, stéréo, binaural, transaural, audio 3D, mixage orienté objet : ADM, Dolby Atmos). Elles ont permis au service de décliner les masters en plusieurs formats, allant d'une compatibilité mono à la diffusion sur le dôme immersif du Plateau André Charlin et ses 48 enceintes.

SONORISATION ET RÉALISATION EN INFORMATIQUE MUSICALE

Le service audiovisuel a sonorisé de nombreux concerts et spectacles au sein du Conservatoire (tous les spectacles et examens de danse, les prix de composition, les concerts électroacoustiques, les récitals de fin de cycle, divers concerts, colloques et conférences, dont le colloque « Handicap, en scène ! » et le congrès de l'accompagnement). Ces opérations de sonorisation ont représenté plus de 140 jours d'activité cette année. De plus, le service met le matériel de sonorisation à disposition des étudiant-es en métiers du son lors des opérations tutorées par un professionnel référent en sonorisation (concerts du département jazz musiques improvisées dans les murs).

Il accompagne également les étudiant-es en composition pour la réalisation et les répétitions des parties avec électronique lors d'œuvres mixtes, ainsi que les interprètes qui souhaitent faire appel à ces technologies lors de concerts.

RECHERCHE

Le service audiovisuel est impliqué dans deux projets de recherche :

PHEND « Past Has Ears at Notre-Dame »

Projet de recherche interdisciplinaire (historique, architectural, musicologique, acoustique) et collaboratif (avec l'Institut Jean Le Rond d'Alembert de Sorbonne Université ; le Centre André Chastel : laboratoire de recherche en histoire de l'art de Sorbonne Université ; l'Institut de recherche en Musicologie (IReMus) ; de Sorbonne Université ; La Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Lyon St-Etienne ; Sunmetron, agence d'architecture présentant des compétences en création, réhabilitation et restauration d'édifices ; Narrative, producteur pour les nouveaux médias). Il a pour but l'étude de l'environnement acoustique et sonore tout au long de l'histoire de Notre-Dame, et la recréation d'une acoustique virtuelle à l'aide d'outils numériques. En 2024, le service audiovisuel a réalisé l'enregistrement des 4 pièces restantes pour le film « ArcheoConcert, le passé a des oreilles à Notre-Dame », ainsi que l'enregistrement de la voix off et la post-production en audio 3D de l'ensemble du film, en cohérence avec la réalisation visuelle. Il a participé à la coordination de cette dernière, avec le studio Dada ! Animation. Le projet PHEND est financé par l'ANR à hauteur de 107676€ pour la partie concernant le Conservatoire ;

ANTONY

Projet de recherche collaboratif (avec l'IRCAM, Paris ; l'Université Paris 8 Saint-Denis ; l'Université Lyon / St-Étienne ; La Maison de la musique contemporaine) visant à la création d'une plateforme web collaborative à destination des organisations culturelles et des créateur-rices proposant d'une part une interface d'édition de métadonnées documentant des œuvres musicales numériques selon un modèle de données dédié et, d'autre part, un système de dépôts numériques pour stocker, versionner et partager les contenus digitaux définissant ces

œuvres et leurs environnement. Le système permettra ainsi d'améliorer la pérennisation, la recherche et la diffusion du répertoire de la musique utilisant des technologies numériques tout en simplifiant les modes de partage, de participation et de réutilisation des contenus entre les utilisateur-rices. En 2024, le service audiovisuel a, avec l'aide de sa direction, obtenu une subvention du FTNC (Fond d'accompagnement à la transition numérique et à la cybersécurité des établissements du ministère de la Culture), et rédigé un marché public pour une prestation de développement.

De surcroît, les travaux sur l'audio immersif ont été poursuivis, en particulier à l'aide du plugin « My Bee Knows » créé avec l'École polytechnique, du plugin « RoomZ » développé dans le cadre du projet PHEND, et du dôme d'enceinte en Plateau André Charlin.

Le service audiovisuel a participé à l'évènement Audio3D'24 organisé par la Société Française d'Acoustique (SFA) et l'Audio Engineering Society (AES) en animant deux ateliers.

Les personnels et les étudiant-es peuvent travailler sur des projets immersifs en binaural (casque avec headtracker), puis les exporter sur le dôme d'enceinte dans lequel ils et elles vont recréer l'espace de la salle de concert, dans laquelle ils et elles pourront finalement créer leur spectacle.

FORMATION

La formation des enseignant-es aux outils numériques pour la pédagogie en musique et en danse est assurée par un ingénieur pédagogique, disponible pour accompagner toute démarche, réflexion ou développement visant à améliorer la pédagogie à l'aide d'outils numériques.

Le service audiovisuel forme une apprentie, en tant qu'opératrice son, pour une durée de deux ans, et a recruté une nouvelle apprentie à la rentrée 2024. Il a également accueilli plusieurs stagiaires en 2024 (durée d'une semaine à trois mois).

CRÉATION DU VIDÉOMATON

Un dispositif innovant de vidéomaton a été déployé au salon Vinteuil, à la rentrée 2024. Il permet aux étudiant-es de se filmer et de s'enregistrer en totale autonomie, avec une bonne qualité, et un dispositif simple de titrage. Après 2 mois d'utilisation, ce système a permis la production d'une cinquantaine de vidéos complètes, multipliant ainsi par cinq la quantité de production de vidéos pour concours, ou travail personnel, du service audiovisuel.

PROJET DE CONSERVATOIRE AUGMENTÉ

Le service audiovisuel a poursuivi sa participation à la définition du cahier des charges techniques du futur studio 3D du Conservatoire Augmenté, en collaboration avec le service bâtiment, la maîtrise d'œuvre et la filiale.

L'ingénieur pédagogique a finalisé un premier module de formation en ligne : APM3 - Droit des interprètes, et a collaboré avec un enseignant pour un futur cours d'initiation son.

ALLIANCE IN.TUNE

Le service audiovisuel participe au Working Group e-learning du WP2 afin de produire des documents sur l'utilisation de Learning Management System (LMS) au sein de l'alliance, et sur l'étude des requis techniques des solutions de streaming en « Low-Latency », afin de permettre à des musicien-nes de jouer ensemble à distance. L'ingénieur pédagogique a procédé à des tests de streaming du système MVTP, avec des institutions partenaires.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

Le service audiovisuel assure la mise en place et la maintenance du matériel audiovisuel dans les salles de cours (écrans, chaînes Hi-Fi), ainsi que dans les espaces de productions (régies de production et de post-production audio et vidéo) et de concert (sonorisation).

Le service audiovisuel met à disposition des étudiant-es du département musique son image un parc de matériel conséquent. Ce parc, auquel ils et elles ont accès en autonomie, a été largement amélioré, notamment grâce à l'acquisition de matériel audio et vidéo dans le cadre du projet « Escape » et du vidéomaton, soutenus par la région Île-de-France. Depuis deux ans, ce matériel leur offre la possibilité de réaliser un nombre important de projets (stable autour de 500 chaque année), aussi bien en audio qu'en vidéo.

Le service audiovisuel a finalisé l'étude pour la refonte complète de son infrastructure audio pour une mise en réseau de ses espaces (audio et vidéo over IP), effectué des tests pour établir une preuve de concept, rédigé un marché public, puis procédé à l'analyse des offres.

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANT-ES

Le service audiovisuel est impliqué au quotidien dans la formation des étudiant-es en musique et en danse, en les sensibilisant aux conditions d'enregistrement, de captation et de diffusion audiovisuelle, aussi bien esthétiques que logistiques et matérielles. Les sessions d'enregistrement de disques, les prix de compositions, les concerts électroacoustiques ainsi que les récitals de fin de cycle sont des moments privilégiés pour aborder ces aspects. Il anime également des ateliers pédagogiques comme la sensibilisation à l'écoute critique et son vocabulaire, ainsi que l'apprentissage à la réalisation de vidéos avec des moyens limités. Le service accompagne

plus particulièrement les étudiant-es du département musique son image tout au long de leur cursus, et notamment lors des deux mois de stage qu'ils et elles effectuent au sein du service, et lors de journées portes ouvertes pendant lesquels ils et elles sont pleinement intégré-es aux équipes, agent-es comme intermittent-es, et occupent les fonctions de réalisation vidéo, direction artistique, conseil musical, ingénierie sonore, sonorisation, tout en étant tutoré-es, leur offrant ainsi une transition fluide vers la professionnalisation.

Lors des journées portes ouvertes du département musique son image et de celles de la direction des études chorégraphiques, le service audiovisuel accompagne des étudiant-es en situation de réalisateur-trice. En immersion au sein d'une équipe de professionnel-les internes et intermittent-es, ils et elles sont guidé-es par un réalisateur du service lors de chaque étape de la construction d'une captation de spectacle : réalisation et étude du plan large, définition du dispositif de captation et du plan de caméras, découpage du spectacle avec l'équipe, réalisation des répétitions et du direct, post-production et habillage...

Les travaux de recherche auxquels le service participe, particulièrement sur le son immersif, lui permettent de définir des techniques et des méthodes innovantes qu'il transmet ensuite aux étudiant-es.

Le réalisateur en informatique musicale (RIM) du service audiovisuel prend une part active à l'accompagnement des étudiant-es en RIM du cursus Artist Diploma, ainsi qu'à celui des étudiant-es choisissant d'interpréter des pièces de musique mixte lors de leur récital de fin de cycle. Il a accompagné une étudiant-e en stage de RIM, ce qui a contribué à sa réussite pour intégrer le cursus NEXT en tant que RIM.

Le service audiovisuel réalise de nombreuses vidéos pour permettre aux étudiant-es en musique et en danse de candidater à des concours. Il s'implique dans la création des « vignettes » des lauréats, et découpe et transmet les extraits vidéos de leur prestation lors de captations aux étudiant-es, pour leur travail et leur communication personnelle.

Le service audiovisuel embauche régulièrement les alumni du département musique, son, image.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET LES PARTENARIATS

Le projet audio 3D immersif en Plateau André Charlin est le fruit d'un partenariat prolongé avec le groupe Yamaha/Nexo. Plusieurs partenariats ont été noués dans le cadre des projets de recherche (cf. partie « recherche »).

Il organise ou participe à des échanges et des partages de savoirs et de méthodes avec des partenaires des mondes public et privé (Philharmonie de Paris, Maison de la Radio, Music Unit, Flux : :, Audio Engineering Society, Société Française d'Acoustique, etc.).

ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ, DE LA PARITÉ, DE LA DIVERSITÉ

Le service audiovisuel veille à respecter une organisation du travail qui favorise la compatibilité des vies professionnelle et familiale. Il veille à illustrer au mieux la mixité et la diversité dans les médias produits : bande annonce, disques, entretiens (communication externe).

Il favorise la mixité dans les équipes lorsque c'est possible (agent-es, intermittent-es, stagiaires, apprenti-es), et veille au respect du climat de bienveillance et de non-discrimination en son sein, sur les plateaux et dans les régies.



3.

Accompagner
les parcours, faire
rayonner les talents

Favoriser l'épanouissement et la réussite

Direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle

La direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle (DVEIP) a commencé à vivre sa première année académique en septembre 2024. L'idée fondatrice de cette direction, c'est de créer une synergie de compétences, de ressources et d'actions qui ont en commun de favoriser le développement personnel et professionnel de tous·tes les étudiant·es, musicien·nes et danseur·ses. La DVEIP accueille et accompagne toute la communauté étudiante, depuis l'admission jusqu'à l'insertion professionnelle, en passant par toute la durée des études, de l'inscription au diplôme.

La DVEIP rassemble le service des affaires scolaires et de la vie étudiante, le service de l'internationalisation et de l'insertion professionnelle et les missions de développement de la médiation et de l'égalité des chances. Cette direction concrétise une philosophie affirmée dans le projet de l'établissement : développer une vision globale de la vie étudiante au CNSMDP et une approche holistique, transversale, à 360 degrés. Un de nos défis consiste à concilier la prise en compte des besoins, attentes et projets singuliers, avec des valeurs collectives fortes : inclusion, respect, équité, solidarité.

↳ Promouvoir l'inclusion et l'égalité, en garantissant que tous·tes les étudiant·es aient accès aux mêmes opportunités, aides, soutiens, indépendamment de leur origine ou de leur situation.

↳ Encourager l'internationalisation, en facilitant les échanges culturels et académiques et en préparant les étudiant·es à évoluer dans un contexte global.

↳ Soutenir la médiation artistique, en intégrant l'excellence artistique comme moyen d'expression au cœur de l'engagement social et citoyen.

↳ Renforcer l'insertion professionnelle, en aidant les étudiant·es à acquérir les compétences nécessaires pour réussir sur le marché du travail.

ORGANISATION ET STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE

La DVEIP rassemble en 2024 une vingtaine d'agents. Elle s'appuie sur deux chef·fes de service et une responsable de mission :

↳ SASVE : Inscriptions et suivi administratifs, logement, internat des mineurs, Pôle Santé, référent·es handicap pour les étudiant·es, Bureau des représentant·es étudiant·es, Oasis

↳ SIIPRO : le volet international avec les relations internationales, la mobilité, l'alliance IN.TUNE et le volet insertion professionnelle avec la formation continue et l'observatoire des métiers, de la formation et de l'insertion professionnelle

↳ Responsable médiation et professionnalisation : mission transversale de pilotage et coordination des actions de sensibilisation et de formation à la médiation au sein de différents cursus, des actions tournées vers l'accueil des publics, et de pilotage des aspects pratiques du métier.

ACTIONS EN FAVEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN DES ÉTUDIANT·ES

En 2022-2023, 1258 étudiant·es dont 207 boursier·eres du CROUS (16,4%) ont été inscrit·es pour suivre un cursus au Conservatoire.

En 2023-2024, 1241 étudiant·es dont 219 boursier·eres du CROUS (17,6%) ont été inscrit·es pour suivre un cursus au Conservatoire.

Tous·tes les étudiant·es boursier·es continuent à profiter du repas à 1€ financé par le Conservatoire.

En lien étroit avec les étudiant·es, une large partie de la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) est réservée à des actions de prévention liées à la santé. La CVEC est une contribution financière obligatoire, instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants ». Elle est collectée par les CROUS. Chaque étudiant·e en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. Une partie de cette CVEC est reversée aux établissements afin qu'ils financent des actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie et d'étude et à la dynamisation de la vie de campus.

Au Conservatoire, la CVEC a permis en 2023 et 2024 : de soutenir les associations estudiantines (BDE et BDE FSMSI) et d'offrir divers services aux étudiant·es tels que la mise à disposition de protections hygiéniques, l'adhésion au BDE en finançant une réduction des montants d'adhésion à cette association qui fédère la vie étudiante du Conservatoire aux travers de divers évènements (soirées, concerts, partenariats, animations), un cofinancement de la Convention santé signée avec le Service de Santé Etudiant (SSE) de la Sorbonne Nouvelle, la prise en charge d'un théâtre forum sur les questions de harcèlement, des ateliers de sophrologie, etc.

L'existence d'un pôle santé à destination des musicien·nes et des danseur·ses permet d'assurer une médecine préventive physique et psychique. Il est constitué d'une équipe médicale dont :

Un médecin coordinateur spécialisé dans le sport présent tous les vendredis de 9h à 16h. Il assure en moyenne 7 consultations par jour de présence, soit environ 250 consultations annuelles

Une infirmière scolaire présente pour les étudiant·es danseur·ses et musicien·nes, tous les jours de 9h à 17h, avec ou sans rendez-vous. Elle fait également le lien avec les parents des internes mineurs, ainsi qu'avec tous les membres de l'équipe. Elle participe aux actions de prévention et fait partie du groupe de travail handicap

Une kinésithérapeute ostéopathe présente 14h par semaine réparties sur deux jours, uniquement pour les étudiant·es danseur·ses. Elle assure environ 350 consultations de 30 minutes annuelles

Une kinésithérapeute préparatrice physique présente 6h par semaine pour les soins, réparties sur 2 jours. Elle assure environ 300 consultations de 30 minutes annuelles et donne également des cours de préparation physique à chaque classe de danse

Une kinésithérapeute des musicien·nes présente tous les mercredis de 9h à 17h, horaires auxquels s'est ajoutée en cours d'année une demi-journée de présence hebdomadaire supplémentaire. Elle assure en moyenne 9 consultations de 45min par jour de présence, soit environ 450 consultations annuelle

Une diététicienne présente une journée par semaine, de 9h à 15h. Elle assure environ 150 consultations de 30 minutes annuelle

Deux psychologues (équipe mobile - La 3^e Rive) avec une présence totale de 3 journées par mois. Ils peuvent ensuite réorienter si besoin les étudiant·es vers un autre psychologue pour un suivi plus long et approfondi, ou vers un psychiatre.

Par ailleurs, le pôle santé développe des partenariats avec des structures répondant aux besoins de nos étudiant·es :

Partenariat avec un médecin gynécologue des Bluets, avec une prise en charge axée particulièrement sur les cas d'aménorrhées ou de dysménorrhées invalidantes

Partenariat avec le CMP Crimée dans le XIX^e, qui a pris en charge une douzaine d'étudiant·es cette année (psychologues et psychiatres)

Partenariat avec une phoniatre proposant une visite de contrôle à tous·tes les étudiant·es chanteur·ses en début de cycle

Partenariat avec le Service de Santé Etudiant (SSE) de la Sorbonne Nouvelle qui a rédigé une quinzaine de plans d'aménagement aux étudiant·es porteur·ses d'un handicap transitoire ou chronique. Ce dispositif contribue à proposer des réponses plus adaptées à ces étudiant·es. Ils ou elles sont repéré·es parce qu'ils et elles ont souhaité se signaler lors de la procédure d'inscription, parce qu'ils rencontrent des difficultés dans leur scolarité ou lors de rendez-vous auprès d'un·e interlocuteur·rice du pôle santé.

Le pôle santé collabore dans le cadre d'une convention avec la SSE, ce qui donne accès à un large éventail d'actions de prévention (journée de dépistage des IST, café santé mentale, caravane du sport, promotion de la santé sur les thèmes des addictions, de la santé sexuelle, de l'alimentation et de l'activité physique) et à des soins dentaires, psychologues, médecin généralistes, sage-femmes, gynécologues, sexologues.

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Le BDE et le BDE FSMSI proposent des événements à leur communauté. Outre des journées d'intégration, des soirées festives et l'organisation de concerts, le BDE FSMSI organise chaque année des ateliers de moulage afin de proposer aux musicien·nes des bouchons d'oreilles à tarif préférentiel grâce à une subvention CVEC.

Outre ces deux associations, nous notons l'engagement d'étudiant·es danseur·ses et musicien·nes ayant intégré le groupe de travail handicap et qui sont force de propositions concrètes notamment sur les actions à mener sur la santé mentale.

LOGEMENT MINEUR·ES

La résidence pour mineur·es

La résidence pour mineur·es a une capacité de 40 places, et est destinée aux étudiant·es en musique et en danse âgé·es de 14 à 18 ans. Elle leur assure des conditions de logement agréables et sécurisées 7 jours sur 7, sauf pendant sa fermeture en vacances scolaires.

Compte tenu de la grande importance accordée par le Conservatoire à la réussite de ses étudiant·es, aussi bien dans leurs études musicales ou chorégraphiques que dans leurs scolarités, le service des affaires scolaires a fait évoluer la résidence pour mineur·es vers un rôle d'entité dépassant le cadre de l'hébergement. L'importance accordée aux doubles cursus des collégien·nes ou

lycéen·nes s'exerce dans les relations étroites entretenues par le service des affaires scolaires avec le collège/lycée Bergson. Ces relations permettent d'agencer l'organisation pédagogique entre les études du Conservatoire et la scolarité de l'établissement scolaire. Elles permettent aussi d'articuler les différents plannings de leurs répétitions musicales, dans le cadre de concerts ou d'auditions, ou celles concernant par exemple les journées portes ouvertes de la danse, avec le calendrier des « devoirs sur table » et les différentes préparations au brevet ou au baccalauréat. Ce lien nous donne aussi la possibilité d'offrir aux internes des sorties à des spectacles organisées par le collège/lycée ou le Conservatoire.

Cette relation privilégiée permet, d'autre part, de suivre les résultats scolaires et l'état psychologique de ces jeunes, et d'intervenir en concertation avec les parents en cas de détection d'une difficulté. Elle permet aussi d'aider les familles, certaines habitant loin de la région parisienne, d'autres n'étant pas en possession de la langue française, non seulement pour ce qui se passe au Conservatoire, mais aussi dans leurs relations avec l'Education nationale (modalités d'inscription, stages de « découverte en entreprise » pour les collégien·nes, préparations au brevet des collèges et au baccalauréat).

C'est avec cette ambition que ces étudiant·es mineur·es sont, du lundi au jeudi pendant deux heures, appelés à être présents à une étude encadrée par deux chargé·es d'étude, chacun·e dans une spécialité scolaire (sciences/littérature) propre à les aider au mieux dans leurs éventuelles difficultés ou dans leurs devoirs.

Cette relation privilégiée trouve son expression publique avec un spectacle annuel organisé conjointement par le service production et apprentissage de la scène, le service des affaires scolaires et le lycée Bergson, permettant aux artistes lycéen·nes d'exprimer leurs talents musicaux et chorégraphiques sur la scène du Conservatoire, sous les yeux d'un public de parents et de professionnels de la culture et de l'Éducation nationale.

LOGEMENTS MAJEUR·ES

ARPEJ Ouest et Est

Actuellement 110 logements :
121 étudiant·es logés, dont 13 colocations
(soit 26 colocataires).

Les logements sont occupés par les étudiant·es pour une durée d'une année, avec 3 ans maximum sur renouvellement annuel de la demande de logement, sauf dérogations/problèmes médicaux.

Pour 2024-2025, 63 logements ont été octroyés, incluant 10 nouvelles colocations, soit 73 nouveaux locataires. 48 renouvelés. Techniquement, il est compliqué de considérer les dossiers non retenus comme étant en liste d'attente, ARPEJ considérant qu'à la fin des attributions de tous les logements, tous les dossiers restants sont malheureusement non retenus. Dès le début des projections, la majorité des dossiers en liste d'attente se voit d'ores et déjà refusée pour éviter de les faire patienter pour une offre qui n'arriverait malheureusement pas.

Cette année, il y a eu 20 désistements en plus des 132 dossiers refusés pour manque de disponibilités.

En 2024, ARPEJ a accepté que 3 étudiant·es ERASMUS occupent 3 logements laissés vacants en cours d'année.

ARPEJ peut en effet proposer d'autres résidences en proches banlieues sous réserve de disponibilités. Le parc complet est à retrouver directement sur Arpej.fr.

Cité internationale des arts

Le conservatoire dispose d'un droit de jouissance de 22 ateliers appartenant à la Cité Internationale des Arts. Ces 22 ateliers sont occupés par les étudiant·es pour une durée de 2 années consécutives à condition d'être toujours scolarisé·es au Conservatoire. En 2024, 10 ateliers ont été octroyés, 12 ont été renouvelés et 12 ont été mis en liste d'attente.

Des rénovations sont en cours pour les ateliers-logements du CNSMDP, pour la 2^e session. En raison des conditions météorologiques sur le chantier, les travaux avaient pris du retard sur 6 ateliers-logements, d'où une entrée en résidence le 16 janvier au lieu du 3 janvier 2025.

Ces studios peuvent accueillir des étudiant·es seuls ou en couple, voire avec un enfant. Ils et elles doivent s'engager à participer artistiquement à la vie de la Cité.

Villette Nord

67 logements destinés prioritairement aux étudiant·es dont la situation est la plus précaire. Aucun logement n'a été attribué durant l'année scolaire 2024-2025, car la convention s'est terminée le 30 juin 2023. Le Conservatoire est en attente d'informations pour les nouvelles procédures de convention.

Pour ce qui est des logements doubles, la colocation n'est pas forcément entre deux étudiant·es du CNSMDP : elle peut être une occupation avec conjoint, concubin ou fratrie, tous deux étudiant·es au Conservatoire.

INSERTION PROFESSIONNELLE
ET ACCOMPAGNEMENT
DES PARCOURS

En 2024, l'observatoire a traité les données d'emploi à N+3 après le diplôme collectées par le ministère de la Culture (département des études et de la prospective) auprès des établissements sous sa tutelle.

Les informations restituées ici rendent compte de l'emploi en 2023 des diplômés 2020 en études musicales (interprète de la musique, métiers de la création musicale, musicologue, pédagogue, musicien·ne-ingénieur·e du son) et en études chorégraphiques (danseur·se interprète, notateur·rice du mouvement).

L'enquête a recueilli 36% de participation des diplômé·es en études musicales. La participation des diplômés en études chorégraphiques est insuffisante pour une

restitution. C'est pourquoi nous ne présentons ici que les chiffres relatifs aux musicien·nes, en attendant la réalisation courant 2025 d'une enquête spécifique à l'insertion professionnelle des danseur·ses, menée directement par l'observatoire pour assurer la consistance des données.

Principaux résultats

Poursuite d'études après le diplôme de 1^{er} cycle supérieur (dans ou hors CNSMDP)

83% des diplômés en études chorégraphiques
68% des diplômés en études musicales

Taux d'emploi dans le référentiel métier (individus ne poursuivant plus d'études après le diplôme)

Études chorégraphiques

Pas de données représentatives (effectif ayant participé à l'enquête insuffisant)

Études musicales

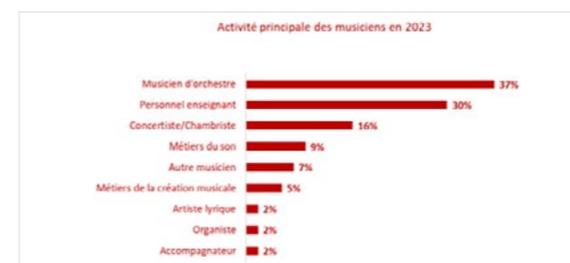
100% des diplômé·es de 1^{er} cycle sup en études musicales
98% des diplômé·es en 2^e cycle supérieur

Changement d'orientation professionnelle

2% des diplômé·es de 2^e cycle supérieur en études musicales
Participation à l'enquête des diplômés en études chorégraphiques insuffisante

Les emplois occupés dans le référentiel métier (activité principale des individus ne poursuivant pas d'études après le diplôme)

Études musicales



52% des individus cumulent plusieurs activités, principalement avec l'enseignement.

Localisation de l'emploi

30% des musicien·nes indiquent travailler tout ou partie à l'étranger, tandis que 70% indiquent ne travailler qu'en France. 53% de celles et ceux qui travaillent en France indiquent travailler principalement dans la région de leur diplôme.

L'emploi intermittent

42% des diplômé·es ont travaillé en emploi intermittent salarié. Parmi celles et ceux qui ont été éligibles à l'indemnisation chômage (emplois en France), 77% ont été indemnisés en 2023.

Les revenus annuels

En 2023, le revenu annuel moyen des diplômé·es a été de 27700€. Ce revenu varie selon les emplois occupés et les situations d'emploi.

L'emploi des musicien·nes d'orchestre

Les employeurs

55% dans les orchestres symphoniques
10% dans d'autres ensembles instrumentaux
35% dans les maisons d'opéra

95% des emplois en orchestre ont été situés en France.

Le statut

50% CDD longue durée
30% en emploi intermittent
20% CDI

Les revenus annuels

34700€ correspond au revenu annuel moyen des musicien-nes d'orchestres titulaires. Le revenu est beaucoup moins élevé pour les remplaçant-es.

Situation principale des diplômé-es 2020 en 2023 (études musicales et études chorégraphiques)

	Études chorégraphiques	Études musicales	Effectif total	Taux études chorégraphiques	Taux études musicales	Taux global
En emploi dans le référentiel métier du diplôme	5	57	62	50%	58%	57%
Etudiant en emploi	4	29	33	40%	29%	30%
Etudiant sans emploi	1	12	13	10%	12%	12%
Changement d'orientation professionnelle		1	1	0%	1%	1%
Effectif total	10	99	109	100%	100%	100%

Situation principale des diplômé-es 2020 en 2023 par niveau de diplôme

	Études chorégraphiques	Études musicales	Effectif total	Taux Études chorégraphiques	Taux études musicales	Taux global
1 ^{er} cycle supérieur	6	37	43			
En emploi dans le référentiel métier du diplôme	1	12	13	17%	32%	30%
Etudiant en emploi	4	17	21	67%	46%	49%
Etudiant sans emploi	1	8	9	17%	22%	21%
2 ^e cycle supérieur	4	60	64			
En emploi dans le référentiel métier du diplôme	4	43	47	100%	72%	73%
Etudiant en emploi		12	12		20%	19%
Etudiant sans emploi		4	4		7%	6%
Reconversion		1	1		2%	2%
3 ^e cycle supérieur		2	2			
En emploi dans le référentiel métier du diplôme		2	2		1%	100%
Effectif total	10	99	109			

Activité principale des diplômé-es en études musicales

	Effectif	Taux (rapporté à ceux qui sont en emploi dans leur référentiel métier)
Musicien d'orchestre	21	37%
Personnel enseignant	17	30%
Concertiste / chambriste	9	16%
Métiers du son	5	9%
Autre musicien	4	7%
Métiers de la création musicale	3	5%
Artiste lyrique	1	2%
Organiste	1	2%
Accompagnateur	1	2%
Effectif total	57	100%

Statut des emplois occupés à titre principal dans le domaine musical

	Emploi intermittent salarié	Emploi permanent contractuel	Emploi permanent fonction publique	Total général	Taux global
Orchestre symphonique	1	6	4	11	55%
Opéra	3	4		7	35%
Autre ensemble instrumental et vocal	2			2	10%
Effectif total	6	10	4	20	100%
Taux	30%	50%	20%	100%	

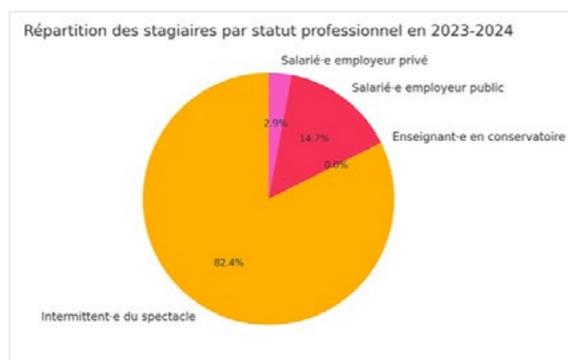
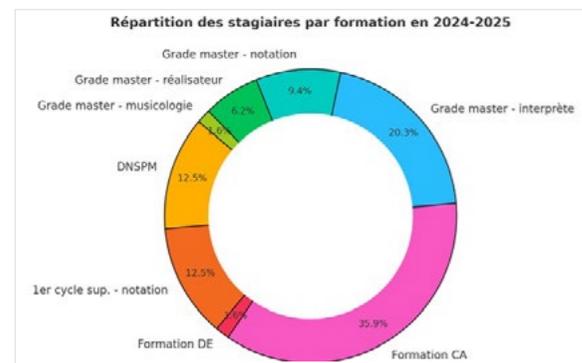
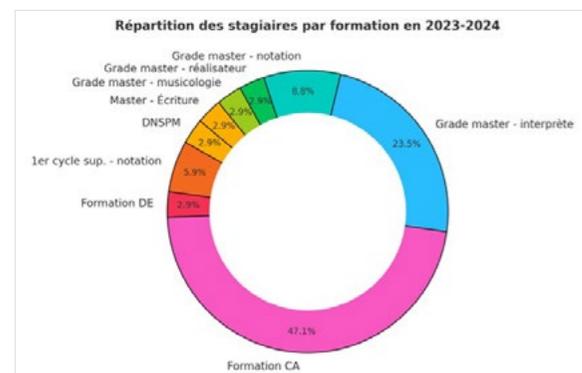
Revenus des emplois occupés en musique (activité principale)

	Effectif		Effectif
Accompagnateur	1	De 20 000€ à moins de 30 000€	5
De 15 000€ à moins de 20 000€	1	De 30 000€ à moins de 50 000€	9
Artiste lyrique	1	De 50 000€ à moins de 100 000€	1
De 15 000€ à moins de 20 000€	1	Personnel enseignant	10
Autre musicien	3	De 15 000€ à moins de 20 000€	1
De 20 000€ à moins de 30 000€	3	De 20 000€ à moins de 30 000€	8
Concertiste / chambriste	7	De 30 000€ à moins de 50 000€	1
De 15 000€ à moins de 20 000€	3	Organiste	1
De 20 000€ à moins de 30 000€	3	De 30 000€ à moins de 50 000€	1
De 7 000€ à moins de 15 000€	1	Musicien d'orchestre et personnel enseignant	2
Métiers de la création musicale	2	De 30 000€ à moins de 50 000€	2
De 30 000€ à moins de 50 000€	2	Concertiste-chambriste et personnel enseignant	1
Métiers du son	4	De 15 000€ à moins de 20 000€	1
De 20 000€ à moins de 30 000€	4	Autre musicien et personnel enseignant	1
Musicien d'orchestre	18	De 20 000€ à moins de 30 000€	1
De 15 000€ à moins de 20 000€	3	Effectif total	51

BILAN DES ACTIONS DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

FORMATION CONTINUE

La formation continue au CNSMDP poursuit sa dynamique de développement, avec une forte augmentation du nombre de stagiaires inscrit-es. Pour l'année 2024-2025, nous comptons 60 bénéficiaires de la formation continue, contre 34 l'année précédente. Ce progrès reflète un intérêt croissant pour la formation continue, notamment dans les domaines de l'interprétation musicale, de la notation du mouvement et de la pédagogie. Le Conservatoire veille à accompagner cette évolution en renforçant les dispositifs d'information et d'accompagnement des candidat-es, tout en poursuivant l'adaptation de ses outils administratifs aux exigences de la formation professionnelle.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

En 2023-2024, le dispositif d'obtention de diplômes du CNSMDP par la validation des acquis de l'expérience (VAE), pour la délivrance des diplômes du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur-riche d'établissement d'enseignement artistique d'une part, des diplômes de 2^e cycle supérieur conférant le grade de master d'autre part, a permis :

Pour la VAE du CA aux fonctions de directeur-riche d'établissement d'enseignement artistique :

- ↳ L'inscription dans les délais prescrits sur la plateforme Oasis de 84 candidat-es
- ↳ La recevabilité de 74 des candidat-es
- ↳ La réception de 67 dossiers de validation
- ↳ La constitution de 12 jurys avec la convocation de 27 juré-es ou examinateur-rices spécialisé-es pour les entretiens de validation de la VAE du CA DEEA
- ↳ L'organisation les 27, 28, 29, 30 novembre et 1^{er}, 2 décembre 2023 de 56 entretiens
- ↳ L'organisation de l'accompagnement à la réalisation du dossier de validation de 43 candidat-es par l'organisme de formation Territoire des Arts
- ↳ 12 CA ont été délivrés intégralement à l'issue de cette session de VAE, les autres candidat-es ayant obtenu une validation partielle ou pas de validation

Pour la VAE des diplômés de 2^e cycle supérieur conférant le grade de master

- ↳ L'inscription dans les délais prescrits sur la plateforme Oasis de 84 candidat-es
- ↳ La recevabilité de ces 6 candidat-es
- ↳ La réception de 4 dossiers de validation
- ↳ La constitution de 4 jurys avec la convocation de 12 juré-es ou examinateur-rices spécialisé-es pour les entretiens de validation de la VAE des Master musicien-ne interprète jazz, musicien-ne interprète trompette et musicien-ne ingénieur-e du son
- ↳ L'organisation, le 12 décembre 2024, de 4 entretiens : 1 Master musicien-ne ingénieur-e du son a été délivré intégralement à l'issue de cette session de VAE, les autres candidat-es ayant obtenu une validation partielle ou pas de validation.

ASPECTS PRATIQUES DU MÉTIER (APM)

Contexte : réflexion sur l'évolution des formats et des contenus

Jusqu'à aujourd'hui, les aspects pratiques du métier ont été organisés selon des dates fixes en présentiel. Ce système impose aux étudiant-es d'être présent-es à ces sessions pour répondre à l'obligation de suivre les différents APM nécessaires à l'obtention de leur diplôme. Toutefois, cette organisation a révélé plusieurs limites :

- ↳ Absence de choix sur le thème et le moment des interventions : les étudiant-es ne peuvent ni choisir le sujet, ni décider du moment où ces interventions auront lieu dans leur parcours. Par conséquent, les sessions APM ne correspondent pas toujours à leurs besoins immédiats et ils et elles ne trouvent pas systématiquement de réponses à leurs préoccupations actuelles
- ↳ Charge administrative importante : l'organisation des APM génère une charge administrative conséquente (constitution des groupes, convocations, suivi des absences), ce qui constitue un frein pour le suivi disciplinaire et pénalise les étudiant-es.

Face à ce constat, une réflexion approfondie a été lancée pour repenser cette organisation. Plusieurs concertations ont eu lieu avec les responsables pédagogiques dans le but de concevoir un format plus flexible, mieux adapté aux attentes des étudiant-es, et allégeant les démarches administratives. Ce format plus souple inclut le recours à des outils dématérialisés permettant aux étudiant-es plus de choix dans la temporalité de leur apprentissage et leur offrant, ainsi qu'aux alumni, la possibilité d'être consulté-es à plusieurs reprises selon leurs besoins.

Dans cette optique, un premier module d'apprentissage en ligne a été développé en collaboration avec le groupe Audiens, portant sur le thème « Le cadre d'emploi du musicien et du danseur ». Sa finalisation et sa diffusion sont programmées pour l'année scolaire 2024-2025.

ASPECTS PRATIQUES DU MÉTIER EN 2023-2024

Aspects pratiques du métier 1/ santé :

Deux journées (11 et 12 septembre 2023 - 10^e édition) pour 191 étudiant-es :

- ↳ en 1^{re} année, issu-es de 7 départements musique (chant - jazz et musiques improvisées - musique ancienne - disciplines instrumentales classiques et contemporaines - écriture, composition et direction d'orchestre - musicologie - formation supérieure musique, son image)
- ↳ en 2^e année de danse interprète, classique ou contemporaine

Chaque étudiant-e musicien-ne a suivi :

- ↳ Une conférence sur la prévention des troubles musculo-squelettiques (intervenant : Xavier Mallamaci)
- ↳ Un atelier sur la posture (intervenant-es : Christine Clicquot, Santiago Del Valle Acedo, Xavier Mallamaci, Coralie Cousin)
- ↳ une conférence sur la prévention des risques auditifs (intervenant : Jean-Yves Paquelet, association Audition Solidarité)
- ↳ Un atelier sur la gestion du trac (intervenant-es : Isabelle Loiseleux, Anaïs Barbier, Virginie Aster)

Une intervention théâtre-forum sur la prévention des violences sexistes et sexuelles (intervenant : compagnie Entrées de jeu)

Une conférence sur le stress (intervenant : Eckart Altenmüller).

179 étudiant-es ont validé ces APM1 sur assiduité.

Aspects pratiques du métier

2/ module « interagir avec les publics » :

Deux journées (14 et 15 septembre 2023 – 10^e édition), pour 162 étudiant-es présent-es de 2^e année, issu-es de 7 départements musique (chant –jazz et musiques improvisées – musique ancienne – disciplines instrumentales classiques et contemporaines – écriture, composition et direction d’orchestre – musicologie – formation supérieure musique, son, image).

Chaque étudiant-e a suivi :

Un atelier *Comment sensibiliser les publics : initiation à la médiation musicale* (intervenant : Mark Withers) ;

Un atelier *Penser sa présence scénique – introduction à la scène* (intervenant-es : Emmanuelle Cordoliani, Jean-Michel Fournereau)

Un atelier *La médiation musicale à travers des exemples vidéo* (intervenantes : Lucie Kayas, Hélène Schmit, Coline Infante)

Une conférence *Les enjeux du public dans le numérique* (intervenant : François Besson).

155 étudiant-es ont validé ce module sur assiduité.

Aspects pratiques du métier

2/ module « Projet professionnel » :

En partenariat avec le département Ressources de la Philharmonie de Paris-Cité de la Musique, pour 207 étudiant-es de 2^e année issu-es de 7 départements musique répartis en 11 groupes de 15 à 20 étudiant-es réuni-es deux fois 3 heures pour travailler le curriculum-vitae, la biographie, la photo et la lettre de motivation.

146 étudiant-es ont validé ce module sur assiduité.

Aspects pratiques du métier

3/ droits et finances

Ont été convoqué-es 238 étudiant-es de 2^e cycle supérieur et du parcours DNSPM/DE relevant de 6 départements musique (chant – jazz et musiques improvisées – musique ancienne – disciplines instrumentales classiques et contemporaines – écriture, composition et direction d’orchestre – musicologie), réparti-es en 10 groupes de 20 à 25 étudiant-es réuni-es deux fois pendant 3h, la première fois pour une sensibilisation aux questions de droits (sociaux, d’auteur, voisins), la seconde pour aborder les questions de structuration et de financement de son activité. Les ateliers « droits » ont été menés par Pascal Foy, responsable missions entreprises chez AUDIENS. Les ateliers « structuration/financement d’activité » ont été menés par Geneviève Nancy, coordinatrice générale du Pôle ressources de la Philharmonie de Paris et par Adrien Besse, musicien, directeur de la société de production Chapeau L’Artiste.

163 étudiant-es ont validé ces APM3 sur assiduité.

Aspects pratiques du métier

4/ Actions de solidarité

Une intervention en format conférence d’une durée de 3h pour les 191 étudiant-es relevant des mêmes 6 départements que les APM3 a été animée par :

L’Association Tournesol Artistes à l’hôpital, avec Joseph Labbé, responsable artistique, Rémi Fox, saxophoniste de jazz et Cassie Martin, guitariste

L’Ensemble Sequenza 9.3, avec Catherine Simonpietri, cheffe de chœur et directrice et Alice Fagard, mezzo-soprano.

155 étudiant-es ont validé ces APM4 sur assiduité.

RELATIONS AVEC LES STRUCTURES PROFESSIONNELLES

Le service de l’internationalisation et de l’insertion professionnelle assure les relations avec les employeurs pour l’embauche des alumni dans différents contextes.

Les jeunes artistes issu-es du Conservatoire se sont ainsi vu proposer des contrats sur différentes scènes, dont la Philharmonie de Paris pour une « chasse au trésor » musicale mobilisant un vaste éventail de disciplines (orgue, musique de chambre, voix, percussions...) et le Théâtre du Châtelet pour une soirée jazz hors les murs à l’occasion des JO, ainsi que son festival Les Folies Musicales.

Les disciplines scéniques ne sont pas les seules concernées par ce dispositif, l’Orchestre national de Cannes ayant sollicité pour la troisième saison consécutive les alumni musicologues comme auteur-rices de textes pour ses programmes et sa brochure de saison.

Par-delà ces employeurs traditionnels, les sollicitations proviennent toujours davantage d’entreprises et organismes hors du secteur artistique, pour des événements et dans des formats divers. Le Conservatoire est à même de proposer dans ce cadre un ensemble complet de prestations, du concert classique au DJ set assuré par les alumni de la FSMSI, en passant par des formats pluridisciplinaires et/ou des programmes ouverts à d’autres genres, que les artistes cultivent souvent hors de l’établissement. Celui-ci vérifie les conditions de rémunération, de travail et de sécurité avant de relayer les offres d’emploi qui se concluent par des contrats d’embauche, ou de cession si les alumni disposent de leur propre structure juridique (souvent un ensemble ou une compagnie). Sans être partie à ces contrats, le Conservatoire s’assure de leurs termes en amont.

Les actions de médiation

ENGAGEMENT DES ÉTUDIANT-ES DANS LA MÉDIATION

ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SCOLAIRES

Deux représentations scolaires ont été proposées en 2023-2024 :

- ↳ L'Ensemble chorégraphique le 1^{er} février 2024 : 8 classes du CM2 à la 3^e (184 élèves et 16 adultes)
- ↳ Représentation scolaire de l'opéra *L'Enfant et les sortilèges* le 11 mars 2024 : 10 classes du CM1 à la 5^e (262 élèves, dont 12 en situation de handicap venant des structures IEM et de USEP du Centre médico-social Lecourbe et 20 adultes) :

Dans le cadre de la DCI Médiation musicale, 23 étudiant-es en parcours DNSPM/DE ont mené des ateliers pour environ 350 élèves de niveaux élémentaires à lycées (dont ceux porteurs de handicap des structures IEM et USEP du Centre médico-social Lecourbe), leur permettant d'aborder, sur un mode participatif et créatif, les œuvres au programme des représentations musicales auxquelles ils ont ensuite assisté.

Dans le cadre du dispositif « Cordées de la réussite », qui vise à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, nous avons organisé avec une classe de 3^e du collège Varèse :

- ↳ 6 interventions d'étudiantes en master de danse, à l'occasion d'une séquence pédagogique d'EPS consacrée à la danse et dans le cadre de la formation à la médiation du cursus de Master danseur interprète
- ↳ 1 atelier de préparation à la venue des élèves à la représentation de l'opéra *L'Enfant et les sortilèges* mené par les étudiant-es en cursus DE
- ↳ 1 accueil des élèves de 3^e pour une visite du Conservatoire, une observation de cours de chant et une présentation des métiers de la communication par Alexandre Pansard-Ricordeau, directeur de la communication et de relations institutionnelles du Conservatoire.

Dans le cadre des Parcours de sensibilisation musicale de la Ville de Paris - dispositif « CADO » organisés par CMA 19, nous avons accueilli deux classes de CP de l'école Armand Carrel pour des répétitions de la classe de direction d'orchestre où les élèves étaient assis dans l'orchestre. Une étudiante en direction était intervenue dans la classe en amont de ces répétitions.

Deux classes du XIX^e arrondissement, un CM2 de l'école Jomard et une 6^e du collège Mozart, ont été accueillies au Conservatoire pour une séance de tournage du projet « Apprends-moi ta danse olympique », encadrées par la compagnie de danse KeatBeck, en partenariat avec la classe de musique à l'image (professeure Marie-Jeanne Serero). Les élèves ont également vu une représentation scolaire de l'Ensemble chorégraphique le 1^{er} février et rencontré un étudiant compositeur, Clémentin Bonjour.

En partenariat avec l'APSV, nous avons réalisé les actions suivantes :

- ↳ Une rencontre sous forme d'interview filmée d'une étudiante de DNSP3 contemporain, Haritina Razanajatovo, a été réalisée au Conservatoire par des élèves Ulis et classe relai du collège Gabriel Péri d'Aubervilliers, qui ont assisté ensuite à la représentation scolaire de l'Ensemble chorégraphique
- ↳ Une classe de CM1 de l'école Fraternité de Romainville est venue assister à un concert de jazz, précédé d'une rencontre avec le chef du département jazz et musiques improvisées
- ↳ Une classe de CM2 de l'école Langevin de Romainville est venue assister à la répétition générale d'un concert de la classe de direction d'orchestre.

Dans le cadre de la formation AIMS, la classe de CM1/CM2 de l'école Babeuf d'Aubervilliers, dans laquelle Sophie Aupied-Vallin, accordéoniste, était en résidence, est venue découvrir le Conservatoire et plus particulièrement le parc instrumental, l'atelier piano et l'orgue.

À l'occasion de sa venue à Paris pour un concert, nous avons accueilli le chœur AMWAJ de Palestine (fondé et dirigé par Mathilde Vittu) pour l'observation d'une répétition d'orchestre, un déjeuner à la cantine et un petit concert dans le hall Joséphine Baker.

ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Soin et handicap

Dans le cadre de la DCI Médiation musicale, 8 étudiant-es en parcours DNSPM/DE ont fait des interventions musicales à l'hôpital pédiatrique Trousseau, au chevet et dans les couloirs, pour environ 90 enfants et 74 parents et 48 soignant-es. Ils et elles ont aussi mené des ateliers musicaux à la Fondation Saint-Jean de Dieu pour 25 adultes en situation de handicap.

Dans le cadre du module Médiation musicale du cursus DAI, un groupe d'adultes en situation de handicap mental du Centre d'accueil de jour (CAJ) Suzanne Aussaguel (XIX^e), a été accueilli pour une journée d'activité musicale avec les 8 étudiant-es : travail créatif en groupe entier puis en sous-groupes le matin, déjeuner partagé à la cantine, restitution l'après-midi. Cette journée a été organisée en partenariat avec l'Association de prévention du site de La Villette (APSV) qui avait présenté le CAJ aux étudiant-es et à leur formateur en amont de l'accueil.

Champ social

En partenariat avec l'APSV :

- ↳ Nous avons accueilli à deux reprises des groupes de professionnel-les de structures socio-éducatives suivant une formation « Démarche d'accompagnement culturel » avec l'APSV, pour une présentation du Conservatoire et une observation de cours ou de répétition
- ↳ Un concert-médiation, s'inscrivant dans le cadre de la DCI Médiation musicale, a été organisé par Carolane Gonin-Joubert, violoncelliste, pour un groupe d'enfants pris en charge par la Fondation Olga Spitzer (protection de l'enfance) au Conservatoire le 26 juin.
- ↳ Nous avons accueilli un groupe d'adultes d'une régie de quartier du XIX^e pour une visite, une découverte du parc instrumental et de l'atelier piano et une observation du cours de chant de Céline Laly

ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2023, le Conservatoire a continué d'œuvrer pour un établissement toujours plus inclusif, avec des actions annuelles telles que le Duoday organisé par le groupe de travail handicap.

Lors de la réunion plénière de rentrée, une présentation en langue des signes portait symboliquement ce message d'inclusion. Ce symbole s'est concrétisé en janvier 2024 par l'organisation du colloque « Handicap, en scène ! » à l'initiative d'un partenariat entre quatre établissements d'enseignement supérieur artistique, l'objectif de ces rencontres étant l'inclusion des publics en situation de handicap. Cet événement a impulsé de nouvelles pistes de travail pour plus d'inclusion. Depuis la rentrée 2022, les étudiant-es ont la possibilité de se signaler sur leur plateforme d'inscription. Cette action permet de leur indiquer quelles sont les possibilités d'adaptation de leur cursus, de leurs logements dans les résidences ARPEJ et de trouver ensemble des réponses à tout ce qui peut mettre en difficulté leur quotidien. Depuis le colloque, l'établissement est allé plus loin en prenant en compte l'aménagement des candidat-es aux concours d'entrée avec un protocole bien spécifique, afin que le ou la candidat-e en situation de handicap jouisse des meilleures conditions pour passer ses épreuves.

Un établissement ouvert sur le monde

Relations internationales et mobilité

MOBILITÉ DES ÉTUDIANT·ES ET DES ENSEIGNANT·ES

L'internationalisation du Conservatoire se poursuit notamment par l'accroissement de la mobilité, notamment sur des périodes courtes (environ 5 à 10 jours), avec un léger recul de la mobilité longue (plus de 2 mois). Cette tendance reflète les politiques publiques européennes qui favorisent de nouveaux formats de mobilité, plus adaptés notamment aux réalités financières des étudiant·es.

La mobilité sortante des enseignant·es augmente de façon remarquable, la mobilité entrante restant relativement stable.

Voici l'évolution des flux :

- Mobilité sortante des étudiant·es (longue) : - 21%
- Mobilité sortante des enseignant·es : + 80%
- Mobilité sortante des étudiant·es (courte) : + 52%
- Mobilité entrante des enseignant·es : - 5%
- Mobilité entrante des étudiant·es : +47%

La mobilité des étudiant·es

Mobilité sortante - longues	Nombre	Mobilité sortante - courtes	Nombre	Mobilité entrante	Nombre
Allemagne	17	ECMA	20	Belgique	41
Pays-Bas	8	Pays-Bas	19	Allemagne	20
États-Unis	6	Allemagne	14	ECMA	28
Autriche	4	Belgique	11	Sénégal	10
Canada	3	Tunisie	12	Pays-Bas	8
Suisse	1	Sénégal	10	Autriche	7
		États-Unis	9	Espagne	6
		Hongrie	6	États-Unis	3
		Colombie	5	Norvège	4
		Italie	4	Danemark	2
		Canada	2	Finlande	2
		Finlande	2	Hongrie	2
		Espagne	1	Tchéquie	2
		Roumanie	1	Pologne	1
		Norvège	1	Royaume-Uni	1
				Suède	1
Total	39	Total	85	Total	112

La mobilité des enseignant·es

Mobilité sortante	Nombre	Mobilité entrante	Nombre
Pays-Bas	3	Italie	5
Allemagne	3	Suède	3
Autriche	2	Autriche	2
Norvège	2	Espagne	2
Belgique	1	Sénégal	1
Canada	1	Allemagne	1
Colombie	1	Finlande	1
Hongrie	1	Lituanie	1
Italie	1	Pays-Bas	1
Roumanie	1	Roumanie	1
Sénégal	1	Norvège	1
Suisse	1		
Total	18	Total	19

LES PROJETS ET COLLABORATIONS INTERNATIONALES

L'ALLIANCE D'UNIVERSITÉS
EUROPÉENNES IN.TUNE

L'année 2024 a marqué le lancement d'IN.TUNE, la première alliance universitaire européenne dans le domaine de la musique et des arts. Conformément aux objectifs fixés par la stratégie européenne pour les universités, qui souligne le rôle important de l'enseignement supérieur dans la formation de sociétés durables, démocratiques et résilientes, huit établissements européens se sont réunis pour développer une stratégie commune à long terme avec une forte dimension artistique pour l'enseignement, la recherche, l'innovation et l'engagement avec la société. Ils s'appuient sur de nombreuses collaborations existantes, développées et déclinées en huit axes de travail : gouvernance, mobilité, innovation pédagogique, recherche, développement de compétences, impact social, assurance qualité, communication.

Activités et réalisations

Une cadre de gouvernance structuré a été mis en place, avec les instances suivantes : conseil d'administration (Governing Board), comité exécutif (Executive Committee), modules de travail (Work Packages), groupes de travail (Working Groups), équipe de gestion de l'Alliance (2 co-sécrétaires généraux, deux responsables administratives et huit responsables institutionnels), conseil des étudiant·es (Student Council) et comité administratif (Administrative Committee).

Deux étudiants du Conservatoire ont représenté l'établissement : l'un d'eux a siégé au Governing Board, contribuant aux décisions stratégiques, telles que la mise en place d'un accord de consortium, tandis que l'autre a participé activement au Work Package 5 « Renforcement des capacités dans l'apprentissage et l'enseignement », apportant son expertise à des projets spécifiques.

Dans le cadre du Work Package 3 « Coopération renforcée grâce à de nouveaux formats pédagogiques » porté par le Conservatoire, un appel à projets a été lancé pour encourager les étudiant·es, enseignant·es et chef·fes de département à proposer des idées et développer des projets innovants dans le domaine de l'enseignement de la musique et des arts pour la création des nouveaux formats pédagogiques. Au total, 64 propositions ont été soumises par les partenaires IN.TUNE, parmi lesquelles 16 projets sont sélectionnés pour développer et tester 8 cours en ligne conjoints, 4 programmes intensifs hybrides, 2 modules conjoints et 2 programmes conjoints. Ces formats offriront aux étudiantes des opportunités d'apprentissage flexibles et des parcours pédagogiques alternatifs. Parallèlement, le Work Package a élaboré un inventaire des axes de coopération pour les nouveaux formats pédagogiques, avec pour objectif d'identifier les opportunités de collaboration potentielles au sein de l'alliance IN.TUNE. L'inventaire constitue l'un des livrables que le Work Package 3 soumet à la Commission européenne.

L'année 2024 a également vu le lancement de la formation « Artist as a Teacher », avec une exploration des stratégies d'enseignement pour les futur-es musicien-nes, des méthodes efficaces de retour d'information et de la dynamique des relations entre enseignant-es et étudiant-es. La formation prévoit 2 sessions en présentiel au Conservatoire royal de La Haye et 4 sessions en ligne. Côté Conservatoire, trois enseignant-es ont participé à la formation : une enseignante du département disciplines instrumentales classiques et contemporaines, un enseignant du département de pédagogie et un enseignant de la direction des études chorégraphiques.

La communication et la diffusion représentent un axe crucial pour l'alliance. Dans cette logique, le Work Package 8 (« Communication, diffusion et promotion ») a réalisé le lancement du site web IN.TUNE (<https://intune-alliance.eu/>) pour la communication interne et externe ainsi que la création d'une newsletter bimestrielle envoyée par l'alliance aux abonnés-es.

DES PARTENARIATS À TRAVERS LE MONDE

Parcours d'excellence européen, ECMA (European Chamber Music Academy) continue de dispenser des cours au plus haut niveau tout en accompagnant les ensembles dans leurs débuts professionnels. À ce titre, 2024 a notamment vu l'aboutissement du projet ECMA Pro soutenu par le programme Europe créative, qui proposait depuis 2020 quatre types de modules aux jeunes talents : concerts « showcase » pour la promotion des ensembles, sessions de formation aux « career skills », actions à impact social avec l'association Musethica, création de spectacles dans de nouveaux formats. Cette approche englobante des enjeux professionnels se veut désormais pleinement intégrée au programme d'ECMA, qui poursuit ses missions à un niveau supérieur dans la coopération européenne, par ses liens avec l'Alliance européenne IN.TUNE.

En complément de ces activités spécifiques, la Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique a financé la formation par ECMA des ensembles suivants :

↳ Quatuor Igami : 1 session (Manchester)

↳ Trio Parrhèsia : 4 sessions (Manchester, Copenhague, Vienne-Grafeneegg, Munich)

↳ Quatuor Sol : 1 session (Copenhague)

La vitalité des échanges au sein d'ECMA a permis au Conservatoire de participer à la saison France-Lituanie 2024 de l'Institut français, en accueillant l'Académie lituanienne de musique et de théâtre (Vilnius) comme invitée d'honneur de sa session 2024. Cet événement a vu notamment la tenue d'un concert dédié aux œuvres de compositeurs lituaniens, accompagnée de rencontres sur l'identité européenne.

Le Conservatoire et ses partenaires IN.TUNE utilisent par ailleurs toujours plus les programmes intensifs hybrides Erasmus+ pour financer et développer des actions communes. Ces formats associant mobilité physique courte et activités en ligne permettent notamment la réalisation d'académies et de sessions d'orchestre, qui s'étendent par-delà le cercle de l'alliance. Les étudiant-es et enseignant-es parisiens-nes ont ainsi participé à des activités telles que :

↳ La Ton Koopman Academy pour la musique ancienne (à La Haye, avec l'Académie Janacek de Brno)

↳ Une session orchestrale baroque à Vérone autour de la Music for the Royal Fireworks de Handel.

↳ Le projet pluridisciplinaire Klang Bild Klang (musique et peinture, à Vienne)

Le Conservatoire poursuit en outre sa participation à deux partenariats pour l'improvisation :

↳ Le réseau METRIC, dont la session intensive 2024 à Anvers accueillait deux étudiants et un enseignant du Conservatoire

↳ La relation avec l'Université des Arts de Tokyo (Geidai), dont la classe d'improvisation générative accueille désormais chaque année à Paris un groupe d'étudiant-es accompagné-es d'enseignant-es.

Au Japon également, le Conservatoire était de nouveau représenté par quatre enseignant-es à l'Académie de musique française organisée par l'Institut français du Kansai, et par deux étudiant-es au Festival international des étudiant-es de Kyoto.

Le département de pédagogie, quant à lui, a organisé des projets d'étudiant-es en CA au Brésil et au Portugal, ainsi que dans d'autres pays.

Avancée majeure de l'année 2024 sur le plan des relations extra-européennes, le séjour d'étudiant-es du département FSMSI à Los Angeles a permis le renforcement des liens avec l'University of Southern California (USC).

Partenaire principal du Conservatoire en Amérique du Nord, USC compte parmi les universités américaines les plus prestigieuses. Elle se compose de plusieurs écoles dédiées à des disciplines spécifiques : Thornton School of Music et Kaufman School of Dance mais aussi droit, économie, ingénierie, cinéma, relations internationales, etc.

USC accueillait du 16 au 23 mars 2024 un groupe de 8 étudiant-es en FSMSI, accompagné-es par le chef de département, la chargée de production et le chef du service internationalisation et insertion professionnelle. Ce séjour était l'occasion d'un stage sur la création de musiques actuelles, de masterclasses sur le mixage et l'audio immersifs et d'une découverte de l'industrie audiovisuelle californienne. Il a également permis d'envisager des collaborations futures pour la direction des études chorégraphiques et le renforcement de la mobilité étudiante.

Des liens ont également été établis à cette occasion avec la Colburn School of Music pour des échanges d'étudiant-es et d'enseignant-es à venir en 2025, ainsi qu'avec le Youth Orchestra of Los Angeles dont un groupe d'élèves a été accueilli à La Villette en mai 2024.

Promouvoir, valoriser, fidéliser

Direction de la communication et des relations institutionnelles

Dans le cadre de la réorganisation des services, le service de la communication, des relations publiques et du mécénat est devenu en 2024 la direction de la communication et des relations institutionnelles.

Cette nouvelle appellation reflète l'évolution des missions confiées à l'équipe et le rôle stratégique que joue la communication dans le projet d'établissement. La direction de la communication et des relations institutionnelles conçoit et met en œuvre les actions de valorisation du Conservatoire, en France comme à l'international. Elle coordonne les supports, outils et actions qui rendent visible la diversité, la vitalité et l'excellence du CNSMDP, ainsi que la communauté qui le fait vivre : étudiant-es, enseignant-es, équipes administratives et techniques, partenaires et diplômé-es. En lien avec la direction de l'établissement, elle accompagne l'ensemble des projets institutionnels et artistiques, en s'appuyant sur une stratégie de communication globale et sur des expertises en création graphique, rédaction de contenus, relations médias, gestion de l'image et des réseaux sociaux, production audiovisuelle, communication interne, relations publiques et recherche de mécénat.

UNE DIRECTION AUX MISSIONS TRANSVERSALES ET STRATÉGIQUES

La direction de la communication et des relations institutionnelles joue un rôle clé dans la mise en valeur des activités du Conservatoire et dans la cohésion de ses communautés. En lien étroit avec l'ensemble des services et départements, elle assure un large éventail de missions essentielles au bon fonctionnement et au rayonnement de l'établissement.

Son activité est structurée autour de six grands axes :

Communication externe

Relations presse, campagnes de communication grand public, organisation d'événements, conception des éditions institutionnelles, mise en visibilité de l'offre de formation, valorisation des métiers artistiques.

Communication institutionnelle

Relations avec le ministère de la Culture, les partenaires académiques, culturels et internationaux, les réseaux professionnels et les médias. Ce pôle inclut également la veille réputationnelle et la communication de crise : la direction assure une veille constante sur l'image de l'établissement et pilote, en lien avec la direction générale, la gestion des situations sensibles pour garantir la cohérence et la maîtrise des messages diffusés.

Mécénat et partenariats

Développement et accompagnement des projets stratégiques de l'établissement par le biais de partenariats privés et institutionnels.

Communication interne

Élaboration de supports d'information à destination de l'ensemble des communautés du Conservatoire, coordination des dispositifs de signalétique, accompagnement des nouvelles et nouveaux arrivant-es, valorisation des initiatives internes.

Communication numérique

Gestion du site internet, des réseaux sociaux, des newsletters et des contenus multimédias, dans une logique d'accessibilité et de diffusion large des projets et de la vie de l'établissement.

Réservations et protocole

Organisation et coordination des dispositifs d'accueil et d'invitation pour les concerts, spectacles, événements et visites guidées.

L'équipe est composée de huit agent-es :

- ↳ Un directeur
- ↳ Une directrice adjointe
- ↳ Une graphiste
- ↳ Une webmaster
- ↳ Une community manager
- ↳ Une responsable du mécénat et des partenariats
- ↳ Une chargée des aides et bourses privées
- ↳ Une apprentie dédiée au pôle mécénat

RENFORCER LA VISIBILITÉ DU CONSERVATOIRE : UNE STRATÉGIE TOURNÉE VERS LE PUBLIC

En 2024, la stratégie de communication externe du Conservatoire s'est construite autour d'un objectif clair : renforcer sa visibilité et affirmer son positionnement auprès de publics diversifiés. Cette dynamique s'est traduite par une présence renforcée dans les médias nationaux et spécialisés, la mise en œuvre de campagnes ciblées et une valorisation continue des temps forts de la saison culturelle. L'enjeu était de faire connaître la richesse des projets artistiques, pédagogiques et institutionnels menés au sein de l'établissement. On peut citer plusieurs exemples marquants :

ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES ET PRODUCTIONS

Tout au long de la saison 2024-2025, la direction de la communication a accompagné de nombreux temps forts de la vie pédagogique et artistique du Conservatoire :

- ↳ Une brochure de saison entièrement repensée a marqué le lancement de la saison, mettant en valeur la diversité des projets portés par les étudiant-es et les équipes pédagogiques.
- ↳ Les récitals de fin d'année ont bénéficié d'une visibilité renforcée, illustrant l'excellence des formations et la singularité des parcours.
- ↳ Les spectacles de l'Ensemble chorégraphique et de l'École ouverte de 2024 ont permis de valoriser les enseignements chorégraphiques auprès d'un large public.
- ↳ Une campagne dédiée à la production de l'opéra *L'Enfant et les Sortilèges* de Maurice Ravel a été déployée.
- ↳ Le concert du Prix de composition, organisé en septembre, a fait l'objet d'une communication spécifique.
- ↳ Le concert de l'Orchestre du Conservatoire dirigé par Lionel Bringuier à la Philharmonie de Paris a été largement relayé.
- ↳ Dans la lignée des projets chorégraphiques d'envergure initiés par le Conservatoire, la direction de la communication a accompagné la promotion de *Drumming XXL*, réunissant trois grandes écoles de danse pour revisiter l'œuvre culte de Steve Reich et Anne Teresa de Keersmaecker, à Bruxelles, à la MC93 et à La Villette, dans le cadre de l'Olympiade culturelle.

DISTINCTIONS ET CONCOURS

Les réussites des étudiant-es et ancien-nés étudiant-es ont été activement valorisées :

- ↳ Participation remarquable aux Victoires de la musique classique 2024.
- ↳ Sélection de demi-finalistes au Prix de Lausanne.
- ↳ Présence de six violonistes formé-es au Conservatoire parmi les candidat-es du Concours musical international Reine Élisabeth, avec un suivi régulier sur les réseaux et les canaux du Conservatoire.
- ↳ Mise en avant de la 3^e place du Conservatoire dans le classement QS 2024 des meilleurs établissements mondiaux en arts du spectacle.

PÉDAGOGIE ET INNOVATION

Plusieurs initiatives pédagogiques ont bénéficié d'une communication renforcée :

- ↳ Mise en lumière des portes ouvertes de plusieurs départements (musicologie, métiers du son et de l'image, jazz, études chorégraphiques).
- ↳ Valorisation du programme européen IN.TUNE dédié aux formats pédagogiques innovants.
- ↳ Communication spécifique autour de l'évolution du concours d'entrée en écriture (session 2025).
- ↳ Relais de l'appel à candidatures pour le doctorat SACRe, interface entre art et recherche.
- ↳ Accompagnement éditorial du lancement du cursus Quatuor à cordes, en partenariat avec ProQuartet et la Fondation Société Générale.
- ↳ Promotion du concours d'entrée pour l'Ensemble NEXT et des recrutements de l'Orchestre des lauréats du Conservatoire.
- ↳ Campagne dédiée aux différents concours d'entrée.

RENCONTRES ET RÉFLEXIONS

Des événements de réflexion ont été rendus visibles auprès des publics professionnels et du grand public :

- ↳ Le colloque « Handicap, en scène ! » premier événement de l'Olympiade culturelle, a reçu un fort écho médiatique.
- ↳ Le colloque André Jolivet, organisé avec la BnF, a contribué au rayonnement académique de l'établissement.
- ↳ Les rencontres *L'accompagnement, l'autre voix* ont bénéficié d'une valorisation multicanale - presse, supports imprimés et formats numériques - visant à mettre en lumière les métiers de l'accompagnement.

VIE INSTITUTIONNELLE ET INITIATIVES

Plusieurs actions institutionnelles ont également été accompagnées :

- ↳ Entretien avec François Gerber à l'occasion de sa nomination à la direction du Conservatoire Augmenté.
- ↳ Relais de l'audition d'Émilie Delorme à l'Assemblée nationale sur les violences dans le spectacle vivant, avec un retour éditorial sur les actions engagées.
- ↳ Communication sur les nouveautés des Éditions du Conservatoire et du label Initiale.
- ↳ Mise en visibilité de la réunion IN.TUNE à Oslo et de l'approbation de son accord de consortium.
- ↳ Publication et diffusion du rapport sur l'économie circulaire.
- ↳ Signature d'un partenariat structurant avec ARTE, en lien avec la formation supérieure musique, son, image.
- ↳ Campagne de communication autour du recrutement des enseignant-es et annonce du recrutement de dix nouveaux-elles enseignant-es.
- ↳ Informations partagées sur les travaux estivaux 2024.
- ↳ Participation au Giving Tuesday, illustrant l'engagement solidaire de l'établissement.
- ↳ Organisation d'une vente exceptionnelle de matériel et d'instruments, communiquée aux publics concernés.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

La direction de la communication et des relations institutionnelles a renforcé ses échanges avec les tutelles, les partenaires académiques, culturels et internationaux - notamment au sein du réseau IN.TUNE - ainsi qu'avec les réseaux professionnels et les médias, à travers des partenariats avec la Philharmonie de Paris, ARTE ou Radio France. En décembre 2024, elle a également accueilli le séminaire de la Délégation à l'information et à la communication du ministère de la Culture.

Une attention particulière a été portée à la cohérence des messages portés par l'établissement : coordination d'éléments de langage, préparation de discours, diffusion de documents stratégiques tels que le rapport d'activité ou la brochure de saison.

COMMUNICATION INTERNE

En 2024, des actions soutenues ont été menées pour améliorer l'information destinée aux personnels et aux étudiant-es : lancement d'une nouvelle newsletter hebdomadaire, envois réguliers de lettres d'information, signalétique événementielle, coordination de l'accueil des nouvelles et nouveaux arrivant-es, ainsi que l'organisation de réunions thématiques et d'événements, tels que les vœux et les départs en retraite, ainsi que la toute première fête de fin d'année. Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué afin de repenser les outils de communication interne, et dans la perspective de création d'un intranet.

UNE LARGE CONCERTATION POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025-2030

Dans ce contexte, entre septembre 2024 et janvier 2025, le Conservatoire a engagé une vaste concertation avec sa communauté - étudiant-es, enseignant-es et agents - autour de son futur projet d'établissement. Cinq grands axes stratégiques ont été proposés, accompagnés de priorités thématiques et d'un questionnement sur les valeurs fondatrices de l'établissement : excellence, créativité, ouverture, transmission, engagement et sens du collectif.

Des ateliers, rencontres et une plateforme participative en ligne ont permis à chacune de contribuer activement à cette démarche collective. Les échanges nourriront la version définitive du projet d'établissement 2025-2030, qui sera soumise à validation par le conseil d'administration en octobre 2025.

UNE IDENTITÉ VISUELLE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La direction de la communication et des relations institutionnelles produit de nombreux supports imprimés et digitaux, faisant vivre l'identité visuelle de l'établissement. Brochures, dépliants, affiches, cartons d'invitation et guides ont ainsi été créés, de la conception à la diffusion, pour promouvoir les différents temps forts de la saison et accompagner les orientations pédagogiques et stratégiques du Conservatoire.

À titre d'exemple, ont été réalisés en 2024 :

- 104 programmes de salle
- 27 affiches d'informations interne (hors affiche opéra, saison, dazibao, campagne spécifique, etc.)
- 84 écrans

UNE COMMUNICATION NUMÉRIQUE EN FORTE CROISSANCE

Site internet

En 2024, le site internet du Conservatoire de Paris, axe majeur de notre stratégie digitale, a enregistré un total de 144 774 visiteurs et de 664 662 pages vues sur un an.

Il a fait l'objet de nouvelles améliorations et de développement de fonctionnalités, visant à faciliter l'accès à l'information en ligne :

- Optimisation du module de réservation en ligne et des listes d'attente
- Amélioration du moteur de recherche et de la navigation, de la boutique en ligne
- Amélioration du système d'import des événements via le logiciel Dièse pour une meilleure accessibilité des contenus
- Premiers déploiements de la version anglaise du site.

Newsletters

Au total, 42 newsletters et invitations numériques à destination de notre public externe ont permis d'entretenir un lien de proximité avec les publics fidèles du Conservatoire et professionnel-les, tout en touchant de nouveaux-elles abonné-es.

Réseaux sociaux

La présence du Conservatoire sur les réseaux sociaux a été consolidée, avec une programmation éditoriale plus régulière, des formats vidéo et stories, ainsi qu'une couverture en temps réel de plusieurs événements phares, conduisant à l'adhésion de 18 500 nouveaux-elles abonné-es sur l'ensemble de nos plateformes.

Évolution des abonnements sur nos réseaux sociaux (entre janvier et décembre 2024) :

Plateforme	Janv. 2024	Déc. 2024
Instagram	18 500	25 800
Facebook	36 000	38 700
LinkedIn	12 000	13 800
YouTube	10 500	12 000

Réservations et protocole

En 2024, la direction a assuré en collaboration avec le pôle accueil du SAPAL la gestion des 50 événements sur réservation se déroulant au Conservatoire, et a organisé 45 visites guidées de l'établissement. Elle coordonne également les moments protocolaires, en veillant à l'accueil des invité-es institutionnel-les lors des événements à forte visibilité.

Cette année, plusieurs optimisations techniques ont été mises en place pour améliorer le module de réservation en ligne, simplifier les parcours utilisateur-rices et renforcer la capacité d'accueil du Conservatoire lors des événements majeurs de sa saison. Par ailleurs, la direction continue de prendre en charge les réservations des étudiant-es souhaitant assister aux représentations proposées par l'Opéra de Paris, dans le cadre d'un partenariat entre les deux institutions.

Le mécénat au Conservatoire de Paris

Le mécénat au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris contribue activement au développement, au rayonnement et à l'ouverture de l'établissement. Il a pour mission principale de mobiliser des ressources privées – financières, matérielles ou en compétences – afin de soutenir ses projets pédagogiques et artistiques porteurs de sens et d'impact pour l'ensemble des usagers du Conservatoire, les étudiant-es et les enseignant-es en premier lieu.

Dans un contexte d'exigence accrue en matière d'égalité des chances, d'internationalisation et d'adaptation aux évolutions du secteur culturel, le mécénat constitue un levier stratégique pour accompagner les grandes orientations du Conservatoire. Il permet notamment de renforcer l'inclusion sociale, d'encourager l'excellence artistique sous toutes ses formes et de soutenir l'innovation pédagogique et la création contemporaine.

Les mécènes et partenaires soutiennent l'action du CNSMDP sur trois plans complémentaires : les missions pédagogiques fondamentales (production des connaissances, recherche, innovation pédagogique), les projets ponctuels à forte portée artistique et d'apprentissage, et l'accompagnement des étudiant-es, notamment à travers des aides financières, des prêts ou dons d'instruments et des dispositifs d'insertion professionnelle.

À ces formes de soutien s'ajoutent des partenariats structurants, qui ne relèvent pas toujours d'un apport financier mais se traduisent par des engagements concrets : accueil en résidence de création ou invitations à des masterclasses ou événements artistiques.

Le développement des ressources repose sur une diversité de modalités : mécénat financier ou en nature, dons, prêts et dons d'instruments, legs, parrainage, taxe d'apprentissage ou encore privatisations d'espaces. Cette diversité permet d'adapter la stratégie de levée de fonds aux besoins spécifiques des projets et aux profils des partenaires.

L'organisation du mécénat repose sur une coordination interne étroite avec la direction, les équipes pédagogiques et les services administratifs. L'équipe dédiée – composée d'une responsable du mécénat et des partenariats, d'une chargée des aides privées et d'une chargée de mécénat en contrat d'apprentissage – assure le pilotage stratégique, la mise en œuvre opérationnelle et la valorisation des actions menées. Le mécénat s'inscrit ainsi dans une logique de co-construction, de fidélisation et de reconnaissance des partenaires, dépassant largement la seule logique de financement pour devenir un véritable vecteur de sens, de lien et de transformation pour le Conservatoire.

BILAN DES ACTIONS DE MÉCÉNAT EN 2024

TEMPS FORTS

L'année 2024 a été marquée par la confiance renouvelée mais aussi l'engagement initial de mécènes et donateurs fortement impliqués pour soutenir la réalisation de projets pédagogiques portés par le Conservatoire et la réussite du parcours de ses étudiant-es.

Parmi les nombreux projets, trois actions illustrent ces engagements :

Levée de fonds pour l'acquisition du manuscrit *Mana* d'André Jolivet

Grâce à l'engagement de six généreux donateurs, le Conservatoire a pu enrichir le fonds.

André Jolivet de la Médiathèque Hector-Berlioz par l'acquisition exceptionnelle du manuscrit de la *Suite pour piano Mana* d'André Jolivet, dont 2024 marquait le cinquantenaire de sa mort.

Composée en janvier 1935 et dédiée à Louise Varèse, épouse d'Edgar Varèse, qui offrit à André Jolivet les objets inspirant chacune des six pièces, *Mana* marque une étape décisive dans l'affirmation du style personnel du compositeur et apparaît comme son premier chef d'œuvre.

En parfait état de conservation, ce manuscrit se distingue par l'originalité et la qualité de son exécution. La page de titre, calligraphiée par Jolivet, est suivie d'une page signée et datée « A.J. 6/2/35 », ornée de dessins originaux à la plume, destinés à l'illustration de *Mana*. Chaque pièce de la partition, soigneusement écrite à l'encre noire, est précédée d'un dessin représentant l'objet éponyme.

Projet CNSMDP x Outre-mer : former ensemble les artistes de demain

Dans la continuité des actions mises en place suite à la signature par le Conservatoire du « Pacte en faveur des artistes et de la culture ultramarine » en mars 2022, le projet CNSMDP x Outre-Mer a pu se développer en 2024 grâce aux soutiens du ministère des Outre-mer et de la Fondation Culture & Diversité.

Le projet CNSMDP x Outre-Mer s'est déployé selon 2 axes :

Programme Égalité des Chances

L'objectif de cette action est de faire découvrir les formations du CNSMDP et les débouchés professionnels liés à de jeunes danseuses et danseurs originaires de Guadeloupe et issu-es de milieux modestes, et de leur permettre de trouver des réponses adaptées à leurs questionnements pour décider de leur orientation en ayant toutes les cartes en mains.

Initiée en 2023, cette action innovante coconstruite avec la Fondation Culture & Diversité a pu être mise en place en 2024, selon la méthodologie des programmes Égalité des Chances de la Fondation. Après une première étape d'information et de sensibilisation en avril 2024 avec le déplacement de Muriel Maffre, directrice des études chorégraphiques au CNSMDP, et Raphaëlle Delaunay, danseuse, chorégraphe et enseignante, au sein de structures d'enseignement de la danse sur le territoire guadeloupéen, six jeunes (3 filles et 3 garçons) ont candidaté pour participer à une semaine d'immersion au CNSMDP du 14 au 18 octobre 2024. Cette semaine fut pour eux l'occasion de découvrir le Conservatoire et sa pédagogie, de rencontrer des professeur-es et des étudiant-es, de participer à des cours du cycle préparatoire et de comprendre les attendus du concours. À l'issue du Stage Égalité des Chances, quatre ont choisi de se présenter au concours d'entrée du CNSMDP, et trois ont été admis-es en année préparatoire supérieure – danse contemporaine. La Fondation poursuit son accompagnement auprès de

ces étudiant-es avec des aides financières et culturelles pour soutenir leur parcours. Le partenariat est reconduit en 2025, avec une nouvelle édition en Martinique.

Échanges culturels et valorisation des cultures ultramarines

Cette action avait pour objectifs :

- ↳ D'encourager et renforcer les relations pédagogiques et les collaborations artistiques autour de la danse et du jazz/musiques improvisées entre les institutions
- ↳ De promouvoir la richesse et la diversité des cultures ultramarines dans un cadre d'échange et de respect mutuel.

Grâce au soutien du ministère des Outre-mer, cette action a pu se concrétiser par l'invitation d'artistes originaires de Guadeloupe à rencontrer les étudiant-es à l'occasion de masterclasses autour du Gwoka, de Léna Blou (danseuse et chorégraphe) d'une part et d'Arnaud Dolmen (batter et compositeur jazz) d'autre part, ainsi que l'invitation du chorégraphe Léo Lérus à recréer sa pièce Entropie pour l'Ensemble chorégraphique du CNSMDP.

Master de Quatuor à cordes

Grâce au soutien décisif de la Fondation d'entreprise Société Générale, mécène majeur et historique en faveur de l'insertion professionnelle des étudiant-es du Conservatoire, le programme innovant de diplôme de 2^e cycle supérieur en quatuor à cordes a pu être lancé. Ce programme, conduit en partenariat avec ProQuartet - Centre européen de musique de chambre, vise à répondre aux défis de professionnalisation et d'insertion des jeunes quatuors à cordes en France et à l'international.

Projets majeurs financés par le mécénat

Soutien aux étudiant-es

Les dispositifs de soutien aux étudiant-es constituent un axe significatif du mécénat au CNSMDP pour contribuer à la mise en œuvre de la politique d'égalité, de diversité et d'inclusion.

Ils reposent sur divers types d'aides :

- ↳ Les bourses d'études, qui visent à alléger les charges liées à la vie quotidienne
- ↳ Les opportunités d'expériences artistiques et d'exposition professionnelle, telles que l'accueil en résidence de création, les invitations à des festivals ou la participation à des masterclasses ou événements culturels majeurs.
- ↳ Les aides à projets, qui soutiennent des initiatives essentielles à la formation et à l'insertion professionnelle des étudiant-es (acquisition d'instruments, participation à des concours internationaux, mobilité pour des stages, etc.)

Toutes les étudiantes et tous les étudiants admis au CNSMDP peuvent faire une demande d'aide privée, certaines bourses étant soumises à des critères d'éligibilité spécifiques selon les ressources familiales, le niveau ou le cursus d'étude. Les aides privées sont cumulables entre elles et avec les aides publiques. Les dossiers sont instruits en deux temps : d'abord en pré-commission avec les responsables pédagogiques (en 2024 : 10 pré-commissions pour les bourses d'études et 17 pour les aides à projet), puis en commission d'attribution rassemblant la direction, les responsables pédagogiques, le bureau du mécénat, et, le cas échéant, un représentant du mécène ou partenaire concerné (en 2024 : 7 commissions pour les bourses d'études, 6 pour les projets). Des critères d'excellence peuvent être intégrés à certaines bourses, évalués sur dossier et parfois complétés par une audition ou un entretien.

Au cœur de ce dispositif, la chargée des aides privées joue un rôle essentiel : au-delà du traitement et du suivi administratif des dossiers, elle assure une analyse fine de chaque situation, accueille et écoute les étudiant-es lors d'entretiens individuels, et les oriente, si nécessaire, vers des dispositifs complémentaires - qu'ils relèvent d'autres services du Conservatoire ou d'acteurs extérieurs. Cet accompagnement, qui repose sur une approche humaine et personnalisée, attentive aux parcours et aux besoins de chaque étudiant-e, bénéficie également, dans certains cas, d'une forme de mentorat ou de conseils de la part de mécènes engagés, qui jouent un rôle précieux de relais et d'appui dans les démarches des étudiant-es.

- ↳ En 2024, 376 bourses ont été versées à 286 étudiant-es pour un montant total de 738016€
- ↳ 23% des étudiant-es du CNSMDP ont reçu une aide privée
- ↳ 35% des étudiant-es ayant reçu une aide privée sont boursier-es du CROUS
- ↳ 36% des étudiant-es ayant reçu une aide privée sont de nationalité étrangère
- ↳ 54% des demandes de bourses ont reçu une réponse favorable
- ↳ Alors que le nombre de demandes était supérieur à 2023 (+ 4,79%), ce sont moins d'étudiant-es qui ont été soutenu-es (- 20,78%), en priorisant les situations les plus fragiles et pour des montants moyens supérieurs (+ 25% par rapport à 2023).

Pour soutenir les étudiant-es, le Conservatoire a pu bénéficier, en 2024, du renouvellement essentiel de fidèles partenaires et donateurs (reconnus en fin du rapport d'activité), ainsi que de l'engagement de nouveaux soutiens. Nous citerons parmi eux :

- ↳ Le Fonds pour la Réussite et l'Inclusion dans les Arts (F.R.I.D.A) a accordé des bourses pour soutenir la scolarité et les besoins d'accessibilité de 7 étudiant-es en situation de handicap
- ↳ Ad Manaurem 1762 a accueilli deux étudiant-es pianistes pour une masterclass de Denis Pascal durant une semaine dans le Périgord, aux côtés d'étudiant-es de l'Universität für Musik und darstellende Kunst Wien et de la Royal Academy of Music London
- ↳ Prix Robert et Gaby Casadesus : pour rendre hommage à ce célèbre duo qui s'est rencontré et constitué au Conservatoire de Paris au cours de la Première Guerre mondiale, Thérèse Casadesus Rawson a souhaité, avec son fils Ramsay, créer ce Prix en faveur d'une ou d'un étudiant-e pianiste du CNSMDP ayant interprété une œuvre pour piano de Robert Casadesus
- ↳ Bourse Jacques Ghestem : à l'occasion de la cérémonie donnée en hommage au grand violoniste Jacques Ghestem, disparu en novembre 2023, sa famille a souhaité créer une bourse en faveur d'un-e étudiant-e en violon, perpétuant ainsi la mémoire de ce grand pédagogue investi auprès de nombreux jeunes talents.

Projets pédagogiques et artistiques

Des actions pédagogiques et artistiques essentielles ont pu être maintenues grâce au constant soutien de fidèles partenaires, parmi lesquels :

- ↳ Pour le soutien aux productions et projets chorégraphiques : Dance Reflections by Van Cleef & Arpels (mécène principal des événements *Drumming XXL* d'Anna Teresa de Keersmaecker et *boléro un* d'Odile Duboc), la Fondation Cléo Thiberge-Edrom-Fondation de France (mécène de *Drumming XXL* d'Anna Teresa de Keersmaecker), la Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France (permet la présentation de candidat-es au Prix de Lausanne), King's Fountain (mécène de *boléro un* d'Odile Duboc) et PressAction - Agence de Presse (soutien à la conception de costumes pour le Certificat de danse classique)
- ↳ Pour le soutien aux productions et projets musicaux : la Fondation Meyer a poursuivi son soutien en faveur de nombreuses missions, dont 29 masterclasses, le concert des Avant-Scènes, 7 CD édités par le label Initiale, les actions de formation à la médiation ou le soutien à l'écriture musicale pédagogique pour 5 compositeur-rices.

Dons d'instruments

Par le dynamisme et le rayonnement du parc instrumental du Conservatoire, l'établissement a pu bénéficier de généreux dons d'instruments :

- ↳ Une importante collection d'instruments de jazz et musiques actuelles des années 1960 à 1980 (don anonyme)
- ↳ Un don de la Bibliothèque musicale Lagrange-Fleuret - Fondation de France : une paire de timbales, un hautbois et un piccolo historiques, datant du XIX^e siècle, issus du Fonds Lagrange-Fleuret
- ↳ Le don d'une importante collection de sourdines pour instruments du quatuor datant du XIX^e siècle
- ↳ Le legs de Monsieur Pierre-François Laget, d'un violon Gand & Bernardel (1889, offert en récompense au Premier Prix du Conservatoire en violon de l'époque), accompagné de deux très beaux archets : l'un de Charles Peccatte (présenté à l'Exposition universelle de Paris de 1889) et l'autre de Lamy (1902).

CHIFFRES CLÉS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le montant total des ressources 2024 sur fonds privés s'élève à 1114117€ (+ 82475€ par rapport à 2023 et + 213643€ par rapport à 2022).

À ces recettes s'ajoute la valorisation d'instruments reçus par legs ou don dont l'évaluation totale s'élève à 140000€.

Répartition de l'affectation des ressources selon les projets

Sur le montant total collecté :

<p>720542€ (64,67%) sont fléchés vers le soutien direct aux étudiant-es sous la forme de bourses d'études ou de projets (mobilité, acquisition d'instruments, etc.)</p>	<p>20400€ (1,83%) proviennent de la privatisation des espaces et abondent les recettes globales</p>
<p>290624€ (26,09%) sont fléchés vers le soutien à des missions et projets pédagogiques définis</p>	<p>140000€ sont la valeur estimée des instruments acquis par dons et legs au sein du parc instrumental, à l'usage des étudiant-es.</p>
<p>82551€ (7,41%) proviennent de la collecte du solde de la taxe d'apprentissage et sont destinés à financer le développement de la formation initiale et l'insertion professionnelle. Sur cette somme, 53075€ proviennent de la collecte du solde de la taxe d'apprentissage et 33690€ proviennent d'un versement compensatoire au titre de 2023</p>	

Nombre et typologie des mécènes

Le développement des ressources sur fonds privés implique un travail partenarial constant avec les fondations, les entreprises, les particuliers et les institutions, dans une logique d'écoute, de co-construction et de fidélisation. Le CNSMDP a la chance de pouvoir bénéficier de la confiance d'une grande diversité de partenaires :

Mécènes et donateurs :

<p>128 particuliers</p>	<p>2 fondations d'entreprise</p>
<p>8 fondations</p>	<p>7 associations et organismes</p>
<p>5 entreprises (dont 3 micro-entreprises, 1 PME, 1 GE)</p>	

L'établissement a en outre bénéficié d'une subvention du ministère des Outre-mer pour soutenir le projet « CNSMDP x Outre-mer ».

Taxe d'apprentissage

Le Conservatoire a bénéficié du soutien renouvelé ou initial de 79 sociétés et structures, soit une légère baisse (-14%) en nombre de contributeurs par rapport à 2023 mais une légère augmentation en termes de montant (+2,6%).

RELATIONS AVEC LES MÉCÈNES ET FIDÉLISATION

Au-delà du soutien financier indispensable qu'ils apportent, les donateurs et partenaires sont invités à vivre une relation de proximité et de confiance avec le Conservatoire. Chaque action de mécénat est pensée comme une aventure partagée, une opportunité de dialogue et de découverte mutuelle entre les donateurs, les équipes administratives ou pédagogiques et les étudiant-es.

En complément des bilans personnalisés et d'une reconnaissance adaptée au niveau de don, plusieurs rendez-vous permettent d'associer les mécènes à la vie du Conservatoire tout au long de l'année. Parmi les temps forts de 2024 :

<p>La séance « Au cœur de l'Orchestre » avec Alain Altinoglu (23 janvier)</p>	<p>L'audition de la classe de Claire Désert et Romano Pallottini avec remise du Prix Robert et Gaby Casadesus (29 avril)</p>
<p>L'invitation à la première de l'opéra <i>L'Enfant et les Sortilèges</i> de Maurice Ravel (7 mars)</p>	

<p>La rencontre annuelle des donateurs (15 mai), temps d'échange avec la direction et présentation des grands projets du Conservatoire, ponctué par une prestation musicale des deux lauréats des Bourses internationales d'Excellence (de la Fondation Meyer et de la Fondation L'Or du Rhin).</p>	<p>Enfin, les concerts des lauréats boursiers – Fonds Kriegelstein, Fonds de Tarrazi, Fondation de France, Fondation d'entreprise Société Générale – permettent aux étudiant-es bénéficiaires d'exprimer leur reconnaissance à leurs soutiens, en musique.</p>
---	--

DÉFIS ET PERSPECTIVES

Dans une double perspective d'accompagner le développement futur du Conservatoire – dont les axes stratégiques constitueront notamment le projet d'établissement 2025–2030 – et de renforcer sa notoriété et son attractivité dans l'enseignement supérieur culturel mondial, le Conservatoire a décidé de lancer la première campagne majeure de levée de fonds de son histoire.

Pour atteindre ses ambitions, l'appui d'un cabinet de conseil pour la conception et la mise en œuvre de la campagne était nécessaire. Suite à un appel d'offres public, le marché a été attribué à l'agence Hopening Philanthropia.

La prestation de l'agence, adaptée à la réalité du Conservatoire et en lien constant avec le bureau du mécénat, se concrétise par l'accompagnement d'une équipe dédiée au quotidien ainsi que la définition et la mise en place d'une méthodologie rigoureuse orientée résultat, dans un objectif constant de co-construction et d'optimisation.

Après la mise en place des comités opérationnel et de pilotage et la structuration de la campagne, un comité de campagne a été nommé, constitué de personnalités extérieures engagées et acquises aux causes portées par le Conservatoire et ambassadrices de la démarche de collecte, en vue de démarrer les prospections début 2025.

OBJECTIFS ET PRIORITÉS POUR 2025

L'année 2025 sera donc consacrée en priorité à la campagne majeure et à la prospection de nouveaux mécènes, tout en assurant la continuité des activités courantes du mécénat et le renouvellement des actions fondamentales permises par le fidèle soutien des donateurs et partenaires déjà engagés auprès du Conservatoire.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

En 2024, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris a de nouveau bénéficié d'élan de générosité et de forts témoignages d'attachement qui l'ont soutenu dans la réalisation de ses projets pédagogiques et dans l'accompagnement du parcours des étudiantes et étudiants.

L'établissement adresse toute sa reconnaissance aux particuliers, fondations, entreprises et institutions – mentionnés en fin de rapport – qui lui ont accordé leur confiance et l'ont accompagné tout au long de l'année.

Ils sont un appui essentiel à la capacité du Conservatoire à former, soutenir et faire émerger les talents d'aujourd'hui et de demain. C'est grâce à leur engagement que de nombreux projets ambitieux ont pu voir le jour et offrir des perspectives concrètes à celles et ceux qui s'y préparent avec exigence et passion.

4.

Une organisation dynamique, engagée et responsable



S'engager pour une institution responsable et inclusive

En 2024, le Conservatoire a renforcé son engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale, contribuant à asseoir sa position parmi les établissements de référence.

Initiatives en matière de responsabilité sociétale

Le CNSMDP a obtenu le maintien des labels « Diversité » et « Égalité femmes/hommes » délivrés par l'AFNOR, attestant de son engagement pour l'inclusion et l'égalité. Ces distinctions sont le fruit d'une démarche rigoureuse visant à prévenir les discriminations et à promouvoir la diversité dans toutes ses dimensions. En 2024, l'établissement a atteint une note globale de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, contre 88/100 en 2023.

Cet index est publié chaque année conformément aux dispositions prévues par le décret n°2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État.

Compte tenu des effectifs en poste au Conservatoire, la note globale est calculée sur la base des 2 indicateurs suivants :



L'indicateur 2 mesure les écarts de rémunérations pour les agents contractuels : il est noté 74 sur 80 points (contre 72/80 en 2023) ; l'indicateur marque cette année une réduction de l'écart de rémunération pour les femmes en catégorie A de 1,8 points et pour les femmes en catégorie C de 3,39 points ; corrélativement, l'écart de rémunération pour les hommes en catégorie B se réduit de 0,73 points



L'indicateur 3 mesure la parité parmi les dix plus hautes rémunérations : il est noté 16 sur 20 points ; si le score est identique à celui de 2023, la répartition femmes/hommes s'est inversée puisqu'elle est passée respectivement de 40 à 60% pour les femmes, et de 60 à 40% pour les hommes.

Par ailleurs, le Conservatoire a mis en place des actions concrètes pour favoriser l'inclusion, telles que des aides financières et matérielles pour les étudiant-es issus de milieux socio-économiques divers, ainsi qu'un accompagnement renforcé pour les étudiant-es en situation de handicap.

FOCUS

PARTENARIAT APSV - CNSMDP / LA VILLETTE

Dans le cadre du partenariat entre le CNSMDP, l'association APSV et La Villette, plusieurs actions ont été menées en 2024, s'inscrivant dans une dynamique d'inclusion, d'accès à la culture et de sensibilisation des publics éloignés.

Parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC)

Le volet EAC a été particulièrement actif cette année, avec un total de 614 participant-es touché-es entre janvier et décembre 2024.



419 participant-es ont pris part aux ateliers pédagogiques



144 personnes ont assisté à des spectacles ou répétitions



43 participant-es ont été accueilli-es lors de visites ou rencontres



8 accompagnateur-rices ont bénéficié d'une formation dédiée.

Ces actions ont été portées par les équipes de la pédagogie et de la médiation du CNSMDP, en lien étroit avec l'équipe « Parcourir La Villette ».

Villette Emploi

Dans le cadre du programme Villette Emploi, 39 personnes ont été accueillies pour un total de 6567h d'insertion. Cette action contribue directement à l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, en leur offrant un cadre valorisant au sein des institutions culturelles partenaires.

Économie circulaire

Des actions ont également été conduites en lien avec la transition écologique, notamment par le don de 488kg de matériaux (mobilier, éléments scénographiques, etc.), permettant d'éviter 2459,4kg d'équivalent CO₂.

Des temps de formation, de coordination et de sensibilisation ont été organisés dans le cadre du Quartier circulaire :

- ↳ 1 journée annuelle
- ↳ 2 réunions du groupe de travail.
- ↳ 1 session de formation (25h)

Synthèse

- ↳ Nombre total d'usager-ères accompagnés en 2024 : 657
- ↳ Matériaux redistribués : 488kg
- ↳ Émissions évitées : 2459,4kg EqCO₂
- ↳ Nombre total d'heures d'insertion : 6567h

Ce partenariat témoigne de l'engagement du CNSMDP à inscrire son action artistique et éducative dans une dimension citoyenne, solidaire et durable, en lien avec les dynamiques du territoire.

À propos de l'APSV - La Villette

L'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) est un acteur historique de la médiation sociale et de la prévention sur le parc de la Villette. Elle œuvre à la cohabitation harmonieuse des publics, à la lutte contre les exclusions et à l'insertion socio-professionnelle, en lien étroit avec les structures culturelles du site.

Son action s'appuie sur une présence de terrain, un accompagnement individualisé et la mise en place de projets d'insertion et d'accès à la culture, notamment à travers le dispositif Villette Emploi ou des parcours d'éducation artistique et culturelle menés en partenariat avec des établissements comme le Conservatoire de Paris.

Lutte contre les actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes

Au Conservatoire, une cellule interne a été constituée à l'automne 2022. Ce dispositif, ainsi que les données issues de son fonctionnement sont portés à la connaissance de la formation spécialisée du CSA, dans le cadre de ses compétences en matière de prévention des risques professionnels.

La cellule de traitement des signalements prend en charge les signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et des agissements sexistes. Sa mission repose sur 3 actions complémentaires :

- ↳ L'écoute
- ↳ L'orientation de la victime présumée.
- ↳ Le traitement du signalement

Dans le cadre du traitement des signalements, les membres de la cellule :

- ↳ Conduisent en binôme des entretiens sensibles (chaque agent a été formé)
- ↳ Définissent, sur un mode collégial, le mode d'action à mettre en œuvre
- ↳ Conduisent des entretiens exploratoires pour qualifier les faits signalés
- ↳ Réalisent, si besoin, une enquête interne visant à établir la matérialité des faits
- ↳ Si les faits s'apparentent à un crime ou un délit, sollicitent le déclenchement d'un signalement auprès du Procureur de la République
- ↳ Assurent la mise en œuvre de mesures visant à traiter la situation, notamment celles visant à assurer la protection de la personne à l'origine du signalement par la mise en place de mesures conservatoires, et l'orientation vers des structures d'aides, le cas échéant
- ↳ Veillent à garantir la présomption d'innocence à l'égard de la personne mise en cause
- ↳ Assurent la confidentialité des échanges tout au long de la procédure.

Les chiffres 2024

- ↳ 13 signalements traités
- ↳ 2 signalements ont donné lieu à une suspension de 4 mois
- ↳ 4 signalements concernent des enseignant-es envers des étudiant-es
- ↳ 4 signalements ont donné lieu au déclenchement d'une procédure disciplinaire.
- ↳ 9 signalements concernent des étudiant-es

Conclusion

Les actions de prévention et de suivi envisagées incluent la sensibilisation continue des agents, enseignant-es et étudiant-es avec la mise en place de formations dédiées, et le renforcement des dispositifs de soutien et d'accompagnement des victimes.

- ↳ Réunion d'information pour faire connaître le rôle de la cellule dans les classes
- ↳ Sensibilisation à la lutte contre les VHSS chaque année pour les nouvelles et nouveaux arrivant-es.

Actions écoresponsables : bilan carbone et projets verts

Dans le cadre de sa politique environnementale, le CNSMDP a effectué un bilan carbone et s'est engagé dans une démarche de réduction de son empreinte écologique. L'établissement a participé à des initiatives visant à sensibiliser la communauté éducative aux enjeux du développement durable et à intégrer des pratiques écoresponsables dans ses activités quotidiennes.

FOCUS

BILAN CARBONE DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Cette section présente une analyse du bilan carbone du CNSMDP de l'année 2023, visant à identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'établissement. L'objectif est de fournir une compréhension claire de l'empreinte environnementale actuelle pour orienter les efforts futurs.

MÉTHODOLOGIE DU BILAN CARBONE

Le bilan carbone est exprimé en équivalents de dioxyde de carbone (tCO2e) et est structuré selon différentes catégories d'émissions. Les données sont regroupées en trois secteurs principaux : AMONT, COEUR et AVAL. Les émissions sont quantifiées pour diverses activités et postes de dépenses, permettant une décomposition détaillée de l'empreinte carbone.

↳ L'AMONT correspond à toutes les émissions liées aux activités précédant la production propre du Conservatoire (par exemple le transport des biens, les achats, les déplacements des agents, étudiant-es ou enseignant-es...). Ces émissions sont également classées dans le scope 3 (émissions indirectes).

↳ Le COEUR représente l'ensemble des émissions directement liées au fonctionnement propre du Conservatoire (par exemple l'énergie du bâtiment). C'est ce que l'on retrouve dans les scopes 1 (émissions directes : combustion, procédés industriels, véhicules, etc.) et scope 2 (émissions indirectes liées à la production d'énergie consommée : électricité, chauffage urbain).

↳ L'AVAL désigne les émissions générées une fois que les produits ou services quittent l'établissement (par exemple le traitement de la fin de vie de nos matériels).

Ces émissions sont également classées dans le scope 3 (émissions indirectes).

Pour chaque catégorie, une incertitude a été attribuée en fonction de la disponibilité des données. Lorsqu'elles étaient précises, l'incertitude était réduite (exemple : pour l'énergie des bâtiments, nous avons eu le chiffre exact de notre consommation sur les factures EDF). Quand nous avons dû formuler des hypothèses en l'absence de données, l'incertitude associée était augmentée voire forte (exemple : pour les déplacements de nos spectateur-rices, pour lesquels les données manquent, nous avons donc fait des hypothèses en nous basant sur le modèle du CNSMD de Lyon).

ANALYSE DES RÉSULTATS

GLOBAL

Le bilan carbone total du CNSMDP comptabilisé sur l'année 2023 s'élève à 1829,83 tCO2e, avec une incertitude de 16,9%, soit environ ± 309,18 tCO2e4.

La répartition des émissions par secteur est la suivante :

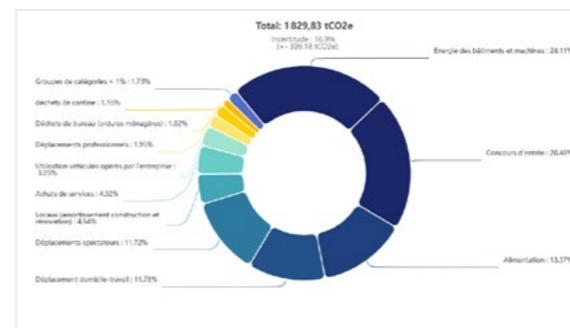
- ↳ AMONT : 1063,93 tCO2e, représentant la part la plus importante du bilan
- ↳ COEUR : 496,99 tCO2e
- ↳ AVAL : 268,92 tCO2e

PAR CATÉGORIES

Le diagramme suivant illustre la proportion de chaque catégorie par rapport au total des émissions de GES du Conservatoire, tout secteur confondu.

Les principaux postes d'émission par catégorie sont l'énergie des bâtiments et machines (24,11%) et les concours d'entrée (20,46%). L'alimentation (13,37%), le déplacement domicile-travail (11,78%) et les déplacements spectateurs (11,72%) constituent également des contributions significatives.

Au total 75 catégories et sous catégories ont été renseignées.



PAR ACTIVITÉS

Les trois activités qui émettent le plus de GES pour le Conservatoire sont :

- ↳ Les déplacements : ce secteur est le plus important, représentant 857 tCO2 des émissions totales. Il constitue 46% du bilan carbone total
- ↳ L'alimentation, contribuant à 241 tCO2 des émissions.
- ↳ Le bâtiment, avec des émissions s'élevant à 762 tCO2

Rassemblées, ces trois activités (déplacements, bâtiment et alimentation) représentent 90% du bilan carbone total de l'établissement.

DÉPLACEMENTS

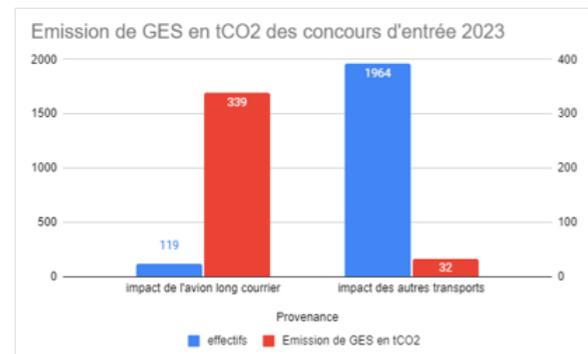
Le périmètre pris en compte a été : les déplacements professionnels (données issues du marché voyageur), les déplacements des spectateurs (hypothèses, incertitude forte), les déplacements domicile-travail (données issues du questionnaire), les concours d'entrée (données issues d'Oasis), les masterclasses (données issues de la direction des études musicales).

Plusieurs catégories manquent à cette analyse, dont les examens de fin d'étude ou encore les déplacements d'instruments. Nous avons pour objectif d'intégrer ces catégories au prochain bilan carbone.



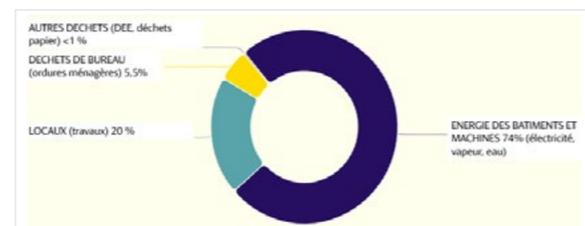
Focus concours d'entrée

Au total en 2023, les concours d'entrée ont fait venir 2083 étudiant-es au Conservatoire, ce qui a émis 371 tCO2. Sur ce total, 119 étudiant-es ont utilisé l'avion long-courrier pour se déplacer, ce qui signifie que 5,7% des étudiant-es ont émis 91% des GES de cette catégorie.



Le traitement des déchets s'organise autour de plusieurs filières spécialisées. Les déchets banals sont dirigés vers un centre de tri, où 85% des volumes sont valorisés, notamment par les filières carton, verre, métaux, bois et déchets verts. Les biodéchets sont acheminés vers une unité de méthanisation, tandis que les DEE, lampes et tubes fluorescents sont pris en charge par des centres spécialisés agréés par les éco-organismes.

En 2023, 18 tonnes de déchets ont été collectées et triées (hors bacs de 770L et 660L).



BÂTIMENT

Le périmètre pris en compte a été : électricité, chauffage, eau, climatisation, travaux / construction / rénovation, déchets DEE, déchets papier, ordures ménagères. Toutes les données ont été issues de factures, ce qui en fait l'activité avec l'incertitude la plus basse.

Nous avons rencontré une limite en ne pouvant calculer l'amont et l'aval de certaines catégories (par exemple : manque d'information sur l'acheminement du matériel pour les travaux). La grande majorité de l'impact provient de la consommation d'énergie de notre bâtiment (bien que notre consommation soit en diminution). Les travaux menés en 2023 dans les locaux représentent 20% des GES de cette catégorie (rénovation de la salle Rémy-Pflimlin de 1170m², rénovation de 30 espaces pédagogiques pour un total de 2500m², dont les plateaux 1 à 6 et les espaces percussions).

ALIMENTATION

Le périmètre pris en compte a été : repas moyens végétariens / bœuf / poulet / porc / poisson, déchets de production, petits déjeuners et diners, prestations traiteur. Toutes les données ont été communiquées par le service de restauration Scolarest.

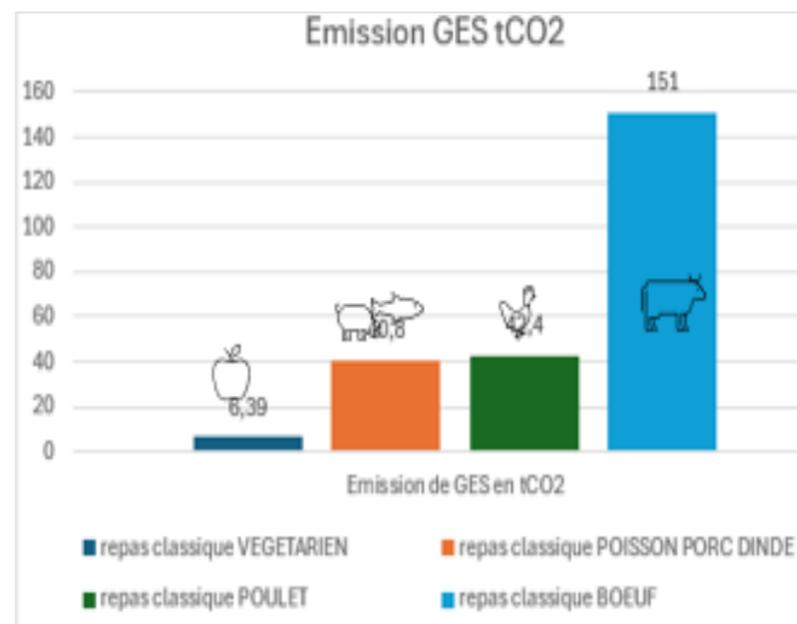
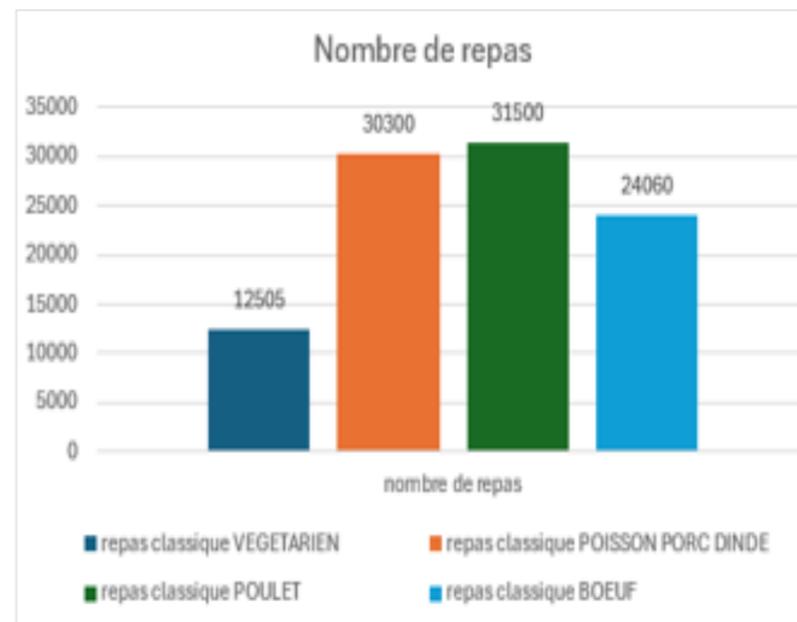
Ces données ont été calculées à partir des tonnages de matière brute achetés par Scolarest. Le système d'exploitation actuel ne permet pas de connaître précisément la composition des repas consommés par les étudiant-es, qui badgent pour une formule unique, contrairement aux agents et aux enseignant-es qui règlent en fonction des éléments effectivement consommés.

Il manque plusieurs catégories dont les repas pris en dehors de la cantine et les données des traiteurs autres que Scolarest. Nous avons pour objectif d'intégrer ces catégories au prochain bilan carbone.

En 2023, 104865 repas ont été servis au total, avec la répartition suivante :

- 35% de repas type protéine porc et viande blanche, poisson (facteurs d'émission proche)
- 23% de repas type protéine bœuf
- 12% de repas type végétariens
- 30% de repas type protéine poulet

Les repas à dominante bœuf représentent plus de la moitié des GES du total de la catégorie alimentation.

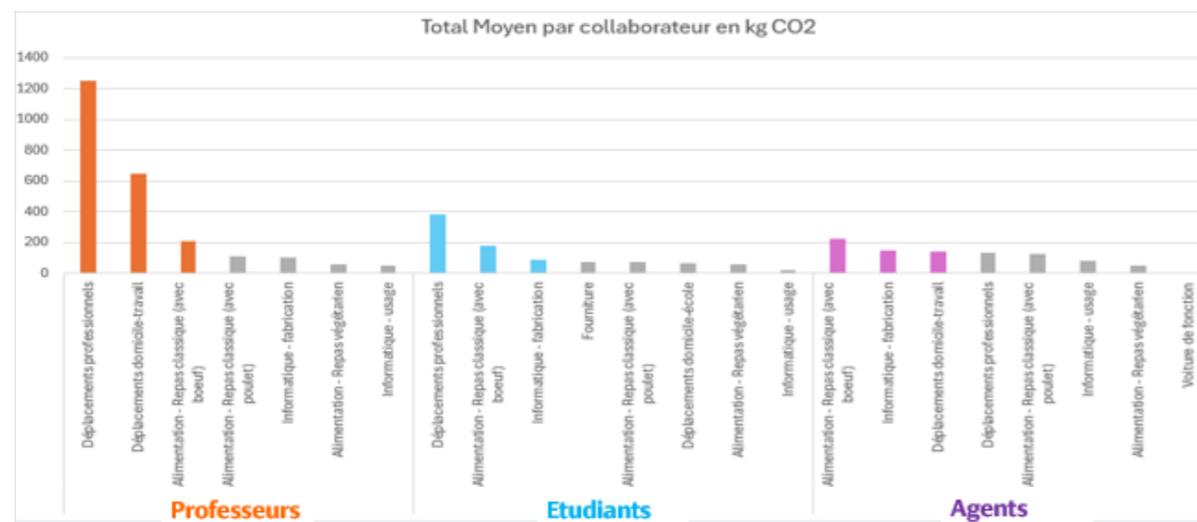


EMPREINTE CARBONE

PROFESSIONNELLE (ÉTUDIANT·ES,
AGENT·ES ET ENSEIGNANT·ES)

Ce graphique présente les émissions moyennes de CO₂ par collaborateur·rice selon leur profil : enseignant·es, étudiant·es et agent·es. Les données sont issues du questionnaire envoyé à tous·tes.

Les enseignant·es ont une empreinte carbone plus importante en raison des déplacements professionnels. Les étudiant·es et les agents ont un impact carbone plus modéré, dominé par les trajets domicile-travail et l'usage du numérique.



TRAJECTOIRE ET SUITES

Conformément aux accords de Paris, nous devons suivre une trajectoire de réduction de nos GES estimée à -700 tCO2 en 2033.

Prochaines étapes :

- ↳ Maintenir et renforcer les initiatives déjà engagées afin d'assurer leur continuité et leur efficacité
- ↳ Élaborer une feuille de route structurée, précisant les priorités, les moyens à mobiliser et les indicateurs de suivi.
- ↳ Valoriser le travail réalisé au cours des six derniers mois pour optimiser la préparation du prochain Bilan Carbone

Initiatives inclusives
et égalité des chances

Le CNSMDP a poursuivi ses efforts pour garantir l'égalité des chances et l'inclusion au sein de ses formations. Des dispositifs tels que le parcours Diplôme d'État (DE) intègrent des formations à la médiation dans divers contextes, dont le champ social, scolaire, hospitalier et du handicap, permettant ainsi aux étudiant·es de développer une approche pédagogique inclusive.

Ces engagements témoignent de la volonté du CNSMDP de concilier excellence artistique et responsabilité sociétale, en faisant de la diversité, de l'égalité et du respect de l'environnement des priorités stratégiques pour les années à venir.

Focus

ACTIONS EN FAVEUR
DES PERSONNES EN SITUATION
DE HANDICAP

En 2024, le Conservatoire a poursuivi et intensifié ses actions en faveur de l'inclusion des étudiant·es en situation de handicap, de la santé mentale et de l'accessibilité, dans une démarche transversale mobilisant les équipes pédagogiques, les services administratifs et les référent·es handicap.

MIEUX IDENTIFIER,
MIEUX ACCOMPAGNER

Depuis la rentrée 2023, les étudiant·es peuvent déclarer leur situation de handicap directement via le logiciel Oasis, facilitant ainsi leur repérage et leur accompagnement. Cette nouvelle modalité est complétée par un rendez-vous avec l'infirmière scolaire, qui présente les dispositifs existants tout en garantissant la confidentialité des informations.

Par ailleurs, les référent·es handicap ainsi que l'infirmière sont désormais présent·es lors de la réunion de rentrée des étudiant·es, renforçant la visibilité des ressources disponibles au sein de l'établissement.

La question de la langue des signes française (LSF) a également suscité une réflexion collective : si son usage systématique reste à débattre, sa présence lors de la réunion de rentrée a été perçue comme un signal fort et inclusif.

DES CONCOURS D'ENTRÉE
PLUS ACCESSIBLES

À la suite du colloque « Handicap, en scène ! », une réflexion a été engagée pour rendre les concours d'entrée plus inclusifs, tout en maintenant le niveau d'exigence académique du Conservatoire. Un processus formalisé d'aménagements a été mis en place afin de garantir l'égalité des chances pour les candidat·es en situation de handicap.

FORMER ET SENSIBILISER LES ÉQUIPES

Dans le cadre du plan de formation 2024, trois modules dédiés ont été intégrés, à destination des enseignant-es et des personnels. Ces formations portent notamment sur :

- ↳ L'autisme
- ↳ Les troubles du neurodéveloppement,
- ↳ Une journée de réflexion pédagogique axée sur l'adaptation des outils et pratiques.

SANTÉ MENTALE : ÉCOUTER, PRÉVENIR, SOUTENIR

La santé mentale des étudiant-es a fait l'objet d'une étude spécifique lancée en 2024. Plusieurs actions ont été mises en place en parallèle :

- ↳ Sensibilisation par la création d'affiches informatives,
- ↳ Mise en place d'ateliers de sophrologie
- ↳ Programmation d'un café santé mentale ouvert aux échanges et au dialogue.

DES AVANCÉES CONCRÈTES SUR L'ACCESSIBILITÉ

En lien avec la direction, les équipes du bâtiment et de la communication, des améliorations ont été engagées :

- ↳ Accès facilité aux sanitaires PMR
- ↳ Travail sur la signalétique adaptée
- ↳ Installation d'un élévateur prévue pour 2026.

CHANGER LES REGARDS SUR LE HANDICAP

Le Conservatoire a renouvelé sa participation au Duoday, en proposant une nouvelle formule mêlant présentation des métiers et visite de l'établissement. L'édition a rencontré un vif succès, notamment grâce à la richesse des échanges avec le Conservatoire du Plessis-Pâté.

COLLOQUE « HANDICAP, EN SCÈNE ! »

Dans le prolongement du colloque « Handicap, en scène ! », un travail a également été mené avec la direction des études chorégraphiques autour des représentations du handicap dans le spectacle vivant. Les journées portes ouvertes ont mis en lumière ces enjeux, avec un projet artistique mêlant danse et matériel orthopédique, présenté dans le hall Louise Farenc.

UN RÉSEAU ACTIF ET MOBILISÉ

Les référent-es ont pris part aux journées nationales des référent-es handicap et aux réunions de travail organisées par la tutelle, contribuant aux réflexions sur l'accessibilité universelle et le développement d'actions en santé mentale, que l'établissement souhaite mettre en place.

UNE CONTRIBUTION AU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Enfin, les membres du groupe de travail dédié ont participé aux réflexions et apporté leur contribution au prochain projet d'établissement, en intégrant les enjeux d'inclusion, d'accessibilité et de santé mentale. Leur document de synthèse a été transmis à la direction.

Ces initiatives traduisent un engagement fort et une volonté claire : faire du Conservatoire un lieu inclusif, attentif aux parcours de chacun-e, et résolument tourné vers une accessibilité élargie des savoirs, des pratiques et des espaces.

Service bâtiment et sécurité

Composé d'une équipe de 9 personnes, le service bâtiment et sécurité a compétence en matière de travaux immobiliers et de maintenance des équipements, en matière de sécurité et de sûreté pour les biens et les personnes, ainsi qu'en hygiène et sécurité du travail.

Une élève apprentie a été accueillie au sein du service, apportant son soutien à l'adjoint en charge de la sécurité et de la sûreté (mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques - DU ERP, rédaction de plans de prévention travaux, organisation et animation des accueils sécurité, organisation des exercices d'évacuation périodiques, rédaction de procédures de sécurité, sûreté et hygiène au travail).

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des actions visant à rénover les bâtiments dans le contexte lié au Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (Club France installé sur le site de la Villette, et accueil des équipes du CNOSF - Comité National Olympique et Sportif Français - au Conservatoire pendant l'été en mettant à leur disposition le réfectoire et la résidence pour mineurs (20 studios).

Les travaux de rénovation des espaces pédagogiques démarrés en 2021 se sont poursuivis tout au long de l'année pendant laquelle les espaces ont été neutralisés à l'avancement, dont 15 salles de cours de chant et espaces audiovisuels rénovés pendant l'été. D'une durée de quatre ans (achèvement de l'opération prévu fin 2025), ces travaux portent sur la réfection des sols, murs, plafonds, de l'électricité, de l'éclairage (passage aux LED) et

de l'acoustique, ainsi que sur l'installation de nouvelles portes et de serrures connectées dont les droits sont directement octroyés sur les badges d'accès au Conservatoire.

Les travaux préparatoires à la construction du studio immersif ont été réalisés pendant l'été, avec le désamiantage et les dévoiements de réseaux situés dans l'espace qui l'accueillera (vide-sanitaire du bâtiment danse).

Les travaux de rénovation des passerelles vitrées et des toitures ont démarré à l'issue des JOP de Paris 2024, notamment pour des raisons de disponibilité d'emprises pour installer les bases-vie afférentes à ces chantiers, et un audit sur les centrales de traitement d'air et réseaux de ventilation a été réalisé (la modernisation de ces équipements datant de l'origine de la construction du bâtiment, projetée d'ici quelques années, pourrait apporter de nouvelles réductions de nos consommations électriques - le gain énergétique associé sera quantifié en phase conception).

Par ailleurs, les actions suivantes ont été réalisées par le service bâtiment et sécurité, notamment pendant la période de fermeture estivale :

- ↳ Remplacement du lave-vaisselle de l'espace de restauration
- ↳ Divers travaux de rénovation dans la cuisine et les locaux annexes de la salle de restauration (peintures et faïences notamment)
- ↳ Travaux d'accessibilité dans l'enceinte du quai de déchargement
- ↳ Travaux de maintenance dans les logements de la résidence (travaux de peinture notamment dans 11 studios de la résidence pour étudiant-es majeur-es)

- ↳ Réfection des revêtements de sol et muraux de l'accueil
- ↳ Travaux de maintenance sur le mur mobile des studios de danse 116 et 117
- ↳ Rénovation de bureaux dans le cadre de la réorganisation de la DVEIP
- ↳ Installation d'un four micro-ondes mis à disposition du BDE sur l'ancien bar du Hall Joséphine Baker
- ↳ Installation de miroirs dans de nombreux studios de travail et salles de classe
- ↳ Opérations de maintenance et de contrôles réglementaires sur les équipements techniques (électricité, systèmes de sécurité incendie, installations de chauffage, ventilation et désenfumage notamment).
- ↳ Rénovation et mise en conformité d'un espace administratif pour en faire un local de stockage pour instruments
- ↳ Installation d'une nouvelle fontaine à eau au N-2 à proximité des plateaux

Enfin, la commission de sécurité de la préfecture de police a procédé, le 4 novembre 2024, à la visite périodique de l'établissement : un avis favorable à la poursuite de son exploitation a été émis à cette issue.

Si la période estivale a été optimisée avec la réalisation de nombreux chantiers, notamment pendant la période de fermeture durant laquelle les interventions les plus préjudiciables sur le plan des nuisances sonores ont été concentrées malgré l'accueil des équipes du CNOSF et la présence du Club France sur le site de la Villette, les opérations visant à réhabiliter ces bâtiments et concourant à améliorer le confort de ses usagers se sont poursuivies pendant son fonctionnement (les prestataires mandatés dans le cadre des opérations de travaux avancent sans contraintes acoustiques pendant les mois de juillet et août et pendant la période de fermeture de Noël. En dehors de ces périodes, les nuisances sonores incompatibles avec le fonctionnement sont proscrites après 10h).

Le montant des dépenses d'investissement 2024 réalisées par le service bâtiment et sécurité s'élève à 4 M€ en AE et 5,4 M€ en CP. Celui correspondant aux dépenses de fonctionnement s'élève à 2,35 M€ en AE et 3,8 M€ en CP.

Sur le plan énergétique, l'opération de remplacement des appareils d'éclairage par des dispositifs à LED achevée début 2023 a fait apparaître une diminution des consommations électriques de l'ordre de 20%, à qualité d'éclairage égale.

Au-delà des économies réalisées par ce passage au tout LED, des mesures ont été prises depuis 2022 pour optimiser le fonctionnement du chauffage (convecteurs électriques/centrales de traitement d'air) : la température ambiante a été ramenée à 19°C, et le point de consigne est diminué dans les locaux administratifs la nuit et le week-end en l'absence des usagers (16°C). Ce dispositif n'est pas applicable dans les espaces pédagogiques dotés d'instruments qui doivent bénéficier de conditions d'hygrométrie et de température stables.

Les consommations de chauffage pour le chauffage urbain (CPCU) ont diminué à partir de 2022 depuis l'application de ces mesures.



Organiser, structurer, faire évoluer

Évolutions structurelles

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE : MISE EN ŒUVRE ET EFFETS (2024)

Engagée en 2023, la réorganisation de l'organigramme administratif et technique du Conservatoire s'est progressivement mise en œuvre en 2024. Elle répondait à trois objectifs stratégiques :

- > Affirmer la place centrale de l'étudiant-e tout au long de son parcours, de la candidature jusqu'à l'insertion professionnelle
- > Clarifier les chaînes de décision, en favorisant la délégation et en simplifiant certaines procédures.
- > Positionner la recherche comme un pilier prioritaire pour les années à venir

Les principales évolutions structurelles ont été les suivantes :

- > La création d'une direction de la recherche et de l'innovation, autonome, pour affirmer le rôle stratégique de la recherche dans le projet d'établissement
- > La mise en place d'une direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, rassemblant les services concernés, avec un pilotage transversal de l'accueil, de la formation continue, de l'international et des dispositifs d'égalité des chances
- > La redéfinition du poste de directeur des études musicales, avec un repositionnement clair vis-à-vis des départements et des équipes pédagogiques
- > La transformation du poste de chef de service communication et mécénat en direction de la communication et des relations institutionnelles, inscrivant cette fonction dans le champ stratégique de l'établissement.

La mise en œuvre a fait l'objet d'un accompagnement individualisé des agents concernés, d'un dialogue approfondi avec les encadrant-es et d'une concertation avec les représentant-es du personnel. Par ailleurs, un travail est en cours pour redéfinir l'organisation de certaines missions spécifiques (aspects pratiques du métier, médiation, masterclasses, etc.).

Cette réorganisation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du fonctionnement de l'établissement et fera l'objet d'ajustements au fil des besoins.

Service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique

Le service de l'accueil, de la planification des activités pédagogiques et de la logistique (SAPAL) coordonne les missions d'accueil, de surveillance, de planification des activités et de logistique. Au contact de l'ensemble des usagers (étudiant-es, enseignant-es, agent-es et visiteurs), les membres du SAPAL jouent un rôle fondamental dans la vie du Conservatoire.

ORGANISATION ET STRUCTURATION DE L'ÉQUIPE

Le SAPAL, situé au cœur de l'activité quotidienne du Conservatoire, est composé de 3 pôles animés par 3 chef-fes de pôle et encadré par une cheffe de service :

- ↳ Accueil et surveillance
- ↳ Environnement de travail et logistique.
- ↳ Planification des activités pédagogiques

PRINCIPAUX ENJEUX ET ÉVOLUTIONS DU SERVICE AU COURS DE L'ANNÉE

Le SAPAL, réorganisé en 2022, bénéficie aujourd'hui d'une stabilité organisationnelle qui a contribué à la sérénité de son action en 2024.

ACCUEIL

Gestion de l'accueil des étudiant-es, enseignant-es et publics (missions principales, volumes traités).

Le poste de l'accueil visiteurs est situé derrière la borne d'accueil, à l'entrée principale du Conservatoire. Un-e agent-e y est présent-e de 8h à 19h du lundi au vendredi (hors période de vacances scolaires et jours fériés où les horaires peuvent être aménagés). Il ou elle est chargé-e d'accueillir, de renseigner et d'orienter les usagers et visiteurs extérieurs au Conservatoire.

Le poste de l'accueil enseignant-es et étudiant-es est situé dans le prolongement de la borne d'accueil, à l'entrée principale du Conservatoire. Un-e agent-e y est présent-e du lundi au vendredi de 8h à 19h (hors période de vacances scolaires et jours fériés où les horaires peuvent être aménagés). Il est chargé d'accueillir et de renseigner les enseignant-es et étudiant-es dans le cadre des activités pédagogiques du Conservatoire, pour les activités se déroulant le jour J.

Le SAPAL prévoit un dispositif d'accueil pour les spectacles qui font partie de la programmation de saison, disponibles dans la brochure de saison et sur le site internet du Conservatoire. Le SAPAL a couvert l'accueil des spectateur-rices de 178 événements publics, attirant 19296 spectateur-rices sur l'année 2024.

Coordination avec les autres services pour assurer un accueil fluide et efficace

L'accueil reçoit les annonces des visiteurs de la part de l'ensemble des personnels du Conservatoire et travaille en lien direct avec les personnels chargés de la sécurité, présents à l'entrée du Conservatoire (service bâtiment et sécurité).

Il travaille en lien étroit avec le service production et apprentissage de la scène ainsi qu'avec la direction de la communication et des relations institutionnelles dans le cadre de l'accueil des spectateur-rices pour les spectacles organisés dans les murs.

Évolution des dispositifs d'accueil et axes d'amélioration réalisés

Le Conservatoire a mis en place des mesures spécifiques pour élargir l'accès aux étudiant-es pendant les vacances scolaires. Ainsi, des espaces de travail individuels supplémentaires ont été mis à disposition durant l'hiver, permettant aux étudiant-es de poursuivre leur travail et leurs répétitions dans un environnement propice.

Le service de l'accueil participe activement aux divers ateliers organisés dans le cadre du dispositif Services Publics +. Ces ateliers, orientés vers l'amélioration de la qualité de l'accueil offert aux usagers, permettent aux agent-es de participer à des formations et de gagner en aisance et efficacité dans l'accueil et l'accompagnement des étudiant-es, des enseignant-es et des visiteurs.

PLANIFICATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

PLANIFICATION DES ENSEIGNEMENTS

Nombre d'heures de cours planifiées

Compte-tenu du grand nombre d'activités ayant lieu chaque jour au Conservatoire (environ 160 par jour), la planification fine des activités dans le logiciel Dièse est confiée à un pôle spécialisé.

La régie des espaces travaille en concertation avec l'ensemble des départements musique pour la planification des cours. Elle centralise l'ensemble des desiderata des enseignant-es des départements DICC, DV, MA, musicologie et analyse, pédagogie, ECDO, et construit le planning annuel en conséquence, en fonction des agendas de chacun-e ainsi que des besoins matériels et d'espaces. La DEC, ainsi que les départements jazz et FSMSI planifient directement leurs cours et activités dans les espaces qui leur sont dédiés (studios de danse, gymnases, plateaux 1, 4 et 6 notamment).

Gestion des salles et ressources pédagogiques

L'arrivée d'Anne Carletti en décembre 2023 au poste de responsable du pôle planification a permis de donner un nouvel élan dans la montée en compétences du service et son assistance aux usagers. Experte dans l'utilisation de Dièse, elle dispense systématiquement une formation à l'utilisation de l'outil aux nouveaux-elles arrivant-es. Elle a su également coordonner la mise en place de solutions méthodologiques pour éviter les listes d'attente de cours trop importantes et dialoguer avec les différents départements pour résoudre les difficultés de chevauchements d'activités qui sont fréquentes en période de concours ou d'exams.

De plus, cette année a de nouveau été marquée par la nécessité de déplacer des cours en raison des travaux dans les espaces pédagogiques, dans le cadre du plan de travaux 2020-2025.

Malgré les contraintes d'espaces, le SAPAL a pu continuer son activité de location ou de mise à disposition de salles pour les partenaires extérieurs souhaitant organiser une répétition ou une audition. Il a ainsi permis, notamment, aux étudiant-es de candidater à des auditions de recrutements dans des orchestres nationaux et internationaux, qui se sont déroulées sur site.

Adaptations mises en place pour répondre aux contraintes spécifiques

Le bilan de ces 4 dernières années étant positif s'agissant de l'utilisation du logiciel de planification collaboratif Dièse implanté en 2020, il a été décidé de renouveler le marché avec IT4Culture. Le renouvellement a été effectué en lien avec le comité des utilisateurs, en intégrant des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité, avec le développement d'un outil statistique à horizon 2026 notamment. Il a été l'occasion d'échanges réguliers entre les différents services afin d'identifier les meilleures pratiques. La collaboration avec les départements pédagogiques pour optimiser la planification a également été approfondie.

L'activation des serrures connectées des plateaux en début d'année 2024 a amélioré la gestion des accès et la sécurité des espaces. Ces nouvelles modalités permettent de renforcer la sécurité des matériels et instruments coûteux stockés sur les plateaux. Il est cependant nécessaire de continuer à améliorer les conditions d'accès, notamment pour les groupes, afin de garantir une fluidité et une efficacité optimales.

PLANIFICATION DES EXAMENS ET CONCOURS

Améliorations mises en place pour optimiser la gestion des sessions d'examen et concours

La planification des concours et examens est centralisée auprès du pôle planification des activités. Il y a 378 concours et examens et 200 œuvres imposées par an.

Les informations détaillées des fiches techniques transmises peu avant les épreuves par les chargé-es de scolarité sont désormais également relues par l'équipe de la régie des espaces pour garantir que les plannings établis plusieurs mois en amont des concours et des examens soient le reflet exact des besoins spécifiques mentionnés dans les fiches techniques. Cette collaboration a permis d'affiner la répartition des créneaux horaires et des salles, évitant ainsi les déplacements d'activités lorsque les horaires ont finalement varié, et minimisant les risques d'erreur pour toutes les équipes concernées.

LOGISTIQUE ET GESTION DES ESPACES

GESTION DES SALLES ET INFRASTRUCTURES

Organisation des espaces en fonction des besoins pédagogiques et artistiques

Le pôle logistique intervient tous les matins, du lundi au vendredi, entre 7h30 et 9h30 pour préparer les salles. Certaines installations correspondent à des besoins récurrents identifiés sur l'année (cours). D'autres sont ponctuelles et sont réalisées sur demande adressée au plus tard la veille de l'intervention. Les demandes étant nombreuses pour cette mission, le pôle bénéficie du soutien de deux manutentionnaires intérimaires pour le port de charge.

Le pôle travaille en lien avec les équipes techniques des services bâtiment et sécurité et production et apprentissage de la scène (maintenance, nettoyage, accordeur, etc) pour garantir la qualité et la sécurité des installations et des espaces utilisés par les usagers. Les interventions quotidiennes sont planifiées chaque lundi en réunion de pôle. Le planning est établi avec précision pour répondre aux besoins spécifiques des différentes activités, qu'il s'agisse de cours, de masterclasses ou de réunions.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ACTIVITÉS

Suivi des équipements mis à disposition (mobilier, matériel pédagogique, etc)

Le parc des photocopieurs a été entièrement renouvelé, avec l'installation de 14 nouveaux appareils. Ils ont été répartis entre le local de reprographie et les différents étages du bâtiment. Ces nouveaux photocopieurs offrent les mêmes fonctionnalités que les modèles précédents, mais avec des équipements modernisés qui visent à améliorer l'efficacité tout en réduisant les coûts de maintenance.

Bilan des investissements réalisés pour l'amélioration des infrastructures

L'installation du mobilier extérieur Fermob en 2023 a contribué à dynamiser les espaces communs. Les retours positifs ne cessent d'affluer, soulignant le confort et l'esthétique de ces lieux de vie rénovés.

Au début de l'année 2024, le Conservatoire a donc fait le choix d'installer de nouveaux mobiliers Fermob pour les espaces de convivialité. Ces meubles élégants et modernes ont été sélectionnés pour créer des lieux accueillants et confortables où les usagers peuvent se détendre et interagir. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration des conditions de vie dans le bâtiment, dans le prolongement de l'étude de co-design réalisée en 2021 et 2022.

Une exposition de chaises ergonomiques a été organisée en septembre 2024. Cet événement a permis de mettre en avant les initiatives du Conservatoire en matière de confort et de bien-être au travail. Les chaises exposées ont été soigneusement sélectionnées pour leur qualité et leur design innovant, afin de répondre aux besoins des enseignant-es et des étudiant-es en termes de posture et de prévention des douleurs musculaires.

ÉVÉNEMENTS ET PROJETS TRANSVERSAUX

COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES

Une fête de fin d'année a été organisée le 21 juin 2024, en lien avec les associations d'étudiant-es et des personnels. L'événement, réunissant les personnels administratifs et enseignants ainsi que les étudiant-es, a été marqué par une ambiance conviviale, avec des moments de musique et de danse. La joie et la convivialité étaient au rendez-vous. Un repas a été servi et la piste de danse a été continué jusqu'au bout de la nuit.

En étroite collaboration avec le service des ressources humaines, une nouvelle solution a été mise en place en 2024 pour la diffusion des bulletins de paie. La solution Maileva a été choisie pour sa fiabilité et son efficacité. Ce partenariat a permis de simplifier le processus de distribution, garantissant la confidentialité et la rapidité de l'envoi des documents.

ORGANISATION DES CONCOURS ET EXAMENS

Les fiches techniques établies par les chargé-es de scolarité contribuent à une meilleure anticipation des contraintes logistiques et des besoins en personnel de surveillance pour chaque session d'examen. Les ajustements de process établis en 2023 ont démontré en 2024 toute leur importance et ont non seulement optimisé l'anticipation de l'organisation matérielle des concours et

examens ainsi que la dépense en personnel qui a été revue au plus juste, mais aussi renforcé la qualité de l'expérience pédagogique pour l'ensemble des usagers.

De plus, grâce à cette initiative, la coordination entre les différents services s'est trouvée améliorée, permettant une fluidité accrue dans l'exécution des tâches et une réactivité face aux imprévus.

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

ÉQUIPE DU SERVICE ET ÉVOLUTIONS

Deux départs d'agents présents depuis de nombreuses années au sein du Conservatoire sont à noter :

Stéphanie Roux, agente au pôle logistique, a quitté l'établissement en avril 2024, pour exercer des fonctions d'agent d'accueil, de surveillance et de magasinage au sein d'un établissement patrimonial ;

Moïse Desplan, agent au pôle accueil et surveillance, a quitté le Conservatoire en juillet 2024, pour exercer des fonctions d'agent d'accueil, de surveillance et de magasinage au sein d'un établissement patrimonial également.

Ils sont tous deux vivement félicités et remerciés pour leur contribution et leur engagement auprès du service, des usagers et du Conservatoire.

Au regard du projet de service validé en 2022, seul le poste d'agent au pôle accueil a été publié. Le recrutement d'un agent connu du service pour y avoir travaillé en qualité d'agent intérimaire, était en cours en fin d'année 2024.

De plus, Gabriel Quilici, chef du pôle accueil et surveillance, a quitté le Conservatoire en mai 2024 pour vivre d'autres expériences professionnelles. Il a été remplacé par Arthur Ramon, arrivé sur ce poste en juillet 2024.

La collaboration avec l'APSV-Villette Emploi s'est poursuivie tout au long de l'année avec plusieurs temps forts qui sont les périodes de concours, examens et mises en loge (février, mai et juin), où nombre d'agent-es intérimaires viennent accomplir une mission de surveillance des épreuves, en coordination avec les équipes permanentes du SAPAL. Le CNSMDP continue de s'impliquer ainsi dans les missions d'accompagnement au retour à l'emploi de cette structure, en permettant aux agent-es intérimaires de renouer leur lien avec le milieu professionnel dans un environnement bienveillant.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2024, le SAPAL a entretenu ses relations avec l'APSV et les partenaires du site de la Villette en participant à plusieurs réunions et ateliers de travail organisés autour des sujets relatifs à l'économie circulaire, comme la réflexion sur la mutualisation de nos moyens, ressources, flux et déchets, mais aussi le développement des dons et prêts de matériel et mobilier entre les structures ou au profit d'associations. La restitution de l'audit effectué par Indiggo en 2023 a permis de dégager des solutions pour une meilleure sobriété en termes de consommation des ressources, une baisse des coûts et une diminution de l'empreinte environnementale de l'établissement. Cette réflexion est menée en parallèle de la réflexion sur un plan d'actions internes qui arrive en conséquence à l'établissement du bilan carbone effectué en 2024.

Le Conservatoire de Paris s'est en conséquence équipé d'un véhicule électrique en 2024, remplaçant ainsi le véhicule Master Diesel qui a été vendu par l'intermédiaire des enchères des domaines en 2023.

ÉVALUATION ET PERSPECTIVES

BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES ET DE LEUR IMPACT

Le bilan de l'année 2024 est largement positif pour le SAPAL. Les ajustements de process ont optimisé l'anticipation des contraintes organisationnelles, renforçant ainsi la qualité de l'expérience pédagogique. L'équipe a su maintenir une coordination efficace entre les différents services, favorisant une exécution fluide des tâches et une réactivité accrue face aux imprévus. Le départ de plusieurs agent-es clés et leur remplacement ont été gérés avec succès, assurant une continuité dans le service tout en permettant de nouvelles recrues de contribuer activement. La collaboration avec l'APSV-Villette Emploi a été fructueuse, notamment lors des périodes de concours et examens. Par ailleurs, le SAPAL s'est engagé dans des initiatives de développement durable, participant à des ateliers sur l'économie circulaire et adoptant un véhicule électrique pour réduire son empreinte environnementale. Le travail de l'équipe, marqué par une solidarité exemplaire, a permis de partager compétences et idées, atteignant ainsi des objectifs communs, favorisant la collaboration et le soutien mutuel au sein de l'équipe.

POINTS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS ET RECOMMANDATIONS POUR L'ANNÉE SUIVANTE

Les points d'amélioration identifiés pour l'année suivante concernent principalement la poursuite des initiatives de développement durable, et la mise en place d'un projet de chaises ergonomiques pour améliorer les conditions de vie des étudiant-es. De plus, les efforts de coordination avec les autres équipes du Conservatoire seront maintenus pour permettre une meilleure synergie et une plus grande efficacité dans la réalisation des projets. Enfin, la participation du Conservatoire au programme Services Publics + permet d'identifier des points d'amélioration dans les différents dispositifs d'accueil existants.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU SERVICE EN LIEN AVEC LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CNSMDP

Le SAPAL a participé aux réflexions sur les projets globaux au niveau du Conservatoire et menés en lien avec les autres équipes en interne. Cette ouverture a permis de nourrir notre action, contribuant à un processus d'amélioration continue de nos services.

Service informatique

Le service Informatique met en œuvre la politique de modernisation des outils informatiques. Il assure la gestion, la sécurisation et l'évolution du système d'information (SI), tout en accompagnant les grandes orientations du projet d'établissement dans ses volets technologiques. À ce titre, il apporte un soutien quotidien aux personnels administratifs, aux enseignant-es ainsi qu'aux étudiant-es, notamment à travers une assistance technique réactive et des actions de formation ciblées.

ORGANISATION DE L'ÉQUIPE

L'équipe a poursuivi son développement en 2024, marquée par l'accueil d'une stagiaire dédiée à des missions spécifiques sur SharePoint. Parallèlement, plusieurs membres ont renforcé leurs compétences grâce à des formations certifiantes, notamment en ITIL et PECB, contribuant ainsi à la professionnalisation continue du service.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

INFRASTRUCTURE ET RÉSEAUX

La modernisation de l'infrastructure a constitué un axe fort :

- ↳ Déploiement de Rainbow (une solution de communication unifiée et de collaboration sécurisée basée sur le Cloud)
- ↳ Sécurité des systèmes : mise en conformité RGPD, analyses ansSI, rédaction des PCA (Plan de Continuité d'Activité) et PRA (Plan de Reprise d'Activité).
- ↳ Déploiement d'un Endpoint Management System (EMS), une plateforme Cloud de gestion unifiée des terminaux qui permet de gérer, d'évaluer et de protéger les applications et appareils depuis une seule console

Personnalisation des postes : définition de quatre configurations types, adaptées aux différents besoins métiers.

Infrastructures : remplacement d'onduleurs sur de nombreux équipements (switches, serveurs), aménagement des bureaux du Conservatoire Augmenté et ajustements spécifiques selon les besoins des services.

SERVICES AUX USAGER·ÈRES

Support technique :

- ↳ Le service a réalisé environ 3000 interventions en 2024, témoignant de son rôle de proximité
- ↳ Modernisation des outils :
 - Accompagnement du déploiement de la Carte européenne ;
 - Amélioration du Wifi pour les agent-es ;
 - Développement et intégration du nouvel outil « interventions bâtiment ».

Accompagnement :

- ↳ Mise en place du « Welcome Process » : simplification de l'intégration des nouveaux agent-es et enseignant-es
- ↳ Formations régulières aux outils numériques auprès des agent-es et enseignant-es.

DÉVELOPPEMENT ET OUTILS APPLICATIFS

Le service a soutenu plusieurs projets structurants :

- ↳ Développement des intranets RH, SAGF et SAPAL, ainsi que gestion technique des écrans connectés
- ↳ Automatisation et simplification des procédures, notamment pour les demandes d'accès extérieurs.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Renforcement des mesures :

- ↳ Sauvegardes quotidiennes en local et dans le Cloud (OneDrive, SharePoint)
- ↳ Changement du Délégué à la protection des données (DPO) externe, désormais confié à Dipeeo (certifié CNIL).
- ↳ Gestion de plus de 2000 comptes Microsoft (pour un volume de plus de 200000 messages traités en 2024)

Campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques : prévention du phishing, gestion des mots de passe, usage sécurisé de l'intelligence artificielle, etc.

PROJETS NUMÉRIQUES ET MODERNISATION

Dans le cadre du schéma directeur numérique, le service poursuit ses réflexions sur la dématérialisation et l'intégration de technologies durables, illustrées notamment par l'acquisition de matériel robuste (Lenovo avec norme MIL-STD-810G).

RESSOURCES MISES EN ŒUVRE

- ↳ Moyens techniques : le service privilégie l'achat de matériel éco-responsable (composants remplaçables, fin progressive des imprimantes individuelles) et l'optimisation énergétique grâce à la virtualisation des serveurs
- ↳ Organisation du travail : les missions sont désormais réparties en mode projet pour favoriser l'agilité et la transversalité.

RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS

En 2024, le service informatique a consolidé ses partenariats :

- ↳ Collaboration avec le Service Numérique du ministère de la Culture pour le diagnostic des infrastructures
- ↳ Échanges réguliers avec d'autres établissements pour partager des bonnes pratiques (outils collaboratifs, sécurité, processus, etc.).

PERSPECTIVES 2025

- ↳ Étendre le déploiement de l'EMS
- ↳ Pérenniser et amplifier les projets innovants, notamment autour du Conservatoire Augmenté, de l'automatisation des flux et de l'usage raisonné de l'intelligence artificielle.
- ↳ Renforcer encore la sécurité et la conformité des systèmes
- ↳ Développer les actions en faveur de l'inclusion (accueil de stagiaires) et de développement durable (matériel responsable)

Piloter les ressources et les dynamiques humaines

Service des affaires générales et financières

Le service des affaires générales et financières (SAGF) prépare et exécute le budget de l'établissement. L'élaboration du budget s'inscrit dans un dialogue de gestion permanent avec les services ainsi que les directions.

Le SAGF gère les marchés publics, suit leur exécution pour les marchés transversaux (restauration/assurance). Le pôle juridique assure aussi le conseil de premier niveau sur des questions de droit public.

Enfin, le SAGF pilote la gestion des ordres de missions. Il est en charge du déploiement d'un nouvel outil, Gestion des Frais de Déplacement (GFD), dont l'expérimentation au sein du Conservatoire a démarré en 2024.

L'équipe du service est constituée de la manière suivante :

- > Un pôle financier (3 gestionnaires)
 - > Une gestionnaire achats (partie en août, poste resté vacant)
- > Un pôle droit et marchés publics (2 juristes)
 - > Une gestionnaire des frais de missions
- >

En 2024, deux gestionnaires financiers ont intégré le service après des départs en 2023. La gestionnaire achat a quitté l'établissement en août et la gestionnaire des frais de missions est partie, remplacée en octobre. L'effectif en fin d'année était donc de 7 personnes incluant le chef de service.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

TEMPS FORTS

- > La stabilisation des effectifs au sein du pôle financier, a été une opportunité pour questionner la gestion des enveloppes budgétaires. Un travail de décentralisation a été mis en œuvre afin d'accompagner la finalisation de la réorganisation de l'établissement. Les derniers postes de direction ont enfin été pourvus, la décentralisation budgétaire et la mise en place de nouveaux centres de coûts a pu enfin être finalisée. Une amélioration du suivi des crédits des uns et des autres a été initiée.
- > Des formations sur le budget tout comme sur les marchés publics ont été initiées par le SAGF, afin de faire monter en compétences les collègues sur ces thématiques transversales et essentielles.
- > Un chantier sur les frais de mission a été identifié, le projet de déploiement du nouvel outil Gestion des Frais de Déplacement (GFD) a donc été initié.

CHIFFRES CLÉS

Le solde budgétaire est excédentaire à hauteur de 65 058 €.

Les dépenses

	Budget initial 2024		Prévisions d'exécution 2024		Compte financier 2024	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	23 202 009	23 202 009	22 977 256	22 977 256	22 623 340	22 623 340
dont CAS	262 000	262 000	262 000	262 000	261 335	262 335
Fonctionnement	8 224 755	8 787 720	6 954 320	8 787 720	7 553 218	8 739 578
Investissement	8 295 700	8 113 020	6 013 720	6 634 915	5 145 390	5 368 102
Total	39 722 464	40 102 749	35 945 296	38 399 891	35 321 948	36 731 019

	Taux de réalisation par rapport à la prévision d'exécution		Taux de réalisation par rapport au budget initial	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Personnel	98%	98%	98%	98%
Fonctionnement	109%	99%	92%	99%
Investissement	86%	81%	62%	66%
Total	98%	96%	89%	92%

L'enveloppe de personnel est de 22 623 340 € en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), comparé à un budget initial de 23 202 009 €. Cette enveloppe inclut pour la première fois 100 000 € de crédits provenant du projet européen IN.TUNE. Le déploiement d'un nouvel outil RH dédié aux intermittent-es a été une source d'amélioration dans le suivi des paies. Des procédures sont en cours de formalisation pour sécuriser la chaîne de la paie, avec un chantier prévu pour 2025.

L'enveloppe de fonctionnement est de 7 553 218 € en autorisations d'engagement (AE) et de 8 739 578 € en crédits de paiement (CP), représentant 24% des dépenses totales de l'établissement.

Une augmentation de 8,5% est à noter par rapport à l'année précédente. Les dépenses de fonctionnement sont principalement destinées aux fonctions support (73%) ainsi qu'aux services pédagogiques (19%).

Pour rappel, 2024 a été l'avant-dernière année de financement de la rénovation des studios du Conservatoire localisés au sein de la Cité internationale des Arts (250 K€). En 2024, l'enveloppe d'investissement affiche une autorisation de 5 145 390 €. En crédits de paiement, le montant est de 5 368 102 €.

Il faut souligner un report de certains travaux ou d'achats de matériels audiovisuels. Les dépenses représentent 14% des dépenses totales et sont exécutées à hauteur de 64% du budget initial. Les opérations de travaux constituent 80% des dépenses décaissées.

Les recettes

L'année 2024 a été l'occasion de percevoir des recettes exceptionnelles dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris. La mise à disposition d'une partie des locaux a rapporté 300 K€ au Conservatoire.

En recette, le taux de réalisation s'établit à 116% par rapport au BI et à 106% par rapport à la prévision d'exécution 2024.

Les recettes de 2024 s'élèvent à 36 796 078 €, soit un taux de réalisation de 116% par rapport au budget initial. Elles se composent principalement de subventions du ministère de la Culture (93% des recettes globales) et de ressources propres de l'établissement (7%).

Les recettes globalisées représentent 30 856 67 € (84% des recettes totales), réalisées à 103%. Elles sont majoritairement constituées par la subvention de fonctionnement versée par le ministère de la Culture (94%).

Les recettes fléchées s'élèvent à 5 939 911 € (16% des recettes totales), réalisées à 139%. Elles sont principalement composées de subventions de fonctionnement et d'investissement versées par l'État (92%).

	Budget initial 2024	Prévisions d'exécution 2024	Compte financier 2024	Taux de réalisation/ prévision d'exécution	Taux de réalisation/ budget initial
Recettes globalisées	30 291 958	30 597 974	30 856 167	102%	103%
Recettes fléchées	1 403 201	4 319 510	5 939 911	137%	423 %
Total	31 695 159	34 861 904	36 796 078	106%	116%

	Budget initial 2024	Prévisions d'exécution 2024	Compte financier 2024
Solde budgétaire	-9 121 917	-3 537 987	65 058

Services des ressources humaines et du dialogue social

Le service des ressources humaines et du dialogue social accompagne l'ensemble des agents et enseignant-es du Conservatoire sur les sujets intéressant leur carrière, leur rémunération, et leurs perspectives d'évolution professionnelle.

Il conseille les services et départements dans la gestion et le suivi des effectifs en veillant à mettre en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour accomplir ces missions.

Le service veille à l'adéquation des effectifs et de la masse salariale avec les plafonds d'emplois et le budget présenté en Conseil d'administration.

Enfin, le service contribue au dialogue social au sein de l'établissement.

Le service comprend 14 agents ; outre le chef de service et son adjointe, un bureau des personnels enseignants, un bureau des personnels administratifs, scientifiques et techniques, un bureau des traitements, et une référente formation. Un apprenti en ressources humaines a rejoint le service en septembre 2024 et contribue activement aux travaux et réflexions du service.

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

LES TEMPS FORTS

L'année 2024 a permis de parachever la nouvelle organisation initiée en 2023 et a vu l'installation dans leurs fonctions du directeur des études musicales, Jean-Claire Vançon, de la directrice de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, Sarah Brayer-Leschiera, et de la directrice de la recherche et de l'innovation, Amandine Pras.

Le service des ressources humaines a poursuivi ses efforts pour rationaliser et améliorer sa qualité de gestion. Deux dispositifs emblématiques ont été déployés : la mise en place d'un nouveau système d'information dédié à la gestion et à la rémunération des intermittents du spectacle, et la dématérialisation des bulletins de paye via un coffre-fort numérique. Parallèlement, le service a initié le projet de dématérialisation des congés en vue d'un déploiement du dispositif au 1^{er} janvier 2025.

Le SRH a également pu déployer un intranet RH avec la volonté de mettre à disposition les principales ressources utiles à la bonne information des personnels du Conservatoire.

La formation continue des personnels reste un axe fort de la politique RH du Conservatoire. En 2024, ce sont 637 jours de formation dont ont bénéficié 546 stagiaires avec un effort tout particulier dans le domaine des formations linguistiques (anglais) pour accompagner les personnels directement impliqués dans les

travaux de l'alliance IN.TUNE.

ÉGALITÉ, PARITÉ ET DIVERSITÉ

DES ENGAGEMENTS ET DES RÉALISATIONS

Le Conservatoire a obtenu le maintien de ses labels « Égalité » et « Diversité » dans le cadre d'un audit à mi-parcours confortant ainsi l'engagement de ses équipes autour de ces axes de développement.

En 2024, le CNSMDP atteint la note globale de 90/100 à l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, une amélioration de deux points par rapport à 2023. Cette évolution traduit une réduction des écarts de rémunérations entre femmes et hommes, toutes catégories confondues.

Le service des ressources humaines poursuit par ailleurs ses actions en faveur de la lutte contre les violences, notamment sexistes et sexuelles, par la mise en place d'actions de sensibilisation obligatoires pour les nouveaux-elles arrivant-es, et par son engagement dans l'activité de la cellule de traitement des signalements qui instruit toute situation portée à sa connaissance.

Conscient de sa responsabilité sociétale, le Conservatoire a maintenu son effort dans l'accueil de stagiaires, toutes scolarités confondues, permettant ainsi à 59 jeunes issu-es d'horizons divers de découvrir ses missions et ses métiers. Huit apprenti-es ont également rejoint les différents services du CNSMDP.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

2024 a marqué le lancement d'une large enquête relative aux conditions de vie au travail auprès des agents et enseignant-es du Conservatoire afin d'identifier les facteurs de risques psycho-sociaux (RPS).

Avec un taux de participation de 34%, les résultats de l'enquête mettent en exergue des facteurs de satisfaction au travail très forts, mais aussi des points d'attention, voire de vigilance. Ces premiers résultats statistiques, qui se sont prolongés avec des ateliers d'analyse qualitative associant les personnels sur la base du volontariat, viendront nourrir les échanges avec les représentant-es du personnel en 2025 pour définir un plan d'action visant à prévenir les RPS au sein de notre communauté de travail.

DIALOGUE SOCIAL

8 instances de dialogue social – dont 4 formations spécialisées – se sont tenues en 2024 afin d'accompagner les projets de l'établissement. Au cours de ces instances, des dossiers particuliers ont retenu l'attention : la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels, et l'accompagnement collectif et individuel des réorganisations des espaces de travail visant à rapprocher les équipes d'un même service.

Le SRH a par ailleurs formalisé la doctrine de l'établissement en matière de recrutement et d'emploi des agents contractuels exerçant des fonctions administratives, scientifiques ou techniques.

En fin d'année 2024, en réponse aux revendications salariales exprimées par la population enseignante, une mesure exceptionnelle de revalorisation de la rémunération des accompagnateur-rices et des professeur-es assistant-es a pu être actée, sous l'impulsion du ministère de la Culture. Ce dispositif préfigurait, sans s'y substituer, une vaste période de concertation autour des conditions d'emploi et de rémunération des personnels enseignants des deux CNSMD, qui devrait aboutir au cours de l'année 2025.



Annexes

Les étudiant·es

1326
étudiant·es

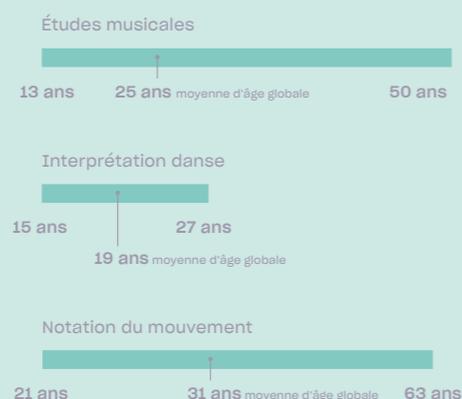
43% de femmes et **57%** d'hommes

24% d'étudiant·es étranger·ères, issus de **47** pays, Parmi eux, respectivement 45%, 34%, 9% et 12% ressortissant·es de pays asiatiques, de l'UE, d'Europe hors UE et du reste du monde.

dont

323
nouvellement
inscrit·es

49% de femmes et **51%** d'hommes



Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	Homme	Femme	Total	Pourcentage
12-15 ans	5	5	10	0,8%
16-18 ans	39	44	83	6,3%
19-21 ans	119	96	215	16,2%
22-25 ans	302	217	519	39,1%
26-30 ans	248	167	415	31,3%
31-35 ans	27	22	49	3,7%
36-40 ans	11	8	19	1,4%
41 ans et plus	6	10	16	1,2%
Total	757	569	1326	100%

	Homme	Femme	Total
Age minimum observé	13	15	
Age maximum observé	50	63	
Moyenne	24,62	24,50	24,57

Le concours d'entrée

2113
candidatures
au concours d'entrée

1662 candidatures en disciplines musicales dont 43,8% de femmes, 56% d'hommes et 0,2% non genrés

451 candidatures en disciplines chorégraphiques dont 83,6% de femmes, 16% d'hommes et 0,4% non genrés

24% de candidat·es étranger·ères

87% de candidat·es résident·es en France, dont 57% en Île-de-France

22%
de candidat·es
admis·es au concours

Taux d'admission par département

	Candidat·es	%
3 ^e cycle – Études musicales et Recherche	51	18%
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	945	23%
Disciplines vocales	145	14%
Écriture, composition, direction d'orchestre	154	16%
Jazz et musiques improvisées	49	33%
Musicologie et analyse	56	25%
Musique ancienne	27	56%
Pédagogie	202	36%
Métiers du son et de l'image	33	24%
Danseurs interprètes	427	11%
Notation du mouvement	24	92%

20%
taux d'admission
chez les femmes

394 admis·es en disciplines musicales dont 44% de femmes et 56% d'hommes

24%
taux d'admission
chez les hommes

70 admis·es en disciplines chorégraphiques dont 66% de femmes et 34% d'hommes

parmi les admis·es,
on enregistre

47%
de femmes

Répartition des admis·es par département

3 ^e cycle – Études musicales et Recherche	2%
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	46%
Disciplines vocales	5%
Écriture, composition, direction d'orchestre	5%
Jazz et musiques improvisées	3%
Musicologie et analyse	3%
Musique ancienne	3%
Pédagogie	16%
Métiers du son et l'image	2%
Interprétation danse	10%
Notation du mouvement	5%

Les inscriptions

1607
inscriptions en cursus

1326 étudiant-es
1413 inscriptions en études musicales
194 inscriptions en études chorégraphique

dans

10
départements
pédagogiques

Répartition des inscriptions

Cycle préparatoire	2,7%
1 ^{er} cycle supérieur	42,8%
2 ^e cycle supérieur et cycle supérieur cf. grade de Master	34,9%
Cycle supérieur	14,1%
3 ^e cycle supérieur	2,9%
Classes	2,7%
Total	100%

Répartition des inscriptions par département

Direction des études musicales	1,7%
Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	42,0%
Écriture - Composition - Direction d'orchestre	10,6%
Pédagogie	12,7%
Musicologie et analyse	4,0%
Jazz et musiques improvisées	5,7%
Disciplines vocales	4,9%
Disciplines baroques	3,5%
Musique - Son - Image	2,8%
Notation du mouvement	9,4%
Danse	2,7%

Répartition des inscriptions selon le titre de fin de cycle

	Homme	Femme	Total
Études musicales	858	555	1413
Cycle Préparatoire	8	3	11
Attestation de cycle préparatoire - Musicologie	8	3	11
1^{er} cycle supérieur	338	235	573
Attestation de 1 ^{er} cycle supérieur - Musique de chambre	8	9	17
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur - Claviers	26	4	30
Diplôme d'État en musique	59	48	107
DNSPM - Bois	27	35	62
DNSPM - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	3	2	5
DNSPM - Claviers	41	25	66
DNSPM - Cordes	75	75	150
DNSPM - Création musicale : Composition	11	1	12
DNSPM - Cuivres	31	11	42
DNSPM - Percussion	5	1	6
DNSPM - Voix	13	16	29
DNSPM - Jazz et musiques improvisées	39	8	47
2^e cycle supérieur	282	231	513
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Bois	23	28	51
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	3	1	4
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Claviers	51	52	103
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Cordes	48	58	106
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Création musicale : Composition	9	4	13
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Cuivres	23	5	28
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Jazz et musiques improvisées	19	-	19
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Musique de chambre	40	28	68
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Percussion	6	1	7
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Quatuor à cordes	3	1	4
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Voix	9	16	25
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Bois	6	10	16
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA -Claviers	13	9	22
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cordes	12	14	26
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cuivres	2	2	4
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Formation musicale	6	-	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Jazz et musiques improvisées	5	-	5
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Percussion	2	-	2
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Voix	2	2	4

Répartition des inscriptions selon le titre de fin de cycle (suite)

	Homme	Femme	Total
Cycle Supérieur	168	58	226
Diplôme de composition de musique à l'image	4	2	6
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Musicologie	17	9	26
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Écriture	89	20	109
Diplôme de formation supérieure musique son image - Mention son	31	14	45
Prix de cycle supérieur de musicologie	19	9	28
Prix de cycle supérieur de formation musicale	8	4	12
3^e cycle supérieur	30	17	47
Artist diploma	9	7	16
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	-	1	1
Diplôme d'artiste interprète	12	5	17
Doctorat SACRe Art création musicale	4	-	4
Doctorat d'interprète de la musique	5	4	9
Classes	32	11	43
Certificat d'improvisation générative	18	7	25
Prix d'orchestration	14	4	18
Études chorégraphiques	71	123	194
Cycle Préparatoire	11	21	32
Attestation de cycle préparatoire - Danse classique	4	12	16
Attestation de cycle préparatoire - Danse contemporaine	7	9	16
1^{er} cycle supérieur	45	69	114
Diplôme de 1 ^{er} cycle Supérieur - Notation du mouvement	4	20	24
DNSPD - Danse classique	24	23	47
DNSPD - Danse contemporaine	17	26	43
2^e cycle supérieur	15	33	48
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Danseur interprète	10	19	29
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Notation du mouvement	5	14	19
Total général	929	678	1607

Effectifs inscrits selon la discipline

	Homme	Femme	Total
Études musicales	858	555	1413
Cycle Préparatoire	8	3	11
Musicologie	8	3	11
1^{er} cycle supérieur	338	235	573
Accompagnement	13	4	17
Accompagnement chorégraphique	1	-	1
Accordéon	-	5	5
Alto	6	19	25
Basson allemand	2	3	5
Basson ancien	-	2	2
Basson français	2	3	5
Chant	13	16	29
Clarinette	6	5	11
Clarinette historique	-	2	2
Clavecin et Basse continue	3	2	5
Composition	11	1	12
Contrebasse	9	1	10
Contrebasse historique et violone	3	-	3
Cor	5	6	11
Cor ancien	1	-	1
Direction d'orchestre	3	2	5
Flûte	4	9	13
Flûte traversière baroque	2	1	3
Guitare	7	2	9
Harpe	-	7	7
Hautbois / Cor anglais	4	7	11
Hautbois baroque	2	2	4
Improvisation à l'orgue	3	-	3
Improvisation au piano	9	-	9
Jazz et musiques improvisées	39	8	47
Luths, Théorbe et Basse continue	1	-	1
Musique de chambre	8	9	17
Ondes Martenot	3	-	3
Orgue-interprétation	5	-	5
Parcours DE	59	48	107
Percussion	5	1	6
Piano	28	18	46
Pianoforte	2	-	2
Saxhorn / Euphonium	3	2	5
Saxophone	5	1	6
Trombone	7	-	7
Trombone basse	3	-	3
Trompette	9	2	11
Tuba	3	1	4
Viole de gambe	-	1	1
Violon	27	27	54
Violon baroque	-	4	4
Violoncelle	19	14	33
Violoncelle baroque	3	-	3

Effectifs inscrits selon la discipline (suite)

	Homme	Femme	Total
2^e cycle supérieur	282	231	513
Accompagnement au piano	3	6	9
Accompagnement vocal	6	7	13
Accordéon	3	1	4
Alto	11	8	19
Basse continue organistes	1	1	2
Basson allemand	2	3	5
Basson français	3	1	4
Chant	9	16	25
Clarinete	5	3	8
Clarinete basse	1	3	4
Clavecin et Basse continue	5	1	6
Composition	9	4	13
Contrebasse	6	3	9
Contrebasse historique et violone	1	-	1
Cor	6	2	8
Cor ancien	1	-	1
Direction de chant	2	9	11
Direction d'orchestre	3	1	4
ECMAster - Musique de chambre	2	2	4
Flûte	3	8	11
Flûte piccolo	-	4	4
Flûte traversière baroque	1	1	2
Formation au CA - Alto	1	-	1
Formation au CA - Basson	-	2	2
Formation au CA - Chant	2	2	4
Formation au CA - Clarinete	2	1	3
Formation au CA - Clavecin	2	3	5
Formation au CA - Contrebasse	1	-	1
Formation au CA - Cor	1	-	1
Formation au CA - Flûte	-	6	6
Formation au CA - Formation musicale	6	-	6
Formation au CA - Guitare	4	1	5
Formation au CA - Harpe	-	3	3
Formation au CA - Hautbois	-	1	1
Formation au CA - Jazz	5	-	5
Formation au CA - Orgue	1	-	1
Formation au CA - Percussion	2	-	2
Formation au CA - Piano	10	6	16
Formation au CA - Saxophone	3	-	3
Formation au CA - Trombone	1	-	1
Formation au CA - Trompette	-	1	1
Formation au CA - Tuba	1	1	2
Formation au CA - Viole de gambe	-	2	2
Formation au CA - Violon	4	1	5
Formation au CA - Violoncelle	2	7	9
Guitare	3	4	7
Harpe	-	4	4
Hautbois / Cor anglais	2	3	5
Improvisation à l'orgue	2	-	2

	Homme	Femme	Total
Improvisation au piano	5	1	6
Jazz et musiques improvisées	19	-	19
Luths, Théorbe et Basse continue	-	2	2
Musique de chambre	38	26	64
Orgue-interprétation	2	4	6
Percussion	6	1	7
Piano	21	20	41
Pianoforte	1	2	3
Quatuor à cordes	3	1	4
Saxhorn / Euphonium	1	-	1
Saxophone	6	2	8
Trombone	5	-	5
Trombone basse	2	-	2
Trompette	7	2	9
Tuba	1	1	2
Viole de gambe	-	2	2
Violon	14	22	36
Violon baroque	1	2	3
Violoncelle	11	8	19
Violoncelle baroque	1	3	4
Cycle Supérieur	168	58	226
Composition de musique à l'image	4	2	6
Écriture	89	20	109
Formation musicale	8	4	12
Formation supérieure aux métiers du son	31	14	45
Musicologie	36	18	54
3^e cycle supérieur	30	17	47
Artist diploma - Interprétation Création	7	7	14
Artist diploma - Interprétation Création (RIM)	2	-	2
Artiste intervenant en milieu scolaire (AIMS)	-	1	1
Doctorat SACRe - Composition	4	-	4
Diplôme d'artiste interprète	12	5	17
Doctorat d'interpète de la musique Recherche et Pratique	5	4	9
Classes	32	11	43
Improvisation générative	18	7	25
Orchestration	14	4	18
Études chorégraphiques	71	123	194
Cycle Préparatoire	11	21	32
Danse classique	4	12	16
Danse contemporaine	7	9	16
1^{er} cycle supérieur	45	69	114
Danse classique	24	23	47
Danse contemporaine	17	26	43
Notation du mouvement Benesh	2	11	13
Notation du mouvement Laban	2	9	11
2^e cycle supérieur	15	33	48
Danseur interprète : répertoire et création	10	19	29
Notation du mouvement Benesh	3	6	9
Notation du mouvement Laban	2	8	10
Total général	929	678	1607

La réussite en fin de cursus

90%
de réussite
au diplôme *

98%
d'insertion
professionnelle parmi
les diplômé-es qui
ne poursuivent pas
d'études en 2024

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

Réussite au diplôme - Musique

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	2	2	100%
Classes	15	14	93%
1 ^{er} cycle supérieur	163	160	98%
2 ^e cycle supérieur	165	135	82%
Cycle supérieur	37	33	89%
3 ^e cycle supérieur	25	25	100%
Total	407	369	91%

Réussite au diplôme - Danse et notation

Cycle	Effectif en fin de cursus	Dont effectif diplômé	Taux de réussite
Cycle préparatoire	23	21	91%
1 ^{er} cycle supérieur	31	22	71%
2 ^e cycle supérieur	19	19	100%
Total	73	62	85%

Nombre de diplômes et titres obtenus - Danse

Cycle préparatoire	21
Attestation cycle préparatoire - Danse classique	8
Attestation cycle préparatoire - Danse contemporaine	13
1 ^{er} cycle supérieur	22
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de notation du mouvement	7
DNSPD - Danse Classique	9
DNSPD - Danse contemporaine	6
2 ^e cycle supérieur	19
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Danseur interprète	14
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Notation du mouvement	5
Total général	62

Nombre de diplômes et titres obtenus - Musique

Le Conservatoire prépare aussi les étudiant-es au Doctorat d'interprète de la musique et au doctorat SACRe

Cycle préparatoire	1
Attestation de cycle préparatoire - Musicologie	1
1 ^{er} cycle supérieur	156
Attestation de 1 ^{er} cycle supérieur - Musique de chambre	22
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur - Claviers	6
Diplôme d'État en musique	26
DNSPM - Bois	14
DNSPM - Claviers	21
DNSPM - Cordes	33
DNSPM - Création musicale : Composition	3
DNSPM - Cuivres	12
DNSPM - Jazz et musiques improvisées	8
DNSPM - Percussion	4
DNSPM - Voix	6
2 ^e cycle supérieur	129
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Chef d'ensembles musicaux et vocaux	1
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Création musicale : Composition	7
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Claviers	26
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Cordes	30
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Cuivres	15
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Jazz et musiques improvisées	4
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Musique de chambre	5
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Percussion	18
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Voix	3
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Bois	6
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Claviers	5
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cordes	2
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Cuivres	1
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Jazz	2
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Percussion	3
Master pédagogie et formation à l'enseignement / CA - Voix	1
Cycle supérieur	33
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Écriture et composition : Écriture	12
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Musicien ingénieur du son	1
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master - Musicologie	6
Prix de cycle supérieur de musicologie	3
Prix de cycle supérieur de formation musicale	11
3 ^e cycle supérieur	10
Diplôme d'artiste interprète	1
Diplôme d'artist diploma - Interprétation Création	3
Diplôme d'artiste intervenant en milieu scolaire	3
Classes	14
Certificat d'improvisation générative	6
Prix d'orchestration	8
Total général	379

Effectifs candidat·es aux concours

Diplômes par niveau	Sur liste d'attente	Admis	Total	Taux de réussite
Cycle préparatoire	5	39	390	10%
Attestation cycle prépa pour DNSP Danse classique	-	25	182	14%
Attestation cycle prépa pour DNSP Danse contemporaine	5	13	203	7%
Attestation cycle préparatoire Musicologie	-	1	5	20%
1^{er} cycle supérieur	44	246	1019	25%
Attestation de musique de chambre	-	53	61	87%
DNSPM Instrumentiste - Chanteur	38	123	811	16%
DNSPM Création musicale	1	4	16	27%
DNSPM Chef d'ensembles	-	2	25	8%
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Accompagnement	-	4	9	44%
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Accompagnement chorégraphique	1	4	5	100%
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Improvisation au clavier	2	3	10	38%
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur Notation	-	17	18	94%
Diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur de musicien-réalisateur	-	-	5	-
Diplôme d'État en musique	2	36	59	63%
2^e cycle supérieur	28	112	449	27%
CA de professeur	3	25	115	22%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Interprète de la musique	20	62	242	28%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Composition	1	2	16	13%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Musicien ingénieur du son	2	8	28	31%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Danse	2	10	42	25%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Notation du mouvement	-	5	6	83%
Cycle supérieur	2	42	164	26%
Diplôme de composition de musique à l'image	-	3	36	8%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Écriture	-	14	49	29%
Diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master Musicologie	-	13	51	25%
Attestation de cycle supérieur de formation musicale	2	12	28	46%
3^e cycle supérieur	3	25	91	28%
Doctorat d'interprète de la musique Recherche et pratique	-	2	6	33%
Diplôme d'artiste interprète	3	7	42	18%
Doctorat SACRe-PSL Composition Art Création	-	-	9	-
Artist diploma - Interprétation Création	-	16	31	52%
Artist diploma - Interprétation Création RIM	-	-	3	-
Total général	82	464	2113	23%

Effectifs candidat·es aux concours selon la spécialité et le sexe

	Femme		Homme		Total	
	Candidates	Admises	Candidats	Admis	Candidat·es	Admis·es
Bois	121	11	107	11	228	22
Chef d'ensembles musicaux et vocaux	8	-	20	2	28	2
Claviers	69	17	118	27	188	44
Claviers / Voix	17	7	10	1	27	8
Cordes	144	25	136	27	282	52
Création musicale : Composition	13	4	19	2	32	6
Cuivres	25	2	109	15	134	17
Danse classique	151	13	30	12	182	25
Danse contemporaine	176	8	26	5	203	13
Danseur interprète : répertoire et création	29	6	13	4	42	10
Composition de musique à l'image	12	2	24	1	36	3
Écriture	8	2	41	12	49	14
Formation musicale	16	6	12	6	28	12
Jazz et musiques improvisées	6	3	43	13	49	16
Métiers du son et de l'image	9	2	24	6	33	8
Musicologie	27	6	29	8	56	14
Notation du mouvement	21	19	3	3	24	22
Parcours conjoint Diplôme d'État	27	18	32	18	59	36
Percussion	1	-	19	2	20	2
Voix	79	6	39	7	118	13
Certificat d'aptitude - Bois	8	1	12	1	20	2
Certificat d'aptitude - Claviers	10	2	13	5	23	7
Certificat d'aptitude - Cordes	28	8	14	3	42	11
Certificat d'aptitude - Cuivres	4	1	5	1	9	2
Certificat d'aptitude - Formation musicale	6	1	5	-	11	1
Certificat d'aptitude - Percussion	1	-	1	-	2	
Certificat d'aptitude - Voix	3	1	3	1	6	2
Diplôme d'artiste interprète	12	2	18	4	30	6
Artist diploma - Interprétation Création	14	7	17	9	31	16
Doctorat d'interprète de la musique Recherche et Pratique	3	-	3	2	6	2
Doctorat SACRe-PSL	4	-	5	-	9	-
Total général	1105	220	1002	244	2113	464

Disciplines chorégraphiques

Danseur-ses interprètes classiques, contemporains ou notateur-trices, tous et toutes trouvent dans les formations proposées au Conservatoire les moyens privilégiés pour devenir des artistes autonomes, véritables partenaires des chorégraphes. Quelle que soit la formation (et au sein de celle-ci la discipline principale choisie), des enseignements complémentaires ainsi que des cours d'histoire de la danse, de formation musicale ou encore d'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, viennent parfaire le parcours de ces jeunes artistes et leur donner tous les atouts pour s'adapter aux évolutions du monde professionnel et des grandes compagnies actuelles, nationales et internationales, qu'ils ou elles ont vocation à intégrer. Pour confronter davantage les étudiant-es à la réalité de leur métier, le Conservatoire enrichit leur cursus avec le parcours de mise en situation professionnelle « Ensemble chorégraphique du Conservatoire ». Il constitue deux années d'études entièrement dévolues à cette préparation.

85%
de réussite au diplôme *

16%
de réussite
aux concours
d'entrée 2024-2025

Général

451
candidatures

70
admis-es

427
candidatures en
interprétation

11%
de candidat-es
admis-es

24
candidatures
en notation

92%
d' admis-es

194
étudiant-es
dans 5 cursus

37% hommes

63% femmes

Provenance

10%
de ressortissant-es
étranger-ères pour
un total de 12 pays
représentés

45%
des ressortissant-es
étranger-ères
proviennent de pays
non européens

Répartition des inscriptions

75% en danse
et interprétation

25% en notation
du mouvement

Danseur-ses interprètes

Cycle préparatoire

21%
cycle préparatoire
supérieur

16 inscriptions
en interprétation
danse classique

16 inscriptions en
interprétation danse
contemporaine

17 ans
âge moyen

1^{er} cycle

60%
en 1^{er} cycle supérieur

47 inscriptions
en interprétation
danse classique

43 inscriptions en
interprétation danse
contemporaine

19 ans
âge moyen

2^e cycle

19%
en 2^e cycle supérieur

29 inscriptions
pour un diplôme de
2^e cycle supérieur de
danseur interprète
cf. grade master

22 ans
âge moyen

Provenance

8%
de ressortissant-es
étranger-ères

dont
38%
des ressortissant-es
étranger-ères non
européen-nes

Notation du mouvement

1^{er} cycle

56%
en 1^{er} cycle supérieur

24 inscriptions
pour un diplôme de
1^{er} cycle supérieur

13 inscriptions
en notation du
mouvement Benesh

11 inscriptions
en notation du
mouvement Laban

28 ans
âge moyen

2^e cycle

44%
en 2^e cycle supérieur

19 inscriptions
pour un diplôme de
2^e cycle supérieur
d'interprète de
la musique cf.
grade master

9 inscriptions
en notation du
mouvement Benesh

10 inscriptions
en notation du
mouvement Laban

36 ans
âge moyen

Provenance

16%
de ressortissant-es
étranger-ères

dont
57%
des ressortissant-es
étranger-ères non
européen-nes

* Le calcul du taux de réussite ne prend pas en compte les attentes de résultat, les congés et démission avant la fin du cursus.

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Animé par une équipe administrative de 7 agent-es (un chef de département, une secrétaire de département et cinq chargé-es de scolarité, réparti-es par collège : cuivres et percussion ; cordes ; bois ; instruments polyphoniques ; musique de chambre et cordes pincées), le département des disciplines instrumentales classiques et contemporaines gère la scolarité et le quotidien des 623 étudiant-es et des 190 enseignant-es (professeur-es, assistant-es, accompagnateur-trices) du département. Le département s'occupe de la gestion de la scolarité des étudiant-es : suivi du déroulement des cursus ; suivi de l'assiduité ; organisation des concours et examens, etc. Il met en œuvre la stratégie pédagogique de l'établissement définie par la direction : préparation des réformes pédagogiques ; rédaction des parcours d'études ; animation de l'équipe enseignante ; recrutement et gestion des personnels enseignants, en lien avec le service des ressources humaines et du dialogue social, etc. Enfin, le département travaille en lien étroit avec la direction et le service production et apprentissage de la scène afin de préparer la saison de l'orchestre des étudiant-es, les concerts de musique de chambre.

88%
de réussite au diplôme *

23%
de réussite aux concours d'entrée 2024-2025

Général	1 ^{er} cycle	3 ^e cycle
945 candidatures	52% en 1 ^{er} cycle supérieur	2% en 3 ^e cycle supérieur
30% des candidat-es sont des ressortissant-es étranger-ères	282 inscriptions pour un DNSPM	16 inscriptions pour artist diploma
18% des candidat-es résidant à l'étranger	30 inscriptions pour un diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur (improvisation et accompagnement)	28 ans âge moyen
77% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur	22 ans âge moyen	Provenance
590 étudiant-es pour 642 inscriptions dans 60 cursus et 5 spécialités (cordes, claviers, bois, musique de chambre/quatuor à cordes, cuivres, percussion)	46% en 2 ^e cycle supérieur	26% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 32 pays représentés
56% hommes	297 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade Master	dont 56% de pays asiatiques
44% femmes	25 ans âge moyen	21% de l'UE
		8% de pays européens hors UE

* Voir p. 232

Disciplines vocales

Avec ses trois filières spécialisées (chant, accompagnement vocal et direction de chant), le département des disciplines vocales peut accueillir 71 étudiant-es et compte 60 enseignant-es (professeur-es, professeur-es associé-es, assistant-es, accompagnateur-trices). Il est dirigé par un responsable de département assisté d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

Les classes de chant ont pour mission de préparer des artistes complets.

Ainsi, à côté des cours de technique vocale et d'interprétation, les étudiant-es bénéficient d'enseignements complémentaires essentiels à la pratique de leur métier. Parmi ces matières, l'accent est particulièrement mis sur les techniques de maîtrise et de compréhension des langages musicaux (analyse, formation et culture musicale, piano...), sur les langues étrangères, sur les pratiques d'ensembles et le travail scénique.

La classe de direction de chant est destinée à former des chef-fes de chant et participe à la formation de chef-fe de chœur, de chef-fe d'orchestre lyrique et de conseiller-ère musical-e et vocal-e des théâtres lyriques.

La classe d'accompagnement vocal a pour objectif principal la formation à l'accompagnement des chanteur-ses notamment par l'acquisition et la pratique du grand répertoire de récitals de chant (mélodies françaises et étrangères, airs de concert et d'oratorios).

À côté des 10 classes de disciplines principales (8 classes de chant, une classe d'accompagnement vocal et une classe de direction de chant), le département gère 20 classes de disciplines complémentaires imposées et 10 classes de disciplines complémentaires optionnelles.

88%
de réussite au diplôme *

14%
de réussite aux concours d'entrée 2024-2025

Général	2 ^e cycle	Provenance
145 candidatures	63% en 2 ^e cycle supérieur	24% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 10 pays représentés
21 admis-es	49 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade master dont	dont 53% de pays asiatiques
72% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur	13 en accompagnement vocal	28% de l'UE
72 étudiant-es pour 78 inscriptions dans 4 cursus	25 en chant	
40% hommes	11 en direction de chant	
60% femmes	27 ans âge moyen	
1^{er} cycle		
37% en 1 ^{er} cycle supérieur		
29 inscriptions pour un DNSPM spécialité chant		
25 ans âge moyen		

Musique ancienne

Le département de musique ancienne a pour mission de former les étudiant-es qui jouent les instruments historiques. À côté de cours d'instruments (clavecin, pianoforte, flûte baroque, hautbois baroque, clarinette historique, basson ancien, cor ancien, luths et théorbe, violon baroque, violoncelle baroque, contrebasse historique et viole de gambe), les étudiant-es étudient les sources historiques, les traités et les sources musicales originales afin de réfléchir sur leur pratique d'interprète, et participent chaque année à une dizaine de productions d'orchestre, dirigées par les chefs spécialisés que le Conservatoire invite régulièrement. À côté de cela, l'accent est mis sur la pratique régulière de la musique de chambre et le travail de chaque classe est régulièrement présenté lors d'auditions de classe. La musique vocale tient également une place de choix, au moyen de nombreux concerts réalisés avec les étudiant-es du département des disciplines vocales. L'ouverture et la curiosité y sont vivement encouragées, qui se concrétisent régulièrement par des projets originaux avec les étudiant-es d'autres disciplines et d'autres départements. Enfin, la recherche tient une part importante dans les orientations du cursus, préparant ainsi les étudiant-es à une future vie professionnelle riche et variée. Le département offre également aux étudiant-es d'autres départements une initiation aux instruments historiques. Riche d'une quarantaine d'étudiant-es et d'une vingtaine d'enseignant-es, le département de musique ancienne est dirigé par un responsable de département, assisté d'une chargée de scolarité. Chaque année, un parrain ou une marraine est choisi parmi les personnalités les plus importantes du milieu professionnel international, cet invité privilégié dirige un projet d'orchestre, une cantate de Bach et une classe de maître.

100%
de réussite au diplôme *

56%
de réussite aux concours
d'entrée 2024-2025

Général	1 ^{er} cycle	Provenance
27 candidat-es aux concours d'entrée	54% en 1 ^{er} cycle supérieur	34% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 12 pays représentés
15 admis-es	31 inscriptions pour un DNSPM	dont 37% de pays asiatiques
48% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur	25 ans âge moyen	37% de l'UE
56 étudiant-es pour 57 inscriptions dans 22 cursus	2^e cycle en 2 ^e cycle supérieur	16% de pays européens hors UE
50% d'hommes	46% en 2 ^e cycle supérieur	
50% de femmes	26 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique cf. grade master	
	27 ans âge moyen	

* Voir p. 232

Jazz et musiques improvisées

Le département Jazz et musiques improvisées accueille une cinquantaine d'étudiant-es. Encadré-es par une équipe de dix enseignant-es, ils et elles suivent une formation de haut niveau à la fois théorique, pratique et expérimentale. Chaque promotion constitue un atelier où les jeunes musicien-nes doivent composer, arranger, improviser. L'organisation de masterclasses thématiques et de concerts à l'intérieur et à l'extérieur du Conservatoire permet, outre des rencontres précieuses, une ouverture sur les réalités du monde du travail et une meilleure connaissance du milieu indispensables à leur insertion professionnelle. Les promotions se mélangent régulièrement pour participer à des concerts, performances et enregistrements aussi en ensembles mixtes. La mission du département est d'accompagner et de favoriser le développement de jeunes musicien-nes de haut niveau jusqu'à leur spécialisation et leur épanouissement personnel et artistique. L'étude approfondie des bases de la musique de jazz, la pratique de diverses approches de l'improvisation, l'élargissement de la culture musicale et artistique ainsi que la rencontre avec d'autres disciplines et la confrontation avec d'autres mondes, sont les chemins pour cet épanouissement, autant que la mise en situation par la réalisation de projets, de concerts et d'enregistrements. L'équipe pédagogique, constituée de musicien-nes instrumentistes, arrangeur-ses et compositeur-trices actif-ves dans divers domaines, permet aux étudiant-es d'avoir aussi des contacts directs avec le milieu musical français et international.

100%
de réussite au diplôme *

33%
de réussite aux concours
d'entrée 2024-2025

Général	Classes	Provenance
49 candidatures	27% en classe d'improvisation	20% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 11 pays représentés
16 admis-es	2^e cycle en 2 ^e cycle supérieur	dont 18% de pays asiatiques
96% des candidatures visent les cursus de 1 ^{er} cycle supérieur	21% en 2 ^e cycle supérieur	59% de l'UE
87 étudiant-es dans le cursus pour 91 inscriptions	19 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur d'interprète de la musique	12% de pays européens hors UE
83% hommes	26 ans âge moyen	
17% femmes		
1^{er} cycle		
52% en 1 ^{er} cycle supérieur		
47 inscriptions pour un DNSMP		
25 inscriptions		
23 ans âge moyen		

Écriture, composition, direction d'orchestre

Le département forme des étudiant-es compositeur-trices et chef-fes d'orchestre, il assure aussi la formation des étudiant-es en écriture musicale et en orchestration. Pour ce faire, le département écriture, composition et direction d'orchestre offre trois cursus de formation : le cycle supérieur d'écriture, les 1^{er} et 2^e cycles de direction d'orchestre et de composition. Le cursus de composition est complété par le doctorat SACRe porté par la communauté des écoles d'art de PSL. Le DCMI (Diplôme de Composition de Musique à l'Image) et la classe supérieure d'orchestration viennent compléter l'offre du département.

Au cœur des activités pédagogiques du Conservatoire de Paris, le département offre également une formation en initiation à l'écriture, arrangement, harmonisation au clavier aux étudiant-es des autres départements.

Le département écriture composition et direction d'orchestre est fort d'une équipe pédagogique de 31 enseignant-es et deux accompagnateur-trices.

84%
de réussite au diplôme*

16%
de réussite aux concours d'entrée 2024-2025

Général	1^{er} cycle	3^e cycle
154 candidat-es aux concours d'entrée	10% en 1 ^{er} cycle supérieur	3% en 3 ^e cycle supérieur
25 candidat-es admis-es	17 inscriptions pour un diplôme de 1 ^{er} cycle supérieur	4 inscriptions pour diplôme SACRe - Doctorat Art-Création - Composition Musicale
157 étudiant-es pour 171 inscriptions dans 6 cursus	26 ans âge moyen	38 ans âge moyen
80% hommes 20% femmes	2^e cycle	Provenance
Classes	10% en 2 ^e cycle supérieur	32% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 16 pays représentés
6% en classes	17 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master	dont
18 inscriptions en classes d'orchestration	27 ans âge moyen	51% de pays asiatiques
27 ans âge moyen	71% en cycle supérieur	35% de l'UE
	109 inscriptions pour un diplôme de 2 ^e cycle supérieur cf. grade Master d'écriture	6% de pays européens hors UE
	6 inscriptions pour le DCMI	
	25 ans âge moyen	

* Voir p. 232

Pédagogie

Le département de pédagogie propose toute la palette des formations aux métiers de l'enseignement musical, de l'initiation jusqu'à la spécialisation la plus poussée et l'encadrement de structures d'enseignement.

Ce département est organisé en quatre niveaux :

- l'initiation à la pédagogie, qui s'organise en trois week-ends de cours théoriques et pratiques, obligatoires pour tous les étudiant-es musicien-nes en 1^{re} année de 2^e cycle supérieur ;

- la formation au Diplôme d'État (DE), diplôme national d'enseignement reconnu à Bac +3 (niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles). Cette formation est organisée en parcours conjoint avec le cursus de 1^{er} cycle menant au DNSPM ;

- la formation au Certificat d'Aptitude (CA) de professeur des conservatoires, diplôme national d'enseignement de 2^e niveau reconnu à Bac +5 (niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles). Ce diplôme est couplé avec un diplôme d'établissement conférant le grade de master en pédagogie ;

- la formation au Certificat d'Aptitude de directeur de Conservatoire à rayonnement départemental ou régional, diplôme national qui vient d'être reconnu au niveau Bac +5 (niveau 7 de la nomenclature interministérielle des niveaux de certification) par l'arrêté du 5 septembre 2019.

97%
de réussite au diplôme *

36%
de réussite aux concours d'entrée 2024-2025

Général	56% hommes	master de pédagogie cf. grade master
202 candidat-es aux concours d'entrée	44% femmes	30 ans âge moyen
73 admis-es	204 inscriptions	Cycle supérieur
29% des candidatures visent le parcours conjoint DE/DNSPM 61% d'admis-es	Pas de promotion en cours en formation au CA de directeur	6% en cycle supérieur de formation musicale
57% des candidatures visent la formation au CA aux fonctions de professeur, avec 22% d'admis-es	1^{er} cycle	12 inscriptions
24% des candidatures visent le cycle supérieur de formation musicale avec 43% d'admis-es	53% en 1 ^{er} cycle supérieur	26 ans âge moyen
203 étudiant-es dans 25 cursus	107 inscriptions pour un diplôme d'État de professeur de musique	Provenance
	24 ans âge moyen	7% de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 15 pays représentés
	2^e cycle	dont
	41% en 2 ^e cycle supérieur	44% de l'UE
	85 inscriptions pour un CA aux fonctions de professeur /	

Musicologie et analyse

Les principales activités de ce département sont l'enseignement et la recherche. Il a aussi la charge, au titre de la programmation, d'organiser annuellement des concerts-lecture.

Ce département assume une double mission au sein du Conservatoire.

Il accompagne d'une part la formation générale des artistes interprètes, compositeur-trices, arrangeur-ses ou chef-fes d'orchestre ;

et dispense d'autre part une formation supérieure spécialisée dans les domaines de la recherche musicologique, de l'esthétique, de

l'érudition musicale et des techniques d'analyse. Dans une proportion importante, il faut noter que les étudiant-es inscrit-es en musicologie

suivent simultanément un autre enseignement supérieur (universités ou grandes écoles), le plus souvent de niveau master, voire doctorat.

Le département musicologie et analyse place au cœur de ses orientations pédagogiques et de recherche le questionnement du patrimoine musical

au regard des domaines de l'interprétation et de la création artistique.

L'équipe administrative est composée d'une responsable de département, d'une chargée de scolarité et d'une secrétaire.

90%

de réussite en fin de cycle supérieur de musicologie

dont

55%

de réussite au prix (cursus libre)

44%

de réussite au diplôme de 2^e cycle supérieur cf. grade Master de musicologie

Général

25

prix décernés dont

52% avec mention Très Bien

36% avec mention Bien

12% Assez-bien

56 candidatures aux concours d'entrée

41 candidat-es

11 admis-es

91% des candidatures visent les cursus de cycle supérieur

65 étudiant-es pour 65 inscriptions dans 2 cursus

68% hommes

32% femmes

Cycle préparatoire

17%

en cycle préparatoire supérieur

11 inscriptions pour un certificat du préparatoire cycle supérieur

24 ans âge moyen

Cycle supérieur

83%

en cycle supérieur

54 inscriptions pour un diplôme de cycle supérieur de musicologie

26 ans âge moyen

Provenance

11%

de ressortissant-es étranger-ères pour un total de 4 pays représentés

dont

57%

de pays asiatiques

43% de l'UE

Formation supérieure musique, son, image

Le département musique, son, image organise les cursus de la formation supérieure aux métiers du son et de l'image (FSMSI). Le département

collabore avec le département écriture, composition et direction d'orchestre pour l'organisation des cours techniques et la réalisation de projets des étudiant-es du cycle DCMI (diplôme de composition de musique à l'image).

Le département musique, son, image propose une discipline complémentaire optionnelle d'initiation son, ouverte à tous les étudiant-es du Conservatoire

de Paris. Ce cours présente une approche objective des phénomènes sonores, de leur perception ainsi que du fonctionnement des instruments

de l'orchestre. Il donne par ailleurs une vue d'ensemble des techniques et moyens mis en œuvre pour la création électroacoustique, la

captation sonore, le maquettage de projet pour la musique à l'image.

La formation supérieure musique, son, image (FSMSI) forme des musicien-nes-ingénieur-es du son ainsi que des réalisateurs-musiciens et

des réalisatrices-musiciennes. L'enjeu de la formation est de transmettre à de futur-es professionnel-les des compétences de haut niveau à la

fois musicales, scientifiques et techniques. Les étudiant-es, grâce aux ressources et à la richesse musicale du Conservatoire de Paris, trouvent

ici un cadre complet particulièrement approprié à la mise en pratique de l'enseignement qu'ils ou elles reçoivent. Le cursus s'organise autour

de trois axes proposant une formation musicale approfondie, une formation technique et scientifique dans les secteurs de la production

d'enregistrement, de la création, de la diffusion musicale et sonore et de la recherche et enfin, une formation pratique de haut niveau.

100%

de réussite au diplôme *

24%

de réussite aux concours d'entrée 2024-2025

Général

33

candidatures

8

admis-es

45

étudiant-es

69% hommes

31% femmes

Cycle supérieur

100% en 2^e cycle supérieur

45 inscriptions pour un diplôme de 2^e cycle supérieur

de musicien-ne ingénieur du son cf. grade Master

24 ans âge moyen

Provenance

4% de

ressortissant-es étranger-ères

* Voir p. 232

Merci à nos mécènes et partenaires 2024

Le Cercle du Conservatoire de Paris

Ambassadeurs

Gilles et Virginie Henry, Vincent Meyer, Jean-Michel de Tarrazi, Olivier et Brigitte Thiberge-Edrom

Grands Mécènes

Patrick et Yannick Assouad, Hélène Nguyen Thien, Patrick et Ute Petit

Mécènes

Frédéric Assouad, Thierry et Maryse Aulagnon, Philippe Blay et Pascal Lelièvre, Thérèse et Ramsay Casadesus Rawson, Jean-Marc et Mai Chalot-Tran, Christine Jolivet-Erlih, Gilbert et Claire Kahn, Marie-Cécile Matar, Olivier Piot, Jean-Martin de Wendel, Sandrine Zerbib

Amis

Jacqueline Autheman, Sébastien Bagot, Serge Bérenger, Claudine et Thierry Billard, Caroline Bissière, Pierre et Colette Bonnassies, Jean-Pierre Capelle, Jeanine Castex, Claire Charbagi, Sophie Cherrier, Bernard Cochet, Hubert Côté, Bernard Cyna, Stéphanie-Marie Degand, Anne et Jean-Luc Deveaux, Thierry Donnadiou, Etienne et Marie-France Dumont Saint-Priest, Racheline Ghariani, Antoine de Guillebon, Daniel et Henri Hocq Szejnbaum, Henri et Laurence Hublot, Jean Ichou, Catherine Jullien, Anne Le Bozec, Stéphanie Le Minor, Solange Le Quen, Edouard Lefebvre, Claudine Lejeune Billard, Jean-Noël Lejal, Martine Leprince, Martine Longin, Alain Mabit, Dominique Mansching, Geneviève Meley-Othoniel, Gérard Nakach, Claire Nappez, Emmanuelle Palasset, Pascal Pesneau, Christine Pouletty, Laurent Poyart, Claire Rapin, Olivier Savin, Bruno et Geneviève Seguin, Jean Seuge, Marc Sitruk, Marie-Christine Sokolowsky, Denise Tagher, Guylène Tarrazi, Hubert Testard, Danielle Tohmeh Rouhban, Gérard Tran-Trong

Nous remercions également pour leur précieux soutien

Les donateurs pour l'acquisition du manuscrit « Mana » d'A. Jolivet :

Florent Boffard, François Caroli, Sophie Cherrier, Claire Désert, Christian Ivaldi, Christine Jolivet-Erlih

Les donateurs du Fonds de Tarrazi
Les donateurs du Fonds Kriegelstein
Les donateurs de la Bourse Jacques Ghestem
Les donateurs du Fonds de soutien aux étudiants du Conservatoire

Et les bienfaiteurs qui ont souhaité garder l'anonymat.

Pour le don et le prêt d'instruments d'exception

Françoise Bader

Famille Callet Nakatani

Donation Philippe Champeil

Ben Ami Fihman

Marie-Hélène Fougeron

In memoriam d'Elisabeth Missaoui

Famille Manning El-Touni *In memoriam* de P. Casamayou

Pierre-François Laget

Pierre Nicolas

Patrick Petit

Patrice Samadet (CLETHOBEN IMMO)

Caroline Sonrier

Benjamin Young

Bibliothèque musicale Lagrange-Fleuret- Fondation de France

Fondation d'entreprise Société Générale

Madame Gallet de Santerre (†)

Legs Henri-Claude Millot

Legs Anna Vidas en mémoire de Henri Bertelier, professeur au CNSMDP de 1895 à 1915 et de son élève Raoul Georges Vidas.

Les entreprises, fondations et institutions

Soutien aux projets pédagogiques

Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation d'entreprise Société Générale
Dance Reflections by Van Cleef & Arpels
Ministère des Outre-mer
Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation Culture & Diversité
King's Fountain
Sacem
PressAction - Agence de presse

Soutien aux étudiant-es

Adami
Ad Manaurem 1762
Association Plan de Culture
Cercle National Richard Wagner - Paris
Fondation Cléo Thiberge Edrom
Fondation Etrillard
Fondation d'entreprise Hermès
Fondation de France
Fondation Francis et Mica Salabert
Fondation Goélands
Fondation Lazard Frères Gestion - Institut de France
Fondation L'Or du Rhin
Fondation Meyer pour le développement culturel et artistique
Fondation d'entreprise Société Générale
Fonds F.R.I.D.A
Fonds Nguyen Thien Dao -
Fondation Roi Baudouin
French-American Piano Society
King's Fountain
Legs Laurence Boulay
Sacem
Secours Catholique-Caritas France -
Legs Godart-Kareska
The Tokyo Foundation - Sylff Association

Fondations Musique abritées par la Fondation de France :

Fondation François Louis Baradat
Fondation Yves Brieux Ustaritz
Fondation Marie Dauphin de Verna
Fondation Marthe Depelsenaire
Fondation Drouet-Bourgeois
Fondation Monique Gabus
Fondation François de Hatvany
Fondation Macari Lepeuve
Fondation Monique Rollin

Les partenaires

Repetto, fournisseur officiel du Conservatoire de Paris
Yamaha / Nexo
Rocamadour - Musique Sacrée
Fondation d'entreprise Safran pour la Musique

Ils nous ont versé leur taxe d'apprentissage en 2024

911
Addside
Agora Productions
Albe Films
Alea
Alpes Ressources
Alpha Classics
Aouka
Arcana
Arioso Sarl
Art & Caractère
Association artistique Concert Colonne
Association française des orchestres
Association Les Diotima
Atletico Records
Auxotea Restaurant
Beau Geste
Beau Soir Productions
BLB Associés
Centre chorégraphique national de Rillieux-La-Pape
Centre parisien de recyclage
Collectif musical international
Compagnie financière Chevrillon
Correspondances et musique
Centre chorégraphique national Caen
Basse-Normandie
Court-Circuit
Diam Diffusion Art Musique
Éditions musicales Djanik
Éditions Raoul Breton
Energie TP
Enoch et compagnie
Ensemble intercontemporain
Ensemble Le Caravanseraïl
Ensemble Les Dissonances
Ensemble Vocal Sequenza 9.3
Établissement Île-de-France Est
Excellart
Festival Baroque De Pontoise
Graines d'étoiles
Henri Selmer Paris
Jannel

JVDH Construction
L'agence Artist Management
La Cooperative
Laurelenn - Atletico Music
Lazard Frères Banque
Lazard Frères Gestion
Le Concert d'Astree
Le Concert Spirituel
Le Jerez Le Cam Ensemble
Les Basses réunies
Les mots le corps et la note
Ligne Python
Marigaux
Medici.tv
Moonlight Productions
Multilatérale
Musique sacrée à Notre-Dame de Paris
Nagata Acoustics International
Nexo
Orchestre Colonne
Opéra Orchestre national de Montpellier
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre national de l'Île-de-France
Outhere Music France
Pharmacie de Paris
PO productions
Premières Loges
Pro Quartet Centre Eur. Musique Chambre
Productions et éditions Serge Lama
Radio France
Rewind
Sansha France
Schubert Music Publishing Sarl
Société des artistes interprètes
Teitgen & Viottolo
The X-Plorians
Théâtre de l'Athénée
Théâtre musical de Paris
Théâtre national de l'Opéra-Comique
Twtot Studio
Warema France
Yamaha Music Europe

L'organisation au Conservatoire

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe délibérant et l'instance décisionnelle du Conservatoire de Paris. Il se réunit au moins deux fois par an comme le prévoit le décret n° 2009-201 du 18 février 2009 portant statut des conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon.

Composition du Conseil d'administration

Stéphane Pallez, Présidente

Membres de droit

Représentant-es de la Direction générale de la création artistique (DGCA)

Christopher Miles
Isabelle Mottin
Sara Kabbach
David Matí
Chrystel Moreel

Représentant-es de la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2T)

Noël Corbin
Ophélie Robin

Directeur de conservatoire à rayonnement régional ou de conservatoire à rayonnement départemental

Benoît Girault, directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise

Personnalités qualifiées, dont une choisie en raison de sa compétence dans le domaine de la danse

Matthieu Rietzler, directeur de l'Opéra de Rennes
Brigitte Lefèvre, vice-présidente du CA et directrice artistique du Festival de danse de Cannes
Olivier Mantei, directeur général de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris

Membres élus (février 2025 pour 2 ans)

Représentant-es des enseignant-es, dont un représentant des disciplines chorégraphiques

Estelle Corbière (titulaire)
Isabelle Broutin dit Riddez (suppléante)
Diana Liğeti-Paoletti (titulaire)
Coralie Fayolle (suppléante)
Olivier Reboul (titulaire)
Emmanuelle Cordoliani (suppléante)

Représentant-es des personnels administratifs et techniques

Émilie Ronce (titulaire)
Maureen Thiébaud (suppléante)
Etienne Borzeix (titulaire)
Christine Boisset (suppléante)

Représentant-es des étudiant-es

Alice Ouary (titulaire)
Charlotte Leroux (suppléante)
Lucas Viallefond (titulaire)
Chloé Corolleur (suppléante)

Le Conseil pédagogique

Le Conseil pédagogique est consulté par la directrice sur toute question d'ordre pédagogique. Le conseil formule un avis sur le règlement des études avant sa présentation au Conseil d'administration. Il se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la directrice ou à la demande de la majorité de ses membres. Le Conseil pédagogique est composé à raison des deux tiers de représentant-es élu-es du personnel enseignant au Conservatoire et à raison d'un tiers de représentant-es élu-es par les étudiant-es. Les modalités de ces élections et, pour chaque conservatoire, le nombre des membres du Conseil pédagogique sont fixés par arrêté du 12 mai 2009 du ministre chargé de la Culture. La directrice du Conservatoire préside le Conseil pédagogique. Les avis du conseil sont rendus à la majorité des membres le composant. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. La directrice invite à participer au conseil toute personne dont elle juge la présence utile à ses avis. Les avis du conseil sont portés, par la directrice, à la connaissance des enseignant-es et des étudiant-es concerné-es.

Composition du Conseil pédagogique

Représentant-es des enseignant-es

Benoît De Barsony
Emmanuelle Bertrand
Olivier Bioret
Stéphanie-Marie Degand
Daria Fadeeva
Coralie Fayolle
Fabre Guin
Yan Maresz
Christopher Murray
Maguelone Parigiot
Denis Pascal
Thibault Perrine
Jeanne Pesle
Oliver Reboul
Pierre-Antoine Signoret
Jean-Christophe Vervoitte

Représentant-es des étudiant-es

Guilherme Araujo De Almeida
Sara Brunel
Flore-Elise Capelier
Chloé Corolleur
Charlotte Le Roux
Alice Ouary
Swann Texier
Lucas Viallefond

Représentant-es de la direction et de l'administration

Pascal Bertin
Sarah Brayer-Leschiera
Clément Carpentier
Yves Gruson
Claire Lapalu
Gilles Oltz
Yannaël Pasquier
Stéphane Payen
Amandine Pras
Marine Thyss
Jean-Claire Vançon
Denis Vautrin

Membres du CSA

Direction

Émilie Delorme
Marine Thyss

Service des ressources humaines

Christophe Pillon
Djoké Diarra

CFDT

Titulaires

Corinne Covarrubias
Jean-Christophe Messonnier
Josette Buriez
Didier Legrand
Frédéric Martin
Pierre Bisson
Olivier Marchand

Suppléant-es

Corinne Georget
Mariama Bah
Oissila Abdallah
Emmanuel Strosser
Nathalie Pelte
Guénaelle Morvan
Kévin Baudrit

SAMUP

Titulaire

Alain Billard

Suppléante

Odile Auboin

L'organigramme

Stéphane Pallez
Présidente

Comité de direction en 2024

Émilie Delorme Directrice	Marine Thyss Directrice adjointe
Jean-Claire Vançon Direction des études musicales	Muriel Maffre Direction des études chorégraphiques
Bénédicte Affholder-Tchamitchian Production et apprentissage de la scène	Alexandre Pansard-Ricordeau Direction de la communication, relations institutionnelles
Christophe Pillon Ressources humaines et dialogue social	Sarah Brayer-Leschiera Direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle
	Amandine Pras Direction de la recherche et de l'innovation

Responsables pédagogiques

Clément Carpentier Disciplines instrumentales classiques et contemporaines	Denis Vautrin Musique, son, image
Gilles Oltz Disciplines vocales	Benjamin Aponte jusqu'en avril 2024 Claire Lapalu à partir de mars 2025 Musicologie et analyse
Yannaël Pasquier Écriture, composition et direction d'orchestre	Pascal Bertin Musique ancienne
Stéphane Payen Jazz et musiques improvisées	Yves Gruson (par intérim) Pédagogie

Responsables des services ressources

Alexis Ling Audiovisuel	Pascal Leray Médiathèque Hector-Berlioz
Anne Roubet Éditions jusqu'au 1 ^{er} mars 2024	Barbara Doré-Douchet Accueil, planification des activités et logistique
	Bryan Ramahazomanana Affaires générales et financières
	Chahinez Razgallah Affaires scolaires

Responsables des services administratifs et techniques

Florent Vergez Bâtiment et sécurité	Luca Dupont-Spirio jusqu'en mai 2025 Myriam Gourrin à partir de septembre 2025 Relations internationales et insertion professionnelle
	Kada Sahnine Informatique

Cette édition est une publication de la direction de la communication et des relations institutionnelles
Crédits photos ©Ferrante Ferranti sauf p.10 ©Justine Huet / p.11 en haut à gauche ©Radio France - Christophe Abramowitz / p.13 en haut à droite © Faustine Fleuriot
Directeur de la communication,
Alexandre Pansard-Ricordeau
Conception graphique, Mioï Lombard
Responsable missions études et statistiques, Abib Samb
ISSN 2967-5049

Les professionnel·les à nos côtés



Association Enfances au Cinéma / Mon 1^{er} Festival
Association Française des Orchestres et l'Émergence dans les Arts Chorégraphiques
Association sportive et culturelle du Conservatoire et de la Villette
Associazione culturale Artfest
Bibliothèque musicale La Grange-Fleuret
Biennale de la danse de Lyon
Biennale du Val-de-Marne Carreau du Temple
Centre Chorégraphique national d'Orléans
Centre Chorégraphique national de Franche-Comté à Belfort
Centre national des Arts du Cirque Centre Pompidou
Cité de la musique et de la danse GrandSoissons
Château de Fontainebleau - Festival de l'histoire de l'art
Christuskirche - Église protestante allemande à Paris
Collège des Bernardins
Collège Edgard Varèse
Collège Georges Brassens
Conservatoire Augmenté
Conservatoire de Bordeaux
Conservatoire Maurice Ravel de Levallois-Perret
Conservatoire national supérieur d'art dramatique
Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon
CND Angers
CRR de Paris
Danse à tous les étages
Dresden Frankfurt Dance Company
École nationale supérieure des Beaux-Arts
Est Ensemble
Espace Pasolini
European Chamber Music Academy
Festival Automne musical - Grand Châtelleraut
Festival Baroque de Pontoise
Festival Cap Danse
Festival de la Chaise-Dieu
Festival international de Colmar
Festival jazz à la Villette
Festival ManiFeste
Festival Traiettorie
Festival Présences

Fondation groupe EDF
Fondazione Prometeo
Hôpital Jacques Cartier
IASJ - International Association of Schools of Jazz
Internationale Chorakademie
Institut Français du Maroc
IREMus (Institut de recherche en musicologie)
Klap
Maison de la radio et de la musique
La Manufacture CDCN Nouvelle-Aquitaine
La Petite Halle
L'Art de la fugue
L'Odéon/Conservatoire de musique et de danse de Tremblay-en-France
Lycée Henri Bergson
Malakoff scène nationale - Théâtre 71
Maison de la musique de Nanterre
MOV'IN Cannes
Musée national
Jean-Jacques Henner
Musique Sacrée à Notre-Dame de Paris
Orchestre de chambre de Paris
Orchestre de Picardie
Orchestre national de Lille
Orchestre national d'Île-de-France
Orchestre PSL
Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et de Danse Bordeaux
Nouvelle-Aquitaine
Palais de Tokyo
Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt
Prix de Lausanne
Royal Academy of Music
Royal College of Music
Royal Irish Academy of Music
Sorbonne Université
STAPS - Université Paris Nanterre
Sunnyside Festival
Théâtre de la Coupe d'or
Théâtre Firmin Gémier
Théâtre Jean Vilar
Théâtre national de Chaillot
Théâtre Le Colisée
University of Southern California
Université mdw
Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis
Université PSL
Ville de Breuillet
Ville de Dourdan



**CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS**



9 772967 504006